QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12058 — JEUDI 3 NOVEMBRE 1983

Levée partielle des sanctions américaines contre la Pologne

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; É.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 38

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La tension s'accroît entre Washington et La Havane

Un échec pour Cuba

M. Reagan a de toute évidence marqué un point très important auprès de l'opinion américaine, le seul public qui compte réellement à ses yeux, surtout s'il se représente l'an prochain à la présidence. Telle est la leçon essentielle qui s'impose une semaine après le débarquement des troupes des Etats-Unis à la Grenade.

Le Congrès continue sans doute de chipoter. Les démocrates dénoncent la façon dont toute l'opération a été menée et mettent l'accent sur les nombreuses questions restées sans réponse. M. Thomas O'Neil, « speaker » de la Chambre et principal porte-parole de l'opposition, se déclare « effrayé par l'attitude de M. Reagan ». La Chambre et le Sénat unanimes ont décidé que les troupes américaines devaient être rapatriées de la Grenade au plus tard dans les soixante jours. Et le Congrès va envoyer sur place une mission « pour faire toute la lumière ». Ces cris et ces observations comptent peu en face des derniers sondages : 85 % des Américains approuvent l'intervention.

Dans un discours magistral, qui a contribué à lui rallier l'opinion de ses compatriotes, M. Reagan a largement pratiqué l'amalgame et même affirmé des contre-vérités. Les Américains dans leur majorité ne retiennent que l'essentiel : il y avait des Cubains armés à la Grenade ; un pion, modeste mais symbolique, du dispositif soviéto-cubain dans les Caraïbes est tombé.

Il y a dix-huit ans, l'intervention des « marines » en République Dominicaine avait soulevé une tempête d'indignation en Amérique latine et dans le monde. Cette fois, les réactions de gouvernements comme ceux du Mexique et de la Colombie sont sèches, mais les foules ne sont pas descendues dans les rues pour condamner l'opération. Les dimensions modestes de l'île et un contexte diplomatico-militaire très différent ne suffisent pas à expliquer cette relative apathie. En Europe, Mme Thatcher n'a pas caché son mécontentement. Les alliés des Etats-Unis sont bien loin d'être enthousiastes, mais leur condamnation est souvent nuancée.

Cet embarras traduit en partie la méconnaissance d'une situation locale complexe et encore obscure. Manifestement, la majorité des Grenadins paraissent soulagés. Beaucoup d'entre eux ont conservé leur sympathie à Maurice Bishop. Tous condamnent la poignée d'ultra-révolutionnaires qui ont décidé d'assassiner un leader charismatique, ami de Castro, et qui souhaitait se rapprocher des Etats-Unis. Une question grave reste donc encore sans réponse : qui a conseillé l'assassinat ?

L'opportuniste Bouterse, homme fort du Suriname, prend spectaculairement ses distances avec Cuba, son protecteur d'hier. Les sandinistes sont inquiets. Ils savaient déjà que Cuba ne viendrait pas à leur secours en cas d'intervention directe des Etats-Unis. Fidel Castro vient de le confirmer publiquement. Et c'est Cuba, justement, mis sévèrement en échec, qui apparaît comme le grand perdant de l'opération Grenade. Stupéfaits, les Cubains attendent encore leurs morts et leurs blessés. Alors que Fidel Castro ne cesse de prêcher depuis un an la modération en Amérique centrale, tout particulièrement à ses amis sandinistes, il fait figure aujourd'hui de trublion des Caraïbes. Il y a un an, le leader cubain avait tiré la leçon de l'abandon des Palestiniens par les Soviétiques à Beyrouth : il ne pouvait compter que sur ses propres forces. Il sait aujourd'hui que M. Reagan a les mains à peu près libres pour agir dans son arrière-cour et il peut redouter qu'une tentative américaine de débarquement dans l'île ne trouve Cuba isolée.

L'opinion américaine soutient M. Reagan

Le département d'État a annoncé le mardi 1er novembre l'expulsion de la Grenade de tous les diplomates cubains et de ceux des pays de l'Est. Cette décision accroît la tension entre Cuba et les États-Unis alors que l'on n'exclut pas à Washington de nouvelles pressions des États-Unis contre le Nicaragua sandiniste.

De notre correspondant

Washington. – Huit jours après leur débarquement à la Grenade, les Etats-Unis peuvent tirer deux bilans différents de l'opération « Urgent Fury » et l'évolution de leur politique centraméricaine dépend largement de celui qu'ils choisiront de retenir.

Premier bilan possible : la force s'est montrée payante. Du point de vue de Washington, et jusqu'à maintenant au moins, c'est vrai. Mis au pied du mur par la première intervention militaire américaine directe dans la région depuis dix-huit ans, Cuba n'a pas réagi. Mieux, M. Fidel Castro a publiquement reconnu que son pays n'était pas à même de s'y opposer et ne pourrait pas non plus porter assistance au Nicaragua s'il était envahi à son tour.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 5.)

La négociation de Genève achoppe à l'accord entre Israël et le Liban

M. Gemayel refuse d'envisager l'abrogation exigée par l'opposition du texte signé le 17 mai par Jérusalem et Beyrouth

De notre envoyé spécial

Genève. – Après un timide démarrage, le « congrès sur le dialogue au Liban » est revenu mercredi matin 2 novembre à la case départ. La commission qui avait été chargée mardi soir de rédiger le texte définissant le caractère arabe du Liban a déclaré forfait. Les représentants des deux formations progouvernementales, MM. Pierre Gemayel et Camille Chamoun, respectivement chef des Phalanges et chef du Parti national libéral, qui avaient donné leur accord, s'étaient ravisés dans la nuit pour demander à la commission de surseoir à ses travaux.

La mission qui lui avait été confiée était pourtant purement technique. La commission avait été chargée de faire la synthèse des deux textes, qui avaient été jugés acceptables dans leur principe par les deux camps antagonistes. Celui présenté par M. Saëb Salam, le chef de l'Islam sunite à Beyrouth (progouvernemental) et celui soumis par M. Walid Joumblatt (Front du salut national) étaient très proches sur le fond, et la définition proposée par l'opposition, plus précise, était rédigée comme suit : *« Le Liban est un pays arabe que l'Etat incarne dans tous les départements : politique, culturel, économique, social, ainsi que dans ceux de l'information, de l'enseignement et de la défense. »*

Bien que MM. Gemayel et Chamoun aient souscrit d'emblée, tout autant que leurs adversaires, à l'arabité du Liban, il avait fallu trois heures de débats animés, mardi après-midi, pour qu'ils se rallient à la requête insistante de M. Joumblatt et des ses amis, de consigner par écrit l'appartenance du Liban au monde arabe. Il est vrai que les deux dirigeants maronites s'étaient exprimés dans des termes généraux et vagues à souhait, tandis que les chefs de l'opposition soulignaient les conséquences pratiques de leur engagement.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

Europe, prends ta défense !

LES pacifistes sont, chez eux, des gêneurs. Là où ils se manifestent, ils dérangent. Dans les pays communistes, leur agitation serait inutile puisque leurs aspirations sont, officiellement, prises en compte par les gouvernements. Mais seulement pour dénoncer le surarmement de l'autre camp.

Dans les pays occidentaux, ils créent un trouble de conscience, ce qui ne serait pas très grave si, parallèlement, ils n'obscurcissaient pas l'appréciation technique du rapport des forces entre les adversaires potentiels. Combien de divisions, combien de fusées ? Peu importe aux pacifistes ; ils pensent que, de toute façon, il y en a trop. Ils ébranlent ainsi les fondements d'une paix, peut-être trop armée, trop relative, trop explosive, mais, tout compte fait, durable en Europe depuis 1945.

Sages ou irresponsables, prophétiques ou manipulés, ici nombreux, là clairsemés, les pacifistes existent. Leur message est confus, leurs motivations sont complexes, ils n'ont pas nécessairement raison mais ils méritent d'être entendus. Rester sourd à leurs cris, aveugle à leurs déterminations, ce serait refuser de comprendre notre temps alors même qu'on leur reproche de l'ignorer.

Le dialogue est cependant difficile à nouer, parce que, d'une part, il se heurte, au mieux, à une contestation systématique, au pire à une ignorance des faits, et que, d'autre part, il oppose à des données techniques de la sécurité des aspirations irrécusables – encore qu'un peu irréelles – celles d'une paix sans crainte, sans limite. Des conditions qu'il ne suffit pas, toutefois, de décréter unilatéralement pour qu'elles se réalisent.

Depuis la deuxième guerre mondiale et la naissance des blocs, malgré ou à cause de l'avènement du nucléaire, au prix de partages intangibles, en passant de la guerre froide à la détente puis à un regain de la tension, les deux grandes puissances de la planète ne se sont pas affrontées sur le champ de bataille, comme on a pu le craindre à plusieurs reprises. Elles ont évité d'éprouver leurs moyens militaires sur ce théâtre naturel des opérations qu'est l'Europe.

Elles l'ont fait ailleurs, certes, mais la zone couverte par le concept stratégique de dissuasion, et qui englobe les territoires géographiques des alliances dominées par les Etats-Unis et l'Union soviétique, a été protégée non seulement du feu nucléaire, mais, aussi, des combats conventionnels, suivant un euphémisme qui convient particulièrement bien à la vieille Europe.

Paix précaire, entrecoupée de crises graves et obtenue au prix fort, celui d'un armement constamment modernisé et accru.

A. L.

(Lire la suite page 6.)

Un entretien avec M. Claude Dollé président du groupe sidérurgique Sacilor

- *Le retour à l'équilibre financier n'est pas envisageable avant trois ou quatre ans.*
- *La modernisation aura des conséquences sociales plus douloureuses que prévu.*

LIRE PAGE 37

Un supplément du *Monde* à l'occasion de la visite du président de la République en Poitou-Charentes

Cohérence régionale et fragilité économique

LIRE NOS ENQUÊTES ET NOS REPORTAGES PAGES 15 A 20

Point de vue

La rigueur, et après ?

I. – *Le poids du récent passé*

par ALBIN CHALANDON (*)

Mai 1981 : le deuxième choc pétrolier – de loin le plus brutal – n'est pas encore absorbé. Les Français continuent de vivre comme si rien ne s'était passé. Arrivée au pouvoir, la gauche avait devant elle l'esquisse de toutes les difficultés qui la prennent aujourd'hui à la gorge : déséquilibre extérieur, hausse des prix, croissance excessive des dépenses sociales, perte de compétitivité d'une industrie en voie d'affaiblissement constant depuis plusieurs années.

Au lieu de s'y attaquer, le nouveau pouvoir les a si fortement aggravées que le mal exige aujourd'hui des sacrifices dont les Français commencent à peine à prendre conscience.

Après une année de bouleversements, pour beaucoup inutiles, et de prodigalités qui ont délabré les finances de l'Etat et des entreprises, le pays a été jeté dans le plus grand désordre. Nécessité faisant loi, il a fallu revenir à la raison en mettant en œuvre un plan de stabilisation comportant une austérité baptisée rigueur.

L'action engagée, si douloureuse soit-elle, s'imposerait à quiconque aurait la charge de prendre le pouvoir aujourd'hui : les Français devront, hélas !, travailler pendant de nombreuses années au remboursement des dettes que l'Etat a contractées, notamment à l'étranger.

Dans cette tempête, le gouvernement, menacé d'avoir à faire appel à l'aide humiliante du F.M.I., a dû jeter par – dessus bord les principales illusions qui l'ont inspiré pendant la première année.

Fini la relance de la consommation, que le P.C., fidèle à sa logique, réclame ! Elle s'est révélée incompatible avec le choix fondamental du gouvernement en faveur d'une économie de progrès et d'abondance, préservant les libertés et l'appartenance à la Communauté européenne. Comment développer les productions là où il y a déjà des excédents, en créer de nouvelles sans savoir avec quelles techniques, quel argent et quels débouchés ; augmenter les salaires et les emplois sans se préoccuper des pertes ; accroître inconsidérément les dépenses publiques, sans conduire à l'inflation galopante, au gaspillage et à l'effondrement du niveau de vie et, plus grave, sans fermer les frontières, planifier l'économie, mettre le pays au garde-à-vous : bref, sans instaurer la démocratie populaire ?

Mise sous le boisseau *« l'autre politique »*, prônée par certains socialistes qui recommandent une dévaluation profonde et continue de la monnaie – impliquant la sortie du S.M.E. – et des mesures protectionnistes, le tout agrémenté d'un peu plus de planification et d'autoritarisme ! Comme si chaque dévaluation ne signifiait pas l'appauvrissement pour chaque Français ! Comme si le bénéfice extérieur de la dévaluation n'était pas toujours perdu par la hausse des prix et des salaires qui en résulte à l'intérieur ! Comme si, enfin, l'économie française était capable soudain de ne plus importer, ou d'exporter, les biens qu'elle ne produisait pas ! Plus on dévalue, plus on brade le travail français, plus le niveau de vie baisse, sans que les problèmes se résolvent. L'industrie française, avec ses faiblesses congénitales, son manque d'innovation et d'équipement, son goût peu développé pour l'exportation, ses syndicats inadaptés, ne peut être rétablie et relancée par de simples manipulations monétaires.

(*) Ancien ministre.

(Lire la suite page 38.)

RÉTROSPECTIVE BALTHUS AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Enquête autour d'un portrait

Une rétrospective Balthus s'ouvre le 5 novembre au Centre Georges-Pompidou. L'exposition, qui doit aller ensuite au Metropolitain Museum de New-York... suscite une attention d'autant plus plus vive que Balthus, après avoir longtemps traversé les modes, se trouve investi du rôle de père spirituel de bien des courants contemporains. Mais Balthus, de son vrai nom Balthazar Klossowski de Rola, n'en est pas plus accessible...

Avec superbe, le comte de Rola a fait savoir qu'il ne recevrait aucun journaliste. De notre temps, a-t-il dit, on ne recevait pas les journalistes à la maison. Il faut un certain courage pour soutenir une position aussi aristocratique. De leur côté, les Klossowski ont reçu des consignes de secret : ils se doivent d'attiser le mythe du peintre farouche, qui ne reproduit plus que son dos dans ses autoportraits et n'accueille chez lui que quelques grands de ce siècle : le fantôme de Rilke, qui a préfacé ses dessins de chat lorsqu'il était petit garçon (combien de nattes de filles et de moustaches félines, ce sournois a-t-il bien pu tirer), celui de Pierre-Jean Jouve (certaines de ses scènes seraient des illustrations d'images prises chez l'auteur de *Paulina 1880*, telle la *Jeune fille au phalène*)... Fellini (qui raconte avec délectation l'attente que le peintre a osé lui faire subir avant de lui ouvrir son atelier : un « rite lustral »), et, affection bien bonhomme, le dessinateur Folon.

Les proches, eux, doivent se faire arracher la langue pour livrer au compte-gouttes des éléments biographiques ou les simples traits qui pourraient constituer un portrait. Peut-être boudent-ils aussi ce renégat qui a préféré à l'emblème phonétique Klossowski la réduction paria de son prénom de roi mage ou de vagabond, Balthazar. Bal costumé, us et coutumes, Belzébuth : Balthusz. Le *sz* polonais de la première orthographe de ce pseudonyme, sur la page de garde de l'album préfacé par Rilke, a sauté à la frontière française. Mais ce diable à masque de lynx qui mange des homards est-il plus Balthazar que comte de Rola, comme il se plaît à l'indiquer sur les étiquettes de ses soupers ?

(Lire pages 21 et 22 l'article d'HERVÉ GUIBERT dans « le Monde des arts et des spectacles ».)

Le Monde

idées

La France entre deux centralismes

Collectivités locales et décentralisation

Après Sarcelles, Dreux, Antony, dimanche prochain les électeurs seront appelés à voter à Aulnay-sous-Bois et à Villeneuve-Saint-Georges. Georges Sarre estime que dans les municipalités récemment reprises à la gauche, c'est l'esprit de revanche qui prévaut aujourd'hui. Les administrations locales, note de son côté Jean-Émile Vié, n'ont pas vu leur efficacité s'améliorer ni s'accroître la participation des citoyens depuis l'adoption du texte de base sur la décentralisation. Pour Pierre Legendre enfin la question n'est pas : veut-on décentraliser ? mais toujours : *par quels moyens* faire obstacle à la reféodalisation de la France ?

par PIERRE LEGENDRE (*)

UNE boucle est bouclée. Mollement décriée par l'opposition en dépit du recours devant le Conseil constitutionnel, la loi sur la décentralisation est désormais un outil de gouvernement. Une question fondamentale peut être maintenant posée : comment le centralisme français va-t-il digérer cette nouvelle mise ?

La loi du 2 mars 1982 est d'abord un « coup », comme la création des *départements* par la *Constituante* de 1789, comme les lois laïques de séparation de la IIIe République ou l'élection du président au suffrage universel décidée par de Gaulle en 1962. Sachant, par son expérience d'élu, le travail de *préparation* et d'assimilation des réformes accompli depuis vingt ans, M. Mitterrand a pris de court ses adversaires et, du même pas, mis au pied du mur la gauche elle-même, une gauche fraîchement convertie à la décentralisation après le virage du congrès d'Epinay en 1971.

Mais n'allons pas trop vite en besogne. La France est en train de réformer son centralisme comme on réforme une religion, non pas de le supprimer.

La France reste la France et la référence magique à l'unité nationale menacée reste un rite efficace. La majorité d'hier en a usé et abusé, *sans se soucier d'harmoniser ses* argumentations sur cette question du pouvoir local. Les formules de M. Debré plaidant à l'Assemblée nationale l'irrecevabilité du projet Defferre ne font pas très bon ménage avec la thèse du *rapport d'experts* (parmi ceux-ci figurent plusieurs noms révérés dans la « technocratie » socialiste) mis en chantier sous Georges Pompidou et présenté en 1976 par M. Peyrefitte, thèse résumée par la formule : *« L'aggravation du centralisme devient un danger pour l'unité nationale. »*

Côté nouvelle majorité, le thème des campagnes socialistes de 1981 *(« décentraliser, l'un des leviers les plus puissants de la rupture avec le capitalisme »)* ne doit pas faire illusion. Non seulement il ne saurait préjuger des divergences d'interprétation avec le parti communiste sur le contenu d'un tel slogan mais encore il ne peut être pris au sérieux pour expliquer la nature de notre système administratif, lié à un peuplement très diversifié, à l'histoire juridique de l'Etat en France, aux traditions politiques *transmises par* la Contre-Réforme catholique, et aux attaches très populaires de l'économie mixte. En dépit des simplismes du jargon électoral, la centralisation, ici, demeure une fiction structurale, dont la solidité implique un certain régime de l'État comme un fait, non comme un choix. Il n'est au pouvoir d'aucune organisation d'abolir cette logique, sauf à en réévaluer et moderniser les conséquences. Beaucoup plus prudent que les croisés de son parti, M. Mitterrand s'est exprimé en homme d'Etat classique : *« Je ne suis pas un girondin en politique, je serais plutôt jacobin. »*

La foi nationaliste

Les générations d'après 1968 tiennent le thème jacobin pour une vieillerie. Peut-être n'en sont-elles pas moins nationalistes, bien que leur nationalisme apparaisse plus voilé et à bien des égards méconnaissable. La révolution en carton-pâte de 1968 a eu au moins le mérite de taper dans le tas des doctrines reçues. L'Etat jacobin est un trompe-l'œil, qui fausse l'idée que nous nous faisons de notre habitat politique. Le débat français sur l'administration demeure, en dépit des éclats de voix et malgré les retournements dans le discours, d'un conformisme extraordinaire. Les Français ne sont pas près de lâcher ce à quoi ils tiennent le plus, la forme même de leur Etat.

Dès lors, de quoi s'agit-il ? La querelle sur le pouvoir local demeure en France un dilemme politique et social : centralisme ou féodalité. La question n'est pas : veut-on décentraliser ? Elle est toujours : par quels moyens faire obstacle à la reféodalisation de la France ?

Dans ce pays, placé comme il l'est sur l'échiquier industriel et qui doit jouer une partie très serrée sur les champs de bataille commerciaux, le dilemme traditionnel affronte l'efficacité économique. Il est nécessaire de revenir là-dessus, afin de mesurer *l'importance des textes appelés* à compléter la loi Defferre, et les limites du pari de décentraliser, une fois oubliés les discours d'exaltation.

D'abord, il est nécessaire de bien situer les enjeux administratifs *récents*. Lors du *rush* économique des années 60, la régionalisation était envisagée par rapport à une mondialisation des espaces industriels. L'idée que l'État doit être géré comme une entreprise *s'est alors* répandue. Les cabinets d'organisation ont prospéré en vendant aux pouvoirs publics le management anglo-saxon, et la plupart des universitaires spécialisés ont emboîté le pas.

Ce courant a fasciné les entourages *« technocratiques »* de *tous* les partis. Mais il a surtout renforcé une erreur politique constante des libéraux en France, habillée des défroques positivistes promues en idéal d'Etat par M. Giscard d'Estaing et *dont le croziérisme est le dernier* avatar : les libéraux pensent en termes de rationalité économique et de psychologie relationnelle ; ils éludent la foi nationaliste, cette foi populaire qui a porté de Gaulle au pouvoir *et relève d'une tout autre* logique.

La jeune génération des ingénieurs économistes est beaucoup plus réaliste que celle des années 60 ; l'un d'eux m'écrivait récemment : *« Les Américains n'aiment pas l'Amérique, ils aiment la libre entreprise. »* En dépit de son excès, ce diagnostic disqualifie les platitudes doctrinaires circulant depuis vingt ans et laisse entendre l'impossible conversion de la France aux idéaux de la décentralisation libérale obnubilée par l'entreprise.

Il faut donc marier les contradictions traditionnelles et l'efficacité. L'actuelle politique industrielle d'État, plus conforme à nos penchants colbertistes qu'au marxisme militant, *est* en *train d'affronter* un réflexe local très révélateur : l'endettement de nombreuses communes, usant de leurs nouveaux pouvoirs économiques, pour le sauvetage d'entreprises moribondes. Le Sénat *(rapport Poncelet) et la Cour des* comptes ont tiré le signal d'alarme. Affaire à suivre.

N'étant pas déménageable sur commande, notre système centraliste élabore son nouvel équilibre et s'adapte, tirant sur des ficelles bien classiques. Quelques éléments de bilan sont déjà là :

— Malgré un malaise évident du corps préfectoral, le préfet n'est pas près de perdre ses pouvoirs, et la fonction, elle aussi, s'adapte. Par exemple, non seulement il continue d'exercer son pouvoir hiérarchique sur le personnel attribué au conseil général mais la suppression de la tutelle inaugure des pratiques de négociations préalables, avec les communes notamment, afin d'éviter la mise en branle, par les préfectures, de recours en annulation devant les tribunaux !

— Certains risques dénoncés par l'opposition sont d'avance couverts par des garanties longuement préparées sous les gouvernements précédents. Organiser les fonctionnaires dans des statuts unifiés, aménager des filières nationales de recrutement, étendre la participation syndicale, tout cela solidifie les intérêts. Où seraient les forces centrifuges ?

— Contre ces forces la classe politique dispose de moyens indirects. Touchera-t-on, par exemple, au cumul des mandats et jusqu'où ? Quant au pouvoir politique des syndicats, il n'a pas été question de l'entamer au niveau des confédérations, niveau où se joue aussi l'avenir de la loi Defferre.

— Une sympathique expression, pieusement transmise par nos inébranlables facultés de droit, qui l'ont reçues de la langue de bois des juristes féodaux de l'Ancien Régime, *« droits et libertés »*, a été inscrite dans le titre de la loi. Cet innocent jargon, venu de si loin, en dit long sur l'ambivalence du système français. La position revendiquante im*mémoriale n'a pas été liquidée* à l'égard d'un État officiellement détesté, mais dont en fait on attend tout : ça va barder du côté des discussions juridiques.

— Effectivement, sur le terrain, ça barde, *mais dans un style* d'Ancien Régime. Supprimés, les mécanismes de tutelle font une bien curieuse rentrée... par la voie judiciaire. Il est notoire que les procès en annulation s'accumulent *et que les instances sont engorgées*. Conviés à juger tant de recours, les tribunaux administratifs et le Conseil d'Etat vont prendre une nouvelle importance dans la vie administrative et, par conséquent, politique.

L'opinion n'est guère sensible au jeu compliqué de ces mécanismes ; cependant, elle mériterait, si la démocratie a un sens, qu'on lui traduise les faits juridiques en langage clair. Derrière tout ce raffinement sur les textes et la tradition, il y a les pratiques sociales du choix politique de base dans un pays né du centralisme et porté par lui. Schématiquement, ces pratiques sont de deux ordres :

D'une part, on ne doit pas oublier que ce centralisme comporte une dose plus ou moins massive de féodalité. Le corporatisme rampant, dénoncé en 1959 par le rapport Armand-Rueff, *se* combine avec toutes les idéologies et tire parti des circonstances.

D'autre part, les empoignades verbales, souvent de commande, qui ont marqué le vote de la loi Defferre, aussi sibyllines qu'elles soient à bien des regards étrangers, trahissent l'état de bonne conservation de notre système. Une nouvelle fois, les Français s'imaginaient légiférer pour la planète et s'abandonnaient à *la toute-puissance des idées*.

(*) Professeur à l'université de Paris-I.

Élus et responsabilités

par JEAN-ÉMILE VIÉ (*)

LA décentralisation a plus de dix-huit mois puisque le texte de base qui en a fixé les principes date du 2 mars 1982. Conduite tambour battant par le gouvernement, elle a tout d'abord recueilli un très large assentiment.

Devant les premiers résultats, le vent a insensiblement tourné. Personne n'ose plus parler d'amélioration de l'efficacité des administrations locales non plus que de la participation accrue des citoyens à la prise des décisions les concernant. L'équité, tant mise en avant, cède le pas à la politisation flagrante des élections et des décisions locales. Nul ne nie plus le coût élevé de la nouvelle manière de gérer régions, départements et communes.

Un autre argument est encore invoqué : la décentralisation aura pour effet de rendre les élus locaux véritablement responsables de leur gestion. Ce simple énoncé, entendu dans la bouche d'éminents parlementaires, implique qu'ils ne l'étaient pas vraiment auparavant. Et cela d'ailleurs correspondait largement à la réalité. Dans le système où le préfet représentait le gouvernement, c'est-à-dire l'ensemble des ministres, et exerçait le contrôle des communes, c'était lui qui prenait les décisions. Les élus pouvaient à la fois rejeter sur lui les responsabilités des décisions défavorables et s'attribuer le bénéfice de lui avoir inspiré ou même imposé celles qui ne l'étaient pas. Il n'en pourra désormais plus être ainsi. L'élu a souhaité que le pouvoir de décider lui revienne sans partage. A lui d'assurer les responsabilités qui en sont la naturelle contrepartie.

Qu'en sera-t-il en réalité ? C'est une question que l'on doit se poser au vu des quelques constatations qui suivent.

Dans le projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, le gouvernement, en toute logique, avait prévu à la fois de doter les maires du *droit de réquisition*, *jusqu'alors* apanage exclusif du préfet, c'est-à-dire du droit d'imposer au comptable public compétent un paiement même lorsque toutes les conditions légales ne sont pas remplies et de rendre parallèlement *les intéressés justiciables* pour leurs fautes de gestion de la Cour de discipline budgétaire et financière, comme c'est le cas pour les fonctionnaires. Le Sénat, grand conseil des communes de France, a obtenu que cette dernière *possibilité* disparaisse du texte soumis à sanction. Ce n'est pas là la manifestation d'un grand appétit de responsabilités.

Un autre exemple n'est guère moins inquiétant. Parmi les pouvoirs propres du maire, l'un des plus importants était d'assurer la tranquillité, la sécurité et la salubrité dans la commune gérée par lui. Cette mis*sion primordiale était assurée sous* le contrôle du préfet. Au moment où le gouvernement, par la loi du 7 janvier 1983, a amorcé la répartition des compétences entre les collectivités locales et l'État, il est significatif que l'article 89 décharge le maire de la responsabilité d'assurer la tranquillité publique, dont le soin incombe désormais au seul commissaire de la République.

La responsabilité des élus demeure donc exclusivement d'ordre politique. Elle n'est sanctionnée que par le suffrage universel, qui peut ou non renouveler le mandat confié à un élu. Cette responsabilité demeure toute relative. Elle n'est mise en cause qu'une seule fois en fin de mandat au moment où une équipe départementale ou municipale sortante soumet sa gestion à l'appréciation des électeurs.

Enfin, chacun sait que de plus en plus, surtout dans les agglomérations *importantes, ce ne sont pas les* qualités d'une gestion ou les mérites personnels des élus qui déterminent le choix des électeurs, mais, ainsi qu'un récent sondage de la Sofres le confirme, leur appartenance politique. L'introduction de plus en plus large du scrutin proportionnel amenuisera encore davantage la responsabilité de chacun des élus, jusqu'à n'en plus laisser subsister que l'ombre.

* Ancien préfet de région.

La régression

par GEORGES SARRE (*)

ADEPTES de la « révolution conservatrice » à l'américaine, ou hérauts de la vieille droite à la française, bien des nouveaux maires placés à la tête de municipalités récemment reprises à la gauche cultivent l'esprit de revanche.

Ce qui se passe dans de nombreuses communes mérite qu'on s'y attarde. A Brest ou à Nantes, on ferme les maisons de la culture. A Taverny, on veut *« démarxiser la culture »* et promouvoir à la place le *« sport tous azimuts »*. On souhaite remplacer les éducateurs en milieu ouvert par des gardiens de la paix. Ailleurs, on supprime les coefficients familiaux qui permettaient d'appliquer des tarifs dégressifs pour les services municipaux. Ou bien, on enterre les projets de centres de santé. Partout, la politique d'action sociale menée auparavant par les élus de gauche est contestée, remise en cause. Il serait bien sûr abusif de généraliser ces pratiques à la majorité des villes gérées par l'opposition. Mais les faits sont d'une telle clarté, et révèlent une telle disposition d'esprit, qu'ils ne peuvent que traduire une poussée inquiétante.

En matière d'action culturelle, ce qui est souvent en cause, ce n'est plus seulement le contenu des politiques municipales : il relève des options présentées par les uns et les autres et tranchées par le suffrage universel. Mais lorsqu'on ferme telle ou telle maison de la culture, que l'on remplace une création théâtrale par un défilé de majorettes, c'est bien l'existence même d'une politique culturelle qui est menacée. A Chambéry, on annule le projet de maison de la culture ; à Suresnes, on retire ses locaux à l'Office de la jeunesse ; à Tourcoing, on ferme le Centre d'action culturel. Lorsque, à Lannion, le terrain de nomades ferme ses portes, lorsque à Dreux la *droite et l'extrême droite* mobilisent contre les immigrés, ce n'est plus la nature de l'action à mener par rapport à ces catégories de population qui est en cause, c'est bien la volonté de nier le problème en tentant de le faire disparaître. Ce n'est assurément pas ainsi que l'on pourra traiter et résoudre les difficultés réelles qui existent en ce domaine.

Dans les rues et sur les bâtiments publics, les plaques au nom du président Allende sont retirées ; celles au nom de Léon Blum déplacées : acte à la fois indécent, symbolique et révélateur. A Levallois, à Sète, on n'a pourtant pas craint de le faire. Cette hargne à vouloir s'en prendre à ces grands témoins de la gauche et de la démocratie n'a guère d'équivalent que dans le pétainisme.

D'autres pratiques doivent être dénoncées. A l'égard du personnel communal, des discriminations scandaleuses sont opérées : une chasse aux sorcières pour délit d'opinion. Des exemples innombrables pourraient être cités.

Deux devoirs

La gauche a donc deux devoirs. Le premier est, naturellement, d'avertir et de mettre en garde. Lors d'élections partielles, il convient d'informer clairement les citoyens des conséquences de leur choix ou des conséquences qu'aurait l'abstention des électeurs de gauche. Ce serait ouvrir la voie à un dangereux activisme de la revanche. Le second est de s'opposer à ce déferlement qui excède les limites ordinaires du conservatisme, pour atteindre une véritable frénésie de retour en arrière.

De nombreux signaux d'alarme se sont allumés. On avait déjà relevé l'étonnante perméabilité de l'U.D.F. et du R.P.R. aux thèmes inégalitaires et élitistes de la « nouvelle droite ». Osmose des idées, mais aussi arrivée aux postes dirigeants de l'opposition d'hommes formés dans le sérail de l'extrême droite. L'accord électoral de Dreux, entre la droite et le Front national néofasciste, a été précédé d'une lente maturation. Bref, il n'y a plus de rempart idéologique sérieux à la radicalisation de la droite.

Il serait naïf de compter sur une *sorte* d'autocontrôle interne sous l'influence morale exercée par quelques personnalités. D'autre part, il appartient à la majorité, et spécialement aux socialistes, d'opposer une ferme riposte. Si ces municipalités de la revanche peuvent mettre *en* œuvre un tel programme de liquidation des acquis, c'est aussi parce que la gauche occupe insuffisamment le terrain des idées, et qu'elle manque parfois de conviction pour défendre les valeurs qui, pourtant, sont au cœur de son projet.

Mais ce n'est pas par l'humilité ou la contrition que nous pourrons faire reculer le péril. C'est en étant nous-mêmes, en affirmant clairement notre projet et nos valeurs, en mobilisant les énergies. C'est ainsi que la décentralisation redonnera aux citoyens le goût de la démocratie.

(*) Secrétaire national du P.S. aux collectivités locales.

LU

« L'IMPOSSIBLE MARIAGE, VIOLENCE ET PARENTÉ EN GÉVAUDAN »
de Pierre Lemaison et Élisabeth Claverie

Lozère profonde

ENFIN un livre stimulant sur la Lozère profonde, qui le méritait bien, car on ne la connaissait jusqu'ici que par des monographies agricoles sur *« l'ordre éternel des champs »* et les beaux paysages, par les biographies d'hommes illustres ou par les recherches privées sur des familles bourgeoises ou privilégiées, mais qui ne font *pas* l'histoire, enfin grâce à des revues régionalistes, littérature passéiste et désuète.

Ici, l'histoire renaît avec une telle vigueur et une telle vérité que les subtils descendants actuels de nos paysans du dix-huitième et du dix-neuvième siècle se reconnaissent dans cette société que beaucoup de leurs ancêtres n'ont pu supporter et sur laquelle tout est dit : le travail des hommes, les conditions sociales et économiques, le vécu quotidien *sur* fond de misère épouvantable, qui prédéterminent les institutions judiciaires et religieuses, avec comme corollaire la violence et son rôle historique.

Cette société de conflits et de vengeance, c'est d'abord la transmission patrimoniale du régime *préciputaire*, qui dote un héritier majeur et exclut pratiquement tous les autres de l'oustal, des institutions et de la société. Ce sont aussi les structures agricoles, où la grande propriété est concentrée pour plus de la moitié dans les mains de gros propriétaires. Il ne reste que peu de terres *pour la grande* masse des paysans qui ne survivraient pas sans l'importante activité textile, avec les métiers à domicile, mais que *la* société capitaliste et marchande du dix-neuvième siècle ruinera définitivement. La mortalité est très forte pendant presque tout le dix-neuvième siècle, et c'est aussi le point de départ de l'exode qui caractérisera toujours la société lozérienne. Enfin, l'Église centralisatrice règle la vie sociale et prépare par les structures mises en place l'intervention de l'Etat.

Mais après cette analyse sociologique du passé, *c'est encore* le problème du chômage qui permet d'affirmer que les nombreux immigrants referaient le chemin dans l'autre sens et reviendraient au pays s'il y avait du travail pour tous.

JEAN FONLUPT.

★ « Hachette littérature ». 368 pages, 125 F.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LA CONFÉRENCE DE GENÈVE SUR LE LIBAN

La négociation achoppe à l'accord entre Jérusalem et Beyrouth

(Suite de la première page.)

M. Joumblatt en a fait état publiquement. Au cours d'une conférence de presse, il a soutenu que le Liban devait, une fois pour toutes, se prévaloir d'une identité que les puissances coloniales s'étaient appliquées à estomper lors de sa création, il y a tout juste quarante ans. Il a cité, à titre d'exemple, l'existence de multiples manuels scolaires qui présenteraient des événements historiques sous une forme partisane ou confessionnelle. Il a contesté à ce propos la thèse, très répandue, selon laquelle les affrontements druzo-chrétiens de 1860 étaient le fruit du fanatisme musulman. *« En creusant ainsi le fossé entre les communautés qui composent la nation libanaise*, a-t-il ajouté, *le pays connaîtra dans les cinq ou dix prochaines années une nouvelle guerre civile. »*

L'intervention de M. Khaddam

Cependant, l'arabité du Liban pour M. Joumblatt signifie surtout que le gouvernement de Beyrouth devrait manifester activement sa solidarité avec les pays frères restés fidèles aux engagements pris au sein de la Ligue arabe et entretenir des relations privilégiées avec la Syrie. *« Si les Américains estiment que l'évolution de la conjoncture libanaise peut porter atteinte à leurs intérêts vitaux*, s'est-il exclamé, *n'est-il pas normal que nos voisins syriens considèrent que leur sécurité est intimement liée à nos options politiques ? »* L'allusion à l'accord israélo-libanais du 17 mai, conclu sous l'égide des Etats-Unis était suffisamment claire pour inquiéter MM. Pierre Gemayel et Camille Chamoun, partisans de la mise en œuvre du traité, malgré l'opposition de Damas.

Les deux dirigeants maronites ont eu l'occasion de s'expliquer à ce sujet. L'accord ne leur paraît pas idéal, mais son abrogation unilatérale, ont-ils déclaré au cours d'une séance à huis clos, perpétuerait l'occupation du Sud-Liban, qui connaîtrait alors le sort du Golan syrien, annexé formellement par Israël.

La réplique du vice-premier ministre syrien, M. Abdel Halim Khaddam a été cinglante. Bien que son statut d'observateur à la conférence ait dû l'inciter à ne pas prendre la parole, le chef de la diplomatie de Damas a rétorqué qu'aucun soldat syrien ne se retirerait du Liban avant l'annulation de l'accord du 17 mai et le départ du dernier militaire israélien. *« Je ne vous autoriserai jamais à nous assimiler aux envahisseurs sionistes*, a-t-il ajouté en s'adressant à MM. Gemayel et Chamoun, *alors que c'est vous-mêmes qui nous aviez invités, en 1976, à envoyer nos troupes pour mettre un terme à l'effusion de sang »*. A l'époque, en effet, l'armée syrienne était venue au secours des milices chrétiennes, défaites par les forces islamo-progressistes soutenues par les fedayin palestiniens. M. Khaddam a ensuite précisé les intentions de son gouvernement avec une netteté inhabituelle : *« La Syrie*, a-t-il déclaré solennellement, *reconnaît et soutient l'intégrité territoriale, l'indépendance et l'unité d'un Liban arabe et pluraliste, qui se serait doté d'institutions assurant l'égalité et la justice sociale pour tous ses citoyens. Je suis venu ici avec instruction du président Assad de contribuer au succès de votre conférence. »* Le vice-premier ministre syrien a eu, peu après, un long entretien en tête à tête avec le président Amine Gemayel. La rencontre, rapporte-t-on, a été stérile. Le chef de l'Etat libanais a refusé net d'envisager l'abrogation ou même l'amendement de l'accord du 17 mai, en faisant valoir qu'il ne pouvait résister aux volontés conjuguées de Jérusalem et de Washington. *« Assumez donc vos responsabilités, et vous pourrez alors compter sur notre soutien »*, lui aurait répondu M. Khaddam en prenant congé.

Des propos injurieux

Les conseils, les pressions et les menaces ne semblent pas avoir ébranlé le chef de l'Etat et ses proches, MM. Pierre Gemayel (son père) et Camille Chamoun, bien que ces derniers soient de plus en plus isolés. En effet leurs alliés musulmans, MM. Saëb Salam (sunnite) et Adel Osseirane (chiite), ont progressivement adopté des positions proches de celles de l'opposition, tant sur l'accord israélo-libanais que sur la réforme des institutions. En revanche, l'ancien président de la République, M. Soleiman Frangié (maronite), membre du Front de l'opposition, a été particulièrement ferme dans la dénonciation de la politique de ses coreligionnaires du Front libanais, MM. Gemayel et Chamoun, qu'il a implicitement accusés de sacrifier les intérêts nationaux à des fins purement partisanes. MM. Khaddam et Joumblatt ont fait de même, dans des termes qui confinaient à l'injure.

Le premier s'est référé au comportement du maréchal Pétain ; le second, plus explicite au cours de sa conférence de presse, a qualifié le président assassiné Béchir Gemayel, fils du fondateur des Phalanges et frère de l'actuel président, de *« personnage qui mériterait de figurer dans les livres d'histoire comme traître à son peuple »*. Dans les couloirs, des membres de la délégation de l'opposition disaient à qui voulait les entendre que, si la conférence devait échouer, le peuple libanais se soulèverait pour *« chasser les valets d'Israël et de l'impérialisme américain »*.

Quant aux membres de la délégation gouvernementale, visiblement sur la défensive, leur discrétion a été exemplaire tout au long de la journée de mardi. On devait savoir ce mercredi s'ils pousseraient ou non la contre-offensive. Il est évident, en tout cas, qu'aucun des deux camps ne veut assumer la responsabilité d'une rupture qui aurait pour effet, à terme, de raviver les flammes de la guerre civile. Redoutant les retombées régionales et internationales d'une telle éventualité, les diplomates américains et saoudiens ont multiplié les contacts dans la nuit de mardi à mercredi pour apaiser les esprits. A l'heure qu'il est, cependant, rien n'indique qu'ils puissent proposer une formule susceptible de concilier l'inconciliable.

ERIC ROULEAU.

Jérusalem pourrait fermer les ponts sur l'Awali si l'accord israélo-libanais était remis en cause

De notre correspondant

Jérusalem. – Voilà de longs mois que les Etats-Unis et Israël n'avaient pas fait le point de leurs relations. Le double attentat de Beyrouth et l'ouverture des conversations de Genève rendaient urgente une clarification entre les deux alliés. La visite officielle du sous-secrétaire d'Etat, M. Lawrence Eagleburger, arrivé mardi 1er novembre en Israël, en fournit l'occasion au moment opportun. Le collaborateur de M. Shultz est le premier haut responsable américain à rencontrer M. Shamir depuis l'accession au pouvoir de celui-ci.

Le séjour de M. Eagleburger, programmé de longue date, devait, à l'origine, permettre un large tour d'horizon. Actualité oblige, le Liban dominera les entretiens. Jérusalem souhaite d'abord être rassuré sur la fidélité des Etats-Unis à l'accord israélo-libanais du 17 mai, au moment où celui-ci est malmené à Genève. Signataire et garante de l'accord, l'administration Reagan, observe-t-on ici, ne peut pas y renoncer, sauf à renier ses engagements. Washington n'avait-il pas, ajoute-t-on, exercé, au cours de la négociation, de vives pressions sur Jérusalem pour l'inciter au compromis ?

Quelques heures avant l'arrivée de M. Eagleburger, M. Shamir a mis les points sur les « i » en déclarant au vice-ministre britannique des affaires étrangères, M. Richard Luce, que l'éventuelle annulation de l'accord *« imposerait à Israël de maintenir indéfiniment ses troupes au Sud-Liban »*. Autrement dit, Israël s'estimerait délié de sa promesse de rapatrier son armée.

Les Etats-Unis semblent avoir pris leur parti du relatif désintérêt d'Israël envers le Liban depuis le repli sur la rivière Awali. Les Israéliens ne s'attendent donc pas que les Américains leur demandent de se « réengager » en force au nord de leur ligne de défense. M. Shamir a d'ailleurs indiqué n'avoir reçu aucune requête formelle de Washington en ce sens.

Le chef du gouvernement et son ministre de la défense, M. Moshé Arens, ont jusqu'ici, s'agissant du Liban, fait preuve d'une grande prudence qui répond au sentiment d'une opinion publique favorable à un désengagement irréversible. Jérusalem peut faire valoir qu'il a préféré maintenir ouverts les ponts sur l'Awali – au risque de favoriser les infiltrations – pour ne pas encourager la partition et compliquer encore plus la tâche du gouvernement libanais. Il pourrait toutefois changer d'avis si l'accord du 17 mai était remis en cause.

La « coopération stratégique »

Israël ne peut pas négliger le Liban au point d'y laisser les Etats-Unis seuls face à la Syrie.

« Les attentats de Beyrouth, écrit le journal *Maariv*, *étaient aussi un défi lancé à Israël. »* Jérusalem et Washington sont-ils prêts à relever ensemble ce défi ? On parle beaucoup ici, depuis le drame de Beyrouth, d'un renforcement de la *« coopération stratégique »* entre les deux alliés. *« Il n'est pas trop tard pour que les nations du monde libre coordonnent leurs positions au Liban »*, soulignait, il y a peu, M. Arens.

Les dirigeants israéliens n'ont pas perdu leur vieille habitude de transposer les conflits de la région en termes d'affrontement Est-Ouest et les récents événements du Liban facilitent plutôt leur analyse. Dans ce contexte, réclamer la coopération stratégique israélo-américaine reviendrait à ressusciter, sous une forme ou une autre, le mémorandum bilatéral signé en novembre 1981 et suspendu par Washington moins de trois semaines plus tard. Ce pacte prévoyait notamment des exercices militaires communs, l'utilisation par l'armée américaine de ports et aéroports israéliens et une collaboration en matière de recherches militaires.

Les Israéliens souhaitent que l'Amérique parle au Proche-Orient d'une seule voix. Les commentateurs évoquent souvent ici l'existence, à Washington, de deux écoles de pensée : la première, autour de M. Shultz, prônerait un resserrement de la coopération avec Israël au Liban ; la seconde, avec M. Weinberger, plus sensible aux arguments du monde arabe, s'y opposerait. M. McFarlane, nouveau conseiller national à la sécurité du président Reagan, se situerait à mi-chemin. De qui M. Eagleburger est-il le messager à Jérusalem ? On aimerait bien savoir aussi ce que les Américains veulent dire précisément quand ils reconnaissent que la Syrie a des *« intérêts légitimes »* au Liban.

Enfin, les dirigeants israéliens réaffirmeront à M. Eagleburger leur ferme hostilité à l'entraînement par les Etats-Unis d'une « force d'intervention rapide » jordanienne. Depuis deux ans, affirme la presse israélienne, les Américains ont préparé un programme de formation d'unités de commandos jordaniens destinés, en cas de besoin, à intervenir dans les pays du Golfe. Washington aurait assuré le roi Hussein, en échange de son accord, d'une augmentation sensible de son aide militaire. Le projet n'a toutefois pas encore reçu l'aval du Congrès américain. Pour M. Shamir, c'est une question de principe : Israël s'oppose au renforcement d'un pays avec lequel il reste en état de guerre.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Fermeture de l'université de Bethléem.* – Les autorités israéliennes ont décidé, mercredi 2 novembre, la fermeture pour deux mois de l'université de Bethléem, à la suite des affrontements ayant opposé mardi les étudiants à l'armée. Cette fermeture sera la plus longue jamais imposée à l'université de Bethléem, un établissement de mille deux cents étudiants patronné par le Vatican. Deux écoles secondaires de l'Office des Nations unies pour les réfugiés, installées dans deux camps de réfugiés palestiniens des environs de Naplouse, ont été également fermées. – *(A.F.P.)*

AU LIBAN, DANS LA MONTAGNE DU CHOUF

Les deux cent dix premiers réfugiés chrétiens ont été autorisés à quitter Deir-el-Qamar

De notre envoyé spécial

Deir-el-Qamar. – Derrière les vitres poussiéreuses des cinq autocars immobilisés pour un ultime contrôle, ils montrent tous le même visage étrangement absent, au regard muet de somnambule. Hormis quelques jeunes mères serrant contre elles des petits apeurés par le tumulte, les deux cent dix premiers réfugiés chrétiens qui ont été autorisés à quitter Deir-el-Qamar le mardi 1er novembre sont tous des vieillards. Des femmes et des hommes sans âge, hébétés, qui savent qu'ils n'auront pas même la récompense de finir leur vie là où ils l'avaient commencée.

A la veille de la conférence de Genève, guidé plus probablement par le calcul politique que par des sentiments humanitaires, M. Walid Joumblatt avait cédé sans trop se faire prier aux instances conjuguées de la Croix-Rouge internationale et de la Fédération internationale des droits de l'homme. Après avoir reçu le 22 octobre, à Damas, M. Michel Blum et le docteur Patrick Laburthe-Tolra, respectivement président et directeur de la section médicale de la F.I.D.H., le leader druze acceptait de *« faire le geste »* qui lui était demandé en laissant s'entrouvrir l'étau dans lequel ses troupes tiennent étroitement enfermée depuis les premiers jours de septembre une population de trente mille personnes. Au terme de ces conversations, M. Joumblatt allait autoriser la Croix-Rouge à mettre sur pied l'évacuation d'un millier de réfugiés. Toutefois, pour des raisons pratiques et techniques, l'opération, qui a commencé le mardi 1er novembre, devrait s'échelonner sur environ deux semaines. L'établissement des listes est une affaire délicate : tous ceux dont ne peut répondre un parent ou un ami habitant Beyrouth sont – du moins pour le moment – écartés d'une sélection cruelle.

« Tuer pour tuer »

La cité a, en deux mois, pris des allures de véritable camp retranché. *« Pendant les deux premières semaines*, raconte un homme d'une quarantaine d'années venu là avec sa femme et leurs quatre enfants, *il n'y avait rien à manger ou presque. Après, la Croix-Rouge a commencé à nous ravitailler. »* En effet, depuis le 15 septembre, la Croix-Rouge achemine chaque jeudi sans exception plusieurs camions chargés de nourriture, de médicaments, de couvertures et de produits de première nécessité.

« Si la situation actuelle n'est pas vraiment aussi alarmante que certains l'ont rapporté, nous avait dit après avoir enquêté sur place le docteur Laburthe-Tolra, *l'hygiène est déplorable. »* Mais la venue imminente des pluies et des premiers froids, souvent accompagnés de neige à cette altitude (863 mètres), cause de profondes inquiétudes. Car les réfugiés campent partout où ils peuvent. Sous les arcades bordant la grand-place, à l'abri d'un simple auvent, dans des cours à ciel ouvert, dans le souk de la soie où s'entassent tant bien que mal des familles entières, dans l'église transformée en dortoir où chacun a délimité son petit territoire à l'aide de bancs et de prie-dieu, dans l'hôpital de la Croix tenu par des sœurs maronites où l'on soigne, parfois en vain, des gens arrivés là déjà gravement malades ou grièvement blessés. En outre, nous dit-on, une cinquantaine de réfugiés sont déjà morts ici depuis la nuit de leur exode, victimes des pilonnages de l'artillerie druze ou des tireurs isolés qui, jour et nuit, font feu, le plus souvent à balles explosives, sur tout ce qui bouge. *« Ce matin même*, nous disait un jeune homme, *une femme a été atteinte à la jambe, alors qu'elle allait vers la fontaine. »*

Autour de cette fontaine alimentée par une source jusqu'ici intarissable, les enfants se pressent à la corvée d'eau. Accablés, les adultes comptent les jours, les nuits et les morts. *« Tous ceux qui n'ont pas voulu nous suivre quand nous avons fui nos villages l'ont payé de leur vie »*, dit un homme âgé. Selon les forces libanaises, environ 800 personnes auraient ainsi été massacrées dès le lendemain du départ des leurs et leurs villages respectifs détruits à 75 %.

A tout instant, les vallées qui cernent la ville retentissent de l'écho répété de coups de feu tirés d'en face, des hauteurs de Beit El Dine, des collines voisines ou depuis les toits de maisons impossibles à repérer. *« Vous entendez*, interroge un jeune homme. *C'est comme ça jour et nuit... Les druzes sont des sauvages qui ne pensent qu'à tuer pour tuer... De toute façon, on ne peut pas s'en aller d'ici : la moitié de la ville qui est la plus exposée à leurs tirs est aujourd'hui vide de tout habitant. Impossible d'y vivre sans risquer cent fois par jour une balle. L'unique route, celle que vous avez parcourue pour venir jusqu'ici, est totalement prise sous leur feu, et ils ont truffé de mines les rares passages à travers bois et champs qu'ils n'ont pas la possibilité de contrôler absolument... Nous sommes pris au piège ! »*

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● DÉCOUVERTE DE L'ÉPAVE DU *GLOMAR-JAVA-SEA*. – L'épave du navire de forage pétrolier américain qui avait disparu il y a une semaine avec au moins 78 personnes à bord a été repérée gisant par 91 mètres de fond dans le sud de la mer de Chine, a annoncé, mardi 1er novembre, un porte-parole de la compagnie propriétaire du bateau. – *(A.F.P.)*

Congo

● UN BRITANNIQUE TUÉ EN MAI DERNIER. – Un ressortissant britannique âgé de vingt-neuf ans, M. Paul Fleming, a été tué par des soldats congolais en mai dernier à Brazzaville, après s'être égaré dans une zone interdite près du palais présidentiel, a-t-on appris, mardi 1er novembre, dans les milieux judiciaires de Londres. Paul Fleming venait d'arriver au Congo pour construire un studio d'enregistrement. Revenant, le premier soir de son arrivée, d'une sortie en ville, la jeep dans laquelle il se trouvait avec d'autres personnes a été mitraillée par des soldats. Les passagers ont été battus, et le corps de Paul Fleming a été retrouvé transpercé de balles et de coups de baïonnette. – *(Reuter.)*

Espagne

● LA COMMEMORATION DE LA MORT DE FRANCO. – La manifestation organisée tous les 20 novembre, à Madrid, pour commémorer la mort du général Franco et celle de José Antonio Primo de Rivera, fondateur de la Phalange, sera interdite cette année en raison, selon le gouvernement, des risques que cette manifestation *« ferait courir à l'ordre public »*. Le président de la Confédération des associations d'anciens combattants franquistes, M. Giron, a convoqué d'urgence une réunion extraordinaire de la junte nationale de cet organisme. Selon le quotidien *El Alcazar* (extrême droite), la Confédération a l'intention de maintenir les cérémonies. – *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● LE FINANCEMENT DES MISSILES MX. – La Chambre des représentants a voté, mardi 1er novembre, les 2,1 milliards de crédits nécessaires à la construction des vingt et un premiers missiles MX. Ce succès du gouvernement Reagan a été acquis à une très faible majorité de 217 voix contre 208. Au total, le coût du programme de construction et de déploiement des cent MX, baptisés « gardiens de la paix », est estimé à 27,5 milliards de dollars. Le programme présidentiel de modernisation des armements stratégiques a reçu un autre coup de pouce mardi. Un amendement proposant, en coupant certains crédits, d'empêcher l'U.S. Air Force de signer des contrats sur plusieurs années pour la construction des bombardiers B-1B a été repoussé par 247 voix contre 175. Les B-1B doivent remplacer les B-52, dont les plus récents datent de 1962. – *(A.F.P.)*

Japon

● ATTENTAT CONTRE DES INSTALLATIONS MILITAIRES AMÉRICAINES. – Une voiture sans conducteur dans laquelle se trouvait un engin incendiaire s'est écrasée, mardi 1er novembre, devant le poste de garde de la base aérienne de Yokota, siège du commandement militaire américain au Japon, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Tokyo. L'incendie n'a pas fait de blessés. Peu avant, une antenne de communication de l'aviation militaire américaine avait été sabotée à Inakuni, dans l'ouest du pays. Ce dernier attentat a été revendiqué par une organisation d'extrême gauche. *(A.P.)*

Nicaragua

● TENSION ENTRE L'ÉGLISE ET LE GOUVERNEMENT. – L'archevêque de Managua a accusé, le mardi 1er novembre, le gouvernement sandiniste de *« semer l'incertitude »* au Nicaragua, après la décision du gouvernement de suspendre le permis de séjour de deux prêtres étrangers pour activités « contraires » à la sécurité du pays. Selon le porte-parole de l'archevêché, *« la ligne dure prédomine »* au gouvernement et les religieux qui exercent des fonctions de ministres d'Etat *« sont plus fidèles à l'idéologie du parti qu'à l'Église »*.

Le gouvernement sandiniste affirme que les deux prêtres, un Espagnol et un Costaricien, avaient incité un groupe de jeunes à développer des actions contre le service militaire. *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● PLUSIEURS ATTENTATS A LA VEILLE DU REFERENDUM. – Deux violentes explosions ont endommagé mardi 1er novembre à Durban, un dépôt d'autobus desservant les quartiers noirs et un garage de véhicules usagés de la police. Un autre attentat, a, le même jour, causé des dégâts légers à une ligne de chemin de fer de la périphérie de Johannesburg. Le ministre sud-africain de la loi et de l'ordre, M. Louis le Grange, avait déclaré, le lundi 31 octobre, que l'A.N.C. (Congrès national africain) s'apprêtait à perturber le référendum par une campagne d'attentats. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

LE CONFLIT SAHARIEN

Rabat voit dans les récentes offensives du Polisario la preuve du soutien militaire de l'Algérie

De notre envoyé spécial

Smara. — Le pilote de l'hélicoptère militaire qui nous emmène sur le « *mur* » — ligne de défense du « triangle utile » sous contrôle marocain — tient à nous montrer qu'il n'y a rien à cacher et fait au-dessus de la ville des tours de plus en plus bas. Smara, la capitale religieuse du Sahara occidental dont nous parlaient avec tant de nostalgie les combattants du Polisario lors d'un voyage de l'« *autre côté* », ce n'est donc que cela ! Quelques rues tirées au cordeau, quelques boutiques pour une population civile de 8 000 habitants et beaucoup de casernements dominés par le minaret d'une mosquée sans splendeur particulière. Une paisible ville de garnison, endormie sous le soleil encore ardent.

Cependant, à 40 kilomètres au sud, de furieux combats ont opposé, il y a peu, l'armée marocaine au Polisario. De l'hélicoptère, un colonel responsable du secteur nous montre le lit de l'oued par lequel, s'il avait franchi le « *mur* », l'adversaire aurait pu s'engouffrer vers Smara. Le Sahara est un désert varié. Ici, dans la Sakia-el-Hamra, le sable fait souvent place à un relief rocailleux et tourmenté, propice à l'aménagement de caches dans lesquelles le Polisario peut concentrer du matériel et des hommes parvenus à proximité de l'armée marocaine par petits convois difficiles, sinon à détecter, du moins à attaquer.

Simple remblai de sable en certains endroits, le « *mur* » mérite ici son nom. C'est une véritable fortification faite de pierres ramassées sur place avec des champs de mines à l'avant. Des points d'appui, disposés de façon suffisamment rapprochée pour assurer des tirs croisés sur tout le périmètre de défense, renforcent le dispositif. Enfouis dans le sol, des guetteurs observent constamment à la jumelle la ligne d'horizon. A tout moment, l'artillerie du Polisario peut approcher et tirer, plus ou moins à l'aveuglette, sur les lignes marocaines. L'imprécision de ces harcèlements est telle que la troupe se livre par exemple à une partie de football en toute quiétude.

Depuis un an le secteur de Smara vivait ainsi sur le pied de guerre sans véritables combats quand, le mois dernier, la routine a été rompue. « *Le premier assaut a eu lieu le 1er septembre*, raconte un colonel. *Nous avions été prévenus par le commandement général du Sud, à Agadir, que quelque chose se préparait. L'ennemi a aligné sur un front d'une cinquantaine de kilomètres, cinq bataillons mécanisés, avec 80 chars, des transporteurs de troupes blindés, des « orgues de Staline », des canons de 122 et peut-être de 132, des mortiers. Nous avons tenu. Le 3, la bataille a repris avec, pour la première fois, une attaque de nuit. L'ennemi s'est retiré face à notre résistance, mais il a fallu repousser deux nouvelles attaques les 9 et 10 septembre.* »

« La méthode soviétique »

« *Ce sont de bons combattants*, reconnaît le colonel. *Du travail de professionnels, appliquant la méthode soviétique d'attaques par échelons avec relèves successives.* » Ce qui a le plus frappé les officiers commandant les points d'appui visés est la logistique qui sous-tendait un tel déploiement de forces. « *Ils ne sont pas avares de munitions. 2 600 obus de mortier ont été tirés sur un seul point d'appui* », assure un gradé obligé pour sa part de tenir une stricte comptabilité des munitions « *dépensées* », la consigne pour les troupes marocaines étant d'éviter tout « *gaspillage* ».

L'aviation marocaine n'est pas intervenue pendant la bataille, sans doute parce qu'elle se méfiait des pièges tendus à proximité par les redoutables concentrations de SAM-7. *Mais elle a procédé, après le dernier assaut, aux opérations de poursuite.* « *On a suivi les traces de repli sur les pistes ; elles mènent à l'Algérie et à la Mauritanie.* »

Le bilan officiel des pertes du côté marocain est de 37 morts et 43 blessés. Dans un premier temps, celles de l'ennemi ont été évaluées à 86 morts et 130 blessés. « *Après exploitation* », c'est-à-dire investigations sur le terrain, cette évaluation « *doit être multipliée par deux* », nous a-t-on dit.

Selon nos hôtes, le Polisario à toujours été contenu à au moins deux kilomètres du « *mur* ». Différents renseignements donnent cependant à penser que cinq points d'appui ont été détruits et probablement occupés brièvement. Un seul des treize chars ennemis « *mis hors de combat* » nous a été présenté : un T-55 transpercé par deux charges creuses. Le reste a été laissé sur le terrain parce que trop difficile à tracter, assurent les Marocains. En fait, fidèle à sa tactique consistant à ne laisser aux mains de l'adversaire ni morts, ni blessés, ni matériel, le Polisario est venu récupérer nuitamment tout ce qui pouvait l'être. Il dispose pour ce faire de porte-chars.

Pourquoi cette offensive ? Parce que, repoussé une première fois en juillet à Lemsiyed, au sud de Tan-Tan (*le Monde* du 29 juillet), le Polisario a voulu marquer un grand coup en occupant, au moins quelque temps, Smara, alors que l'O.U.A. était de nouveau saisie du dossier saharien, assurent les Marocains.

Ces combats, dont aucun expert étranger ne conteste l'ampleur, montrent que le système de défense marocain est solide, mais aussi que le Polisario est capable de s'organiser comme il le veut sur le plan militaire de l'autre côté du « mur ». En effet, l'aviation marocaine se risque de moins en moins au-dessus de l'ennemi. Cela n'est pas confirmé officiellement, mais la perte d'un Mirage F-1, abattu le 6 octobre dans la région de Smara, rappelle le caractère périlleux de certaines missions.

En acceptant de lever une partie du secret militaire au sujet des événements de septembre, les Marocains ont un but évident : mettre en relief l'aide de l'Algérie. « *On voudrait faire croire que les deux parties au conflit sont le Maroc et le Polisario, présenté comme un simple mouvement de libération*, dit un officier. *Etrange mouvement de libération qui peut aligner et utiliser le matériel de guerre le plus moderne ! L'Algérie équipe et entraîne le Polisario, il faut qu'elle cesse de présenter celui-ci comme autonome.* »

Les Marocains admettent que le Polisario a pu utiliser du matériel libyen fourni il y a plusieurs mois et caché en différents endroits. Mais ils disent avoir obtenu des assurances formelles de la part du colonel Kadhafi au terme de sa visite chez eux, en juillet. La visite, organisée à la demande soudaine du chef de l'Etat libyen, est un des épisodes les plus déconcertants de cette affaire saharienne fertile en rebondissements apparemment contradictoires. Accueilli de façon glaciale par les autorités, le colonel a détendu l'atmosphère par des propos jugés « *intéressants* » sur le conflit saharien. Selon les Marocains, il aurait changé d'opinion après avoir rencontré les parents de certains dirigeants du Polisario qui condamnent la « *trahison* » de leurs fils. On a du mal à croire qu'il s'est agi seulement de cela.

Neutralité du colonel Kadhafi ?

Sans paraître assurés de la suite, les Marocains disent que, « *pour le moment* », la Libye est neutre. En laissant volontairement sur le terrain des caisses de vivres et de munitions portant des mentions d'origine libyenne après l'attaque du « *mur* », le Polisario aurait cherché à compromettre son ancien protecteur.

Un incident récent, dont la presse marocaine n'a pas parlé, n'est guère propre à améliorer les relations avec la Mauritanie. Au large de la ville de Dakhla (ancienne Villa-Cisneros), le poisson est abondant. Les pêcheurs marocains, espagnols, portugais sont nombreux. Parfois, les équipages sont très composites. Certains bâtiments venus des Canaries *battent pavillon marocain pour* éviter les ennuis. Le 11 octobre, un navire de pêche marocain, le *Driss*, a été mitraillé par le Polisario, surgi sur quatre Zodiac venant probablement du sud. Deux Portugais et un militaire marocain, embarqué pour protéger l'équipage, ont été tués. Il y a eu des blessés. Le récit des événements a été fait par des rescapés parvenus jusqu'au bateau-hôpital espagnol *Espoir de la mer*, ancré au large de Dakhla pour la couverture médicale des pêcheurs.

Entourée elle aussi d'un « mur », Dakhla est enclavée dans la zone où l'armée marocaine ne s'aventure plus. Cependant, une liaison aérienne civile existe avec El-Aïoun, la capitale économique. Aucune précaution particulière n'est prise pour ce vol quasi quotidien. Le Boeing, chargé surtout de permissionnaires, remonte jusqu'à Agadir et Casablanca.

Derrière le « *mur* » — prolongé jusqu'à Boujdour — qui protège le « triangle utile », les communications par voie terrestre sont parfaitement sûres. A Boujdour, à El-Aïoun, l'activité économique fait oublier une guerre qui paraît bien lointaine. De Tan-Tan à Boujdour, des investissements considérables sont faits pour l'exploitation des ressources halieutiques.

Le tapis convoyeur, long de plus de 100 kilomètres, sur lequel le phosphate de Bou-Craa était acheminé par les Espagnols, est de nouveau en marche. Phosboucraa, filiale de l'Office des phosphates marocains avec 35 % de participation espagnole, fait des projets pour le jour où les cours mondiaux remonteront. Le long du wharf battu par l'océan à proximité d'El-Aïoun, un minéralier yougoslave attend sa cargaison. L'U.R.S.S. et les pays d'Europe de l'Est sont les premiers acheteurs de phosphates marocains. Cela explique peut-être que Moscou n'ait jamais reconnu la R.A.S.D., malgré ses sympathies pour le Polisario.

Boom à El-Aïoun

Un nouveau port est en construction à côté du wharf édifié par les Espagnols. Investissement considérable ! C'est à El-Aïoun et dans sa région qu'on mesure combien il est hors de question que les Marocains renoncent aux « *provinces du Sud* », quelles que soient les options ouvertes à des fins diplomatiques. « *Jamais nous n'abandonnerons cela* », disent les responsables en montrant au visiteur les cités en construction à la périphérie de cette ville de commerçants et de fonctionnaires. Stades, mosquées, maisons individuelles en harmonie avec la tradition locale poussent comme champignons à proximité de l'ancien « quartier cochon » espagnol.

Pour une population civile qui serait de cent cinquante mille personnes, les investissements dans les « *provinces du Sud* » représentent 7 % de l'ensemble national au rythme actuel.

« *Contrairement à une idée reçue*, nous dit le gouverneur de la province d'El-Aïoun, *ce n'est pas le phophate qui motive notre action. Bou-Craa ne représente que 4 % des réserves nationales et 2 % de l'exploitation actuelle. Nous avons revendiqué ces provinces bien avant la découverte du phosphate. Actuellement, le Sud coûte bien plus cher qu'il ne rapporte, sans parler des dépenses militaires. Mais il s'agit d'une cause nationale.* »

Dans la grande tradition de l'hospitalité marocaine, le gouverneur a réuni autour de notre table d'autres responsables. Enfant du pays, M. Ould Rachid, secrétaire d'Etat aux affaires sahariennes est présent. Comme sur le « *mur* », comme à Rabat, l'attitude de l'Algérie est vivement critiquée. On reproche même au voisin de n'avoir pas tenu une promesse de « *restitution* » de Tindouf après la guerre de libération. Comme lorsqu'il était du côté du Polisario, le journaliste de passage doit écouter de longues argumentations « *historiques* » à propos du bon droit de chacun à revendiquer le Sahara occidental. Incapable de trancher dans ce dossier extraordinairement complexe, il n'a qu'une certitude : la paix n'est pas pour demain.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

● *En souvenir de Mohamed V.* — Le roi Hassan II du Maroc a célébré, mardi 1er novembre au pavillon Henri-IV à Saint-Germain-en-Laye, le vingt-huitième anniversaire du retour d'exil de son père, le roi Mohamed V, en présence de MM. Edgar Faure et Antoine Pinay, qui étaient, en 1955, respectivement président du conseil et ministre des affaires étrangères. Le roi du Maroc, qui était accompagné du premier ministre, M. Maati Bouabib, et du ministre de l'intérieur, M. Driss Basri, a déclaré être « *très heureux de fêter cet anniversaire en ce lieu où ont été définies les bases de l'indépendance du Maroc* » et où ont eu lieu les négociations entre le roi Mohamed V et le gouvernement français.

Tunisie

DEUX FEMMES ENTRENT AU GOUVERNEMENT

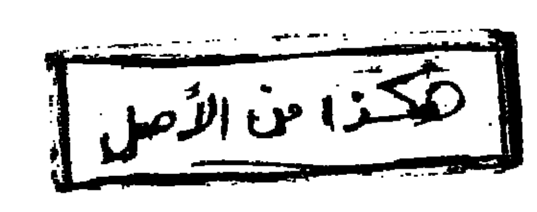
(De notre correspondant.)

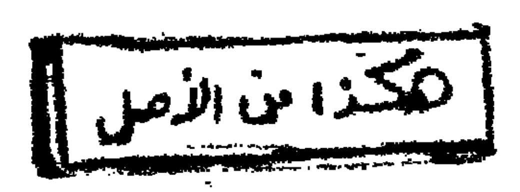
Tunis. — Deux femmes siègent désormais et pour la première fois au gouvernement tunisien. M. Bourguiba a en effet nommé, mardi 1er novembre, Mme Fethia Mzali, ministre de la famille et de la promotion de la femme et Mme Souad Yaacoubi, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé publique.

En créant au sein du cabinet ces deux nouveaux départements et en les confiant à des femmes, M. Bourguiba a voulu donner une « *nouvelle dimension* » à l'émancipation féminine en faveur de laquelle il a toujours œuvré, écrit l'agence Tunis Afrique Presse.

Agée de cinquante-six ans, le nouveau ministre de la famille et de la promotion de la femme est l'épouse du premier ministre, M. Mohamed Mzali. Elle est déjà la seule femme membre du bureau politique du parti socialiste destourien, assure la présidence de l'Union nationale des femmes de Tunisie et a été réélue le mois dernier à la vice-présidence de la Chambre des députés.

Mme Yaacoubi, qui est âgée de quarante-cinq ans, est professeur de physiologie. Elle était jusqu'ici doyen de la faculté de médecine de Sousse. — M. D.





AMÉRIQUES

APRÈS L'INTERVENTION AMÉRICAINE A LA GRENADE

Washington annonce l'expulsion de tous les diplomates cubains et de ceux des pays de l'Est

Le gouverneur général de la Grenade, Sir Paul Scoon, a donné l'ordre, mardi 1er novembre, aux diplomates soviétiques, nord-coréens, est-allemands, libyens et bulgares de quitter l'île, a annoncé le département d'Etat à Washington.

Le secrétaire d'Etat adjoint, M. Richard Burt, interrogé par la chaîne de télévision américaine A.B.C., a déclaré que *« le gouverneur général avait demandé à l'ambassadeur soviétique et aux ressortissants soviétiques, ainsi qu'aux autres personnes qui se trouvaient à l'ambassade soviétique, notamment les Nord-Coréens, les Libyens, les Allemands de l'Est et les Bulgares, de quitter le pays »*.

A La Havane, le gouvernement cubain a confirmé cette information, en précisant que Sir Paul Scoon avait donné vingt-quatre heures aux diplomates cubains pour quitter l'île. Le gouvernement cubain a ordonné à ses diplomates de ne quitter le pays qu'en compagnie des ressortissants cubains morts, blessés ou prisonniers. Il affirme encore que l'ambassade de Cuba à Saint-George's, capitale de la Grenade, est totalement encerclée par les troupes américaines, et que deux diplomates ont été arrêtés.

En outre, La Havane a remis mardi une note officielle à la section des intérêts américains de l'ambassade de Suisse à La Havane, pour démentir les accusations de Washington selon lesquelles des terroristes à la solde de Cuba prépareraient des attentats contre des diplomates américains en poste en Amérique latine. Selon La Havane, le département d'Etat a prévenu le gouvernement cubain qu'une *« quelconque action terroriste »* cubaine provoquerait, de la part des Etats-Unis, des *« mesures appropriées »*.

Les « marines » débarquent à Carriacou

D'autre part, les troupes américaines à la Grenade ont pris le contrôle de la petite île de Carriacou, à une vingtaine de kilomètres au nord de la Grenade, a annoncé, le 1er novembre, M. Speaks, porte-parole de la Maison Blanche. M. Reagan a confirmé le succès de cette opération en recevant au palais présidentiel, les dirigeants du parti républicain au Congrès. M. Speaks a encore précisé que la prise de l'île de Carriacou avait été effectnée *« sans opposition »*.

Les « marines » ont découvert un entrepôt d'armes, mais n'ont trouvé aucun Cubain sur l'île, a-t-on appris de source militaire. Mais ils ont arrêté dix-sept hommes, soupçonnés d'appartenir aux forces révolutionnaires grenadines.

A Washington, le département d'Etat a confirmé, mardi, que les diplomates américains en poste dans plusieurs pays d'Amérique centrale et d'Amérique latine ont été mis en état d'alerte à la suite de *« menaces de mort provenant apparemment de Cuba »*. Le gouvernement américain prend ces menaces *« très au sérieux »*, et cette affaire *« préoccupe les Etats-Unis au plus haut degré »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. John Hugues.

Il a fait état, sans autre précision, de récentes *« actions terroristes anti-américaines en Bolivie, en Colombie, à Porto-Rico et au Venezuela »*. Les autorités américaines, a-t-il ajouté, ont ouvert une enquête sur les circonstances entourant ces *« récents incidents »*. *« Toute incitation par Cuba à des actions terroristes contre des cibles américaines serait, si cela était prouvé, un événement extrêmement grave »*, a enfin souligné M. Hugues.

L'île de Carriacou

L'île de Carriacou, occupé mardi par les « marines » est, avec l'île de la Petite Martinique, l'une des deux dépendances de la Grenade, situées dans les Grenadines méridionales (îles du Vent). D'une superficie de 26,3 kilomètres carrés, cette petite île, qui compte environ huit mille habitants, se trouve à environ 30 kilomètres au nord de Grenade. Commes les îles voisines,elle offre un paysage volcanique et verdoyant. Peu après l'indépendance de la Grenade, en 1974, l'île de Carriacou avait menacé de faire sécession d'avec la Grenade.

● *Deux experts pour aider le gouverneur général.* – Le secrétariat général du Commonwealth a annoncé, mardi 1er novembre à Londres, l'envoi à la Grenade de deux experts pour aider le gouverneur général, Sir Paul Scoon, à former un gouvernement intérimaire. Ces deux experts sont M. Nicolas Brathwaite, cinquante-huit ans, et un conseiller, M. Anthony Rushford, soixante-deux ans. M. Brathwaite, né à la Grenade, est un ancien responsable des problèmes d'éducation dans l'île. Il dirige actuellement le centre des Caraïbes, responsable du programme de la jeunesse du Commonwealth. M. Rushford est un expert constitutionnel qui a rédigé la Constitution grenadienne lors de l'accession à l'indépendance de la Grenade en 1974. – *(A.F.P.)*

● *Le colonel cubain Pedro Tortole Comas,* qui dirigeait la résistance des coopérants cubains à la Grenade, s'est réfugié dans l'ambassade d'un *« pays ami »* à Saint-George's, a annoncé, mardi 1er novembre, un communiqué officiel de La Havane. Le colonel Tortole, *« avec une poignée de compagnons, est sorti, le 26 octobre, des décombres de son poste de commandement, situé dans la principale installation cubaine totalement détruite, et a pu passer à travers les lignes yankees »*, ajoute le communiqué. – *(A.F.P.)*

● *Un correspondant cubain arrêté.* – L'agence cubaine Prensa Latina annonce que son correspondant à la Jamaïque, M. Dario Ibanez Fajaredo, a été arrêté par les autorités de ce pays. Le journaliste, qui était correspondant à la Jamaïque depuis trois ans, a été appréhendé chez lui lundi 31 octobre. Aucune inculpation ne lui a été signifiée ajoute l'agence cubaine qui demande des éclaircissements à la Jamaïque. – *(Reuter)*.

La tension s'accroît entre les Etats-Unis et Cuba

(Suite de la première page.)

N'ayant eu de son côté d'autres réactions que verbales, démonstration a été faite que les Etats-Unis n'hésitent plus à faire intervenir leur armée dans leur « arrière-cour », qu'ils peuvent le faire à leur guise et que les mouvements et régimes révolutionnaires de la région ont donc à tenir compte de cette réalité.

Le Suriname a aussitôt accéléré une rupture – il est vrai en gestation – de ses liens étroits avec La Havane. Le régime sandiniste a montré une inquiétude très fondée en appelant la population nicaraguayenne à serrer les rangs contre la possibilité d'une attaque américaine frontale. Tout, en bref, dans ce tableau est satisfaisant pour l'administration républicaine qui aurait, de surcroît, marqué trois points politiques, dont un indiscutable.

Que les Cubains présents à la Grenade étaient environ 600 comme le disaient les Américains au premier jour de l'intervention, 1 100 comme ils l'affirmaient à la fin de la semaine dernière, ou environ 750 comme le soutient La Havane et ne le dément plus Washington, ils y étaient. L'intervention l'a montré à l'opinion américaine qui a aussi découvert, avec la résistance qu'ils ont opposée, que ces coopérants, ouvriers peut-être, avaient en tout cas reçu une solide formation militaire. Ces faits-là étaient suffisants pour la population qui n'aime pas que les «boys» aillent se faire tuer, mais encore moins que l'influence cubaine et soviétique se développe si près des frontières.

Des membres de la commission sénatoriale pour les affaires de renseignements peuvent bien exprimer des doutes sur l'ampleur de la mainmise cubaine à la Grenade. Washington n'a pas encore publié les documents secrets trouvés dans l'île et qui prouveraient que La Havane s'apprêtait à y envoyer quatre mille trois cent quarante et un militaires supplémentaires et que des accords avaient été conclus entre la Grenade et des pays communistes, en particulier pour un acheminement cubain d'armes soviétiques. La presse peut bien insister sur les contradictions qu'il y a dans les raisons officielles données à l'intervention en soulignant qu'il n'est pas prouvé du tout que les ressortissants américains étaient en danger ni qu'on leur refusait la possibilité de quitter le pays. Tout cela peut être dit et répété mais M. Reagan lui, tous les sondages le montrent, est massivement approuvé par les Américains d'être arrivé, comme il l'a dit, dans son dernier discours, *« juste à temps »*.

Sa position en est renforcée en début d'année électorale et il se trouve surtout justifié devant l'opinion de la fermeté de sa politique étrangère dont les démocrates s'apprêtaient à dénoncer les risques pour la paix du monde.

Vis-à-vis de l'Europe, l'administration a bon espoir que l'opération sera finalement admise. Si les capitales alliées condamnent, pense-t-on, c'est qu'elles répugnent à employer la force ou veulent protéger leurs positions dans le tiers-monde. Mais la détermination américaine face à une présence cubaine avérée dans l'île ne devrait, passé un certain délai, qu'emporter leur adhésion.

Soulagement

Vis-à-vis de l'Union soviétique, en troisième lieu, preuve a été faite que l'Amérique de M. Reagan non seulement n'aura laissé tomber aucun nouveau pays dans la sphère d'influence soviétique, mais en aura même soustrait un. Qu'il s'agisse des 344 km² de la Grenade ne change rien à l'affaire, puisque c'est le renversement de tendance et son impact psychologique et politique qui sont jugés importants.

Dernier point positif : l'intervention souhaitée et approuvée par des Etats démocratiques de la région des Caraïbes a été accueillie avec soulagement par les Grenadins choqués par les violences du coup d'Etat et l'assassinat de M. Bishop. Pour une fois, les Etats-Unis n'ont donc pas défendu leurs intérêts stratégiques dans la région en brisant dans le sang un sentiment populaire.

L'autre bilan, celui de nombre d'éditorialistes et, partiellement, de certains bureaux du département d'Etat, est beaucoup moins rose pour l'administration. La première phase du débarquement s'est à peu près bien déroulée, mais a montré aussi que l'intervention militaire n'était pas une si bonne arme. Malgré l'opposition des Grenadiens au coup d'Etat, le contrôle de l'île après six jours de vrais combats ne semble toujours pas totalement assuré. La démonstration de force est d'autant moins convaincante que l'appareil militaire américain s'est montré d'une efficacité très relative. Compte tenu du rapport de forces et de la conjoncture politique favorable, les deux mille hommes engagés le premier jour auraient dû tout régler en vingt-quatre heures. Il n'en a rien été, les renseignements fournis par la C.I.A. étaient lamentables. Il a fallu appeler des renforts, et la volonté de faire couler le moins de sang possible n'explique pas à elle seule la durée des combats. Défaites au Vietnam, humiliés par l'échec du sauvetage des otages iraniens, l'armée américaine et les services de renseignement ont, là encore, laissé voir des faiblesses qui n'ont rien d'intimidant pour des guérilleros décidés à se battre jusqu'au bout. La tension militaire risque, en revanche, de développer l'anti-américanisme dans la région, et il faut en conséquence se retirer au plus vite et ne rien tenter de ce genre au Nicaragua.

Pour l'instant, le débat ne paraît pas tranché, et officiellement l'affaire grenadine n'a rien changé à la politique des Etats-Unis vis-à-vis du gouvernement sandiniste. D'un côté, Washington, pour l'amener à céder, finance l'action des groupes d'opposants armés et organise en sous-main des sabotages de grande ampleur de l'infrastructure économique du pays. De l'autre – situation irréelle, – les contacts d'Etat à Etat sont maintenus, avec ambassades actives des deux côtés et échanges de visites de hauts fonctionnaires.

Avant même le débarquement à la Grenade, les sandinistes pris en étau avaient proposé, le 20 octobre au département d'Etat, en en informant parallèlement le *Washington Post*, un projet de règlement global de la crise centre-américaine. Ce projet consistait essentiellement à offrir un arrêt du soutien sandiniste à la guérilla salvadorienne en échange d'un arrêt de la guerre d'usure américaine et de la reprise de relations économiques vitales pour Managua. Washington avait fait savoir, sans jamais le dire, que c'était non car les Etats-Unis considèrent que leur seule garantie à long terme contre l'activité révolutionnaire des sandinistes dans la région est le retour aux promesses de pluralisme qu'ils avaient faites en prenant le pouvoir en juillet 1974. Managua pouvant céder sur tout sauf sur la nature de son régime, on en était, il y a deux semaines déjà, à l'impasse la plus absolue. Le moins qu'on puisse dire est qu'on n'en est pas sorti et que les partisans, à Washington, de la manière forte et rapide ont trouvé de quoi étayer leur position.

Si les sandinistes n'ajoutent pas de propositions de type politique à leurs propositions de concessions militaires, il est sûr que leur seule protection contre une intervention américaine directe sera la prudence qu'un président des Etats-Unis s'impose en principe en année électorale. A moins que M. Reagan, cédant à l'illusion de la facilité, ne croie que le Nicaragua pourrait lui rapporter d'aussi bons sondages que la Grenade.

BERNARD GUETTA.

● *Départ de neuf navires américains pour les Caraïbes.* – Le porte-avions américain *America*, accompagné de huit autres bâtiments, devait partir mercredi 2 novembre pour les Caraïbes, ont indiqué des responsables du Pentagone. Ce déploiement est *« sans rapport avec les événements de la Grenade »*, ont-ils précisé, et vise à « tester la capacité du bâtiment ». Cependant, de source proche du département d'État, on laissait entendre mardi que le départ de ces bâtiments avait été décidé à la suite de *« menaces de mort »*, provenant de Cuba.

A LA HAVANE

Le temps du deuil et du réalisme

De notre envoyé spécial

La Havane. – Les Cubains se remettent lentement du coup que leur a asséné l'affaire de la Grenade. L'étonnement, voire la stupeur, qui les avaient marqués les premiers jours, laissent progressivement la place à une volonté triste et inquiète, moins agressive qu'à l'habitude, de faire face à un revers qu'ils viennent de connaître non pas à des milliers de kilomètres de La Havane, comme cela aurait pu l'être ou l'a déjà été en Afrique, mais à leur porte, dans les Caraïbes.

Après les rassemblements organisés au lendemain du débarquement américain et qui avaient vu les manifestants plus nombreux que de coutume réunis, une fleur rouge à la main, pour écouter sur les places publiques de chaque ville et village les harangues patriotiques et les chants révolutionnaires, l'heure de la réflexion est venue. Après les émissions spéciales de télévision où des hommes, des femmes, des enfants aux visages durs étaient venus à l'écran proclamer, parfois avec des sanglots dans la voix, leur inébranlable volonté de vaincre, le temps du deuil et du réalisme est arrivé. Rien n'a été caché des événements intervenus et l'on a pu suivre heure par heure à la radio d'Etat et à la télévision le déroulement des combats.

Granma, le journal du parti, a exalté, mardi 1er novembre, dans sa « une » l'entraînement plus intensif que jamais des miliciens appelés à se mobiliser, mais, en ce début de semaine, le titre principal du journal a été consacré au retour, grâce à un appareil de la Croix-Rouge internationale, des grands blessés et des corps des «bâtisseurs-combattants» tombés dans une «île sœur» pour la défense du socialisme. Les autres titres résument les messages de solidarité parvenus ici et qui sont une sorte de consolatiton à faire connaître au peuple.

Dès que fut connue la nouvelle du retour des blessés et des morts, des centaines de Cubains, surtout des jeunes, toujours plus prompts à se mobiliser, se sont agglutinés sur la terrasse de l'aéroport José-Marti, l'œil fixé sur la piste, pour une longue journée lourde d'attente.

Sous un soleil de plomb, des détachements des trois armes en uniforme de parade étaient rangés derrière des étendards, portés par des officiers avec brassard noir, et une escouade de miliciennes, kalachnikov en bandoulière. Tous les appareils de la Cubana (compagnie cubaine d'aviation) disséminés sur le terrain avaient été alignés face à une aire délimitée par des barrières, et sur laquelle cinquante-cinq ambulances étaient rangées, serrées les unes contre les autres. Une fanfare militaire fait entendre des marches guerrières, tandis que des éléments de la police étaient disposés le long du parcours qui va de la capitale à l'aérodrome.

A la fin de cette première matinée d'attente, l'avion de la Croix-Rouge, hélas ! n'était toujours pas annoncé, et les appareils des lignes commerciales momentanément retardés sont partis. Le soir, sur l'emplacement réservé à la cérémonie, il ne restait plus que les ambulances et un podium blanc, vide, sur lequel étaient braqués des projecteurs éteints.

A l'aube suivante, la foule reprit sa place à l'aéroport pour une deuxième journée d'espoir, maudissant les Yankees de retarder, comme la rumeur en avait couru aussitôt, le rapatriement annoncé. Sur la place de la Révolution, à La Havane, on prépare une grandiose manifestation qui aura lieu lorsque les «envahisseurs» auront enfin rendu à la nation les corps des héros. Parmi eux se trouveraient les six dépouilles de combattants qui, selon les autorités cubaines, se seraient donné la mort le jour même de la première attaque, drapés dans le pavillon national, plutôt que de se rendre aux troupes américaines.

CLAUDE LAMOTTE.

● *Le rapatriement des blessés.* – Le D.C.-8 affrété par le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.-R.) pour le rapatriement des Cubains blessés lors des combats à la Grenade était toujours immobilisé sur l'aéroport de la Barbade ce mercredi 2 novembre. – *(A.F.P.)*

Argentine

M. ALFONSIN A OBTENU LA MAJORITÉ ABSOLUE

Buenos-Aires *(Reuter)*. – Voici les résultats officiels définitifs de l'élection présidentielle du dimanche 30 octobre :

M. Raul Alfonsin (radical) : 7 659 530 voix.

M. Italo Luder (péroniste) : 5 936 556 voix.

M. Oscar Alende (intransigeant) : 344 434 voix.

Le candidat radical obtient une majorité absolue de 317 délégués contre 259 à son adversaire péroniste, au sein du collège électoral de 600 personnes qui élira le nouveau président le 30 novembre.

Aux élections législatives qui se sont déroulées parallèlement, les radicaux remportent 129 sièges, les péronistes 111 et les intransigeants 3. Les autres petits partis se partagent les 9 sièges restants.

EUROPE

Italie

M. Cicciomessere succède à M. Pannella à la tête du parti radical

De notre correspondant

Rome. – Signe d'un malaise profond au sein du parti radical, qui vient de tenir à Rimini son 29e congrès, M. Marco Pannella, secrétaire général sortant, « chef historique » du P.R., n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat. Un de ses proches, M. Roberto Cicciomessere, trente-neuf ans, député, qui avait déjà dirigé le parti au début des années 70, a été désigné pour lui succéder.

Le parti radical est en crise. Crise de croissance, disent certains, mais plus vraisemblablement aussi crise d'identité, dont témoignerait à elle seule la perte de sept sièges aux dernières élections. Près d'un quart des membres présents au congrès ont refusé de voter le document sur le programme du parti, laborieusement mis au point par la direction. En fait, le P.R., qui pratique au Parlement la non-participation aux votes en signe de protestation, a été victime en son sein même d'une tactique similaire de la part des opposants à la direction, qui ont empêché ainsi le document d'être approuvé. Vote de méfiance dont M. Pannella a tiré les conséquences en décidant de ne pas se représenter et en lançant le nom de M. Cicciomessere.

Fils d'un général en retraite, antimilitariste et objecteur de conscience, M. Cicciomessere, partisan acharné de la *« désobéissance civile »* et champion de l'« obstructionnisme », est un peu l'incarnation de l'âme radicale, qui considère que le jeu parlementaire est perverti par la *« politocratie »*. A plusieurs reprises, et parfois de manière spectaculaire, M. Cicciomessere a été expulsé de la Chambre des députés.

Le nouveau secrétaire, qui se définit volontiers comme *« brutal, antipathique et autoritaire »*, a admis l'existence d'une crise et souligné, dans son discours d'investiture, la nécessité pour le parti de retrouver son unité. Il a été élu par la plupart de ceux qui s'étaient exprimés en faveur du programme, un quart du congrès s'étant abstenu ou ayant voté blanc.

PHILIPPE PONS.

● *M. Cheysson à Rome.* – Le ministre des relations extérieures s'est entretenu pendant quatre heures, mardi 1er novembre à Rome, avec son homologue italien, M. Giulio Andreotti. Lors de cette rencontre, qui avait pour objet la préparation du sommet franco-italien des 17 et 18 novembre, les deux ministres des affaires étrangères ont évoqué les problèmes communautaires, l'intervention américaine à la Grenade, la guerre du Golfe et la question libanaise. M. Andreotti doit se rendre à Damas les 6 et 7 novembre. – *(A.F.P.)*

Pologne

Washington va « alléger » ses sanctions économiques

Les Etats-Unis s'apprêtent à lever une partie des sanctions économiques appliquées à la Pologne depuis la proclamation de l'état de guerre en décembre 1981. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a indiqué, mardi 1er novembre, que cet *« allégement modéré »* serait à la mesure de l'amélioration partielle de la situation en Pologne (M. Speakes a cité, à ce propos, la visite du pape en juin dernier et la libération de certains prisonniers politiques), mais que les Etats-Unis attendraient encore le rétablissement d'un « dialogue » entre le pouvoir et la société avant de lever l'ensemble des sanctions.

Dans la pratique, le droit de pêche des bateaux polonais dans les eaux américaines serait rétabli et, surtout, les Etats-Unis cesseraient de bloquer la négociation du rééchelonnement de la dette polonaise garantie par les gouvernements, estimée à environ 11 milliards de dollars. Il semble que Washington ait cédé sur ce point aux pressions de plus en plus insistantes de ses partenaires européens du Club de Paris, qui ont déjà engagé des consultations avec Varsovie. Un responsable américain a, cependant, précisé que les Etats-Unis n'envisageaient de renégocier que la dette échue en 1981, et non celle due en 1982 et 1983. Les Etats-Unis continueront à refuser de nouveaux crédits à Varsovie, et s'opposeront à l'adhésion de la Pologne au Fonds monétaire international. La compagnie aérienne LOT restera interdite de vol aux Etats-Unis.

Le porte-parole de la Maison Blanche a *« déploré, dans les termes les plus vifs »*, le choix offert par les autorités de Varsovie à certains détenus politiques entre la prison et l'exil.

On s'interroge, par ailleurs, en Pologne, sur une extension possible de l'offre d'amnistie faite aux clandestins à condition qu'ils se rendent aux autorités. La proposition faite en ce sens par une organisation inspirée par les autorités, le PRON, a été passée sous silence dans la presse et les indications données de source officieuse sur une prolongation du délai fixé aux clandestins – il a expiré le 31 octobre – n'ont trouvé aucune confirmation officielle. – *(A.F.P., A.P.)*

● PRECISION. – Le nom de l'un des deux militants de Solidarité condamnés pour avoir tenté d'organiser une grève, à Gdynia, après la proclamation de l'état de guerre, a été déformé dans nos éditions datées du 2 novembre : il s'agit de M. Jaroslaw Switek. Il a été condamné à huit ans et trois mois de prison (contre quatre ans et neuf mois à son compagnon, M. Stanislaw Jarosz), mais, par le jeu de l'amnistie partielle décidée en juillet dernier, les deux condamnés devront passer, en fait, respectivement trois ans et deux ans de prison. Un troisième accusé, M. Roman Polczyn, a été condamné à dix mois de prison pour avoir caché l'un des deux militants de Solidarité.

DIPLOMATIE

Europe, prends ta défense !

(Suite de la première page.)

Paix douteuse, parce qu'elle repose sur le maintien d'un *statu quo* politique et géographique aux dépens de ceux qui en souffrent ; parce qu'elle déplace sur d'autres champs de bataille, vers d'autres victimes, l'affrontement central tant redouté.

Paix quand même, car la guerre de Troie n'a pas eu lieu, du moins pas dans Troie.

Le système de protection, fondé sur l'équilibre des forces, c'est-à-dire sur celui de la terreur — puisqu'il s'agit d'avoir la capacité de s'anéantir l'un l'autre, — a fonctionné jusqu'à maintenant. S'il y a un doute à son sujet, il joue, à l'épreuve des faits, en sa faveur. Les pacifistes n'ont la possibilité de s'inquiéter publiquement de la paix — quand ils le peuvent — que parce que la paix a été, tant bien que mal, maintenue. Et elle ne l'a été que parce qu'elle a été pensée en termes de guerre.

Tant qu'il n'y aura pas accord des deux parties en cause pour sortir de cette logique du bord du gouffre, cette logique s'imposera. La mettre en cause unilatéralement, fût-ce avec les meilleures intentions, c'est accepter de se placer en position de faiblesse. Par voie de conséquence, toute tentative de rompre l'équilibre des armes appelle un rééquilibrage.

Une garantie et un verrou

Il est difficile de contester que l'installation des missiles soviétiques SS-20 a modifié, depuis 1977, le rapport des forces en Europe. Peut-on dresser ce constat sans s'en émouvoir, en estimant que le véritable équilibre, la seule dissuasion valable, s'établissent au sommet de l'escalade, entre les arsenaux stratégiques des deux grandes puissances ?

Accepter le déséquilibre régional, parce qu'il ne modifierait pad l'essentiel, supposerait, de la part des Européens, ou beaucoup de confiance ou un grand fatalisme. Confiance, s'ils ne doutent pas une seconde de l'engagement des Etats-Unis de voler immédiatement à leur secours, malgré les risques de représailles terribles, et fatalisme s'ils n'ont pas cette certitude.

C'est trop, ou trop peu, et ce n'est pas tout. L'installation des SS-20 modifie aussi l'équilibre politique en Europe. D'une certaine manière, le phénomène pacifiste en témoigne. Cet effort de surarmement n'a de sens que s'il renforce, suivant une volonté constante, la domination de l'U.R.S.S. sur son aire de prédilection, qui s'étend jusqu'aux rivages de l'Atlantique. Il est possible que l'Union soviétique cherche à consolider par les armes une emprise politique qui paraît, parfois, contestée dans son propre camp. Mais pour intimider ceux qui pourraient être tentés d'exploiter ses difficultés, en Pologne ou ailleurs, elle va jusqu'à faire peser sur l'Europe occidentale une menace supplémentaire — ce n'était pas nécessaire — et spécifique, ce qui n'est pas tolérable. Accepter le fait accompli et provocateur revient à remettre en cause tout ce qui a été réalisé jusque-là pour préserver une forme d'intégrité. C'est faire un saut qualitatif dans l'inconnu, vers une autre conception de l'Europe.

Refuser la menace des SS-20 et l'infléchissement politique que supposerait la résignation, c'est, dans l'épreuve de force actuellement engagée et compte tenu des moyens de réplique existants, soit négocier un retour à la situation précédente, soit rechercher un nouvel équilibre, soit, à défaut d'un accord prévisible, opposer des armements comparables et, notamment, les Pershing-2.

Installés en Europe, les missiles américains menaceront sinon tout le territoire soviétique, du moins sa partie occidentale, alors que les SS-20 ne sont pas en mesure d'atteindre les Etats-Unis. Là aussi, il y a un saut qualitatif, du point de vue stratégique et du point de vue politique.

En théorie, les Pershing-2, dont les bases de lancement et les cibles sont sur le même continent, permettent aux Américains d'envisager un conflit limité au territoire européen. On leur a fait ce reproche et son contraire dans la mesure où l'on a aussi envisagé que les Etats-Unis hésiteraient, éventuellement, à s'en servir, pour ne pas s'attirer de réplique, quitte à les abandonner aux mains des agresseurs. Hypothèse trop paradoxale ! Dans la pratique, c'est moins la détermination des Américains qui comptera que celle des Soviétiques. Eux ne peuvent pas se permettre de douter de l'emploi d'euromissiles qui les viseraient. Ils se tourneront contre ceux qui commandent la mise à feu : les Etats-Unis. Ils l'ont dit clairement.

Ainsi les Pershing engagent la garantie américaine et verrouillent ce que l'on appelle le couplage entre la mise en œuvre des moyens de défense de l'alliance atlantique en Europe et ceux des Etats-Unis. Ces fusées s'inscrivent dans la logique de défense du camp occidental.

Un malaise profond

La contestation pacifiste met précisément en cause cette logique. Elle n'est pas seulement le fait de ceux qui servent les intérêts soviétiques. Le pacifisme exprime, d'abord, le refus global de la course aux armements et de son caractère absurde tant il est vrai qu'elle a sa logique propre — justifiable à chaque étape — et sa folie dans une surenchère sans fin.

Le phénomène traduit, ensuite, d'une manière plus ou moins consciente, des sentiments et des mentalités propres aux peuples concernés. Le pacifisme français reste, par exemple, assez traditionnel quand il n'est pas délibérément bridé, comme c'est le cas au parti socialiste. Le consensus qui s'est établi autour de l'armement nucléaire national a permis d'assumer, mieux qu'ailleurs, les exigences de la défense.

A l'inverse, il semble que le fait de s'en remettre au seul protectorat nucléaire des États-Unis engendre une démobilisation ou un rejet de cette forme de dépendance. On le vérifie en Allemagne fédérale, où, de surcroît, le désir de maintenir les meilleures relations avec l'autre Allemagne, les rêves de réunification, le souci de préserver les acquis de l'ouverture à l'Est œuvrent dans le même sens. Ce sont des penchants assez forts pour avoir infléchi l'attitude des sociaux-démocrates. Ils doivent être pris en compte.

Le drame du pacifisme, c'est qu'il n'a jamais prévenu la guerre : il ne la rejette jamais aussi bien que lorsqu'elle a accompli ses désastres. Quel rôle, *a priori*, peut-il avoir aujourd'hui pour ne pas avoir à triompher, dans l'amertume, *a posteriori* ?

La limitation unilatérale des armements — s'il faut que quelqu'un fasse le premier pas — conduirait à se placer en position de faiblesse militaire, sinon morale. Ce serait le cas avec le renoncement sans contrepartie aux euromissiles prévus par l'alliance atlantique. La pente naturelle d'une telle évolution déboucherait sur le neutralisme. Et face à un puissant voisin, quels moyens aurait un régime neutraliste insuffisamment armé et isolé de se faire respecter ?

Sans aller jusqu'à une telle extrémité, le pacifisme peut exercer une pression en faveur de la poursuite ou de la reprise de négociations sur le désarmement ; c'est, au reste, l'un de ses objectifs. Il peut, aussi, mettre en avant les éléments susceptibles de faire avancer la négociation. En demandant, par exemple, la prise en compte des armements nucléaires français et britanniques bien que ceux-ci ne puissent être globalement comparés, en raison de leur nature et de leur mission, à la mission spécifique des euromissiles.

S'ils devaient être mis un jour dans la balance, ce ne pourrait être qu'avec l'accord des pays concernés au premier chef et dans une appréciation du rapport des forces à un autre niveau. Peut-être conviendrait-il de l'admettre comme une éventualité pas nécessairement restrictive. En demandant la prise en compte de ces armements nationaux, français et britanniques, les Soviétiques cautionnent, dans une certaine mesure, leur commune vocation à devenir l'embryon de la défense occidentale de l'Europe. Une veine à exploiter.

La réponse des Européens

Les Pershing sont nécessaires face aux SS-20, mais ils ne suffisent pas. Ni la garantie nucléaire des États-Unis, pourtant indispensable, ni les efforts nationaux des Français et des Britanniques, ne parviennent à rassurer tous les Européens. Au-delà du débat sur les euromissiles, les manifestations pacifistes révèlent un malaise profond sur le sort et l'avenir de l'Europe. On ne le traitera pas en se contentant de compenser la menace de fusées nouvelles par des fusées plus compétitives. C'est tout un environnement fait de contradictions, de blocages, d'hypocrisie, qui se trouve en cause.

Comment, par exemple, l'Allemagne fédérale peut-elle accueillir sur son sol des armes telles que les Pershing en refusant de participer à la décision de mise à feu, grâce au système de la double clé, et parce qu'il faudrait partager, aussi, le financement de ces engins ?

Pourquoi les Français seraient-ils entendus lorsqu'ils recommandent aux autres d'accepter des fusées américaines dont ils ne voudraient pas sur leur territoire sous prétexte qu'ils ont les leurs ? Cette attitude, autant que le refus d'entrer dans le décompte des missiles, est souvent perçue comme une manifestation de nationalisme et d'égoïsme.

Comment croire, encore, que se perpétuera la sanction d'une Allemagne coupée en deux et comment exigerait-on de sa fraction occidentale qu'elle se mobilise pour la sécurité commune sans disposer des vrais moyens de l'assurer ? Question intempestive, mais qui n'est pas plus absurde que la prétention d'arrêter le cours de l'histoire.

A qui fera-t-on croire, notamment dans les nouvelles générations, qu'on peut vivre en paix dans la terreur du nucléaire et dans le maintien d'accommodements hypocrites sur la libre circulation des hommes et des idées, la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes et autres beaux principes ?

Pour préserver les chances de la paix, de la sécurité et des promesses qu'elles devraient contenir, il ne faut certainement pas baisser la garde, mais il ne suffira pas non plus de faire monter les enchères. Il en faut bien davantage, et ce ne sont ni les Etats-Unis ni l'U.R.S.S. qui y pourvoiront. Aux Européens de dire s'ils veulent décider de leur destin, et comment ils comptent s'y prendre. Puisque les questions de la défense, de la sécurité, de leur identité, sont, une nouvelle fois, posées, qu'ils tentent de leur apporter une réponse ! Certains, en France, commencent à s'en préoccuper ouvertement, tels MM. Mauroy, Chirac, Chevènement ou le général Gallois. D'autres y songent, mais plus discrètement parce qu'ils savent le poids des tabous. Tous n'ont pas, il s'en faut, la même idée en tête, mais ils ont des idées et pas seulement le souvenir des polémiques et des échecs du passé ; ils ont aussi d'autres bases de réflexion. Le moment est venu de dire à l'Europe : prends ta défense et, déjà, ose en parler !

A. L.

ASIE

Afghanistan

Amnesty International dénonce les arrestations arbitraires et la « torture systématique » de prisonniers

Dans un rapport sur l'Afghanistan, publié mercredi 2 novembre, Amnesty International indique que la torture est utilisée de *« façon systématique »* par la police de renseignement de l'Etat (Khad). Plusieurs prisonniers sont morts ou ont subi de graves lésions après avoir été torturés, dit encore Amnesty, qui ajoute que, parmi les victimes, il y a des jeunes filles et des personnes âgées.

Amnesty International indique qu'il est impossible d'estimer l'importance de l'emprisonnement politique ; la plus grande prison, Pul-e-Charchi, proche de Kaboul, contiendrait plusieurs milliers de détenus, pour la plupart politiques. Dix autres centres de détention existent dans des villes de province : Jalalabad, Faizabad, Khost, Gardez, Khundyz, Ghazni, Kandahar, Herat, Mazar-e-Charif et Chiberghan. Les arrestations arbitraires par la Khad sont fréquentes, indique le rapport, qui précise que certains prisonniers sont relâchés après interrogatoire, d'autres transférés à Pul-e-Charchi ou traduits en justice.

Le rapport cite plusieurs cas, dont celui du professeur Hassan Kakar, chef du département d'histoire de l'université de Kaboul, et de sept autres universitaires arrêtés le 21 mars 1982. Ces arrestations semblaient liées à l'expression d'une inquiétude croissante parmi le personnel et les étudiants devant l'augmentation du nombre d'enseignants soviétiques. Accusé avec d'autres enseignants universitaires de délits contre-révolutionnaires et d'avoir créé une association illégale, il a été condamné à huit ans d'emprisonnement après avoir été jugé à huis clos. Deux autres professeurs ont été condamnés à des peines de dix et huit ans de prison. Le professeur Kakar est un historien de réputation internationale formé en Grande-Bretagne.

Un autre professeur, M. Younis Akbari, physicien atomiste âgé de quarante ans, a été arrêté le 27 avril 1983 ; il n'aurait pas été inculpé depuis lors.

Amnesty International indique également que dix-huit personnalités de Afghan Mellat (nation afghane), connu aussi sous le nom de parti social démocrate afghan, qui est un groupe nationaliste de gauche, fondé en 1966, clandestin depuis la révolution d'avril 1978, mais qui ne s'associe pas, semble-t-il, à la résistance contre le gouvernement Babrak Karmal, ont été arrêtées le 11 mai 1983. Plusieurs d'entre elles auraient fait, ensuite, des aveux publics et annoncé la dissolution de leur organisation. Dix-neuf membres du comité central d'un autre groupe politique — SAMA, de tendance maoïste et nationaliste, — qui est engagé dans la lutte armée contre le régime prosoviétique et dont le fondateur, Abdul Majid Kalakhani, a été exécuté en juin 1981, à l'issue d'un procès à huis clos, ont été également arrêtés en juillet 1982. Ils auraient été jugés en secret en août de la même année. L'un d'entre eux, Zamari Sadioue, aurait été exécuté.

Enfin, un haut fonctionnaire du ministère de l'éducation, M. Pal Mohammad, et le directeur du service de l'industrie minière, M. Mohammed Hoshim, ont été arrêtés à Kaboul, en mai 1983, ainsi que vingt professeurs d'écoles secondaires, et ils seraient détenus à Pul-e-Charchi. Selon Amnesty International, ils seraient des sympathisants du Khalq (le peuple), la fraction du parti dirigeant à laquelle appartenaient les présidents Taraki et Amin.

Sur simple soupçon d'opposition

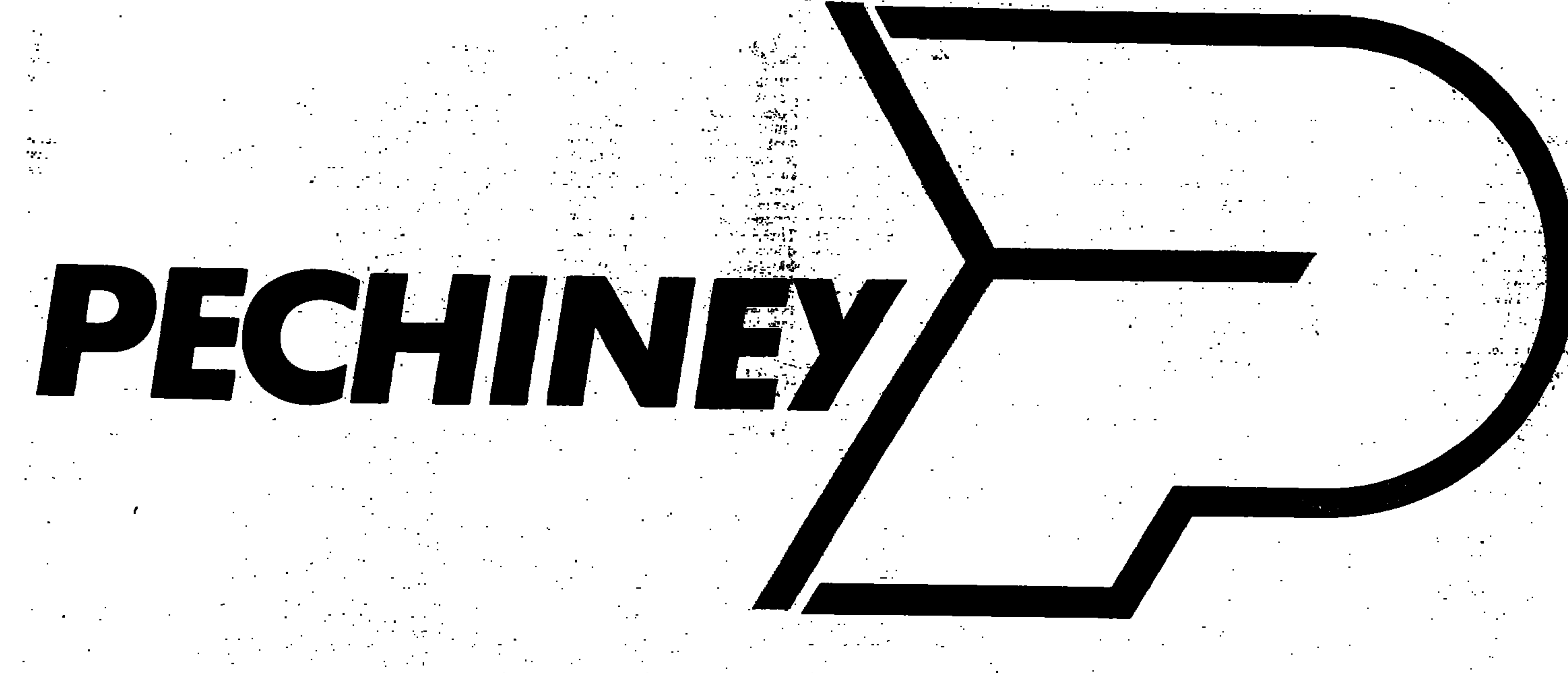
D'autre part, Amnesty International, s'appuyant sur les témoignages concordants, affirme que des prisonniers auraient été battus, privés de sommeil et soumis à la torture électrique dans les différents centres d'internement. D'anciens détenus ont signalé que des prisonniers sont devenus sourds ou muets, ont eu des séquelles mentales ou sont morts, dans deux cas à la suite de tortures. Il y a parmi les victimes, non seulement des personnes qui auraient pris part à la résistance armée, mais également de nombreuses autres arrêtées uniquement sur simple soupçon d'opposition au régime (fonctionnaires, étudiants, enseignants, etc.).

Les arrestations ont lieu en général la nuit, sans mandat ; les prisonniers sont parfois interrogés sous la torture pendant des jours, voire des semaines. Dans certains cas, ils peuvent être relâchés à la suite d'une « erreur » ; dans d'autres, on ignore tout de leur sort, ajoute Amnesty International.

Le 7 octobre, l'organisation a demandé au gouvernement de Kaboul de rendre publiques toutes les décisions des tribunaux, d'assurer aux prisonniers tous les droits de défense et d'appel conformément aux normes internationales, d'enquêter sur les allégations de tortures et de mettre fin à cette pratique.



هكذا من الأصل



LES MATERIAUX DU PROGRES

L'aluminium, le carbone, le graphite, les ferro-alliages, le cuivre, le zirconium sont les matériaux sur lesquels Pechiney concentre aujourd'hui son activité, mobilise ses forces et ses hommes.

Avec l'aluminium, dont il est troisième producteur mondial, Pechiney s'impose dans les industries de l'aéronautique, du bâtiment et de l'emballage.

Avec les produits carbonés et les ferro-alliages, dont il est respectivement second et troisième producteur mondial, Pechiney fournit aux plus grands sidérurgistes des produits de très haute technologie.

Avec le cuivre, dont il est le premier transformateur européen, Pechiney contribue à redynamiser ce secteur affecté par la crise.

Avec le nucléaire, Pechiney s'affirme comme le spécialiste du combustible des centrales à eau pressurisée.

Enfin, avec la fabrication du zirconium, du titane et des céramiques, Pechiney se place d'ores et déjà dans la course aux matériaux de demain. Partout, dans le monde, Pechiney veut être présent, au plus haut niveau.

Pechiney modernise ses usines, rationalise sa production, développe ses activités de transformation, investit dans la recherche et s'implante à un niveau international grâce à un réseau commercial qui couvre 65 pays.

Ainsi, pour mener à bien cette grande ambition, Pechiney s'appuie sur une politique industrielle résolue et une politique sociale responsable.

Dans un climat concurrentiel acharné, Pechiney est décidé à participer activement au progrès. Et à gagner.

Direction de la Communication Pechiney

Le Monde

politique

LA BATAILLE DE LA CULTURE ENTRE LA GAUCHE ET LA DROITE

Les nouveaux chouans

La décision de M. Pierre Mauroy de *« donner un coup d'arrêt à la constitution de monopoles de presse toujours plus puissants et monolithiques »*, qui vise surtout M. Robert Hersant, ne représente que l'un des épisodes de la bataille que se livrent la majorité et l'opposition sur le terrain culturel. Cette bataille reste très vive dans les communes où le pouvoir a changé de mains, en mars dernier, et où les élus de la droite, dans l'organisation de leur combat, se réclament souvent du théoricien Gramsci.

Gramsci ! S'il n'avait pas existé, la droite française l'aurait certainement inventé. La « nouvelle droite » la première, sous l'impulsion du GRECE (Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne), s'était convertie à la « métapolitique » en reprenant à son compte le conseil de ce socialiste italien du début du siècle, selon lequel le meilleur moyen de conquérir le pouvoir politique consiste à prendre d'abord le pouvoir culturel. Aujourd'hui, c'est toute la droite qui se pique de « métapolitique ».

L'opposition dispose désormais d'un instrument de coordination : l'Association des élus pour la liberté de la culture, constituée le 19 juillet et placée sous la présidence du jeune maire de Saumur (Maine-et-Loire), M. Jean-Paul Hugot, trente-cinq ans, ancien responsable de l'Union nationale interuniversitaire (UNI), membre du R.P.R. Son objectif est clair : *« arracher à la gauche le monopole de la culture »*, *« lutter contre l'emprise idéologique qui pèse sur la vie intellectuelle, sur la vie culturelle et sur l'information de notre pays »*. Les principales formations de l'opposition se partagent la diection de cette association gérée avec des moyens communs.

M. Hugot est assisté d'un triumvirat composé de MM. François Dreyfus (R.P.R.), adjoint au maire de Strasbourg, chargé, dans cette ville, des affaires culturelles, Jean-Yves Le Gallou (U.D.F.-P.R.), conseiller municipal d'Antony (Hauts-de-Seine), mais aussi secrétaire général du Club de l'Horloge, Bernard Mérigot (CNIP), adjoint au maire de Savigny-sur-Orge (Essonne), où il est chargé des affaires culturelles.

Ce bureau doit se réunir le mardi 8 novembre pour arrêter dans le détail un programme qui prévoit, pour coordonner les actions des élus locaux de l'opposition dans le secteur culturel, l'organisation de réunions périodiques, la création d'une société de conseil et de prestations, la mise en place d'un service d'animation artistique et d'échanges, la constitution de commissions permanentes de réflexion, la publication d'un bulletin mensuel, l'élaboration d'argumentaires, etc. Parmi les premiers adhérents figurent des élus d'une quarantaine de municipalités, notamment Toulouse, Bordeaux, Aix-en-Provence, Nîmes, Nantes, Carcassonne, Narbonne, Brest, Sète, Cambrai, Fréjus, Charenton, Levallois-Perret, etc. L'ancien délégué général à la formation et aux enseignements du ministère de la culture, de 1975 à 1978, M. Jean Musy, ainsi que l'ancien recteur de l'académie de Lille, M. Jean-Claude Groshens, devenu responsable des affaires culturelles au R.P.R., font office, au besoin, de conseillers techniques.

Cette association veut jouer un rôle d'impulsion politique et conduire la contre-offensive face à la gauche en fédérant dans les collectivités locales, les actions militantes et les initiatives privées. C'est de bonne guerre politique.

Des associations gigognes

Mais pour faire la guerre, fût-elle culturelle, il ne suffit pas de créer de toutes pièces un état-major. Pour mobiliser des troupes, lancer des opérations, il faut disposer de relais qui soient au contact des électeurs. Les partis de l'opposition en ont déjà au moins deux : deux associations dont le rôle dans le secteur culturel paraît analogue à celui que jouent dans les milieux catholiques intégristes les comités Chrétienté-Solidarité (*le Monde* du 7 octobre) et dont la vocation est aussi — comme ces comités — de rassembler toutes les sensibilités de l'opposition, de la droite modérée à l'extrême droite. Ces deux associations jumelées sont l'association Art et Lumière, déclarée le 31 août 1983 (constituée à partir d'une association purement culturelle, plus ancienne et portant la même appellation), et l'Alliance pour une nouvelle culture, déclarée le 5 janvier 1983. Toutes deux possèdent la même adresse parisienne : 14, rue Duphot (1er arrondissement).

L'association Art et Lumière a une ambition philosophico-religieuse, comme l'expliquent deux artistes, Mme Aude de Kerròs, trente-six ans, peintre graveur à Paris, qui occupe le poste de premier vice-président, et M. Dominique Leverd, quarante ans, comédien, qui occupe le poste de troisième vice-président.

Pour cette organisation, il s'agit, à l'origine, de *« faire redécouvrir le fondement spirituel et la valeur objective de l'art »* et de rassembler *« les artistes français porteurs d'une autre culture »*, c'est-à-dire les créateurs qui refusent *« les idéologies, les modes et la dialectique du renversement des genres et des valeurs* [qui] *sont aujourd'hui les seuls mobiles qui dégradent l'expression artistique au rang d'un véhicule de propagande politique »*. Mais ces aspirations contestataires sont désormais contrôlées par des personnalités au profil éminemment politique.

Le président de l'association, M. Daniel Courrant, trente-six ans, enseignant à Angers, n'est autre que le chef de file, pour la région de l'Ouest, des fameux comités Chrétienté-Solidarité, réseau nationaliste fondé par cet homme à multiples casquettes qu'est M. Bernard Antony, alias Romain Marie, président du CNIP de Haute-Garonne, dont les activités politico-religieuses provoquent actuellement des remous au sein de l'extrême droite et doivent être examinés le 9 novembre par le bureau national du CNIP. Le trésorier de l'association, M. Alain Tirot, vingt-neuf ans, actionnaire d'une société de gardiennage à Saint-Pierre-de-Vouvray (Eure), ancien animateur de l'UNI, est un militant d'extrême droite connu pour avoir milité dans la Sarthe au sein du Parti des forces nouvelles.

(Dessin de PLANTU.)

Quant au deuxième vice-président de l'association, c'est tout bonnement le président de l'Association des élus pour la liberté de la culture, M. Hugot, maire de Saumur. Cette association permet aux adversaires de la gauche de travailler toutes tendances confondues.

Il en est de même de la deuxième association. L'Alliance pour une nouvelle culture se propose, elle, de former un *« pôle de rassemblement »* d'associations désireuses de réagir contre *« les forces et les pouvoirs qui pervertissent l'opinion à travers l'information, les médias, les idées, les trafics d'intentions »*. Elle veut devenir *« un terrain de propositions pour une orientation nouvelle de la culture et de sa politique »*. Et l'on y retrouve plusieurs animateurs de l'association précédente, sous la présidence de Mme Aude de Kerros. M. Daniel Courant, notamment, y occupe le *poste de deuxième vice-président*. En outre, là encore, la responsabilité de la trésorerie incombe à un homme connu pour son militantisme nationaliste : le comte Michel de Rostolan, trente-sept ans, héritier d'une vieille famille vendéenne, assureur-conseil à Paris, ancien membre d'Ordre nouveau, aujourd'hui membre du CNIP, qui avait fait partie, le 12 janvier 1967, à la faculté de Rouen, de ce commando d'Occident dont plusieurs membres coururent ensuite des fortunes politiques diverses (*le Monde* du 7 octobre).

Un établissement de formation aux métiers de la communication

Le bureau de l'Alliance pour une nouvelle culture compte aussi, aux fonctions de secrétaire général adjoint, un autre homme-charnière en la personne d'un ancien sous-préfet de Vendôme, démissionnaire après la victoire de la gauche en 1981, M. Philippe de Villiers, créateur de la radio libre de Vendée Radio-Alouette, fondateur de l'Association pour la mise en valeur du château et du pays du Puy-du-Fou. Cet énarque très éclectique est partie prenante dans le projet de création en 1984, à Angers, d'une Fondation pour les arts de la communication, dont le directeur sera l'abbé Hyacinthe-Marie Houard, ancien secrétaire général de l'université catholique de l'Ouest, réputé pour ses orientations intégristes et conservatrices. Un projet qui n'est pas en odeur de sainteté à l'université catholique de l'Ouest, encore moins au ministère de la culture.

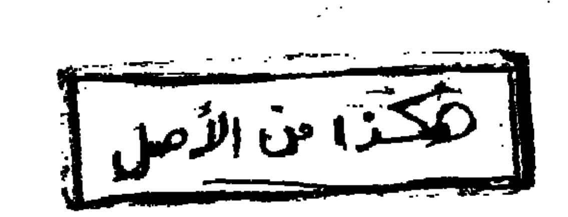
Selon M. Philippe de Villiers, l'institution de cet établissement permettra *« de former par les « meilleurs » les directeurs de la communication d'entreprise, les responsables de nouveaux exécutifs départementaux, les journalistes de demain, qui n'auront pas besoin de passer par les écoles classiques, mais devront s'adapter au règne du multimédia »* (1).

Selon la gauche locale, cet élitisme confirme des intentions purement politiques. Ce projet, dit-elle, se présente comme une réponse aux recommandations de la commission épiscopale de l'opinion publique, présidée par l'évêque du Havre, qui demande à l'Eglise de vivre davantage avec son temps, de mieux faire connaître ses problèmes et d'être plus présente dans le domaine de la communication. En fait, ajoute-t-elle, il s'agit de tout autre chose, et les préoccupations d'inspiration chrétienne cachent des motivations purement politiques. Il s'agirait, pour l'opposition, de se doter d'un établissement d'enseignement supérieur destiné à former pour l'ensemble du pays des hommes appelés à la servir dans le domaine de la communication. La participation de M. de Villiers à l'Alliance pour une nouvelle culture tend à accréditer cette thèse, que le cabinet de M. Jack Lang, ministre de la culture, ne conteste pas, bien au contraire.

L'Anjou apparaît donc comme une des régions de France où la stratégie culturelle de l'opposition est actuellement le plus élaborée. C'est d'ailleurs près de Saumur, à l'abbaye royale de Fontevraud, que les trois associations gigognes — l'Association des élus pour la liberté de la culture, Art et Lumière, et l'Alliance pour une nouvelle culture — ont organisé pour la première fois une manifestation commune, du 23 au 25 septembre dernier : le premier festival international de France Art et Lumière, qui fut consacré autant, sinon plus, aux discussions politiques qu'à différents spectacles culturels, de bonne qualité, dit-on. Une autre manifestation commune — un Festival international de France — est prévue au même endroit, du 28 juin au 3 juillet 1984. La gauche est donc clairement prévenue : ces nouveaux chouans, qui mènent campagne pour une « renaissance culturelle », occupent déjà le terrain, et le réseau qu'ils ont mis en place dans l'Ouest est de toute évidence destiné à servir de modèle.

ALAIN ROLLAT.

(1) *La Croix* du 11 octobre.



LA MAJORITÉ FACE AUX AMBITIONS DE L'OPPOSITION

« Vérification » et « contre-offensive »

La rencontre qui se prépare entre les dirigeants du parti socialiste et ceux du parti communiste doit permettre, selon les premiers, de procéder à une *« vérification »* de l'accord de juin 1981 entre les deux partis, et, pour les seconds, de fixer les grandes lignes d'une *« contre-offensive »* de la gauche. Pour les uns comme pour les autres, il s'agit d'établir le diagnostic des difficultés actuelles de la majorité. C'est un premier enjeu, et c'est l'enjeu principal.

Les socialistes entendent obtenir du P.C.F. qu'il se comporte un peu moins comme un censeur de l'action de la majorité et qu'il endosse un peu plus la responsabilité de la politique à laquelle il est associé, au niveau gouvernemental comme au niveau parlementaire. Pour ce faire, M. Lionel Jospin a déjà indiqué que la référence à l'accord qui fonde la participation du P.C.F au gouvernement peut être, selon lui, aussi utile au P.S. qu'elle l'est, occasionnellement, à M. Georges Marchais. M. Jospin n'a pas dit de qu'elle façon il compte se servir de cette référence. On peut prévoir, toutefois, que les passages du texte du 23 juin 1981 relatifs à la *« solidarité sans faille »* qui doit unir les deux partis au gouvernement et au soutien qu'ils doivent apporter à l'action internationale de la France seront particulièrement mis en valeur par les socialistes.

Le deuxième axe retenu par le P.S. ne concerne pas seulement le P.C.F., mais il s'adresse aussi à lui. Il oppose la réalité de la politique de la gauche aux projets de la droite, pour montrer qu'il vaut mieux traverser la crise avec la première qu'avec la seconde. Les communistes ne peuvent qu'être d'accord avec cette affirmation, tant il est vrai que s'ils contribuent, pour une part non négligeable, à alimenter le mécontentement auquel se heurte le gouvernement, ils doivent aussi prendre garde de ne pas subir eux-mêmes les effets de ce mécontentement. Attaquer la droite, mettre en évidence la politique que dessinent ses propres déclarations, dénoncer ses alliances extrémistes, les communistes sont pour.

Mais cela ne peut pas suffire, écrit M. Gaston Plissonnier, mercredi, dans *l'Humanité*. Il faut aussi, selon les communistes, s'attaquer aux problèmes qui inquiètent les Français.

Les communistes peuvent trouver des arguments en faveur de cette revendication dans l'ouverture de la majorité du P.S. à certaines des préoccupations exprimées par le CERES. M. Jospin n'admet-il pas que l'on peut amender – même s'il ne s'agit que de nuances – la politique du gouvernement, dès lors qu'il y a accord sur les objectifs ? La motion commune adoptée à Bourg-en-Bresse ne mentionne-t-elle pas la nécessité d'une meilleure politique du crédit, ainsi que celle de la sauvegarde du pouvoir d'achat et de la croissance ?

Ces thèmes sont familiers aux communistes, qui ne cessent d'y insister depuis que la gauche est entrée dans la rigueur. Ce choix, disent-ils en substance, met en cause les engagements pris en commun dans le pays, et il ne suffit pas de dire le contraire pour que cela soit vrai.

L'unité réalisée par M. Jospin dans son propre parti lui permet de relativiser les doutes qui s'y exprimaient. Elle renforce sa position face au P.C.F., qui ne peut plus, comme le faisait M. Charles Fiterman avant le congrès, faire observer que, au sein même du P.S., la politique du gouvernement soulève des critiques. Les communistes espèrent, néanmoins, tirer parti des concessions – pourtant minimes – que cette unité a coûtées à la tendance majoritaire du P.S.

PATRICK JARREAU.

M. PLISSONNIER : élever le niveau de l'action dans l'union

M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., souligne, mercredi 2 novembre, dans *l'Humanité*, que, *« pour être efficace »*, la *« contre-offensive »* de la majorité *« ne peut se limiter aux seuls aspects idéologiques ou purement politiques »*, mais *« doit comprendre des mesures touchant au développement économique et à la vie des Français, afin d'obtenir un véritable engagement populaire »*.

Après avoir parlé du projet de rencontre entre le P.S. et le P.C.F., qui *« devrait permettre d'élever le niveau de l'action dans l'union »*, M. Plissonnier souligne que *« le parti communiste est pleinement engagé dans le combat politique d'aujourd'hui »*. « Certes, ajoute-t-il, *on nous interroge, on nous pose des questions. Il en est qui émettent des doutes, formulent des critiques sur ce qui est fait ou ce qui ne l'est pas, sur ce que sera demain. Dans la complexité de la situation actuelle, il n'y a là rien d'anormal. C'est pour répondre à ces interrogations que notre bureau politique appelle tous les communistes à prendre leur place dans un grand débat public de dimension nationale.* »

M. JOBERT CONSTATE QUE LA DROITE S'ASSUME « TRANQUILLEMENT »

Sous le titre « Les pendules à l'heure », M. Michel Jobert souligne, dans le numéro de sa lettre mensuelle, le *« consensus »* qui se manifeste en France sur l'entreprise. Il y voit le signe que *« l'idéologie cède devant la nécessité »*. Pour l'ancien ministre, les Français n'attendent pas de la majorité *« qu'elle s'en aille »*, ou que le *« changement succède au changement »*, mais *« qu'elle gère convenablement, exactement, le pays »*. Rappelant qu'il est favorable, *« depuis dix ans »*, à la suppression de l'impôt sur le revenu, M. Jobert se félicite de l'évolution des socialistes en matière fiscale. Le président du Mouvement des démocrates relève enfin une *« quatrième mutation »* dont, écrit-il, *« la gauche par ses comportements et ses maladresses a été l'artisan involontaire »*. Il explique : *« Alors que, depuis plus de vingt ans, l'affrontement droite-gauche n'a cessé d'exercer ses ravages dans la vie et l'esprit du public, voilà que la droite s'assume « tranquillement » comme telle et non sous les formes camouflées d'une « majorité » ou d'une « opposition » (et qu'elle est) aussi banalisée que la gauche. »*

Dans ces conditions, estime M. Jobert, M. Mitterrand *« devrait pouvoir s'avancer sans courir le risque d'une double équivoque : celle de ses adversaires, qui ne souhaitent que son échec, sans accepter de considérer que cet échec serait aussi celui de la France, et celle de sa propre action, qui s'appuierait moins sur ses vertus que sur l'iniquité prêtée à des forces de l'ombre plus ou moins mythiques »*. Après avoir assuré que le « premier parcours » du président de la République *« s'achève dans la confusion et la morosité »*, l'ancien ministre prodigue quelques « conseils ». Il note par exemple que *« le contrôle des changes (...) est incompatible avec une politique de confiance »*, ou qu'*« amoindrir le rôle du premier ministre quel qu'il soit est une faute »*. Et il se demande à propos de la « guerre scolaire » *« par quelle aberration le gouvernement ranime, peureusement il est vrai, les scandaleux antagonismes d'un siècle passé »*.

● *Attentat contre le consulat américain à la Martinique.* – Un attentat par explosif a provoqué, mardi 1er novembre, des dégâts peu importants dans un bâtiment situé au centre de Fort-de-France (Martinique), où se trouvent les bureaux de la Chase Manhattan Bank, ainsi que le consulat des Etats-Unis. L'attentat, qui n'a fait aucune victime, n'a pas encore été revendiqué. Depuis l'intervention militaire américaine dans l'île de la Grenade, le bâtiment était gardé par la police. – *(A.F.P., A.P.)*

Le nouveau comité directeur du P.S.

Voici la liste des membres du comité directeur du parti socialiste telle qu'elle a été approuvée par le congrès de Bourg-en-Bresse (1). Elle comprend cent trente et un membres titulaires et cinquante-sept suppléants répartis en fonction des trois motions soumises à la discussion préalable au congrès : motion 1 (M. Jospin et les amis de MM. Mauroy et Rocard), motion 2 (CERES), motion 3 (rocardiens dissidents).

Membres titulaires

MOTION 1 : 102

MM. Guy Allouche, Jean-Marc Ayrault, Jean-Paul Bachy, Marc Baldy, Alain Barrau, Claude Bartolone, Guy Bèche, Pierre Bérégovoy, Jean-Marcel Bichat, Yannick Bodin ; Mme Nicole Bouyala ; MM. Pierre Brana, Tony Briançon ; *Mme Martine Buron ;* MM. Alain Busnel ; Jean-Baptiste Castilla, Robert Chapuis, Jean-Pierre Cot ; *Mme Edith Cresson ;* MM. Marcel Debarge, Gaston Defferre, Bertrand Delanoë, Gérard Delfau, *Lucien Delmas*, Jacques Delors ; *Mme Marie-Jo Denys ;* MM. Bernard Derosier, Jean-Pierre Destrade ; *Mme Geneviève Domenach-Chich ;* MM. Yves Durand, Henri Emmanuelli, Claude Estier.

MM. Laurent Fabius, Roger Fajardie, Georges Fillioud, Michel de La Fournière, Daniel Frachon, Gérard Fuchs ; Mme Françoise Gaspard ; *MM. Gérard Gaumé*, Claude Germon, André Girard, Christian Goux, Charles Hernu, *Edmond Hervé*, Jacques Huntzinger, Jean-Louis Joseph, *Jean-Pierre Joseph*, Lionel Jospin, Pierre Joxe, *André Labarrère ;* Mme Claudine Labrunie, M. André Laignel ; Mme Françoise Laurant ; *MM. Yves Lebas*, Bastien Leccia, Jean Le Garrec, Guy Lengagne, Philippe Lentschener, Louis Le Pensec ; Mmes Micheline Levchin, Martine Lignières ; MM. Gérard Lindeperg, Charles-Emile Loo, Paul Lussault.

MM. Philippe Madrelle, Louis Mermaz, Louis Mexandeau ; Mme Christiane Mora ; M. Jacques Moreau ; Mmes Marie-Thérèse Mutin, Véronique Neïertz, M. Arthur Notebart ; Mme Janine Parent ; MM. Daniel Percheron, Rodolphe Pesce, Michel Pezet, Christian Pierret, Jacques Piette, Bernard Pigamo, Robert Pontillon, Jean Poperen, Jean Pronteau, *Jean-Jacques Queyranne*, Paul Quilès, Michel Rocard, *Bernard Roman*, Frédéric Rosmini.

Mme Yvette Roudy ; MM. Michel Sainte-Marie, Claude Saunier ; Mme Françoise Seligmann ; M. Luc Soubre ; *Mme Gisèle Stievenard ;* MM. Eugène Teisseire, Bernard Thareau ; Mmes Yvonne Théobald-Paoli, Anne Tregouet, Marie-Claude Vayssade ; MM. Jean-Pierre Vignau, Lucien Weygand, *Jean-Pierre Weben.*

MOTION 2 : 23

M. Jean-Marie Alexandre, Mme Edwige Avice ; *MM. Jean-Pierre Baeumler*, Christian Bataille, Jean Besse, Jean-Claude Blanc, Thierry Bondoux ; Mme Nicole Bricq ; M. Pierre Carassus ; *Mme Marie-Arlette Carlotti*, Gisèle Charzat ; M. Michel Charzat ; Mme Annette Chepy-Léger ; MM. Jean-Pierre Chevènement, Michel Coffineau, *Pierre Cohen*, André Garnier, Didier Motchane, Jean Natiez, *Jean-Paul Planchou*, *Christian Proust*, Georges Sarre, *Michel Suchod.*

MOTION 3 : 6

Mme Marie-Noëlle Lienemann, MM. Alain Richard, *Jean-Pierre Worms*, *Bernard Morin*, *Richard Masson*, *Marc Chesnot.*

Membres suppléants

MOTION 1 : 45

Mme Monique Bachelier ; *MM. Jacques Badet, Jean-Pierre Balduyck, Jean-Pierre Balligan ;* Mme Marie Basset ; M. Philippe Bassinet ; Mme Denise Cacheux ; M. Jacques Calmon ; Mme Françoise Carle ; *M. Jean-Louis Carrère ; Mme Dinah Caudron ; MM. Alain Coquard*, Paul Corbier, Michel Debout, *Henri Delisle*, Charles Depoorter, Yvon Deschamps ; Mme Colette Dubernat ; *M. Daniel Dupuis.*

MM. Philippe Farine, Michel Francaix, *Jean-Claude Fruteau*, Armand Giletat-Revely, Robert Gilly, Alain Hautecœur, *Jean-Paul Huchon*, Gérard Le Gall, René Leucart, Paul Loubet ; Mme Suzanne Martin ; MM. Jacques Mellick, Didier Migaud, Gilbert Mitterrand, *Jean Motroni*, Alain Neri, *Jean-Claude Petitdemange, Guy Poirier ; Mme Germaine Pivasset ; MM. Alfred Recours*, Gérard Salle, René Souchon, *Dominique Strauss-Kahn, Daniel Vaillant, Yves Vidal, Hervé Vouillot.*

MOTION 2 : 10

MM. Lucien Chaudagne, Daniel Cholley ; Mme Annie Cublier ; MM. Georges Garot, Jean-Paul Giraud, Michel Guyot, François Joly, *Sylvain Renard, Henry Viols*, Michel Vignal.

MOTION 3 : 2

MM. Patrice Finel, Jean-Pierre Chibrac.

(1) Les noms des nouveaux membres titulaires (qui n'étaient que suppléants ou qui n'appartenaient pas au comité directeur issu du congrès de Valence) apparaissent en italique. Apparaissent également en italique les noms des suppléants qui n'étaient pas membres de cette instance après Valence.

LES COMMUNISTES ET LES INTELLECTUELS

Face à la « recomposition idéologique de la droite »

Le parti communiste a organisé, mardi 25 octobre, à la Maison de la chimie, à Paris, un débat qui devait se situer dans le prolongement de celui de l'été dernier sur le *« silence des intellectuels de gauche » (le Monde* daté 16-17 octobre). Après quatre tables rondes sur l'économie, l'histoire, les pays socialistes et la culture, un débat général a rassemblé plusieurs centaines de personnes devant une tribune réunissant MM. Lucien Sève, Félix Damette et Roger Martelli, membres du comité central du P.C.F., et Serge Wolikow, animateur d'une revue de l'Institut de recherches marxistes, *Société française.*

Introduit par M. Martelli, la discussion, dont le thème était *« reaganisme à la française ou socialisme français »*, a tourné autour de ce que les communistes appellent la *« recomposition idéologique de la droite »* et de la question de savoir en quoi consiste le projet de la gauche aujourd'hui. Selon M. Sève, la droite espère que les élections législatives de 1986 lui permettront d'engager une *« profonde remise en cause »* des acquis des luttes sociales et politiques du siècle : la protection sociale, les droits des salariés, les nationalisations, etc.

Face à l'anti-étatisme de la droite, estime M. Sève, la gauche doit préconiser, *« non pas l'Etat minimum, mais l'Etat optimum »*. M. Sève a reconnu que les communistes subissent, à cet égard, auprès de l'opinion, les effets de l'image donnée par les pays de l'Est, qui, parce que *« les conditions n'existaient pas en bas »*, ont accompli leur révolution *« par en haut »*. Mais il s'est employé à critiquer la notion de totalitarisme appliquée à ces pays, car, a-t-il dit, *« le collectif n'est pas, en lui-même, porteur de totalitarisme »*, les régimes totalitaires étant caractérisés, au contraire, par une *« atomisation de la société »*.

M. Sève a souligné, enfin, que la gauche ne peut mener la *« contre-offensive »* contre la droite en *« faisant l'impasse »* sur la stratégie des communistes et leurs propositions. Une telle exclusive, a-t-il dit, serait *« ruineuse et suicidaire »*. – *P.J.*





POLITIQUE

DANS LA COUR D'HONNEUR DES INVALIDES

M. Mitterrand a rendu hommage aux parachutistes tués au Liban

Sous le ciel gris de novembre, cinquante-huit cercueils alignés en arc de cercle dans la cour d'honneur des Invalides, à Paris, devant le chef de l'Etat au garde-à-vous. Accompagné des membres de son gouvernement, des représentants du Parlement — qui avait, pour la circonstance, interrompu ses travaux — et des corps constitués, M. François Mitterrand a rendu, mercredi 2 novembre, un dernier hommage solennel aux cinquante-huit parachutistes français tués, dimanche 23 octobre, dans l'attentat contre les forces américaines et françaises à Beyrouth.

Autour des cinquante-huit cercueils drapés de tricolore et surmontés, chacun, du béret rouge des parachutistes, avaient pris place six cents personnes, parents et proches des soldats des 1er et 9e régiments de chasseurs parachutistes, tombés sur le sol libanais. Parmi les invités, on remarquait, notamment, l'ancien président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, et d'anciens premiers ministres de la Ve République, comme MM. Michel Debré, Pierre Messmer et Jacques Chirac.

Lors d'un court et sobre office religieux, le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, a lancé, au nom de toutes les confessions, un appel à la réconciliation au Liban, *« au nom de Dieu »*.

Puis, le chef de l'Etat, s'inclinant devant chaque cercueil auprès duquel un parachutiste veillait au garde-à-vous, a remis, à titre posthume, quatre insignes de la Légion d'honneur et cinquante-quatre médailles militaires aux cinquante-huit victimes.

A l'issue de la cérémonie, à laquelle ont assisté tous les représentants de la classe politique, M. Mitterrand a observé une minute de silence avant que cinq cent quatre-vingts parachutistes de la 11e division portent sur leurs épaules les catafalques sur lesquels le chef de l'Etat avait épinglé les décorations. M. Mitterrand a présenté ensuite ses condoléances à chacune des familles des disparus, avec lesquelles il s'est brièvement entretenu.

SELON UN SONDAGE SOFRES

Les Français ont une image de plus en plus favorable de leur armée

Des Français, surtout parmi les plus jeunes, réconciliés avec leur armée ; *c'est, globalement, l'image* qui ressort d'un sondage d'opinion que la Sofres a réalisé, en septembre dernier, pour le compte du ministère de la défense qui vient de le rendre public. L'armée française est, en règle générale, jugée efficace, formée de soldats entraînés et capable d'assurer la sécurité du pays.

Périodiquement, le ministère de la défense commande une telle enquête d'opinion, mais c'est assez irrégulièrement qu'il en diffuse des extraits. Selon le sondage de septembre 1983 que le ministère a décidé de publier, 64 % des personnes interrogées se déclarent convaincues que l'armée française est plutôt efficace (au lieu de 56 % en septembre 1981), les petits commerçants, les artisans et les personnes plutôt favorables aux thèses du P.C.F. étant ceux et celles qui sont cependant les moins convaincus. En revanche, avec 67 %, la tranche d'âge des dix-huit à vingt-quatre ans paraît l'une des plus persuadées. *D'autre part, 58 % des personnes* interrogées jugent que l'armée est plutôt formée de cadres compétents, les hommes (avec 63 %) en étant davantage convaincus que les femmes (avec 52 %).

A la question de savoir si l'armée française est capable d'assurer la sécurité du pays, 60 % des personnes interrogées répondent que c'est plutôt le cas, avec une forte proportion pour les partisans du P.S. (67 %) et pour les proches des thèses du R.P.R. (69 %).

Enfin, le recul des opinions antimilitaristes, constaté depuis 1981, se confirme : une forte majorité (62 %) déclare n'être pas du tout antimilitariste et ce pourcentage est d'autant moins fort que s'élève le niveau d'instruction (72 %, parmi ceux qui ont une instruction primaire ; 43 %, avec une formation supérieure).

LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
de Michel Poniatowski

La dictature ou la déconfiture ?

Se réclamant d'une *« longue tradition »*, qui, de Rabelais à Jean-Jaurès *« et même à François Mitterrand »*, a compté de brillants polémistes, M. Michel Poniatowski s'essaie à l'art du pamphlet parce que, explique-t-il, le pamphlet permet *« en un style direct et en une langue drue et parfois crue »* d'exprimer *« une vérité dépouillée de ses habits de lumière »*. Dans ce genre, l'ancien ministre de M. Giscard d'Estaing n'a pas dû se sentir mal à l'aise si l'on veut bien considérer qu'il n'a jamais été homme à s'embarrasser de *« circonlocutions, politesses et conventions »*, autant de *« fioritures »*, qui, selon lui, dissimulent la vérité.

D'entrée de jeu, M. Poniatowski, aujourd'hui président d'honneur du P.R., attaque, pour se mettre en appétit ou appâter ses lecteurs. *« Le point de rencontre de tout ce qui porte votre marque, c'est l'erreur »*, écrit-il au président de la République, *« François le Sophiste »*, dont il veut dénoncer dans les deux cents pages de sa *Lettre ouverte* les *« cauteleux stratagèmes, les subterfuges et les fourberies... »*

Autant de chapitres, autant de condamnations. A grand renfort de citations, il épingle avec délice et le chef de l'Etat et chacun des membres du gouvernement. Le chômage, les entreprises, la politique économique et financière, les nationalisations, la justice, la police, l'enseignement, la culture, la santé, la défense, tout y passe ; et, au terme d'un bilan apocalyptique, M. Poniatowski, sonne la charge.

Il est clair pour lui que M. Mitterrand n'a plus le choix : ou il *«radicalise»* et alors *«c'est la dictature»*, ou il *«cède»* et c'est la *«déconfiture»*. M. Poniatowski consent à suggérer, en toute bonne conscience, une solution, la *«seule»* qui permette d'éviter à la fois la dictature et la déconfiture : des élections... anticipées. Thème que, pourtant, les uns après les autres, les différents responsables de l'opposition ont rejeté ou abandonné. M. Poniatowski, lui, persiste et signe : *«La légitimité sera bientôt de les exiger.»* Et las de cette espèce de tiédeur qu'il croit discerner dans l'opposition, il s'exclame : *«Le temps n'est plus à la modération, au savoir-vivre et à la retenue. Nous n'avons plus les moyens d'attendre, en allant à petits pas précautionneux...»*

A cette opposition qu'il invite à manifester une plus grande combativité, celui qui fut le lieutenant et le complice de M. Giscard d'Estaing demande de bien remplir deux *«devoirs»* : devoir de *«vérité»* et devoir de *«résistance»*, faute de quoi, après avoir connu les *«déçus du socialisme»*, nous connaîtrions les *« déçus de l'opposition »*, prévient-il.

En ferraillant de la sorte, M. Poniatowski choisit de s'adresser à une partie de ces futurs déçus de l'opposition ; déçus parce qu'impatients d'en découdre avec une majorité responsable de tous leurs maux ! Ce sont ceux-là mêmes qui entendaient avec ravissement M. Poniatowski qualifier M. Mitterrand de *«super Charlot»*, entre autres aménités, et qui, comme lui, pensent que, décidément, la gauche *«ne mérite pas»* l'alternance !

C. F.-M.

★ LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, par Michel Poniatowski, Albin Michel 201 p., 45 F.

M. Monory lance une «lettre» mensuelle

A l'occasion de la parution du premier numéro de *la Lettre de René Monory*, l'ancien ministre a précisé, jeudi 27 octobre, le rôle qu'il entend voir tenir au club des démocrates dont il avait annoncé la création en septembre dernier (*le Monde* du 13 septembre). Ce club, où se regroupent des personnalités venant *de tous les horizons*, a-t-il indiqué, a pour mission de réfléchir à l'avenir à partir de deux axes : la liberté par rapport à l'Etat et la défense de l'économie de marché. La *Lettre* mensuelle publiera les propositions qui seront formulées *«sans concession, ni démagogie»*, a-t-il déclaré.

M. Monory (C.D.S.) a tenu à affirmer que cette initiative ne vise pas *«à fabriquer un nouveau leader»* ni à concurrencer les partis. Dans le premier numéro de cette *Lettre*, le président du conseil général et sénateur de la Vienne avance cinq propositions en matière fiscale dont le rétablissement du quotient familial, le retour à la liberté des prix et l'imposition unique du patrimoine.





APPEL DE L'ASSOCIATION DES FRANÇAIS D'ORIGINE ALGÉRIENNE

Inorganisée et sans moyens d'expression, notre communauté est ignorée des pouvoirs publics, des élus et des mass media.

Normalement intégrée à la société française, elle comprend des universitaires, des fonctionnaires civils et militaires de tout rang, des membres des professions libérales, des écrivains et des artistes, et, dans tous les autres secteurs d'activité, des chefs d'entreprise, des cadres, des commerçants, des artisans, des employés et des ouvriers, et toute une jeunesse qui fréquente écoles, lycées et universités.

Si certaines de nos familles comme celles des ex-supplétifs de l'armée française n'ont pas pu s'adapter, c'est le plus souvent parce qu'elles n'ont pas trouvé auprès des pouvoirs publics l'appui nécessaire pour résoudre leurs difficultés de logement et d'emploi, et, pour leurs enfants, de scolarité et de formation professionnelle.

Il n'est pas vrai que notre culture et nos traditions soient incompatibles avec celles des citoyens des autres confessions. Nous pensons que la France gagnerait à s'ouvrir aux cultures méditerranéennes, si proches de la sienne.

Nous ne voulons pas être des citoyens diminués. Pour défendre nos droits et notre dignité, nous entendons lutter contre tous les racismes. Le racisme quotidien, qui s'insinue jusque dans les administrations. Le racisme idéologique véhiculé par les mass media, qui caricature et ridiculise notre religion et nos mœurs. La discrimination à l'emploi et au logement qui condamne plusieurs milliers de nos jeunes au chômage forcé, au ghetto et parfois même à la délinquance. Ces racismes ne nous épargnent pas plus que nos coreligionnaires immigrés, que nous assurons de notre solidarité pleine et entière. Nous condamnons leur utilisation scandaleuse comme boucs émissaires lors des élections municipales, comme nous condamnons les attentats racistes de l'été dernier contre de jeunes Maghrébins.

Nous revendiquons notre identité arabo-berbère et nous nous réjouissons de voir le gouvernement établir « des liens privilégiés et spéciaux » avec l'Algérie.

Pour le Conseil d'administration, le président : ALLEL SADOUN.

ABDELLATIF Kader, *sociologue* ; AMGHAR Mouloud, *éducateur* ; BOUSSELMA Kader, *décorateur* ; HADIDI Mohammed, *retraité de préfecture* ; HOCINI Karim, *lycéen* ; KHAMALLAH Yasmina, *auxiliaire de puériculture* ; BAHMED Lazhari, *retraité de l'administration* ; KAMALLAH Djida, *étudiante* ; KHORZI Kadour, *retraité de l'enseignement* ; KHORSI Sadok, *administrateur civil* ; SADOUN Allel, *ancien administrateur d'Oran républicain* ; SMAIL Amar, *médecin* ; SLAOUTI Aballache, *directeur d'école honoraire* ; TOUAZI Francis, *enseignant* ; AHMED-CHAOUCH Mohammed, *retraité fonction publique* ; BOUGHIDA Kamal, *adjoint d'enseignement* ; BENELKADI Boualia, *retraité de l'administration centrale* ; BELGACEM Nesredine, *éducateur* ; CHEURFA Sultana, *assistante en communication* ; DAHMANE Ali, *technicien R.A.T.P. en retraite* ; DAHMANE Boudjemaa, *enseignant U.-Paris-XII* ; GUENNICHE Nora, *secrétaire*.

Pour tout contact et adhésion : M. Dahmane Ali
31, rue Voltaire, 93100 Montreuil. Téléphones : 631-81-69 et 533-93-32.

هكذا من الأصل

...ENT DE LA RÉPUBLIQUE ...niatowski

...déconfiture ?

« lettre » mensuelle



QUOTIDIEN

...ON DES FRANÇAIS ...ÉRIENNE

Le Monde

société

LES IMMIGRÉS EN EUROPE

Embouteillage dans les locaux de police

Si la consigne paraît simple, le mode d'emploi l'est moins. *« Il faut renvoyer les clandestins »*, avait déclaré le président de la République lors du conseil des ministres du 31 août qui décida du sort des travailleurs immigrés. Facile à dire, plus délicat à faire, du moins dans le respect du droit et des libertés. Car le gouvernement a ainsi mis en mouvement une machine administrative lourde et complexe, où la police tient, à son corps défendant, le premier rôle, après que la justice lui a donné le feu vert.

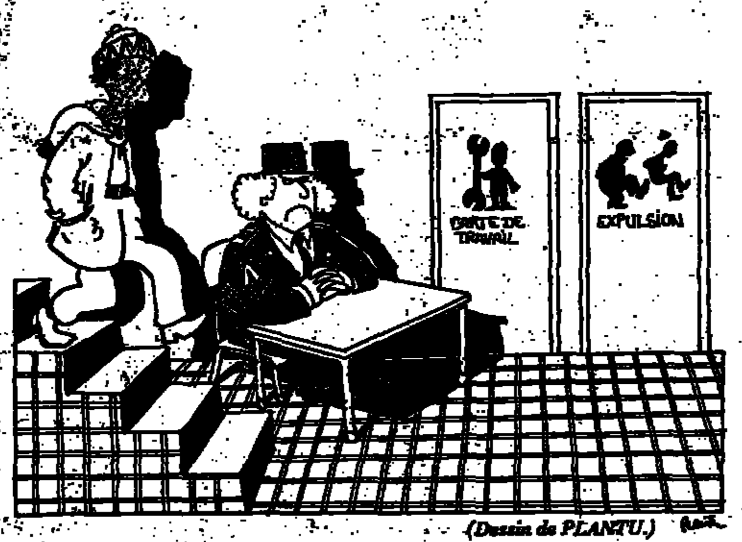
Le résultat est là, après deux mois, notamment dans la région parisienne : un embouteillage d'immigrés en instance d'expulsion dans des locaux de police transformés en « hôtels » improvisés et inconfortables, des pièces étroites, souvent sans fenêtres ; un imbroglio de démarches administratives sans lesquelles le départ hors de France ne peut avoir lieu ; une mobilisation importante des forces de l'ordre, des polices urbaines et de la police de l'air et des frontières (PAF), en particulier, qui s'ajoute à leurs missions habituelles.

Souvent les policiers de base n'apprécient guère, estimant que cet impératif de lutte contre l'immigration clandestine les détourne d'une présence, si réclamée, sur la voie publique. Une nouvelle *« charge indue »* en somme. Propos de syndicalistes, auxquels l'administration a beau jeu de rétorquer : *« C'est notre mission de service public puisqu'il s'agit de l'application de la loi pénale. Mettre en œuvre rapidement une décision législative est toujours difficile, et il est vrai que cela entraîne des contraintes nouvelles pour les personnels. »*

« De véritables nounous »

Ces obligations nouvelles sont en effet le résultat d'une innovation juridique : depuis la loi du 10 juin, la reconduite à la frontière peut devenir une *« peine principale »* infligée par les tribunaux à l'étranger en infraction, *« avec exécution provisoire »* c'est-à-dire sans que l'appel soit suspensif. En clair — et selon les autorités il s'agit d'un *« progrès »* — la peine principale de reconduite à la frontière n'est pas *« privative de liberté »* : l'étranger ne peut être incarcéré dans l'attente de son départ. Il sera donc, explique-t-on, l'objet d'*« une mesure administrative permettant, sous contrôle du juge, à la police de s'assurer de sa présence jusqu'à ce qu'il quitte effectivement le territoire »*. Il n'est pas « détenu » mais « retenu » ; il n'est pas prisonnier mais sera néanmoins gardé. Telle est la nuance juridique, difficile à saisir sans doute, entre quatre murs, pour l'immigré...

Elle est, en revanche, tangible pour les policiers. Puisque le lieu de « transit » n'est pas la prison mais un local de police... Car si, faute de moyens de transport ou de dossier complet, l'immigré ne peut être reconduit dans les vingt-quatre heures à la frontière — en l'occurrence les aéroports d'Orly ou de Roissy, — un magistrat autorisera son maintien durant six jours au plus *« dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire »*.



(Dessin de PLANTU.)

Dans le Val-de-Marne, il s'agit du poste de police de Fresnes, non loin de la mairie. Les immigrés sont parfois plus de vingt dans des locaux exigus, meublés de lits superposés comme dans une chambrée militaire. Exigus et non prévus à cet effet : les douches se prennent ailleurs, sous escorte, au commissariat de L'Hay-les-Roses. Les plateaux-repas sont apportés de l'extérieur par les gardiens de la paix, au nombre de six en permanence, soit vingt-quatre par jour.

Commentaire abrupt d'un responsable du Syndicat général de la police (S.G.P., affilié à la F.A.S.P.), majoritaire parmi les policiers en tenue de la région parisienne : *« Cela dépasse l'entendement, les gars materment et sont devenus de véritables nounous, alors que les maires réclament des îlotiers ! Et puis, c'est une atteinte à la dignité : on rafle les immigrés, on les parque là, alors qu'ils ne sont juridiquement pas plus gardés à vue qu'ils ne sont prisonniers. »* Evidemment, les policiers n'ont pas tous les mêmes scrupules s'agissant des immigrés...

En Seine-Saint-Denis, c'est un local de la direction départementale des polices urbaines à Bobigny qui peut loger une dizaine d'immigrés. Le week-end, quand les immigrés n'ont pu partir, le SOFITEL de l'aéroport de Roissy prend le relais, mobilisant des effectifs de la PAF. A Paris, le « dépôt » de l'île de la Cité, où des salles « non carcérales » sont affectées à la « rétention » des immigrés, ne suffit plus à la tâche, puisqu'on atteint cinquante immigrés « retenus » certains soirs. D'où l'affectation de locaux de l'école de police de Vincennes, au grand dam des syndicalistes du S.G.P. : *« Ce n'est pas un bon choix, cela désigne les immigrés comme une catégorie à part aux élèves gardiens de la paix. D'autant plus qu'on estime les commissariats parisiens les nouveaux gardiens en stage, fraîchement sortis de l'école, pour surveiller les immigrés par roulement de quinze jours. »* Dans l'immédiat, les syndicalistes multiplient les démarches auprès de l'administration afin d'obtenir la réquisition d'hôtels, des visites obligatoires de médecins de la DASS, l'amélioration sanitaire des locaux, etc.

A cet impératif de « rétention » s'ajoutent de multiples démarches. Prise en charge de l'immigré, récupération de ses effets personnels, passage à la « photo d'identité », aller-retour à l'aéroport, présentation à un magistrat, constitution d'un dossier comprenant au minimum, et en quatre exemplaires, le jugement, la réquisition, l'avis de maintien dans les locaux de police, l'ordre de recevoir l'étranger, etc. : autant de voyages qui mobilisent à chaque fois un véhicule de police, avec au minimum trois gardiens. *« Autant de cars de police-secours en moins »*, commente un syndicaliste. Ces allers et retours peuvent aussi être provoqués par l'immigré qui est en droit de refuser trois fois son embarquement. A la troisième, il peut être contraint par la force de partir, mais à condition que la compagnie d'aviation concernée accepte de le prendre à bord. Celle-ci peut exiger qu'il soit accompagné par un policier en civil jusque dans son pays d'origine.

Des commandants de bord réservés

Tel est le dernier obstacle : le comportement des compagnies aériennes qui, au nom de leur image de marque, refusent de dépasser un certain seuil de places occupées par des immigrés reconduits. A l'aéroport de Roissy, à destination de l'Afrique, c'est notamment le cas d'Air France qui ne concéderait qu'à grand-peine trois places par vol, si elles sont disponibles, U.T.A. et Air Afrique seraient plus compréhensives, montant jusqu'à dix places. Les commandants de bord sont, eux aussi, en droit de refuser l'immigré. Ainsi la PAF, théoriquement chargée de la sécurité des aéroports et du contrôle des frontières, se trouve-t-elle parfois embarrassée d'immigrés dont elle ne sait que faire. Une charge d'autant plus sensible que le mouvement des « reconduites » passant par Roissy, venant de la région parisienne ou de province, est important : plus d'une centaine par semaine actuellement, vingt-deux (dont cinq refus d'embarquement) pour la seule journée du lundi 24 octobre.

Enfin, dernier aspect de l'imbroglio, ce cas ultime où, au bout de sept jours d'attente, l'immigré n'a pu trouver place sur un avion à destination de son pays. Dans ce cas, il n'est pas d'autre solution que de le remettre en liberté, quitte à le convoquer à nouveau. *« A l'expiration du délai*, explique une circulaire administrative, *le service des étrangers de la préfecture délivre une autorisation temporaire de séjour de quarante-huit heures à l'expulsé qui, laissé libre, doit regagner son pays d'origine par ses propres moyens... »*

Rare, ce cas de figure est cependant à l'image d'un dispositif qui, insiste-t-on au ministère de la justice comme au ministère de l'intérieur, se veut respectueux du droit et des libertés individuelles. *« Nous souhaitons que le délai de rétention soit le plus court possible*, répond-on à la préfecture de police de Paris aux critiques syndicales. *Nous faisons chaque jour des progrès dans les relations avec les compagnies aériennes, les consulats généraux, et obtenons que les dossiers soient complets dans des délais plus brefs. Ce ne sont certes pas des tâches gratifiantes, mais ce sont bien des tâches policières. »* Une tâche qui serait durable, laisse-t-on entendre au sommet, tandis qu'à la base on assure que tel « patron » a conseillé à ses policiers de ralentir les contrôles d'immigrés : *« Sinon c'est vous qui les aurez sur les bras »*, aurait-il ajouté...

EDWY PLENEL.

Dans les Alpes

DES GITANS PRIS AU PIEGE

(De notre correspondant)

Nice. — Trente-quatre gitans de nationalité italienne qui projetaient *d'entrer clandestinement* en France le samedi 22 et le dimanche 23 octobre ont erré quarante-huit heures durant dans les montagnes au nord de Vintimille (Italie) et de Menton (Alpes-Maritimes), où les avaient abandonnés des passeurs peu scrupuleux. Moyennant cinq cent *mille lires* (deux mille cinq cents francs), ces derniers leur avaient promis de les conduire *« à une route qui mène vers la France »*, en réalité, une ancienne voie militaire non carrossable depuis des lustres et sans issue, où le convoi des gitans, parmi lesquels il y avait dix-huit enfants dont un de quinze mois, fut rapidement bloqué.

Secourus par une colonne de carabiniers et de forestiers qu'ils *étaient parvenus à alerter*, les gitans, à bout de forces, ont été soignés dans des hôpitaux de Vintimille avant de reprendre la route...

Quelques jours plus tôt, semblable mésaventure était survenue à un groupe de ressortissants yougoslaves et turcs qui *tentaient de franchir clandestinement* la frontière franco-italienne dans les Alpes.

MICHEL VIVES.

Une citoyenneté à définir

De notre envoyé spécial

Madère. — Le trentième anniversaire de la convention européenne des droits de l'homme par le Conseil de l'Europe n'aura *pas été un simple exercice de style* entre juristes : les fonctionnaires de Strasbourg viennent de s'interroger, à Funchal (Madère, Portugal) sur « les droits de l'homme » des quinze millions d'étrangers qui vivent dans les pays membres. Des réfugiés et des immigrés ont été invités à s'exprimer à titre *personnel* : *« Une provocation »*, a admis le secrétaire général du Conseil de l'Europe, M. Franz Karasek, à la séance inaugurale à laquelle participait *le président de la République* du Portugal, M. Eanes. *« Beaucoup d'Etats*, a-t-il déclaré, *invoquent en effet, la crise économique pour justifier les mesures limitatives prises à l'encontre des étrangers. »*

Les restrictions imposées à leur entrée et à leur séjour se multiplient : refus de la citoyenneté britannique depuis 1982 à un enfant né sur le sol anglais de parents étrangers *« non installés »* au sens étroit de la loi ; aucun permis de travail obtenu depuis trois ans aux Pays-Bas dans les secteurs où *« le nombre maximal d'étrangers »* a été *atteint ; impossibilité, désormais*, en R.F.A., pour le conjoint d'un travailleur étranger d'obtenir un emploi à moins de justifier de quatre ans de résidence. Dans ce même pays, les demandes d'asile sont de moins en moins acceptées : 19 % de requêtes satisfaites en 1979 contre 87 % *en 1969. Le nombre croissant de « réfugiés économiques »* invoqué par Mme Irène Maier, représentant le ministère allemand de la justice, pour expliquer ces chiffres ne saurait masquer pourtant le raidissement général des pays d'accueil.

Le colloque *s'est résolument situé à contre-courant : la nécessité* d'accorder le droit de vote aux étrangers résidant dans les vingt et un Etats membres du Conseil de l'Europe, pour les élections législatives dans leur propre pays, et pour les élections locales ou régionales dans leur pays d'adoption, est l'une des principales conclusions de cette conférence.

Le droit de vote, en effet, n'est encore pas toujours reconnu aux immigrés, dans leur pays d'origine. Certains pays d'accueil, comme l'Allemagne et la Suisse, par crainte de troubles sur leur territoire, interdisent en *effet aux étrangers* de voter chez eux. Pour leur part, certains pays d'origine, comme l'Italie, n'ont pas *prévu* de procédure particulière pour le vote des absents. Et au total, pour l'ensemble des pays membres du Conseil de l'Europe, on évalue à près d'un million le nombre des étrangers qui *ne devraient pas pouvoir* voter aux élections européennes du printemps prochain. D'autre part, le droit de vote pour les étrangers aux élections locales du pays de résidence reste encore rarissime. Il a été pourtant jugé comme *« un droit civique minimum »*, par Mme Anita Gradin, ministre de l'immigration de Suède, où les étrangers votent localement depuis 1976.

Ces droits politiques *pourraient participer à la construction* de cette « société interculturelle » souhaitée par beaucoup durant ces trois jours : les étrangers bénéficiant d'une double nationalité seraient *insérés* sur un pied d'égalité sans être pour autant assimilés. Un *« droit du sol »* serait ainsi reconnu à cette *immigration* de *plus en plus* structurelle, parallèlement au traditionnel *« droit du sang »*, pour reprendre les termes d'un des rapporteurs, M. Perotti, directeur du Centre d'information et d'étude sur les migrations à Paris. *« N'est-il pas temps*, a demandé le secrétaire général du Conseil de l'Europe, *de repenser la notion de citoyen dans un sens plus fonctionnel, basé en particulier sur la résidence et la contribution à la vie économique ? »*

« Insalubrité » ?

Vaste programme qui n'a pas *séduit tout le monde.* Plusieurs représentants des Etats ont invoqué essentiellement les problèmes de délinquance, de chômage et de gêne du voisinage causés, selon eux, par les étrangers. Tel fonctionnaire belge qui soulignait *« l'agacement croissant des populations nationales » s'est donné lui-même en exemple* : *« L'été, je ne peux dormir dans mon quartier à forte proportion d'étrangers sans fermer ma fenêtre. » « Pour vous,* lui a répondu un réfugié politique marocain, M. Mohamed Melouk, *l'immigration reste porteuse de miasmes d'insalubrité. »*

Il demeure que, au-delà de déclarations de principe plus ou moins généreuses, les résultats obtenus par la commission et la cour du Conseil de l'Europe, saisies pourtant de plus en plus souvent de requêtes individuelles émanant d'étrangers (1), sont encore très limités.

Les susceptibilités des Etats menacés de requêtes individuelles, qui discutent depuis dix ans l'éventuelle intégration à la convention de garanties de procédure pour les réfugiés, limitent ce *« développement »* des droits de l'homme pourtant inscrit dans le préambule du Conseil de l'Europe.

Le seul parlementaire français présent à ces journées, M. Pierre Jeambrun, sénateur (gauche *démocratique*) du Jura, n'est pas intervenu de peur de détonner dans une assemblée qu'il a jugée *« très peu réaliste »*. *« Qu'ils aillent à Dreux et ils verront,* nous a-t-il confié. *Le seul problème, c'est la cohabitation et le méchoui du Maghrébin sur la terrasse d'en face. »*

A Madère, et c'est à l'honneur du Conseil de l'Europe, le débat a, tout de même, volé un peu plus haut.

NICOLAS BEAU.

(1) Soixante-trois en 1978 contre cent quarante-six en 1982.

A la commission d'avancement

SEPT SIÈGES SUR DIX POUR LES MAGISTRATS MODÉRÉS

L'Union syndicale des magistrats (modérée) a finalement obtenu sept sièges sur dix à la commission d'avancement des magistrats qui doit se réunir du mercredi 2 novembre aux premiers jours de décembre. Les trois autres sièges reviennent au Syndicat de la magistrature (gauche). Ces élections, qui ont lieu tous les trois ans et sont à deux degrés, ont été organisées pour la première fois cette année à la proportionnelle.

Le premier tour avait marqué la prépondérance de l'U.S.M. (66,2 % des suffrages exprimés) sur le Syndicat de la magistrature (26,72 %). Les listes diverses avaient obtenu 7,07 % des suffrages (*le Monde* du 1er juin). Pour l'élection finale, ces suffrages se sont reportés sur les candidats de l'U.S.M.

Comme son nom l'indique, la commission d'avancement décide chaque année des promotions accordées aux magistrats. Auparavant, aucun représentant du Syndicat de la magistrature n'y siégeait, cette organisation contestant le mode de scrutin, majoritaire uninominal à deux tours, qui prévalait jusqu'à cette année.

● *M. Philippe Séguin*, député (R.P.R.) des Vosges, a demandé, dans une question écrite au ministre de la justice, s'il a l'intention de déposer un projet de loi *« visant à rendre incompressibles les peines prononcées contre les auteurs de violences graves envers les policiers »*. M. Robert Badinter a répondu par la négative (*Journal officiel* du 31 octobre). Le ministre explique qu'une telle mesure aurait notamment pour effet de *« conduire le condamné au repli sur soi ou au désespoir qui sont sources de récidive »*. M. Badinter indique, néanmoins, que *« durant les deux dernières années, aucune mesure de grâce, aucune libération conditionnelle n'a été accordée dans les affaires de meurtre sur la personne d'un policier ou d'un gendarme »*.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Les désordres de l'hôpital Cochin

Homicide par imprudence... A la seizième chambre correctionnelle, c'est monnaie courante. Qui prêterait attention à cette petite femme modeste appelée au banc des prévenus ? Elle s'appelle Mahiné Doustany. Née en 1944 en Iran, elle a quitté son pays en 1977 pour se réfugier en France. Elle est arrivée munie d'un diplôme d'études médicales qui ne lui donnait pas le droit d'exercer. Seulement celui de préparer un certificat d'études spéciales d'anesthésiste-réanimateur.

Cependant, le 4 juin 1981, à l'hôpital Cochin où elle faisait quelques vacations, elle était trouvée sous le seul contrôle d'une infirmière auprès d'un malade, M. Florent Yeck Pang, qui venait d'être opéré d'un ulcère du duodénum. Et lorsque l'infirmière lui demanda de fermer un robinet de protoxyde d'azote, elle ferma celui d'oxygène. Pendant plus de cinq minutes, le patient demeura ainsi. Il devait mourir le 17 octobre suivant des suites d'un œdème cérébral irréversible. Il était guyanais, employé à l'E.D.F., âgé de trente ans.

A s'en tenir là, Mme Doustany est fautive. Mais sa faute pouvait-elle être appréciée pleinement sans que l'on cherche à savoir le pourquoi et le comment d'une situation qui n'aurait pas dû être ? C'est la question qu'a posée son défenseur, Me Philippe Cohen, pour qui un supplément d'information s'impose. Car si la justice a estimé que seule Mahiné Doustany devait être poursuivie, les experts commis dans cette affaire, le professeur Cara et le docteur André Déponge ont donné, dans leur rapport, les raisons de ce relâchement funeste. Ils ont écrit sans détour : *« Tant que l'Assistance publique de Paris ne donnera pas le personnel compétent pour assurer l'anesthésie-réanimation dans les services de chirurgie, des accidents de ce genre risquent de se reproduire. »*

Sans plus de complaisance, leur analyse continue en ces termes : *« Cette insuffisance de personnel compétent a été encore aggravée par une mauvaise répartition de l'équipe anesthésie-réanimation (...), mauvaise répartition faite par le docteur Bras-Jude, anesthésiste-réanimateur. »* C'est que, ce jour-là, le service n'avait que cinq anesthésistes pour assurer l'activité de trois salles d'opération de 8 heures à 14 heures, plus celle d'une salle d'endoscopie et la surveillance d'une vingtaine de malades.

Erreur de manipulation

L'anesthésiste, le docteur Khoury, qui avait la charge de M. Yeck Pang, se trouva placé devant un dilemme : ou bien ne pas quitter le chevet de ce patient et abandonner les autres malades qu'il avait en charge, ou bien se consacrer à eux, comme il choisit de le faire, et laisser M. Yeck Pang durant une petite heure aux seules mains de l'infirmière et de l'infortunée Mme Doustany, tout en la sachant sans compétence.

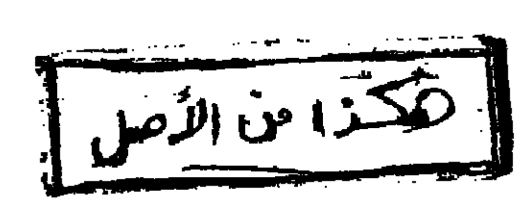
Le rapport fait apparaître une autre anomalie. L'appareil sur lequel devait s'accomplir l'erreur de manipulation était d'un modèle ancien. Les boutons *commandant* respectivement l'arrivée de l'oxygène et celle du protoxyde d'azote se trouvaient très peu différenciés. Or depuis 1977, rappellent les experts, un avis *du ministère de la santé avait été* adressé aux constructeurs pour que cette différenciation ne puisse pas prêter à confusion. Malheureusement, indique leur rapport, *« le ministère n'a pas cru bon d'aviser les hôpitaux, vraisemblablement pour éviter des réparations onéreuses »*. Les experts ajoutent : *« Il y a là une très grave carence qui a laissé mourir de très nombreux malades anesthésiés, car le cas de M. Yeck Pang n'est malheureusement pas isolé. »*

Après d'aussi sévères remarques, voilà *assurément* Mme Doustany ramenée au rang d'une bien pâle comparse qui fut davantage l'instrument d'un destin, conséquence de tous ces désordres cumulés. Du côté du ministère public, on a fait fi de telles considérations. Pour l'*« erreur monumentale »*, pour *« la faute grossière que n'aurait pas commise une personne même encore moins compétente qu'elle »*, il a été requis contre Mahiné Doustany une peine de prison avec sursis et une amende. Pourtant, Me Barreau, avocat de l'Assistance publique, a été le premier à admettre et à proclamer la faute administrative, à dire que des anesthésistes confirmés avaient commis la même erreur que celle reprochée...

Le tribunal, que préside Mme Jeanne Delobeau, se prononcera le 9 novembre.

J.-M. THÉOLLEYRE.





هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Chicago lave son lac

De notre envoyé spécial

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'État à l'environnement et de la qualité de la vie, s'est rendue aux États-Unis, du 15 au 21 octobre, pour préparer une convention de recherches avec l'agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA). Elle a rencontré M. William Ruckelshaus, administrateur de cet organisme, ainsi que des représentants des mouvements écologistes. Elle a visité un certain nombre d'installations et de laboratoires travaillant à la protection de l'environnement, notamment à Berkeley (recherches sur la pollution de l'air des logements) et à Chicago, où une ambitieuse politique d'assainissement est en route.

Chicago. – Tout le monde vous le dira sur les rives du lac Michigan : *« The lake is back »*, le lac revient... (de loin). Serait-ce une opération publicitaire de la municipalité pour préparer l'exposition universelle de 1992 ou bien une variante transatlantique de notre *bonne vieille méthode* Coué, consistant à se persuader que l'eau du lac, malgré tout, est propre, oui monsieur, très propre, tenez, *goûtez-moi ça ? Selon les témoi*gnages les plus fiables, et en particulier celui de l'attaché scientifique français, M. Michel Bernon, grand pêcheur devant l'Eternel, c'est vrai : l'eau du lac Michigan, qui baigne cette cité de près de six millions d'habitants – sans compter les autres villes riveraines – est redevenue propre. *« J'en sors des saumons comme ça*, exulte l'attaché scientifique, *et d'ici, du bord. »*

Cela n'a pas toujours été le cas. Même sans parler du temps des abattoirs, où le sang des bœufs de tout l'Ouest américain gorgeait le sol de la cité, il fut une époque où Chicago craignit vraiment de perdre sa plage et son célèbre front de lac, tant l'eau par moment devenait douteuse. Affront suprême : le creusement d'un canal contournant les chutes du Niagara, dont on pouvait penser qu'il permettrait aux saumons de remonter jusqu'aux Grands Lacs, amena surtout des *lamproies, qui dévorèrent les autres poissons*. Il fallut de multiples et d'abord infructueuses tentatives de réempoissonnement pour ramener l'équilibre écologique de la faune du lac.

Pour garder leur plage propre, les édiles de Chicago eurent une idée de génie à la fin du siècle dernier : *il suffisait de renvoyer les* eaux d'égout, non pas vers le lac ni dans les rivières qui s'y jettent, comme avant, mais cette fois à *l'autre bout du pays*, dans le golfe du Mexique. On procéda pour cela à de gigantesques travaux, consistant à inverser le cours des rivières se jetant dans le lac Michigan, au moyen d'écluses et de canaux de dérivation. On ferma donc la Chicago-River à son débouché dans le lac et on la raccorda par un canal à la rivière Des Plaines, un affluent de l'Illinois se jetant lui-*même dans le Mississippi, du côté* de Saint-Louis. Les eaux sales de Chicago disparaîtront dans les flots jaunes du fleuve-roi, ni vu ni connu, je te pollue...

En 1900, donc, on mit en service le plus officiellement du monde le Chicago Sanitary and Ship Canal (canal d'assainissement et de navigation), vaste égout à ciel ouvert sillonné de bateaux ! Chaque fois que c'était nécessaire, on pouvait ouvrir les vannes du lac *dont le niveau, maintenu plus haut,* permettait de faire chasse d'eau. Et vogue la galère... En 1922, on dériva aussi la Calumet-River. *Désormais*, toutes les eaux usées de Chicago partaient vers le sud, polluant au passage l'Illinois, le Mississippi et, sans doute, le Gulf Stream...

Un tunnel gigantesque

Aujourd'hui, cependant, la ville de Chicago peut se présenter la tête haute. Avec sept stations d'épuration, dont *« la plus grande du monde »*, la West Southwest Sewage Treatment Plant ou W.S.S., qui surclasse même Achères, près de Paris, la capitale du Middle-West ne craint personne en matière d'assainissement. Les eaux rejetées dans le canal sanitaire sont traitées avec un luxe de précautions, contrôlées, filtrées et recontrôlées. Au Waterways Control Center, des techniciens en blouse blanche surveillent vingt-quatre heures sur vingt-quatre leurs écrans de contrôle pour observer les moindres variations de niveau dans les égouts et canalisations. Un écran spécial donne aussi les prévisions météorologiques pour l'agglomération de Chicago. Il faut que les techniciens, en prévision d'une pluie ou d'une chute de neige importantes, *puissent* moduler leur régulation des eaux usées. Tout débordement entraîne en effet une surcharge des stations d'épuration, et donc le rejet d'eaux non traitées dans les canaux de dérivation.

Comme Paris, Chicago ne dispose que d'un seul réseau de conduites pour les eaux usées et les eaux pluviales. Mais il est une grande différence : la topographie. Construite sur un terrain uniformément plat, Chicago connaît des innondations dès que les pluies excèdent... 5 millimètres. Il a donc fallu imaginer un système pour absorber le trop-plein des précipitations : le Tunnel and Reservoir Plan. Il s'agit de creuser, à 100 mètres de profondeur sous la *ville*, un tunnel d'une soixantaine de kilomètres de long, débouchant *sur* un immense réservoir capable de recueillir les eaux pluviales en attendant l'accalmie du ciel. Ce tunnel, creusé depuis trois ans *grâce à une haveuse spéciale d'un* front de taille de 10 mètres de diamètre, devrait être terminé dans deux ans, au terme de travaux dont la facture s'élève à 1,2 milliard de dollars (9,6 milliards de francs) ! Le creusement du réservoir – dont les crédits n'ont pas encore été votés – devrait coûter encore 1 milliard de dollars supplémentaires au Metropolitan Sanitary District of Greater Chicago...

Ces travaux somptuaires, assurent les responsables de la ville, mettront définitivement Chicago à l'abri des caprices du temps. Même en cas de trombes d'eau (jusqu'à 15 centimètres de pluie), les réservoirs auront une contenance suffisante pour absorber le trop-plein des égouts. Il suffira donc d'attendre la fin de la tourmente pour réin*jecter l'eau dans le réseau d'assai*nissement. Le système permettra en outre de récupérer 80 % des déchets solides (boues résiduaires), qui servent déjà à engraisser le maïs fourrager dans la grande plaine du Middle-West.

ROGER CANS.

RELIGION

Notre Mère qui êtes aux cieux...

On raconte que la célèbre suffragette anglaise Emmeline Pankhurst lançait, au début du siècle, ce cri de ralliement à celles qui militaient pour le vote des femmes : *« Mettons notre confiance en Dieu et elle nous sauvera ! »*

La plaisanterie ne fait plus rire les hommes d'Eglise. Ils sont assaillis aujourd'hui par les requêtes – souvent justifiées, parfois cocasses – des féministes, qui réclament non seulement leur place légitime dans une Eglise dirigée exclusivement par des hommes, mais qui sont décidées à traquer le sexisme jusque dans les textes sacrés de la Bible et de la liturgie.

Que Dieu soit *« autant mère que père »* – la phrase est de Jean-Paul Ier ! – cela va de soi, puisque Dieu, pas plus que les anges, n'a de sexe. Mais, de là à scruter toutes les expressions anthropomorphiques qui parlent de la divinité pour voir si la femme se retrouve à l'égalité de l'homme, il y a un pas qui conduit facilement au ridicule. Ainsi, le Conseil national des Eglises des Etats-Unis – organisation œcuménique qui regroupe la plupart des Eglises non catholiques – vient de publier un recueil de textes bibliques utilisés dans la liturgie, après les avoir soigneusement « nettoyés » de toute référence jugée exclusivement masculine. Le Christ y parle de *« Dieu, mon Père et ma Mère »*. Le *« Fils de l'homme »* devient *« l'Humain »*, Jésus n'est plus appelé *« Fils de Dieu »*, mais *« Enfant de Dieu »* et ses *« frères »*, ses *« prochains »*.

Dans la Genèse, par exemple, là où Dieu disait *« Faisons l'homme à notre image »*, le nouveau texte préfère *« Faisons l'humanité à notre image »*. Autre passage célèbre : *« Alors Yahvé Dieu modela l'homme avec la glaise du sol, il insuffla dans ses narines une haleine de vie »* est rendu de la façon suivante : *« Alors Dieu le Souverain modela une créature humaine avec la glaise du sol et insuffla dans les narines de la créature une haleine de vie. »* Et, alors que Marie-Madeleine disait aux disciples : *« J'ai vu le Seigneur »*, les traducteurs anti sexistes lui font dire : *« J'ai vu le Souverain. »*

A quand la riposte des hommes catholiques ? Ils pourraient trouver excessifs les titres et prérogatives accordés à la Vierge Marie – *« Mère de Dieu »* et *« Reine du Ciel »* – alors qu'elle n'était, après tout, qu'une faible femme...

ALAIN WOODROW.

SCIENCES

POUR INSTALLER UNE BATTERIE SOLAIRE

Les cosmonautes de Saliout-7 ont travaillé dans l'espace pendant près de trois heures

Les cosmonautes soviétiques Vladimir Liakhov et Alexandre Alexandrov, à bord de la station orbitale Saliout-7 *depuis le 28 juin dernier*, sont sortis, mardi 1er novembre, dans l'espace pour installer une batterie solaire complémentaire destinée à *fournir davantage d'énergie à la station. « Ce travail de montage complexe qui a duré près de trois heures*, souligne l'agence Tass, *avait comme principal objectif de perfectionner les méthodes et les moyens utilisés pour les opérations de montage et d'assemblage dans l'espace, dans le cadre de la création de trains orbitaux complexes. »*

Cette opération avait été prévue lors de la construction de la station Saliout-7, qui a été dotée de dispositifs de fixation pour une batterie solaire complémentaire. Cette dernière a été apportée pour la capsule spatiale Cosmos-1443 qui s'est amarrée à Saliout-7 en mars dernier. Ce qu'a souligné l'agence Tass pour bien montrer que l'opération du 1er novembre n'est en rien liée aux problèmes qu'aurait connus le train spatial. La B.B.C. avait, en effet, annoncé, le mois dernier, qu'une fuite de carburant avait rendu la station impossible à manœuvrer et pouvait entraîner des difficultés pour le retour sur la Terre des cosmonautes. L'information avait été démentie par les Soviétiques.

Une semaine plus tard, le 22 octobre, le cargo spatial Progress-18 se fixait sans difficulté à Saliout-7, apportant des vivres, du combustible et du matériel aux deux cosmonautes. Cet amarrage réussi a montré qu'un vaisseau spatial habité pouvait, à tout moment, venir se fixer à la station orbitale.

Après le tremblement de terre

DE NOMBREUX VILLAGES TURCS SONT ENCORE ISOLÉS

Erzurum (Turquie) *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*. – De nouvelles secousses se sont produites mardi soir 1er novembre dans l'est de la Turquie, ravagé l'avant-veille par un tremblement de terre. Ressenties dans les villages situés au nord-est et au sud-est d'Erzurum, ces nouvelles secousses ont fait deux nouvelles victimes, ce qui porte le bilan total à 1 235 morts et environ 75 000 sans-abri. Le bilan n'est que provisoire, car nombre de villages de la montagne sont encore isolés.

Les survivants se plaignent de la lenteur des secours. Si le Croissant-Rouge a envoyé plus de 5 000 tentes et 19 000 couvertures, ce matériel de première urgence n'arrive que lentement aux sinistrés.

Des avions suisses, ouest-allemands et britanniques sont déjà arrivés à Erzurum, chargés de médicaments et de matériel. L'Arabie Saoudite, le Japon, le Koweït, les Etats-Unis, le Pakistan, ont envoyé des fonds ou vont le faire. Des collectes d'argent et de sang ont été organisées dans toute la Turquie. Mais les deux hôpitaux d'Erzurum sont toujours surpeuplés. Il faut noter aussi que la région, l'une des plus pauvres de Turquie, vit surtout d'élevage ; or la moitié au moins du bétail aurait péri dans la catastrophe.

SIX MORTS DANS UN INCENDIE A BORD D'UN PORTE-AVIONS AMÉRICAIN EN OCÉAN INDIEN

Washington *(A.F.P.)*. – Six marins ont été tués et trente-cinq autres blessés, mardi 1er novembre, lors d'un incendie qui a eu lieu dans une des chambres des machines du porte-avions américain *Ranger*, dans l'océan Indien.

Le sinistre, dont l'origine n'a pu être déterminée, a été circonscrit après une heure d'efforts. En dépit de cet accident, le *Ranger*, bâtiment à propulsion classique, continue d'être opérationnel dans la région du Golfe, où il est arrivé le 3 octobre dernier.

Construit il y a vingt-six ans, ce bâtiment de 79 000 tonnes, long de plus de 300 mètres, embarque normalement un équipage de 4 900 officiers et marins, comprenant les pilotes et les techniciens chargés de l'entretien des appareils transportés, qui, malgré l'accident, peuvent décoller du *Ranger* sans difficultés.

● *Naufrage d'un chalutier.* – Le *Nathalie Jérôme*, un chalutier de Saint-Malo avec six hommes à bord qui pêchait au large de l'archipel des Minquiers, a fait naufrage dans la nuit du 28 au 29 octobre. Un marin a pu être sauvé, mais les cinq autres ont péri.

SPORTS

BASKET-BALL. – *Orthez s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe Korac en battant sur son terrain, mardi 1er novembre, l'équipe du AEK Athènes par 81 à 61.*

FOOTBALL. – *Au terme d'un match en retard comptant pour la seizième journée du championnat de France de première division, Strasbourg a battu, mardi 1er novembre, sur son terrain, Saint-Etienne 2-0.*

RUGBY. – *L'équipe d'Australie a battu, mardi 1er novembre, à Grenoble, une sélection française par 27 à 7.*

CARNET

Naissances

– M. Paul FROISSART et Mme, née Edith BONIFACE, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Alix.

Lille, le 25 octobre 1983.

42, avenue Charles-Saint-Venant,
59800 Lille.

– Christine et Alain CHIREZ ont la joie d'annoncer la naissance de

Matthieu,

à Cannes, le 26 octobre 1983.

– Jacques et Anne-Dominique de CHAMBRUN et Guillaume sont heureux d'annoncer la naissance de

Marianne.

Château de l'Empéry,
48100 Marvejols.
167, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

Mariages

– Le docteur et Mme François Iselin,
Mme *Ghislaine* Bavoillot,
Mme Colette Chabert,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants

Anne et Michel,

qui a eu lieu dans l'intimité le 29 octobre, à Versailles.

40, Saint-Andrew, domaine de la Tuilerie, 78590 Noisy-le-Roi.
3, rue Clotaire, 75005 Paris.
Les Gaillards, 38880 Autrans.

– M. et Mme Jacques HALPERN,
M. et Mme Pierre CHARLES,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Grégoire et Odile,

le samedi 22 octobre.

Paris-Neuilly.

– Véronique BLAZY
et Jean-Louis HOUDART

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 31 octobre 1983, à Affieux (Corrèze).

2, avenue Baden-Powell,
1200 Bruxelles (Belgique).

Décès

– Mmes Margaret et Michèle Aubry ont la douleur de faire part du décès de leur père,

M. Pierre AUBRY,

survenu à l'âge de soixante ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

79, rue Blanche, 75009 Paris.

– Mme Marguerite Boucharlat,
son épouse,
René et Anne-Marie Boucharlat
et leurs enfants,
Xavier et Denise Boucharlat
et leurs fils,
Michel et Eliane Boucharlat
et leurs enfants,
Marc et Jacqueline Boucharlat
et leurs enfants,
Les familles Bonnet, Gignoux, Lambert,
ont la douleur de faire part du décès de

Charles BOUCHARLAT,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 23 octobre 1983, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Joseph-des-Brotteaux, à Lyon.
28, rue Edouard-Rochet,
69008 Lyon.

– Mme Jean-Baptiste Couve,
M. et Mme Louis Couve de Murville
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Lung
et leurs enfants,
Mme Sylviane Ashworth
et ses enfants,
M. et Mme Etienne Couve de Murville
et leurs enfants,
Mme Henri Berton
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

pasteur Jean-Baptiste COUVE,

survenu le 30 octobre 1983.

Le service religieux aura lieu le jeudi 3 novembre 1983, à 15 h 30, en l'église réformée de Saint-Germain-en-Laye, 1, avenue des Loges.
2, rue d'Alsace,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– Le professeur Pierre Gilles de Gennes et Mme, née Anne-Marie Rouet,
ses enfants,
Christian et Christiane de Gennes, née Maury,
Dominique de Gennes et Henri Thurel,
Marie-Christine, Alain Picard
et leur fils Camille,
ses petits-enfants et son arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert de GENNES,
née Yvonne Morin-Pons,

survenu à Orsay le 27 octobre 1983, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Un service religieux a été célébré en l'église réformée d'Auteuil.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Lyon-Loyasse.

6, route de Versailles, 91400 Orsay.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Marc Devade,
son épouse,
Julien Devade,
son fils,
M. et Mme Robert Devade,
ses parents,
Mme Jean Castéran,
sa belle-mère,
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, tante, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part de la mort de

Marc DEVADE,
artiste peintre,

survenue en son domicile, à Paris, le 31 octobre 1983, à l'âge de trente-neuf ans.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière du Montparnasse, le jeudi 3 novembre 1983, à 14 h 30.

La cérémonie religieuse aura eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

10, rue Toullier,
75005 Paris.

– Lydia Claude-Hartman,
M. et Mme Robert Chevassu
et leurs enfants,
M. et Mme Christian Goypiron
et leur fils
ont la tristesse de faire part du décès, le 16 octobre 1983, de leur frère, oncle et grand-oncle,

Samuel-Henri ESKENAZE.

Les obsèques ont eu lieu, le 21 octobre, dans l'intimité.

Mme Lydia Claude-Hartman,
75, boulevard de La Villette,
75010 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Pierre GILOTAUX,
ingénieur E.S.E.,

survenu, le 31 octobre 1983, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 novembre, à 11 heures, en l'église Sainte-Marguerite du Vésinet, rue du Maréchal-Foch.

L'inhumation aura lieu ultérieurement à Saint-Cricq-Chalosse (Landes).

De la part de
Mme Pierre Gilotaux,
née Annie Larrezet,
Mme Odette Thomé,
M. et Mme Armand Choutet,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille.
Ni fleurs ni couronnes.

– Mme André Kruft
a la douleur de faire part du décès de son époux,

M. André KRUFT,
ingénieur EPCI (38e promotion),

survenu à Paris le 27 octobre 1983, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

4, rue Edmond-Rousse,
75014 Paris.

Remerciements

– Mme Jacques Chautemps,
Ses enfants et petits-enfants,

remercient vivement toutes les personnes qui ont manifesté si chaleureusement leur amitié après le décès du

docteur Jacques CHAUTEMPS.

Anniversaires

– A l'occasion du dixième anniversaire du rappel à Dieu de l'écrivain algérien

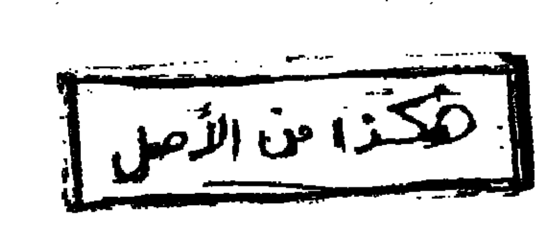
Malek BENNABI,

une pensée et une prière sont demandées à ceux qui l'ont connu, estimé, aimé.

« Et rappelle-le, car le rappel profite aux croyants. »
(Coran, L. I, 55.)

Réceptions

– Eté ou automne ? Il est des automnes estivaux. Ce n'est pas une raison suffisante pour excuser ni expliquer l'absurde contresens que j'ai commis l'autre jour *(le Monde* du 29 octobre) en traduisant le nom de l'ambassadeur de la République fédérale à Paris, M. Herbst, par « été » alors que le plus nul des débutants en allemand sait qu'il signifie automne. Que faire sinon demander au charmant M. Herbst et à nos lecteurs de juger sur l'intention, qui était bonne, et de bien vouloir excuser la confusion mentale qui a conduit à cette erreur... inexcusable ? – A. F.



LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN POITOU-CHARENTES

Cohérence régionale et fragilité économique

Sixième visite à la province

Une région de transition, une région moyenne, une région équilibrée. La mer, l'agriculture, l'industrie, des P.M.E., des villes « bien proportionnées ». Une capitale – Poitiers – qui ne joue pas les « métropoles hégémoniques ». Ainsi apparaît la région Poitou-Charentes (quatre départements, 1,56 million d'habitants), où le président de la République effectue, les 3 et 4 novembre, une visite officielle.

Ce sera le sixième déplacement important de M. Mitterrand dans une région, après la Lorraine (12 et 13 octobre 1981), le Limousin (3 et 4 mai 1982), Midi-Pyrénées (du 27 au 29 septembre 1982), le Nord-Pas-de-Calais (25 et 26 avril 1983) et la Corse (les 13 et 14 juin dernier).

Dominée par l'agriculture, où les coopératives, notamment laitières, ont une place prépondérante, l'économie de Poitou-Charentes est handicapée par un taux de chômage important (11,6 % de la population active au lieu de 9,8 % en moyenne nationale à la fin de 1982). Les zones les plus affectées sont Rochefort et La Rochelle.

Les élus (toutes tendances confondues) et les milieux économiques attendent de M. Mitterrand qu'il annonce l'ouverture prochaine des travaux pour la centrale nucléaire de Civaux (Vienne), qui représenterait près d'un milliard de francs de chiffre d'affaires pour les entreprises locales.

Ils souhaitent aussi des assurances quant à l'avenir des grands établissements industriels installés dans la région et qui concernent l'aéronautique, la transformation du bois, les engrais, l'automobile, la construction navale et le matériel ferroviaire.

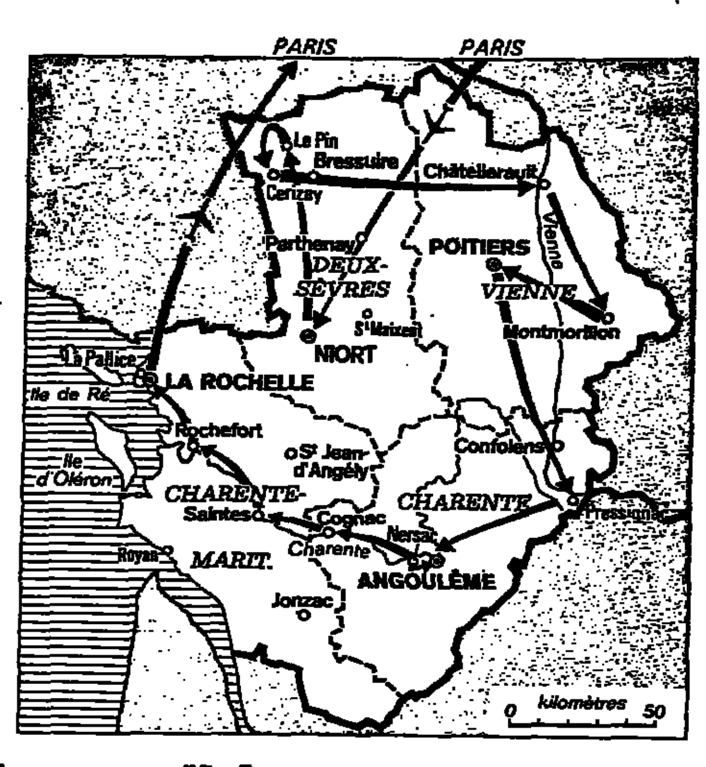
Les autres dossiers essentiels, qui formeront l'ossature du futur contrat de plan, intéressent l'agriculture (cognac, lait, viande), la technologie et l'océanographie (Poitiers et La Rochelle), la formation et l'enseignement de haut niveau, la modernisation du port de La Rochelle-La Pallice, les travaux routiers, le T.G.V. atlantique et l'électrification de la ligne Poitiers-La Rochelle, le renforcement du secteur tertiaire supérieur et des services aux entreprises (de ce point de vue, Niort est une « capitale » des assurances et des mutuelles), le tourisme et la mise en valeur du littoral.

F.-Gr.

D'une superficie de 25 000 kilomètres carrés, soit 4,8 % du territoire français, la région Poitou-Charentes regroupe quatre départements : la Charente, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres et la Vienne. Ses 1 568 230 habitants représentent 3 % de la population française. Une personne sur deux vit à la campagne, mais dans certaines zones comme celles de Confolens et de Montmorillon l'exode rural a pris des proportions extrêmement graves.

La balance commerciale de la région est très largement excédentaire (grâce notamment aux exportations de cognac et de céréales) ; le taux de couverture des importations par les exportations dépasse 230 %.

Le budget, en 1983, a atteint 334 millions de francs.



Un quasi-équilibre politique

Les villes sont à gauche, les campagnes à droite. Ce postulat de M. Paul Fromonteil, membre du comité central et responsable régional du P.C.F., aurait besoin d'être nuancé... mais à peine. Les cinq communes de plus de trente mille habitants que compte la région Poitou-Charentes sont dirigées par la gauche. A Angoulême, Niort, Poitiers et La Rochelle, est venu s'ajouter, en mars dernier, Châtellerault. Ce gain a permis à la gauche de conforter au conseil régional la majorité dont elle dispose depuis les élections législatives de juin 1981 (25 sièges au lieu de 24, contre 21 au lieu de 22 à l'opposition).

L'assemblée régionale est un bon observatoire de ce qui est susceptible de « bouger » dans le paysage, politiquement assez calme. Pour l'instant, c'est le département de la Charente-Maritime qui retient l'attention, pour deux raisons. La première tient au parcours de l'un des élus de ce département, M. Josy Moinet, sénateur. Il a perdu la présidence du conseil général après le renouvellement cantonal de mars 1982, au profit de M. Philippe Marchand, député socialiste. Bien qu'ayant quitté le M.R.G., M. Moinet n'a pas pour autant rejoint l'opposition. Et pourtant sa dernière intervention au conseil régional donnait à penser qu'il est désormais plus proche de M. René Monory (U.D.F.-C.D.S.), sénateur, maire de Loudun et président du conseil général de la Vienne, que de ses collègues de gauche. M. Moinet se défend de tout sous-entendu : il est à ses yeux normal que les *« orientations transgressent les clivages politiques »* quand il s'agit d'utiliser au mieux les moyens d'intervention dont disposent, au nom de la décentralisation, les régions. Critique sur un gouvernement *« qui pratique une politique économique qui ne ressemble que de très loin à celle promise en 1981 »*, M. Moinet, qui dit n'être pas en désaccord avec M. Jacques Delors, s'interroge : *« La gauche, si elle n'est l'addition que du P.S. et du P.C., est-elle majoritaire ? »*

La réponse semble aller de soi pour tous ceux qui ont vu dans la cantonale partielle de Marennes la confirmation à l'échelle locale de tous les Dreux, Sarcelles et Antony réunis. Ce scrutin, rendu nécessaire par le décès de Marcel Boyard (M.R.G.), s'est soldé pour la gauche par une déception sévère.

De ce succès pour elle, l'opposition entend faire la justification de l'un de ses espoirs : prendre l'avantage au sein de l'assemblée départementale de la Charente-Maritime, afin d'aligner ce département sur la situation qui prévaut chez ses trois voisins, où les conseils généraux sont présidés par des élus de l'opposition.

Quant aux élections régionales, dont on ne connaît ni la date ni le mode de scrutin, elles sont plus prétexte à échafauder des hypothèses qu'à définir une stratégie bien claire.

Cette échéance ne retient guère plus l'intérêt de la majorité. Pour M. Michel Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat, la gauche se doit aujourd'hui, dans une situation difficile, de *« serrer les coudes »*. Elle a certes perdu quelques mairies en mars dernier, mais elle a aussi marqué des points : M. René Gaillard, député socialiste et maire de Niort, en voit l'illustration dans le gain d'une commune située en plein bocage au nord des Deux-Sèvres, Cerizay. Mais la vraie victoire, c'est celle remportée par Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme, à Châtellerault, et qui, à force de persévérance, a mis un terme à la suprématie de la famille Abelin.

La région Poitou-Charentes n'offre pas un cadre très propice à des affrontements violents entre la gauche et la droite. Tous ses leaders politiques (1) conviennent qu'elle vit selon les règles du *modus vivendi*.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) Sur les quatorze circonscriptions législatives que totalisent les quatre départements, l'opposition n'en détient que quatre. En revanche, au Sénat, elle dispose de six représentants contre deux à la gauche (M. Moinet n'étant compté ni dans un camp ni dans l'autre).

« Je n'entre pas dans la décentralisation à reculons »

nous déclare M. René Monory

Ancien ministre de l'industrie, puis de l'économie lorsque M. Valéry Giscard d'Estaing était président de la République, M. René Monory, sénateur (U.D.F.), est maire de Loudun et président du conseil général de la Vienne. « Départementaliste » convaincu, il n'est pas pour autant « antirégionaliste ». Il nous livre ses impressions sur la décentralisation avant la visite de M. Mitterrand.

« Le président de la République vient en Poitou-Charentes. Si vous aviez deux ou trois souhaits à formuler devant lui, quels seraient-ils ?

– Il est intéressant pour moi que le président de la République vienne dans ma région ; je n'y suis pas du tout hostile, à condition que ce voyage se traduise par autre chose qu'un flot de bonnes paroles. Je formule deux souhaits :

» Il faut absolument que soit rendu public le lancement de la centrale nucléaire de Civaux. Ce projet était approuvé avant 1981, et il a été remis en cause par le nouveau gouvernement socialiste. Cette centrale est très importante pour assurer l'équilibre financier du département de la Vienne. En effet, nous avons un plan d'avenir et de développement en tête et ce plan repose pour une large part sur des ressources financières provenant de cette fameuse centrale de Civaux. Il faut qu'elle soit faite.

» J'attends aussi que le président précise bien sa position sur la décentralisation dans le domaine financier. Il faut que les départements sachent de quelles ressources ils disposent, notamment lorsque, le 1er janvier prochain, l'État leur transférera le secteur de l'aide sociale.

» Il est nécessaire de démarrer l'année 1984 sans handicap financier par rapport à la situation antérieure.

– La région Poitou-Charentes a-t-elle réussi à acquérir une unité, une spécificité ?

– La région Poitou-Charentes n'a pas encore réussi à se forger une âme régionale spécifique. Chacun vient siéger à l'assemblée régionale avec un esprit départemental, voire cantonal. Il manque un grand dessein.

» D'ailleurs la région a du mal à trouver sa place dans les institutions et je crois aujourd'hui davantage au département qu'à la région. Si on veut à l'avenir favoriser les régions, il faut qu'il y en ait sans doute moins mais qu'elles soient plus puissantes et plus équilibrées entre elles.

– Les départements, eux, ont un poids et des moyens.

– Le département de la Vienne, comme les autres, a des moyens propres. Un exemple : nous allons créer un observatoire du futur sur les techniques et les métiers de l'avenir, avec plusieurs antennes dans les communes, afin de sensibiliser les jeunes et leurs parents. En définitive, grâce à la décentralisation, les départements peuvent faire beaucoup de choses nouvelles, même s'il existe des problèmes financiers. Mais je ne suis pas un président de conseil général « pleureur » et je n'entre pas dans la décentralisation à reculons.

– Les régions et les départements ont-ils les moyens en hommes et en crédits nécessaires pour assumer leurs nouvelles tâches ?

– Sur le plan des hommes, oui, incontestablement. Nous avons, par exemple, dans la Vienne, créé une agence d'urbanisme tournée vers les travaux pour les communes et qui aidera à l'équilibre avec la direction départementale de l'équipement.

» Quant aux moyens financiers, ils ne sont pas mirifiques, certes, mais on peut faire avec. Il nous faudra, nous les élus, réorienter et redéployer certaines dépenses. C'est notre responsabilité. Mais il est impératif que l'État honore son contrat et nous donne ce qu'il doit nous donner.

Un plan musclé

– Vous êtes l'ancien ministre de l'économie de M. Giscard d'Estaing. La politique économique du gouvernement aujourd'hui est-elle la bonne ?

– La nouvelle politique économique de M. Delors n'est pas adaptée à la situation. Ce qu'il faut en France c'est un plan de redressement court, brutal et musclé si l'on veut qu'il soit efficace. Mais ce n'est pas possible en ce moment avec des ministres communistes au gouvernement. Ce que nous avons, c'est un plan de langueur.

» Quant à la politique nationale d'aménagement du territoire, elle n'existe plus. Il faudrait des sommes colossales pour rééquilibrer les régions déprimées du territoire et nous ne les avons pas. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

Les ambitions du nouveau « pouvoir exécutif »

Par RAOUL CARTRAUD (*)

La visite officielle du président de la République en Poitou-Charentes se situe au moment où les régions, après la mise en œuvre des lois de décentralisation et de planification, négocient avec l'Etat leurs contrats de plan, c'est-à-dire engagent une politique de longue durée. La séance réunissant les deux assemblées régionales permettra de mesurer le travail entrepris depuis deux ans et de connaître la réponse du chef de l'Etat sur la portée d'une réforme qui touche les bases mêmes de notre société.

● *La démarche planificatrice.* – Le fondement même du IXe Plan n'est-il pas d'abord un immense effort collectif, retrouvant en cela les origines de la planification française ? La démarche entreprise est significative à cet égard, puisque les régions ont été les premières à s'exprimer, à définir leurs priorités, à proposer des actions communes avec l'Etat. Cette démarche – inverse des plans précédents – a bousculé bon nombre d'habitudes et de schémas traditionnels.

● *L'entreprise au cœur des réflexions.* – Si la planification régionale a été jusqu'à ce jour un développement et une répartition des équipements collectifs, elle a découvert, face à la crise, un nouvel espace, celui des activités productives qui constituent l'axe central de toute réflexion. Les atouts régionaux pour l'avenir changent de nature. Hier, à l'époque de la décentralisation industrielle, ce fut l'équipement physique de base : ports, routes, téléphone, zones industrielles, logements. Sans que le rôle de ces équipements cesse d'être important, ils ne sont plus cependant suffisants pour fonder un développement durable. Les facteurs lourds qui vont déterminer l'avenir s'appellent aujourd'hui formation des hommes, compétitivité des entreprises, qualité et quantité des servives aux entreprises, centres de recherche... Et plus profondément capacité à intégrer tous ces facteurs dans des démarches concrètes.

● *Décentralisation : liberté et responsabilité.* – Dans la préparation du Plan, l'exécutif régional a pleinement utilisé la liberté et la responsabilité qui lui ont été données. Le dialogue instauré avec les acteurs du développement a été mobilisateur. La nombreuse participation aux travaux préparatoires a dépassé les prévisions les plus optimistes, et les élus régionaux n'étaient plus en situation d'attente, de demande. Ils procédaient à une réflexion d'ensemble débouchant sur des actions de longue durée. Les compétences données aux régions en matière de développement économique venaient conforter cette démarche nouvelle. C'est bien dans l'action que le fait régional pourra s'enraciner. C'est bien dans la mise en œuvre d'une planification décentralisée que la région pourra affirmer sa capacité à assurer ses responsabilités dans le développement économique.

● *L'échelon régional et micro-régional.* – La région représente un bon niveau de connaissance, d'animation, d'expérience et de soutien au tissu des entreprises, notamment les plus petites. C'est à ce niveau que les entreprises doivent trouver les concours nécessaires pour leur permettre de mieux résister et de conquérir. Leurs potentialités en font un des atouts majeurs du développement régional pour mobiliser les énergies au service de l'emploi. Le développement, l'aménagement du territoire qui y concourt, doivent être appréhendés à l'échelon de chaque bassin d'emploi, premier lieu de solidarité, puis à l'échelon de la région capable de conforter et d'enrichir le développement local, en liaison étroite avec tous les outils économiques dont l'action doit être coordonnée.

● *La région partenaire de l'État.* – Au travers du contrat du plan, la région a été reconnue par l'État comme partenaire privilégié pour mettre en œuvre une politique conjuguant les efforts de chacun, point de rencontre entre les priorités régionales et nationales. Il y a là une volonté dans la durée qui exige un travail concerté sur le terrain.

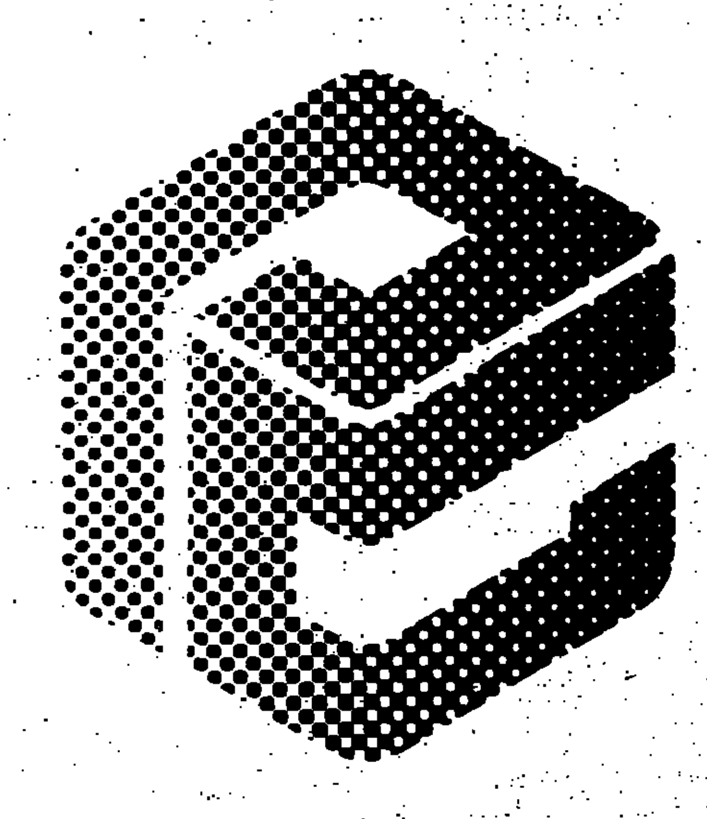
Cependant, les régions ne pourront, avec leurs compétences et leurs moyens, répondre à elles seules aux défis économiques de notre temps. Leur rôle d'incitation, d'animation est toutefois loin d'être négligeable. La réussite de la décentralisation passe par une forte déconcentration. Il est quand même significatif que, dans les domaines qui engagent le plus notre avenir, l'État soit le moins présent sur le terrain. Je pense à l'industrie, la recherche, le commerce extérieur, où les directions régionales doivent voir leur pouvoir et leur rôle accrus. Si au travers de ces problèmes sont soulevés ceux des compétences et des ressources, qu'on ne saurait négliger, c'est en fait l'enjeu politique des réalités et des ambitions du pouvoir régional qui est posé.

(*) Président (P.S.) du conseil régional de Poitou-Charentes.

A L'HEURE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA PLANIFICATION

UNE RÉGION QUI S'AFFIRME

DANS SES NOUVEAUX POUVOIRS



POITOU-CHARENTES

"L'entreprise a été au cœur de nos réflexions, elle doit rester au cœur de nos préoccupations"

Raoul Cartraud, Président de la Région Poitou-Charentes

La Région met en place les outils capables de répondre aux adaptations et aux mutations que rencontre l'entreprise :

- un soutien dynamique à l'emploi et à l'investissement,
- un pôle technologique régional : bois, industries mécaniques, aérauliques et thermiques, productions automatisées, industries du sport,
- des services aux entreprises : gestion, marchés, innovation, recherche,
- un observatoire économique,
- un réseau télématique : 10 000 vidéotextes à usage professionnel,
- le premier programme de recherche agronomique en collaboration avec l'Institut National de la Recherche Agronomique,
- une maison régionale des sciences et techniques,
- la formation professionnelle : un schéma régional, un centre régional d'animation, de ressources et d'information.

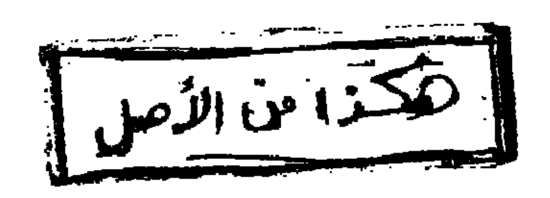
UN PARI SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL



RÉGION POITOU-CHARENTES
15 rue Carnot BP 575
86021 POITIERS CEDEX
Tél. (49) 41.47.26

CLIN D'ŒIL NIORT





هكذا من الأصل

CONTENTIEUX FRANCO-ESPAGNOL

Des chalutiers en ligne de combat

Un sac de nœuds. Un gros paquet d'embrouilles entre marins français et étrangers. Une situation bloquée, ou peu s'en faut, sur l'Atlantique. Sale temps ! La pêche est en crise, et cette épreuve de force sent mauvais comme poisson qui pourrit au soleil. On ne dit pas autre chose ces dernières semaines à Concarneau, à La Rochelle ou à Bayonne. Drôle de drame. Bateaux bord à bord. Marins nez à nez. On ne fait plus la pêche mais la guerre. Une bataille navale aux assauts de plus en plus rudes.

Sans bateaux coulés ni morts, *« mais ça nous pend au nez »*, dit Joseph Puillon, marin de Groix et patron du chalutier rochelais *l'Angoumois*. Que cela finisse mal, tout le monde le redoute. M. Daniel Héry, administrateur en chef du quartier maritime de La Rochelle, reconnaît qu'il y a une tension préoccupante, causée à la fois par les réactions de plus en plus violentes des marins étrangers contrôlés en mer par les agents de l'administration française, et par les affrontements de plus en plus fréquents entre pêcheurs français et pêcheurs espagnols.

« Les Espagnols ont faim, et pour les Français c'est vraiment pas le moment de venir manger dans leur gamelle. » Formule un peu grosse, mais juste. Jean-Pierre Chantecaille, avocat rochelais, ne résume pas tout à fait la situation, mais il ne passe pas à côté de l'essentiel. La flotte espagnole, aussi importante que l'ensemble des bateaux de pêche des Dix, n'a plus accès depuis 1976 aux eaux communautaires des 200 milles que par des licences délivrées au compte-gouttes par la Commission de Bruxelles. Il n'y en a eu que quarante-huit cette année pour le seul secteur du golfe de Gascogne. D'autre part, des quotas par espèces et toutes les conditions de pêche sont strictement fixés. Finalement, si la réglementation à respecter est complexe, elle n'en obéit pas moins au souci primordial de sauvegarder les ressources. Pour ne rien arranger, il y a encore des embrouillaminis juridico-administratifs. En procédant par échange avec les autorisations accordées à leurs chalutiers, les Espagnols ont obtenu des licences pour leurs bateaux dits « palangriers », qui pêchent avec d'immenses lignes, tendant des dizaines de milliers d'hameçons sur plusieurs milles marins.

« C'est complètement fou ! », hurlent les Français dont les chalutiers peuvent de moins en moins travailler dans leurs secteurs de pêche traditionnels du golfe de Gascogne, mais aussi plus au nord, au large de l'Angleterre, ou au sud-ouest de l'Irlande, du côté des bancs de Bishop ou de la Sole.

Bateaux arraisonnés et bagarres rangées à coups de poing et de bouteilles de bière. Dans un premier temps. Maintenant on sort aussi les couteaux et quelquefois même les fusils. *« En fait*, raconte Joseph Puillon, le patron de *l'Angoumois*, *les Espagnols font ce qu'ils veulent. Ils s'installent en force et ils nous repoussent chaque jour un peu plus loin de nos zones de pêche. Il y a de l'intimidation dans leur manière de faire. Ils nous encerclent et ils manœuvrent de telle sorte qu'on doit couper notre route de pêche, virer et relever le chalut, ou bien alors passer à travers leurs engins en provoquant des dégats, bien sûr, mais à qui la faute ? »*

Le 10 octobre, le chalutier *Primauguet* est rentré à La Rochelle en ayant le pavois tribord enfoncé sur une bonne longueur. Il a été abordé par un bateau espagnol au large d'Arcachon. Pour M. Jacques Laurent, le gérant de l'armement, *« on en est arrivé maintenant à craindre le pire »*. Gilles Robic, le patron du *Sigisbée*, qui pêche dans les mêmes parages à moins de 5 milles de la côte, raconte qu'il a dû stopper en catastrophe pour éviter d'être éperonné lui aussi, et qu'on s'est battu à coups de bouteilles d'un bord à l'autre. *« A la prochaine marée, j'emporte ma carabine. »*

Pavillon de complaisance

« C'est la lutte du pot de fer et du pot de terre, dit Jean-Paul Quibeuf, le patron du *Rocambole*, qui a eu sa part d'aventures. *Un jour ou l'autre les Espagnols vont couler un bateau en bois, et il y aura des morts. »*

« La situation n'a jamais été aussi grave », affirme M. Bernard Mancel, le président du syndicat des pêcheurs artisans de La Rochelle et M. André Auger, armateur et membre du comité économique et social de la région Poitou-Charentes, se demande si les autorités ne vont pas réagir trop tard : *« La pêche tient une telle place dans leur économie qu'il s'agit bien pour les Espagnols d'une question de vie ou de mort. Ils ont d'énormes problèmes de restructuration générale de leur flotte, et l'on sait que leur entrée dans le Marché commun ne sera pas facile à négocier. Mais, à des titres divers, les ports de pêche français sont en crise. La situation, longtemps inquiétante en raison du comportement des marins espagnols, est devenue intolérable. Les Français sont continuellement agressés. L'administration n'a pas les moyens de faire respecter la réglementation. Les tribunaux ergotent sur des virgules. Et pendant ce temps les lieux de pêche sont purement et simplement annexés par les Espagnols. Il est grand temps de remettre un peu d'ordre dans les eaux communautaires. »*

Un aspect de l'imbroglio actuel : pour obtenir des droits de pêche supplémentaires, les armateurs espagnols font immatriculer de nombreux bateaux en Grande-Bretagne. Ils naviguent avec un patron anglais, mais l'équipage vient d'Ondarroa, de Pasajes ou de San-Sebastian. Le pavillon de complaisance flotte sur la marmite du poisson européen.

Un pêcheur de Concarneau a blessé l'autre jour le capitaine britannique du palangrier anglo-espagnol *Mounkin-Peak*, qui a déjà eu à plusieurs reprises des démêlés avec les Bretons.

La marine nationale fait régulièrement intervenir deux dragueurs de mines et le patrouilleur *Sterne* alors que les Affaires maritimes exercent leur mission de surveillance, de contrôle et d'assistance de Brest à la Bidassoa avec trois vedettes, l'*Armoise* basée à Saint-Nazaire, la *Marjolaine* à La Rochelle, l'*Ancelle* à Bayonne. Ce n'est pas une affaire de tout repos. De toute façon, les moyens sont limités. Un patron-pêcheur rochelais ironise : *« Aussi efficace que trois Estafette de la gendarmerie pour des contrôles-radar sur la moitié de la France ! »* Ce qui n'enlève rien au danger des missions. Les marins de l'*Ancelle* ont été accueillis à coups de barre de fer et d'épissoires en tentant d'arraisonner un chalutier de Santander. Il y a parfois des poignards au bout des gaffes pour crever le canot Zodiac de la *Marjolaine*, et l'un des agents de contrôle de La Rochelle a été jeté à la mer. Un autre agent de Bayonne a été assommé d'un coup de sabot.

Courage et sang-froid. Rude métier que celui de « chien de garde » ! Le fusil mitrailleur installé depuis peu sur le bateau des Affaires maritimes de La Rochelle n'a pas encore tiré son premier coup de semonce. Il est là pour rassurer l'équipage et pour éviter sans doute qu'on lui fasse un peu moins souvent un bras d'honneur.

Selon les repérages effectués quotidiennement par l'avion des Affaires maritimes d'Etelle, on estime qu'un quart environ des bateaux espagnols pêchent en fraude dans les eaux communautaires, et Jean-Max Pedemonte, le second de la *Marjolaine*, n'hésite pas à dire que plus de *la moitié du poisson débarqué dans* les ports espagnols de la côte basque est pêché illégalement. *« Nous sommes en guerre économique »*, rappelait récemment M. Chassot, le substitut du procureur de Lorient, en demandant au tribunal de prononcer des amendes suffisamment dissuasives.

La justice est bien embarrassée. Pour Mᵉ Michel Dignac, de Bordeaux, il y a un vide juridique. Mᵉ Chantecaille, de La Rochelle, plaide, lui, que la loi de 1976, qui a fixé les conditions de pêche dans les eaux communautaires, n'a pas annulé les dispositions de l'accord bilatéral signé entre la France et l'Espagne en 1967. Mais un arrêt récent de la Cour de cassation ne permet plus de développer cette théorie.

Il reste aux Affaires maritimes à faire appliquer la loi. Pas simple. M. Daniel Héry, l'administrateur de La Rochelle, qui détient aussi longtemps qu'il le faut dans son coffre-fort, à la droite de son bureau, les rôles d'équipage des bateaux espagnols conduits à La Pallice, constate que le nombre des chalutiers arraisonnés est en augmentation : neuf en 1981, onze en 1982, et treize déjà cette année. Arraisonnement, 60 000 F de caution, vente du poisson, saisie éventuellement des engins de pêche, citation à comparaître devant le tribunal,.., bateau plusieurs jours bloqué à La Pallice.

« Les Espagnols, dit M. Héry, *ils ont le couteau sur la gorge, et ils sont prêts à prendre tous les risques »*.

« Mon grand-père pêchait ici, et toi tu vas me l'interdire ? » C'est *l'intervention* d'un pêcheur basque rapportée par Jean-Max Pedemonte. C'est le principe des droits historiques, revendiqué par les Espagnols. Pour eux, Europe ou pas, le golfe de Gascogne sera toujours le golfe de Biscaye.

« C'est une question d'argent », reconnaît M. Henri Cabanas, ancien armateur à La Rochelle et vice-consul d'Espagne. Et lorsque l'on parle d'argent, même au Vatican la messe s'arrête. Mais si tout est sérieux, rien n'est tragique. Pas de panique. Le temps arrange tout. A condition de ne pas s'obstiner à éliminer nos voisins de cette partie de l'Atlantique qui leur appartient autant qu'à nous.

MICHEL GUILLET.

LE PORT DE LA PALLICE

Les prétentions d'un ambitieux

« La Pallice, c'est beaucoup plus que des terre-pleins, des quais et un plan d'eau. C'est tout ce qui est indispensable au développement d'une région autour de son port. » M. Michel Crépeau, maire de La Rochelle et ministre du commerce et de l'artisanat, ne manquera pas de le rappeler à M. François Mitterrand, qui termine sa visite dans la région Poitou-Charentes en inaugurant le nouveau port de La Pallice. C'est une étape importante dans l'extension des installations près d'un siècle après l'inauguration, le 19 août 1890, du premier bassin de La Pallice par Sadi Carnot, *alors président de la République*. Entre-temps, un môle d'escale a été construit entre La Pallice et l'île de Ré et mis en service en 1940. Il a été agrandi en 1969. Dix années plus tard, le môle a été doté d'un appontement pétrolier.

Mais pour l'avenir du port et de la région, des travaux de grande envergure, dont seule la première tranche du programme est terminée, étaient indispensables. On en parlait depuis trente ans. Finalement, l'opération a *été rapidement menée* à partir du moment où le dossier a été soutenu par la région en 1975. Les travaux ont démarré en 1980 sur le site de Chef-de-Baie, au sud des installations actuelles, et le cargo *Côtes-du-Nord* de la Société navale chargeur Delmas-Vieljeux a pu accoster le 22 août dernier au premier quai du nouveau port.

« L'agrandissement du port de La Pallice était une question vitale », fait remarquer M. Constant Brisson, aujourd'hui président honoraire de la chambre de commerce et d'industrie de La Rochelle, et qui a joué un rôle de premier plan dans cette entreprise. *« Notre port n'était plus adapté aux conditions modernes de travail, en raison principalement du manque de zones de stockage. L'an dernier, par exemple, nous avons réceptionné 1 463 tonnes de marchandises par mètre linéaire au môle d'escale. C'est le double de la moyenne. Dans ces conditions, on fait de l'acrobatie et ça coûte cher. »*

Il faut savoir en effet que le transbordement supplémentaire des bois pour le stockage alourdissait la facture de 20 francs par tonne, et ce pour plus d'un million de tonnes par an. Il n'empêche que les magistrats de la Cour des comptes n'ont pas vu d'un bon œil les conditions de l'opération d'extension de La Pallice et qu'ils ont fait des réserves sur sa rentabilité, notant entre autres l'endettement excessif de la chambre de commerce pour cette opération. *« L'avenir nous donnera raison »*, répond M. Brisson, en rappelant que le trafic s'est développé après chaque extension des installations. *« En quinze ans, La Pallice a doublé son activité. Pour notre part, nous nous préparons pour la fin du siècle et au-delà. C'est tout aussi réaliste qu'ambitieux. »*

On pense, à La Rochelle, que le doublement du trafic européen des marchandises (prévu pour les vingt prochaines années) ne se fera pas au bénéfice des ports du Nord, à la fois saturés et handicapés par les conditions de navigation en Manche, mais qu'il doit donner tout son essor au littoral atlantique. S'il est évident que le port de La Pallice, seul site en eau profonde vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et trois cent soixante-cinq jours par an, n'a pas encore connu le développement que tous ses atouts naturels lui permettaient d'espérer, il apparaît maintenant à tous les responsables politiques et économiques de la région que l'heure de la revanche a sans doute sonné. On ne cite pas de noms, mais il faut suivre le regard des Rochelais vers les grands ports des estuaires voisins de la Loire et de la Gironde quand ils font justement remarquer que l'exploitation du port de La Pallice ne coûte pas un seul centime en travaux de dragage... si ruineux ailleurs.

Le temps est sans doute venu de reconnaître enfin des qualités exceptionnelles qui valent depuis toujours au site de La Pallice d'être considéré comme unique en Europe, avec une profondeur et une sécurité comparables à celles de la rade de Brest, et une superficie égalant celles de la baie de Bantry en Islande et d'Antifer, près du Havre. Protégé par les îles de Ré et d'Oléron, ce site forme une sorte de mer intérieure de 35 kilomètres de long et de 17 kilomètres dans sa plus grande largeur.

Arrivant en hélicoptère à La Pallice avant d'aller à La Rochelle en bateau, M. François Mitterrand entendra l'ensemble des explications sur le vaste programme d'aménagement du port, dont la première partie seulement est réalisée. Une digue courbe, pour orienter correctement les courants, protège un terre-plein de 10 hectares environ, avec un premier quai de 180 mètres. Dans la seconde phase des travaux, la superficie des terre-pleins sera portée à 30 hectares, avec au moins un nouveau poste à quai. D'autre part, il est urgent maintenant de réaliser le prolongement du quai Surcouf, réservé au chargement des céréaliers, qui doit être porté à 600 mètres, avec deux autres postes de chargement.

L'engagement financier de l'Etat (33 %) devrait être confirmé à l'occasion de la visite du président de la République. Si les délais sont respectés, il est prévu qu'en 1990 La Pallice aura donc été doté de quatre quais supplémentaires et de 40 hectares environ de terre-pleins nouveaux. Dans une troisième phase de travaux, il est envisagé de créer au nord de l'avant-port trois autres quais et 100 hectares de terre-pleins. Enfin, une quatrième partie du programme d'extension a été étudiée, mais sa réalisation est à une échéance beaucoup plus lointaine. A terme, c'est le doublement du trafic actuel, avec quinze postes supplémentaires, qui est visé.

Les travaux de la première phase sont de l'ordre de 183 millions de francs. Ils ont été financés selon la répartition suivante : État, 33 % ; SIVOM de La Rochelle, département de la Charente-Maritime et région Poitou-Charentes, 42 % ; chambre de commerce de La Rochelle, 25 %. D'autre part, la chambre de commerce de La Rochelle, qui a totalement à sa charge les investissements dits de superstructures, a engagé une dépense de 25 millions de francs pour l'acquisition de trois nouvelles grues.

Il est à noter l'amélioration de la desserte routière du port par la mise en service récente de son raccordement à la rocade de La Rochelle. Quant à la desserte ferroviaire, le président de la République, à qui l'on aura parlé par ailleurs du T.G.V.-Atlantique, aura bien sûr sous les yeux le dossier de l'électrification de la ligne Poitiers-La Rochelle, qui comprend encore une voie unique de 29 kilomètres entre Lusignan et Saint-Maixent. Autant dire, si ce n'était évident, qu'il manque encore ici et là quelques pièces au dispositif destiné à faire de La Pallice le port du Centre-Europe sur l'Atlantique.

M. G.

Céréales et bois

Le port de La Pallice, qui est, après Rouen et Le Havre, le troisième port céréalier de France, assure 93 % des exportations générales de la région Poitou-Charentes et 75 % de ses importations. Le trafic record du port a été enregistré en 1980 avec 4 700 000 tonnes. En 1982, le port a réalisé un trafic de 3 830 000 tonnes.

Le port est au premier rang en Europe pour les importations de bois tropicaux et en tête, en France, pour les importations de pâte de bois. Enfin, au 30 septembre de cette année, le trafic total s'élevait à 3 247 525 tonnes, en progression de plus de 13 % sur l'année dernière.

PLAN ROUTIER

De l'Atlantique... vers l'Europe

Parmi les dossiers qui seront soumis à l'attention du chef de l'Etat, celui des investissements routiers est essentiel. En Poitou-Charentes, les pouvoirs publics et les usagers de la route ont certes salué la mise en service du tronçon Poitiers-Bordeaux de l'autoroute Aquitaine, tronçon inauguré par le premier ministre, M. Pierre Mauroy, en juillet 1981, et se réjouissent de constater que la mise à deux fois deux voies de la RN 10 entre Poitiers et Angoulême se poursuit. Mais il n'en reste pas moins vrai que les édiles de Poitou-Charentes souhaitent un « désenclavement » plus complet de leur région. Certes, un effort réel a été entrepris pour atteindre cet objectif. Le président de la région, M. Raoul Cartraud, député et maire (P.S.) de Civray (Vienne), rappelle que l'établissement public régional a consacré depuis 1974 135 millions de francs d'investissements aux routes, ce qui a permis de réaliser près de 400 millions de francs de travaux.

Effort louable certes, mais les priorités d'action demeurent cependant nombreuses. Il reste encore beaucoup à faire : d'abord, l'aménagement de la RN 10 entre Poitiers et Bordeaux (56 kilomètres aménagés en 1983), le désenclavement de la façade maritime (amélioration des dessertes qui conduisent vers le port de La Pallice), l'aménagement à deux fois deux voies de la RN 11 entre le sud de Niort et le port de La Pallice, et la modernisation de la branche sud de l'axe routier Centre-Europe-Atlantique (La Rochelle, Rochefort, Saintes, Angoulême et Limoges), et aussi de la branche nord avec les routes départementales 948 et 951.

Dernière requête : le classement au titre des itinéraires européens, de la partie Angoulême-Bordeaux de la RN 10, de façon à assurer la continuité de la liaison Genève-Bordeaux par Limoges et Angoulême.

Si tout n'est pas parfait en Poitou-Charentes, du côté des routes, la situation n'est guère meilleure pour ce qui concerne les voies ferrées. Certes, l'annonce par le président de la République, le 15 septembre 1983, de construire le T.G.V. atlantique a été fort bien accueillie puisque cette réalisation mettra La Rochelle à trois heures de Paris au lieu de quatre aujourd'hui, mais, dans l'immédiat, les conseillers régionaux de Poitou-Charentes pensent davantage à l'électrification de la voie ferrée Poitiers-La Rochelle. L'idée de moderniser cette voie date de plusieurs décennies, mais c'est le 16 novembre 1979 que la question a été inscrite à l'ordre du jour de l'assemblée régionale.

En juin 1980, une étude était confiée à l'OREAM (1), de Nantes, mais il est apparu rapidement que le plan de financement de cette opération soulevait des difficultés. Jusqu'à présent, la région hésite à s'engager dans un tel débat, mais le président, M. Raoul Cartraud, pense qu'elle ne peut plus maintenant s'y soustraire. Toutefois, l'addition sera lourde si le projet est retenu. Actualisée aux conditions économiques de juin 1983, la demande de subventions formulée par la S.N.C.F. représente un volume de 148,5 millions de francs alors que le budget de la région pour 1983 est de 334 millions.

BERNARD HILBERT.

(1) Organisme régional d'aménagement.

Banc d'essai à Royan

Allez les ASSEDIC !

« Terrible pénurie d'enseignants, de matériels, de locaux ». Voilà le cri d'alarme lancé depuis quelques années par les rapports officiels sur la formation des informaticiens. « Déficit dramatique du commerce extérieur ; les Français ne savent pas vendre à l'étranger », entend-on par ailleurs. Je me sens concerné, et je me sens perplexe tout à la fois. Concerné, parce que le centre de formation que je dirige est justement orienté dans ces deux domaines : celui de la formation des informaticiens en programmes annuels de 1 200 heures, et celui de la formation en langues étrangères de salariés ou de demandeurs d'emploi qui désirent exercer leur profession à l'étranger ou à l'exportation. Perplexe, parce que, pour les formations en informatique, nous sommes abondamment pourvus d'enseignants permanents et vacataires, dotés d'un puissant matériel. Pour les formations linguistiques, nous n'avons pas à nous plaindre non plus, avec plus de trois cents stagiaires en permanence toute l'année.

Et nous pourrions faire mieux, si nos capacités d'accueil étaient utilisées à plein, surtout en informatique, où, cette année, la dotation de l'État en crédits de fonctionnement ne nous permettra de tourner qu'à 50 %... C'est dommage, quand on sait que nos formations longues conduisent à une haute qualification professionnelle et débouchent à 100 % sur un emploi bien rémunéré (analyste-programmeur, ingénieur de production assistée par ordinateur par exemple).

On en vient au cœur du problème : malgré les sommes considérables dégagées par l'État pour financer les actions de formation professionnelle des adultes, est-on bien sûr que la répartition qui en est faite au niveau des régions sera suffisante pour rentabiliser au mieux les moyens existants là où ils se trouvent ? Dans la négative, ne pourrait-on faire appel à d'autres sources de financement complémentaire, et en particulier à l'aide des ASSEDIC (1) pour la rémunération des stagiaires pendant leur formation, quand on est certain que cette dernière leur permettra à coup sûr de retrouver un emploi ? Est-il déraisonnable d'envisager, dans certains cas d'espèce, une coopération État – ASSEDIC dans laquelle celles-ci continueraient à rémunérer le stagiaire pendant sa formation, et celui-là n'assurerait plus que les frais de fonctionnement du stage, ce qui lui permettrait pratiquement de doubler le nombre de ses actions de formation ?

MAX M. DELHOMME,
directeur du Centre audiovisuel de Royan pour l'Étude des langues et de l'informatique.

(1) Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce.

IMAGES D'ANGOULÊME

La révolution industrielle de la B.D.

A Angoulême, M. François Mitterrand est attendu pour un mariage : celui de la bande dessinée et de l'ordinateur. Grâce aux crédits du « plan images » de M. Jack Lang, Angoulême a maintenant les moyens de son ambition : devenir très vite le premier centre européen de production et de fabrication de dessins animés et, à moyen terme, la ville de l'image électronique sous toutes ses formes.

L'histoire commence en 1973 avec le premier Salon de la bande dessinée, simple rassemblement de quelques collectionneurs locaux qui prend du poids au fil des ans. En 1977, une jeune équipe socialiste enlève la mairie et choisit de consacrer désormais 12 à 15 % du budget de la ville à la culture. Le Salon international de la B.D., un moment remis en question, se trouve porté par le flot. Ce parti pris en faveur des nouvelles formes d'expression culturelle coïncide avec l'intérêt que les éditeurs portent au salon, dont ils font une véritable manifestation professionnelle. La venue de MM. Jack Lang et Georges Fillioud en 1982 prend valeur de consécration.

A cette « locomotive » culturelle, les Angoumoisins essaient rapidement d'accrocher quelques wagons économiques. L'industrie papetière charentaise est à bout de souffle. Pourrait-on la relancer en imprimant les albums de B.D. ? L'argument du salon, c'est-à-dire d'une manifestation épisodique en janvier paraît bien mince. Pour impliquer davantage la B.D. dans la ville, M. Jean-Michel Boucheron, député (P.S.), crée donc une « Maison de la B.D. », fait ouvrir une formation de dessinateur à l'école des Beaux-Arts, obtient de M. Lang le dépôt légal de bandes dessinées pour le musée municipal et même une ligne budgétaire pour la construction à Angoulême d'un musée de l'illustration et de la bande dessinée.

« C'est l'image qui devient la cohérence de ma réflexion industrielle », affirme le maire d'Angoulême. A force de faire usage des Dargaud, Casterman, Glénat et autres éditions du Lombard, M. Boucheron a compris que les investissements lourds des éditeurs porteraient désormais sur le dessin animé et plus seulement sur la bande dessinée : il n'y a pas de marché mondial de l'album franco-belge. Or l'Europe francophone regorge de dessinateurs et même d'éditeurs, mais n'a pas un seul centre moderne de production de dessins animés : *les Maîtres du temps*, de Moebius, ont été animés en Hongrie. Les Schtroumpfs et autres Lucky Luke sortent des studios américains.

L'informatique au « top niveau »

A M. Mitterrand, qui parlait un jour de *« communication et image »*, Georges Dargaud en fit la remarque. Le syndicat mixte d'Angoulême, qui rassemble les communes de l'agglomération, le conseil général et la chambre de commerce, saisit la balle au bond : les sensibilités politiques fort différentes des trois partenaires permettent, paradoxalement, un consensus sur les problèmes industriels. Un voyage à Silicon Valley, en Californie, achève de lever les dernières hésitations. Le syndicat mixte participera aux côtés d'investisseurs semi-publics (Agence pour le développement de l'information, Caisse des dépôts et peut-être Sofirad) au capital de la société Images par ordinateurs (I.O.), dont la création a été annoncée le 6 octobre dernier. Le ministère de la culture apporte 4 millions de francs (une somme renouvelable) au nom du soutien aux industries de la culture. *« Cela implique que l'Etat va investir dans le dessin animé, financièrement, mais aussi moralement »*, se félicite M. Jean-Michel Boucheron.

Qui, en dehors de la Société française de production (S.F.P.) et de l'unité d'Angoulême, pourra alimenter en dessins animés français l'énorme marché des quatre chaînes connues à ce jour et celui des innombrables futures chaînes câblées ? Un long métrage de quatre-vingt-dix minutes représente dix-huit mois de travail pour cinquante personnes... La culture devient enfin créatrice d'emplois.

Pour rendre ses productions concurrentielles par rapport à celles qui sortent des studios japonais ou américains, I.O. fait appel aux techniques les plus sophistiquées. Vendredi 4 novembre, Philippe Druillet, le dessinateur de Salammbô, fera pour le président de la République une démonstration des possibilités offertes par la palette d'animation électronique, dont la mémoire restitue au coloriste des centaines de milliers de nuances. Les premiers informaticiens-graphistes du projet I.O. sont attendus en Charente avant la fin de l'année.

Un bonheur n'arrivant jamais seul, M. Dan Vicas, président de I. International, a annoncé, le 25 octobre, son intention d'implanter à Angoulême la première unité européenne de lecteurs de disques vidéo interactifs (ces lecteurs reposent sur l'association d'un écran sensitif et d'un disque vidéo pour obtenir une image interactive).

Cette implantation constitue la première manifestation concrète de cette synergie des techniques de pointe à laquelle croit de toutes ses forces le maire d'Angoulême : *« La culture est créatrice d'emplois quand on y associe les techniques de pointe, mais il fallait une cohérence : c'est celle de l'image. »* La chance d'Angoulême, pense-t-il, est d'être désormais condamnée à accueillir le « top-niveau » de l'informatique : pour rester compétitive, la production charentaise de dessins animés devra suivre l'évolution de la technique.

Au terme de cette logique de l'image, se profilent, bien sûr, le câblage et la télévision locale. Angoulême n'a pas encore demandé le câble mais va au moins lancer une étude. *« Si Angoulême pouvait être câblée dans un délai raisonnable, disons avant 1990, nous pourrions proposer aux coproducteurs de dessins animés de tester leurs produits en vraie grandeur dans toute la ville »*, conclut M. Boucheron.

JEAN-PIERRE DUFRENNE.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

POITIERS ET SES CHERCHEURS

Universitaires sans frontières

M. Jacques Borzeix, président de l'université de Poitiers, n'apprécie que modérément que l'on qualifie son établissement de *« modeste »*. Ni petite ni moyenne, l'université de Poitiers est *« de taille raisonnable »*.

Très ancienne – certains prétendent même une des plus anciennes de France, – l'université de Poitiers a joui d'un prestige certain auprès des étudiants. Peu après sa création, vers les années 1430, elle comptait quatre mille étudiants en théologie, médecine, droit et arts libéraux. Le développement a été continu jusqu'aux années 60 ; mais la création d'universités à Tours et à Limoges, le développement de Nantes et l'attraction exercée par les établissements bordelais ont empêché le nombre des inscrits de continuer de croître de façon importante.

Plus de quatorze mille étudiants fréquentent l'université de Poitiers, mais ce chiffre pourrait être plus élevé. Selon M. Borzeix, la région Poitou-Charentes scolarise peu de jeunes dans l'enseignement supérieur : *« Par rapport aux autres régions françaises, nous sommes même en retard. »* Légèrement amer, M. Borzeix explique que *« la qualité des établissements n'est pas en cause »*. Il estime même qu'il existe à Poitiers *« un bon niveau de recherche »*.

Une tradition ancienne et la volonté des responsables de mener une politique audacieuse ont permis à l'université de Poitiers de développer des recherches très diversifiées en étroite collaboration avec le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). A Poitiers existent de gros laboratoires regroupant plusieurs dizaines de chercheurs, mais aussi des équipes plus petites. Au total, dix-sept formations sont associées au C.N.R.S.

« Nos activités de recherche recouvrent toutes les disciplines universitaires traditionnelles, précise M. Borzeix, *puisque nous sommes un établissement pluridisciplinaire. »* Selon lui, les axes importants de ses activités recoupent le domaine des matériaux, le secteur mécanique et énergétique, l'agro-alimentaire, les recherches biomédicales et de santé, l'économie régionale et les études de civilisation médiévale. La palette est donc large et fait voisiner des chercheurs en sciences humaines, des économistes, des médecins et des spécialistes de chimie ou de physique. Dans les laboratoires, de nouvelles orientations apparaissent. Il en est ainsi de la recherche menée sur des matériaux pour les sols sportifs par des enseignants amateurs – et pratiquants – de sport. Les études menées à l'île d'Oléron ou dans le Marais poitevin pour explorer le milieu aquatique (étude du cycle biologique de la crevette des marais) et mieux connaître ses richesses montrent que l'université n'oublie pas sa façade maritime.

Les plus grosses installations de l'université sont sans doute celles du Centre d'étude aérodynamique et thermique (C.E.A.T.). Equipé de souffleries hypersoniques, de souffleries à eau ou à hautes températures, de réacteurs thermiques, de casemates pour l'étude des explosifs, ce centre permet des recherches dans de nombreux domaines de la mécanique et de la thermique, comme l'acoustique ou l'étude des matériaux sous très haute pression. Une structure complexe, souvent mise à contribution par des industriels de toute la France, et qui regroupe plus de deux cent soixante chercheurs et enseignants-chercheurs. M. Thierry Alziary de Roquefort, responsable du laboratoire d'études aérodynamiques, explique que cet ensemble de recherche est *« appuyé par une forte structure d'enseignement à des niveaux divers, avec l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (ENSMA), mais aussi un I.U.T., des maîtrises de sciences et techniques (M.S.T.), et des formations de troisième cycle »*.

L'agro-alimentaire est un des thèmes de recherche qui correspondent à une activité économique dominante en Poitou-Charentes. Le laboratoire d'étude des biomembranes participe par une de ses équipes à la valorisation de produits alimentaires fermentescibles provenant des laiteries de la région. Pour le président, il s'agit là d'échanges intéressants entre les activités économiques régionales et les recherches menées par des équipes de médecins ou de scientifiques. Le Centre d'étude en gestion, qui s'intéresse à l'adaptation et au développement des petites et moyennes entreprises, tente lui aussi de trouver des moyens d'application à ses recherches en proposant certains de ses services aux P.M.E. du secteur agro-alimentaire ou de textile-habillement, nombreuses dans la région. La jonction université-région semble donc posséder quelques points d'ancrage solide. *« Nous souhaitons aider la région dans son développement »*, déclare M. Borzeix, en affirmant que l'université et surtout les universitaires sont prêts à mettre leurs connaissances au service des responsables économiques.

Mais les instances régionales n'apportent peut-être pas à l'établissement toute l'aide nécessaire. Selon un vice-président, M. James Maissiat, elles ont tendance à considérer l'université *« comme un très beau meuble posé dans un coin. Cela fait cinq cent cinquante ans qu'on est là, et les élus ne mesurent pas assez l'intérêt d'entretenir ce meuble »*. Alors les universitaires tentent d'intéresser le conseil régional. Pour M. Borzeix, le travail en commun réalisé pour préparer le IX[e] Plan a été *« excellent »*.

Optimiste pour l'avenir, le président parle de la création d'un I.U.T. de plein exercice à Angoulême ou de l'ouverture d'une maîtrise de sciences et techniques (M.S.T.) à La Rochelle, axée sur l'exploitation des ressources biologiques du littoral. Il évoque les développements possibles dans le domaine des industries du sport, un secteur nouveau qui pourrait intéresser des entreprises de la région, productrices de terre réfractaire.

En octobre, l'université a fêté avec faste son 550[e] anniversaire, mais le passé prestigieux n'empêche pas les responsables de se préparer aux technologies du futur.

SERGE BOLLOCH.

Les trois chances de l'agriculture

Très importante en Poitou-Charentes, l'agriculture y souffre d'un vieillissement et d'un amenuisement de la population active. Un quart environ des actifs présents actuellement sur les exploitations partiront à la retraite d'ici à 1990. Il faut leur trouver des remplaçants jeunes, formés, dynamiques et disposant d'un revenu convenable, et parallèlement accroître la valorisation de la production agricole.

Dans le projet de contrat de plan qui est négocié avec l'État, trois orientations, trois « filières », sont retenues.

Le lait. – L'objectif pour 1988 est de 10 millions d'hectolitres de lait de vache, avec un rendement moyen de 4 200 litres par animal (3 600 en 1980). Mais Poitou-Charentes se singularise aussi par la production de lait et de fromage de chèvre. L'objectif est fixé à 1,8 million d'hectolitres, contre 1,4 actuellement (1).

La viande. – Dans ce secteur aussi des efforts quantitatifs et qualitatifs sont engagés ; ils concernent les viandes de bœuf, de mouton (promotion du label « agneau de Poitou-Charentes »), de porc et de lapin (20 000 tonnes en 1988 pour cette dernière espèce).

Les oléagineux et les protéagineux. – Il s'agit de mettre l'accent sur les cultures qui pourraient faire l'objet de « programmes pilotes » reconnus et financés par l'État (colza, luzerne, tournesol, lupin).

Dernier point qui mérite l'attention : la région Poitou-Charentes propose au Cameroun un programme de coopération agricole, notamment dans le secteur de l'élevage des chèvres.

(1) La région Poitou-Charentes assure 80 % de la transformation industrielle du lait de chèvre.

★ Signalons la parution toute récente d'un intéressant atlas agricole de la région qui est disponible soit aux services de la région Poitou-Charentes, 15, rue Carnot, 86000 Poitiers, tél. : (49) 41-47-26, soit aux services régionaux du ministère de l'agriculture, 47, rue de la Cathédrale, 86020 Poitiers, tél. : (49) 41-47-56.

PROTESTANTS A LA ROCHELLE

Les nouvelles missions des disciples de Calvin

Une légende à détruire : les protestants de La Rochelle ne sont pas proportionnellement plus nombreux que dans le reste de la France. Ceux qui le croient enjambent l'histoire et se trompent de siècle.

En fait, les disciples de Calvin, qui résida pendant plusieurs années dans l'Angoumois et y prépara son livre de base *l'Institution de la religion chrétienne*, ne représentent plus que 1 % de la population et ne se comptent pas forcément parmi les aisés.

Mais, leur modestie dût-elle en souffrir, ces réformés pèsent d'un poids moral particulier. Les persécuteurs d'antan n'ont pas laissé de ressentiment visible. Les protestants de La Rochelle, qui, jadis, voulaient « achever tous les papaux », sont devenus tolérants. Tolérants et particulièrement actifs. Catholiques et réformés ne dissèquent plus guère les différences de leur credo et se trouvent d'accord pour apprécier l'ancien évêque local, Mgr Favreau, sensible à leurs aspirations respectives.

En pleine zone piétonnière de la vieille ville, le temple réformé, acquis aux Récollets en 1793, dresse sa façade ravalée, par coïncidence, à la veille de l'assemblée plénière de la Fédération protestante de France, du 11 au 13 novembre. Les participants à cette réunion pourront se retremper dans le passé tumultueux du protestantisme régional en se faufilant, dans la tribune du premier étage, jusqu'au musée, qui s'est efforcé de bannir toute présentation agressive.

Le pasteur de La Rochelle doit faire face à des fidèles de diverses tendances et veiller à leur bonne entente. Les activités des « charismatiques », par exemple, créent quelques difficultés aux protestants de vieille souche, qui doivent cependant convenir qu'ils ont contribué à un certain renouveau paroissial par des méthodes inédites.

Longtemps à la traîne, la liturgie cultuelle est sur le point de prendre un nouveau départ, sorte de « révolution tranquille », amorcée par une équipe de laïcs qui n'ont de traditionnel que le nom...

Autre forme de pluralisme : la présence à La Rochelle depuis quarante ans de la mission populaire évangélique. Derrière cette appellation désuète se cache une sorte de service social qui fait éclater tout cloisonnement confessionnel, en plein accord avec la paroisse. On s'y intéresse à de multiples formes de misères, non à coup de bonnes paroles et d'attitudes moralisatrices, mais grâce à des activités très concrètes.

Avec les pauvres

Le chômage (9 000 demandeurs d'emploi) est, à La Rochelle, une réalité angoissante qui mobilise beaucoup d'énergies conjuguées. L'île de Ré, toute proche, et son pénitencier – près de cinq cents détenus, – donnent mauvaise conscience à des chrétiens qui connaissent de bouche à oreille les déficiences de cette prison, des réformes carcérales plus ou moins mort-nées et l'action entravée des visiteurs et des familles (1). Un aumônier catholique et un officier de l'Armée du salut faisant fonction d'assistant social se collettent avec des difficultés quotidiennes dont le poids retombe sur leurs pensionnaires.

L'exposition itinérante « La prison dans la ville », qui s'est tenue à la Rochelle en 1983, a eu un retentissement extraordinaire. La mission populaire fut chargée d'en coordonner les activités : forums, circulation de livres, débats sur la répression et la rééducation.

La mission populaire a fait venir à La Rochelle des classes de handicapés de Mâcon ; elle a organisé des contacts avec des représentants de la résistance au Nicaragua, au Guatemala et au Salvador. Elle entretient des rapports étroits avec les Portugais de la région et aussi avec les musulmans.

Par vocation originelle, la mission s'occupe des alcooliques en veillant à leur réinsertion sociale. Elle lutte ainsi contre la fatalité, semant l'espérance dans des milieux qui se méfient souvent des convictions religieuses.

HENRI FESQUET.

(1) Lire l'article de Bertrand Le Gendre dans *le Monde* du 22 septembre.

CHEZ LES PRODUCTEURS DE COGNAC

Le goût amer de la « cuvée Bérégovoy »

Les vendanges vont s'achever dans le vignoble charentais, sous un beau soleil qui a fait monter sensiblement la teneur en sucre des moûts et, donc, leur teneur en alcool, prévue au départ pour 7 à 8° et qui est en passe d'excéder 9°. C'est une bonne surprise, car une certaine inquiétude régnait fin août et surtout au début d'un mois de septembre plutôt frais. Le temps s'est sensiblement réchauffé depuis, améliorant la qualité de la récolte. Cette dernière, sans égaler le record de 1982 (13 millions d'hectolitres), sera vraisemblablement très correcte, de l'ordre de 10 millions d'hectolitres.

Malheureusement, à l'inverse de la Champagne, où une deuxième « récolte du siècle » a conjuré la menace d'une dangereuse diminution du stock minimal (trois ans de production) et permet de relancer des exportations volontairement réduites, les Charentes ne sont guère disposées à pavoiser au seuil de l'hiver. C'est que la quantité d'alcool pur résultant de la distillation, principal débouché pour la vendange après la fabrication de mousseux et de jus de fruits, qui est fixée réglementairement, sera légèrement inférieure à celle de l'année dernière, soit 420 000 hectolitres. *Sans doute, les négociants achèteront* un peu plus (110 à 115 % de leurs achats antérieurs). Mais, de toute façon, la consommation est orientée à la baisse depuis la campagne 1979-1980, qui enregistra un record absolu de ventes, avec 151,6 millions de bouteilles : en quatre ans, le fléchissement global atteint 8 % et plus de 12 % pour les exportations.

Dans ce secteur comme dans d'autres, la crise est passée par là. Les marchés étrangers souffrent depuis le premier choc pétrolier de 1975. En revanche, la hausse du dollar est venue gonfler les produits des ventes en francs (+ 8 % en 1982-1983, alors que la valeur régressait de 2,3 %). De*puis trois ans déjà, les* Etats-Unis ont supplanté la Grande-Bretagne comme premier consommateur de cognac, avec 23 % des expéditions (24,7 millions de bouteilles), et de grands espoirs sont mis dans le marché américain, considéré comme le plus prometteur et le plus riche. La plus grande consommation par tête est néanmoins celle de Hongkong (8,2 millions de bouteilles importées) : les Chinois utilisent le cognac coupé d'eau, comme boisson de table. Le contingentement des montres à quartz en provenance de cette colonie britannique avait fait redouter des mesures de rétorsion ou un boycottage, qui ne se sont pas fait sentir.

Les majors et les petites maisons

Comme l'exportation absorbe *plus de 76 % de la production* de cognac, pour un montant dépassant les 4 milliards de francs, on pourrait estimer que les vignerons charentais ne sont pas maltraités, loin de là, et encore moins les maisons de négoce. Ces dernières, notamment les quatre « majors », Martell, Hennessy, Courvoisier et Rémy-Martin, réalisent à elles seules 80 % du chiffre d'affaires du cognac et exportent 90 % à *95 %* de leur production, ce dont profitent les vignerons qui les fournissent, installés la plupart du temps dans les zones « nobles » du vignoble : grande Champagne, petite Champagne et Borderies (35 % de la superficie plantée).

En revanche, les cent vingt petites maisons de négoce (sur deux cent quarante) qui vendent uniquement sur la France ne sont pas à la fête. Le marché français n'absorbe que 10 % des expéditions en bouteilles (environ 14 millions), et il s'est contracté de 18 % en quatre ans sous l'effet de la crise et de l'augmentation très rapide de la *fiscalité*. Coup sur coup, les Charentes ont subi le relèvement massif (près de 50 %) de la taxe sur le cognac, afin de la mettre à parité avec celle prélevée sur le whisky, au nom de la réglementation communautaire, et la « vignette Bérégovoy » au 1er avril dernier (10 F par litre, 7 F par bouteille). Cette fiscalité, appliquée sur le volume d'alcool pur et non sur la valeur finale du contenu, pénalise davantage les produits de bas de gamme (trois étoiles) que ceux de haut de gamme (USOP), vendus beaucoup plus cher. Or ces produits de *bas de gamme sont distribués* le plus souvent par les petites maisons en question, qui achètent la plupart du temps aux vignerons des zones moins nobles, situées à la périphérie du vignoble (Fins Bois, Bons Bois et Bois ordinaires). On voit donc bien que ce sont les moins bien lotis qui vont le plus souffrir. Et encore, on ignore quelle va être la situation du marché français en 1984. Certes les expéditions sur ledit marché n'ont fléchi que de 0,9 % au cours de la campagne 1982-1983, mais elles ont été très fortes jusqu'au 1er avril 1983, avant l'application de la vignette, et très basse après.

Autre facteur de nature à entretenir la morosité dans les Charentes : les vignerons, qui avaient obtenu 8 % de hausse en 1982-1983 sur les prix de vente des vins et des eaux-de-vie (pour 9 % d'inflation réelle) et demandaient une augmentation de 7 % en 1983-1984, n'ont décroché que 5 %, en conformité avec le plan Delors.

Enfin, et brochant sur le tout, les stocks de cognac continuent à grossir : 1 milliard de bouteilles, soit plus de sept fois la production annuelle, alors qu'un rapport de cinq fois serait plus normal, comme il était de règle avant 1974. C'est à partir de cette année et du premier choc pétrolier que la surabondance des récoltes, les plantations excessives et le plafonnement des exportations ont commencé à rendre les stocks véritablement pléthoriques, au point de ne plus pouvoir être résorbés. Aujourd'hui, ils doivent être financés par des emprunts, *essentiellement* au Crédit agricole (1,4 milliard de francs pour les vignerons et plus de 3 milliards de francs pour les négociants). Aussi s'apprête-t-on à demander au chef de l'Etat une aide au stockage et une augmentation des crédits bonifiés, ce qui ne paraît pas impossible aux intéressés.

En revanche, il est peu probable que M. Mitterrand puisse prodiguer des apaisements en ce qui concerne la vignette Bérégovoy (il faut bien financer la Sécurité sociale) ou désavouer M. Delors en consentant une hausse des prix plus forte. On peut noter en passant que la limitation de 5 % fait l'affaire des négociants, dans la mesure où elle leur permet de ne guère augmenter les prix à l'exportation. Il est probable, enfin, que la viticulture et le négoce charentais demanderaient en outre aux pouvoirs publics une contribution au financement de la grande campagne de publicité collective qu'ils vont lancer à l'étranger, essentiellement aux Etats-Unis, le marché roi. Le montant avancé est de 3 millions de francs (pour la part de l'Etat).

Les Charentes peuvent faire valoir qu'elles enrichissent le Trésor par leur vente sur la France et qu'elles procurent au pays 4 milliards de francs de devises nettes. C'est le genre d'argument qu'un gouvernement de la France ne peut jamais traiter par le mépris.

FRANÇOIS RENARD.

A LA TABLE CHARENTAISE

Coquilles de mer et de terre

Huîtres, moules, escargots, sont les trois coquillages rois de la table de Poitou-Charentes.

En 1868, le commandant du *Morlaisien*, le capitaine Patoiseau d'Oléron, ramenait du Portugal une cargaison de gryphées (*Gryphea angulata* pour le naturaliste). Pris dans une tempête dans le golfe de Gascogne, il erra un long temps avant de pouvoir se réfugier dans la Gironde. Là, croyant ses « portugaises » avariées, il les fit jeter à la mer. Mais elles n'étaient pas toutes mortes, et quelques survivantes prospérèrent, remontant la côte, gagnant La Rochelle, Ré, Marennes, où elles se heurtèrent aux autochtones, les huîtres véritables (*Ostrea edulis*).

Ces huîtres, chaudes, cuisinées (mais pas cuites, surtout !), sont à la mode, et à les trouver sur toutes les cartes on s'imagine qu'elles sont « nouvelle cuisine ». Erreur ! Jusqu'au dix-neuvième siècle, on a toujours mangé les huîtres préparées. Le *Dictionnaire portatif de cuisine* (1770) donne dix-sept recettes d'huîtres, en potage, en daube, en brochettes, en ragoût, en tourte, etc.

Et c'est en droite ligne de ces vieilles recettes que nous arrivent les fameuses huîtres frémies à la laitue de mer de Jacques Le Divellec, conçues à La Rochelle (1). La laitue de *mer, ce sont les algues vertes* par opposition aux algues brunes, elles aussi comestibles et faisant depuis des siècles partie de l'alimentation.

Ces huîtres et la laitue de mer sont accompagnées de moules. Les moules, autre triomphant coquillage des Charentes (2).

En 1235, six siècles avant l'aventure du capitaine Patoiseau, une barque chargée de moutons, prise dans la tempête, fit naufrage dans la baie d'Aiguillon. Un seul rescapé, le patron, un Irlandais nommé Walton, qui, ruiné, s'installa sur ce rivage et, pour vivre, s'étant avisé que la nuit les oiseaux sauvages volaient bas, tendit des filets reliés, soutenus par des piquets plantés dans la vase du rivage. Il s'aperçut bientôt que les jeunes moules se fixaient en naissains sur ces pieux que les locaux appelèrent « bouchots », de bout = clôture et chaot = bois. Les moules de bouchot allaient naître avec la profession de boucholeur.

Simenon a romancé cette profession dans *le Coup de vague* et fait régaler, à la pointe de l'Aiguillon, son commissaire Maigret de la mouclade. Un classique régional, « avec une pointe de curry » dans la crème des moules, surtout ! Les recettes de moules, par là-bas, sont nombreuses, mais la plus originale semble être la « térée », *ou, pour mieux dire*, l'éclade. Elle ne peut se manger que sur place, comme jadis, dans la presqu'île d'Arvert. Il y faut une planche, soit tartinée d'argile, soit plantée de petits clous de tapissier de façon à ce que les moules, ventre en bas, y *soient plantées serrées*. On couvre d'aiguilles de pin. On met le feu, et, lorsque toutes les barbes sont brûlées, on chasse les cendres d'un coup d'éventail et on déguste les moules brûlantes avec du gros pain et du beurre demi-sel d'Echiré, à s'en salir mais aussi à s'en lécher les doigts.

Les Charentais se veulent être des « cagouillards ». C'est le nom là-bas des escargots qu'en Poitou voisin on nomme des « lumas ». Cagouille vient incontestablement du *caracoles* espagnol (tout comme les haricots en Charentes s'appellent mojettes avec un « j » se prononçant comme la *jota*) et lumas vient de limaçon. L'escargot, après tout, est une limace à coquille (*cochlimax* en gréco-latin) !

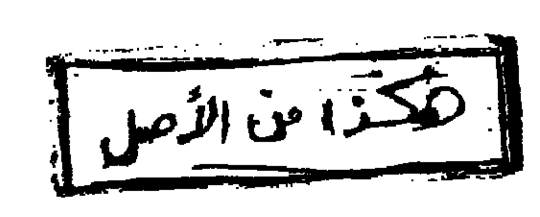
Il ne s'agit pas de n'importe quel gastéropode, mais bien du petit gris, et même d'un petit gris des vignes. De là à leur prêter un arrière-goût de cognac, il n'y avait qu'un pas. Franchi par les cuisiniers qui les préparent à la saintongeaise (au vin rouge) ou à la charentaise (au vin blanc), mais y ajoutent, de toute façon, un soupçon d'eau-de-vie.

LA REYNIÈRE.

(1) Jacques Le Divellec est maintenant installé à Paris, place des Invalides. Ses recettes ont été publiées chez Laffont : *la Cuisine de la mer*.

(2) Terroir de richesses gourmandes, il est plaisant de constater que les Charentes produisent l'accompagnement *de leurs* coquillages. Le vin blanc de l'île de Ré, au goût de pierre à fusil, laissant quelquefois, au fond de la bouteille, comme une trace de sel marin, est un faire-valoir idéal des huîtres « nature ».

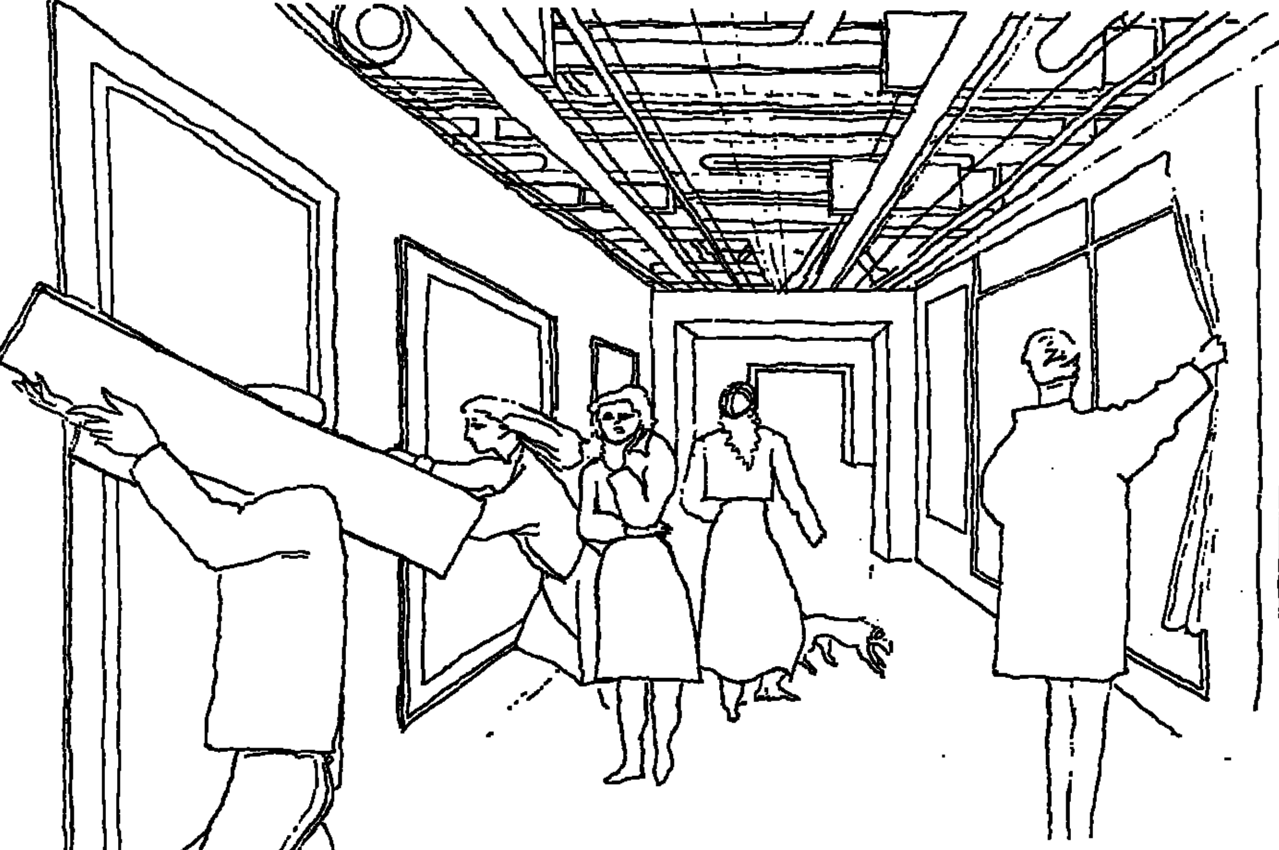
Cuisinées, j'ai vu accompagner celles-ci d'un frais pineau.



Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Rétrospective Balthus au Centre Georges-Pompidou

Au hasard Balthazar



LE comte de Rola-Balthus est on ne peut plus discret sur sa personne : allons chercher du côté des enfants, des épiciers, des cousins illégitimes, d'anciennes concierges. Mais les traîtres sont rares dans cette constellation, et les termes des refus, très courtois, presque aussi parlants que des bavardages. Son fils, Thadée Klossowski (raison sociale, écrivain), déclare avec la plus grande réserve mais avec un accent polonais aussi conservé qu'élégant : *« Je ne parlerai pas de mon père parce qu'il ne veut pas qu'on parle de lui. Je suis un fils obéissant. Mon père pense que ce n'est pas en parlant des peintres qu'on parle de la peinture. Je crois qu'il a raison. »*

Le frère aîné de Balthus, l'écrivain et dessinateur Pierre Klossowski, surpris un après-midi dans son atelier, nous déclare avec sa gentillesse habituelle : *« Je suis désolé mais parler avec vous de Balthus me donnerait des migraines. »* Diane Bataille, la femme de Georges, qui aurait pu nous raconter cette promenade en voiture d'un jour de 1954 au cours de laquelle Balthus va découvrir son nouveau fief, le château de Massy dans le Morvan, où il habitera jusqu'en 1961, est imperturbable : *« Il ne me le pardonnerait jamais. »*

Le secret de Balthus-Polichinelle semble plus ardent qu'une loi du « milieu » ou de la Mafia : les intéressés qui sentent la menace approcher, tel le peintre François Rouan, qui fut son disciple à la Villa Médicis, préfèrent décrocher leur téléphone pendant une semaine pour ne pas avoir à résister à la torture de la question.

Les enfants Hubert et Thérèse Blanchard, progéniture d'un chômeur voisin de Balthus quand il habitait cour de Rohan et qui ont posé pour lui en 1937, ne pourront pas nous dire si Balthus était doux ou méchant, s'il leur donnait des confiseries pour patienter, ou s'il leur lisait des histoires, s'il piquait des colères, s'il cassait des pinceaux, s'il chantonnait en peignant ou s'il se rongeait les ongles, s'il fumait ou croquait du chocolat, s'il était tatillon sur la position des socquettes le long des mollets, s'il se moquait des fourmis qui couraient dans leurs jambes et dans leurs bras ployés. Ni Thérèse ni Hubert Blanchard ne pourront nous raconter quel effet cela leur fit d'être acquis en 1941 par Picasso et de se retrouver à sa mort dans les salles du Louvre : tous les annuaires de l'Ile-de-France nous avertissent qu'eux aussi seront des anges, parfaitement muets.

Le catalogue de la rétrospective Balthus à Beaubourg, qui fait pourtant 392 pages sur un encombrant format italien 28 × 28 (son épaisseur aurait effrayé l'intéressé), ne comprend pas une seule ligne de biographie : un peu grossier quand même. A malin, malin et demi : les indices de cette biographie fantôme, nous allons les chiper à droite et à gauche, là où ils se sont oubliés. On ne fera jamais taire tous les dictionnaires de la peinture qui existent au monde et qui ne seraient plus des dictionnaires s'ils avaient accepté de bonne grâce, comme il le leur conseillait, d'oublier Balthus. La dernière édition du Petit Robert consacré aux noms propres l'ignore pourtant : ou bien Balthus a payé cher pour cela, ou bien on l'a considéré comme un peintre mineur, pour cause de détournement de mineurs.

Les dictionnaires plus scrupuleux le font naître à Paris, en 1908, mais lui-même discute cette date. Son père est critique d'art, spécialiste de Daumier, sa mère, Baladine, est peintre. Mais quels souvenirs Balthus a-t-il gardé du petit Balthazar qui rencontra à cette époque, dans le sillage de ses parents, Bonnard ou Roussel ? Ne le priait-on pas d'aller se coucher quand ils venaient dîner ? Le *Balthus* de Jean Leymarie, publié chez Skira, nous permet de reconstituer approximativement le puzzle dont les pièces se sont noyées dans des descriptions de peintures. Après la première guerre mondiale, les parents déménagent en Suisse, à Genève.

Inconscientes initiatrices de sensations charnelles

Dans un texte rare publié en 1957, d'abord donné à la revue new-yorkaise *Art News*, puis publié en français dans *le Monde nouveau*, « Du tableau vivant dans la peinture de Balthus », son frère aîné Pierre Klossowski nous laisse entrevoir le foyer familial : *« L'ambiance bourgeoise de la maison parentale, avec tous les accessoires quotidiens, avec toutes les figures de qualité émotive, depuis le couple parental incarnant la censure jusqu'aux cendres ardentes dans le foyer de la cheminée en passant par les terreurs scolaires, les jeux, les goûters, qui réunissent des bandes d'enfants sous le regard d'une ou deux jeunes gouvernantes, inconscientes initiatrices de sensations charnelles. »* Pierre et Balthazar se réjouissent de la lecture du *Struwwelpeter* de Heinrich Hoffmann, ce Pierre l'ébouriffé étourdi comme tout, qui pique du nez dans le canal parce que ses yeux se sont laissé prendre par un vol d'oiseaux. Scène qu'on retrouvera à peu près, comme Jean Clair le démontre dans un habile essai, *les Métamorphoses d'Eros*, dans une peinture de 1960, *l'Enfant aux pigeons*. Les deux frères jouent aux tableaux vivants, qui sont surtout à l'origine de l'œuvre de Pierre : lequel des deux, de Balthazar ou de Pierre, tient le rôle du chat, et lequel le rôle de la gouvernante ? Pic et pic et colegram, mystères et bouches cousues se scelleront avec les tombes.

Un jour, alors qu'il avait dix ans, nous raconte Rilke en parlant de son *« petit ami Balthusz »* à qui il fait lire Victor Segalen, l'ostrogoth trouve un chat dans un château. Il l'emmène en bateau, puis en tram, et l'installe à Genève. Il l'appelle Mitsou, l'adore, le dorlote, le perd un jour de Noël où il a mangé trop de gâteaux. Le gamin fait quarante vignettes pour illustrer la mésaventure. Sur les dessins bien jolis, il porte un costume d'écolier avec une ceinture, et la maman un chapeau volumineux. Il y a une bonne dans la maison, et il y a des escaliers cirés, il y a des portes avec des clefs, le papier mural de la chambre d'enfant a des petits pois d'encre de Chine. Le père est assis devant son chevalet. Dans le sapin de Noël il y a des bonshommes et des étoiles. Le petit garçon dort avec son chat, mais le chat ne veut pas dormir. Le garçon regarde sous le lit et allume une chandelle pour parcourir les rues noires : il ne se fait pas enlever par un voleur d'enfants, mais il a un gros chagrin. La mère de Balthus écrit des lettres à l'éditeur pour que l'œuvre du prodige voie le jour. Rilke écrit une préface où il fait du Rilke, sans un mot sur les dessins.

Une photo de 1922, prise à Beatenberg, nous montre le gars en question : c'est celui des dessins, un doux profil presque androgyne sous la coupe de cheveux à la Jeanne d'Arc. Pose assurée et élégance robuste de la mère. Il ne faut pas être sorcier pour imaginer la complicité qui l'unit à Rilke, assis de l'autre côté de l'enfant. Si Balthus est vraiment né en 1908, il a alors quatorze ans. C'est à seize ans qu'il vient à Paris. Il ne va pas aux Beaux-Arts mais au Louvre où, pendant trois mois, il copie l'*Echo et Narcisse* de Poussin. La lecture de Dante l'emmène en Italie. A Florence il découvre Masaccio, puis il va chercher Piero della Francesca dans sa ville natale, à Borgo-San-Sepolcro (si au moins Balthus était expansif, il pourrait nous raconter son voyage en train, à l'aube, depuis Arezzo), il le recopie, il commence à l'interpréter *(la Légende de la Croix)*.

A Sienne, un étudiant chinois lui raconte que la campagne toscane et celle de la Chine, c'est kif-kif. Cette idée de décalcomanie géographique, de citation transcontinentale, ricochera dans toute son œuvre, puisqu'il peindra « en » italien à Fontainebleau, et « en » japonais en Suisse. Que le kif cinq lignes plus haut, par un bond audacieux, nous transplante au Maroc, où il fait son service militaire : de ces souvenirs, vingt ans plus tard, il tirera un unique tableau, *le Spahi et son cheval*, qui se trouve malheureusement au Hirshhorn Museum and Sculpture Garden de Washington, et qu'il a rejeté pour sa rétrospective peut-être parce que, tout en étant admirable, il est l'un des moins balthusiens qui soit.

En Angleterre, il a découvert Blake, Lewis Carroll et son illustrateur John Tenniel, Emily Brontë. En 1933, il fait une série de dessins à la plume et à l'encre de Chine pour illustrer ses *Hauts de Hurlevent*. Les corps sont déjà cambrés à terre, les touffes de cheveux pendent ou s'arrachent ou volent dans la tempête, les fessiers sont moulés comme celui du pâtissier qui va porter sa croix dans *la Rue*, les bêtes mordent les mollets des jeunes filles, la chambre de la vierge est hantée, la gouvernante à tête de marionnette coiffe la trop belle Cathy. Le projet d'édition n'aboutira pas, les dessins ne seront publiés qu'en 1935, par Tériade, dans son *Minotaure*.

Mais Balthus est passé du dessin à la peinture : le pinceau ôte la robe de soie dont le crayon avait revêtu Cathy pour l'orner d'une blancheur laiteuse, le téton est à peine mauve, comme les très légères griffes de peinture brodées dans le peignoir. La scène est devenue « surréaliste », puisque l'époque le veut : Heathcliff est devenu Balthus lui-même, sans doute, indécemment tout habillé en cette circonstance, et à la pose songeuse ; les yeux de la belle, présente dans le dessin, sont maintenant vampirisés par une de ces rêveries qui vont prendre presque tous les modèles de Balthus ; le motif coloré d'un tapis est ajouté sous les ballerines qui laissent le talon nu. Ces motifs ouvragés vont se répéter dans la suite de l'œuvre : peinture à l'intérieur de la peinture, tentures murales, coussins des canapés que le sommeil du modèle déréalise, dégéométrise, pour se muer en gouffres, en trous qui parcheminent la figuration.

HERVÉ GUIBERT.

(Suite page 22.)

Rouan
Matière et mémoire

L'EXPOSITION dans les galeries contemporaines du Centre Pompidou d'une trentaine de tableaux de François Rouan devrait marquer la consécration d'une œuvre dont la haute exigence intellectuelle comme les qualités immédiates de sensibilité et d'expression ne sont pas loin depuis quelque temps de faire l'unanimité, de désigner son auteur comme la figure la plus marquante qui soit née, même si c'est *a contrario*, du grand bouleversement des années 60.

Longtemps ignoré ou à peu près de la critique, qui maintenant met les bouchées doubles et se rue au portillon, Rouan a dès ses débuts attiré l'attention des amateurs ou plutôt des regardeurs de peinture, comme il paraît que désormais il faut dire. On parlait peu de lui, on écrivait moins encore, mais, pour dire les choses un peu crûment, il n'a jamais eu de problèmes de vente. Et c'est là un type de succès parfaitement sain dans la mesure où, depuis le dix-neuvième siècle, les regardeurs se sont en général beaucoup moins trompés que les décideurs et les oracles d'occasion, les professionnels de l'administration concernée et de la presse spécialisée.

Mieux encore, et à la différence de certains de ses confrères, sans y avoir tellement tâché, Rouan est un des rares peintres qui ait sans encombre franchi l'Atlantique et abordé ces rives de l'Hudson où la bienveillance n'est pas de rigueur à l'égard de ce qui vient d'Europe et en particulier de Paris. Et cet heureux voyage, il l'a fait en tant que peintre français, comme le remarque dans la préface du catalogue de l'exposition présentée chez Pierre Matisse en 1982 cet exceptionnel « regardeur » et partenaire du dialogue France-Amérique qu'est Edward Fry.

Français s'entend d'ailleurs ici au sens le plus large, classique et méditerranéen du terme. Et même si l'on n'est pas comme Edward Fry convaincu que la résurrection de la peinture ne peut naître que du revécu, de la réintégration de l'héritage et des « traditions spécifiques », il faut bien reconnaître que la décision prise par Rouan en 1971 d'aller vivre en Italie est à l'origine de la mutation qui se manifeste dans son œuvre à partir de ses premiers tressages où il dépassait en se jouant le formalisme passablement stérile et ronchonneur de l'avant-garde de la fin des années 60.

Tressages délicieux, délectables, on les regrette un peu, collages exquis d'ingénuité, d'abandon candide à *« cette couleur qui vous affole »*, comme disait Bonnard, mais dont le lyrisme appelait d'une certaine manière une sorte de contenu, se présentait comme une maille où enserrer une expérience moins précaire que celle du simple regard, cherchait la matière d'un chant.

Ce chant, cet autre regard démultiplié à rebours vers l'émotion première, Rouan les a trouvés en Italie. Et l'on comprendrait mal sa peinture si on ne la maintenait en constante référence et intimité d'adoption passionnelle avec les arbres, les villas et les marbres de la campagne romaine, avec la musique des fresques de Sienne, avec toutes ces fabriques, ces fontaines, ces frontons brisés qui, de la Renaissance au romantisme, la nostalgie intellectuelle ou émotive alternant avec la virilité héroïque, ont nourri l'imaginaire, la grande rêverie culturelle dont est fait le plus beau de l'ancienne peinture française.

« Comme à Poussin, David et tant d'autres avant lui, écrit Fry, *ce jour au-delà des Alpes apportait à Rouan les bases solides de la structure et de la pensée classiques, aliment périodiquement nécessaire à la vitalité de la culture française. »* Si Courbet, Viollet-le-Duc et Breton avaient lu cela ! Mais n'insistons pas.

Nous avons donc passé les Alpes et traversé l'Atlantique. Reposons-nous maintenant, et allons voir Rouan dans le Valois, qui est depuis quelques années sa retraite et sa thébaïde. Nerval est tout proche, et le merveilleux chevet de Saint-Leu-d'Esserent qui domine l'Oise et ses campagnes, où, malgré une humidité terrifiante, le *« bon gros réel »* des labours, comme disait Segalen, dialogue assez agréablement avec la rêverie de la forêt.

Rouan habite là une petite maison qui aurait pu être celle de la grand-mère de Sylvie. Il travaille dans un atelier très vaste, d'anciennes écuries peut-être, une ancienne grange, cent fois sur le métier remettant son ouvrage avec la ténacité que suppose l'extraordinaire jeu de patience, de reprises, de pli contre pli, de fécondation interne dont est faite chacune de ses œuvres.

De taille moyenne, blond, l'œil vif et grand, le masque typiquement ibéro-septimanien (il est né à Montpellier en 1943), disert et chaleureux, il est la simplicité, l'affabilité mêmes. La bienveillance aussi : chose surprenante de la part d'un peintre (et de n'importe qui), on ne l'a jamais entendu dire du mal d'un confrère. Il parle volontiers de tout et de rien, mais c'est au discours sur la peinture qu'il vous ramène le plus souvent, discours un peu ténébreux, où l'on sent bien toute la complexité des rapports qu'il a entretenus, avec le *« bon gros réel »* avant de l'apprivoiser, de l'enfermer dans la prison des charmes, la cage dorée de l'oiseleur.

Si complexe que soit l'opération, il y a une méthode Rouan qu'il serait fastidieux d'exposer ici et dont on trouvera l'exacte analyse dans un des textes d'accompagnement du catalogue, texte dû à Isabelle Fontaine et qui s'intitule : « Peindre le temps ». Peindre le temps est en effet le but de Rouan : le temps qui dépouille le motif de sa contingence, de sa balourdise, éprouve sa validité, enrichit le *« bon gros réel »* des dons entrecroisés de la mémoire et du présent qui s'accumule, défait et refait sans cesse les bandelettes de la momie. On pourrait comparer cette démarche à celle, exactement contraire, d'Arikha, pour lequel n'a de sens que ce qui est saisi au vol, sans commentaire, dans l'intégrité du premier regard.

Le plus étonnant du travail de Rouan, travail inévitablement parcellaire et très lent, couche sur couche, carré après carré, avec cette infinité de hachures, de virgules multicolores, est qu'il aboutisse à des œuvres aussi parfaitement maîtrisées et unifiées que la série des *Saisons* ou le superbe *Cassone III* de 1978, à la polyphonie somptueuse d'un *Andante amoroso* qui tient toutes les promesses de son titre.

Le danger pourrait être la présence parfois un peu indiscrète de l'image, la séduction un peu trop décorative d'une surface qui évoque le chatoiement d'une étoffe de grand prix. De ce danger, Rouan est sans doute conscient, si l'on en juge par la récente série des *Selon ses faces*. C'est austère et même ascétique sur le plan de la couleur, mais nécessaire et beau. De Segalen, auquel on pense si souvent devant les toiles de Rouan, on peut lire ceci : *« Les cours d'eau n'auront pas un seul régime, mais grossiront depuis le torrent toujours ébouriffé de sa chute jusqu'au vaste fleuve qui prolonge sa course très au large dans la mer, où il lave sa couleur et dépose ses troubles avec calme. »*

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Jusqu'au 2 janvier.

Balthus au Centre Pompidou

Enquête autour d'un portrait

(Suite de la page 21.)

L'ANNÉE 1933 est une année faste : de retour à Paris, où il s'est établi rue de Furstenberg, à côté du dernier atelier de Delacroix, il peint successivement cette *Toilette de Cathy*, la fameuse *Rue*, et ses deux « francs » érotiques : *Alice* et *la Leçon de guitare.* Le portrait d'Alice qui se peigne dans la lumière d'ambre, le geste relevant habilement la combinaison pour laisser découvrir la fente, a été rapidement acquis par Pierre Jean Jouve, qui l'a longtemps gardé dans sa chambre à coucher, au-dessus de son lit. Dans un texte étonnant, *le Tableau*, Jouve a raconté comment cette Alice avait envahi ses sommes, jusqu'à quitter sa toile pour aller rivaliser avec sa vraie maîtresse. Mais quand il s'est fâché avec Balthus, en 1965, il s'est aussitôt débarrassé du tableau, le cédant à un ami. On vient de le retrouver en Irlande, et il figurera dans la première salle de la rétrospective à Beaubourg : le mauvais vernis employé par Balthus asperge maintenant son héroïne d'une jouvienne *« sueur de sang »*, on a pris seulement soin de la recouvrir d'une plaque de verre pour parer aux éventuels coups de couteau d'un visiteur trop épris...

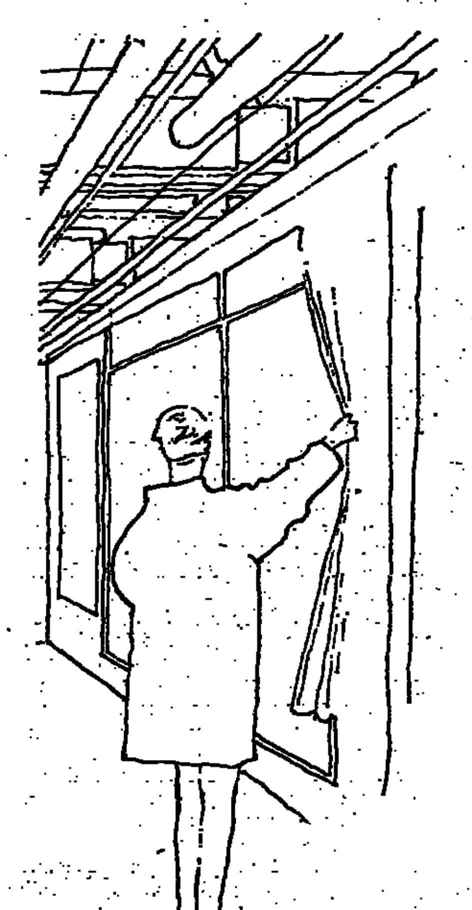
Au coin de la bouche un filet de sang

Cette première salle de la rétrospective reconstitue l'ordonnance de la première exposition de Balthus, à la galerie Pierre de la rue de Seine, en 1934 : il y manquera seulement *la Leçon de guitare*, qu'on ne dévoilait qu'aux initiés, dans l'arrière-boutique. Balthus n'a pas voulu qu'elle figure dans cette rétrospective, prétextant qu'il s'agit d'*« un tableau d'initiation réservé à une petite élite »*.

Une femme, sans doute le professeur, tient l'élève renversée sur ses genoux, une fillette aux yeux mi-clos, la prenant comme par le manche de la guitare par ses cheveux longs ornés d'un ruban, dénudant tout le bas de son corps, la main adulte proche de la fente impubère. Le tableau se trouve maintenant à New-York, propriété de Pierre Matisse. Celui-ci avait voulu en faire don au MOMA mais le don a été refusé, l'une des *« trustees »* du musée ayant déclaré que cette *Leçon de guitare* n'était pas une leçon de morale. Le temps où une impératrice pouvait fouetter un tableau de Courbet pour cause d'obscénité n'est pas si loin...

Manque aussi à la rétrospective la *Chambre*, achevée en 1954, peut-être le plus beau tableau de Balthus à ce jour : mais on a pu la contempler il y a deux ans, à Beaubourg, dans l'exposition « Paris-Paris », et son propriétaire, l'industriel Danielli, n'a pas voulu la prêter une seconde fois, la toile étant trop fragile, ou le directeur de la Fiat trop attaché à la toile...

Très vite des choses sublimes se sont écrites sur Balthus, et l'on comprend que celui-ci n'ait pas ensuite couru après les exégètes : dès 1934, Artaud écrit pour la *Nouvelle Revue française* un compte rendu de l'exposition Pierre. Il écrit des phrases simples et décisives : *« Il semble que fatiguée de décrire des fauves et d'extraire des embryons, la peinture veuille en revenir à une sorte de réalisme organique, qui loin de fuir la poésie, le merveilleux, la fable, y tendra plus que jamais mais avec des moyens sûrs. (...) Balthus peint d'abord des lumières et des formes. »* Artaud revient encore à deux reprises, en 1936 et en 1947, sur Balthus : il parle de *« mystérieuse tradition »*, de *« magie »*, d'*« une peinture qui des ténèbres remonte plan par plan à la clarté »*, de *« griffe sombre »*, de *« couleurs amères »*, de *« couleurs de tremblement de terre »*. Il nomme les héroïnes de Balthus : ce ne sont plus celles de Lewis Carroll mais celles de Poe, de Racine, de Shakespeare, *« Ligeia, Morella, Eleonora,*



Bérénice devant leur table de toilette, Lady Macbeth se curant les ongles avant son tout proche hoquet sanglant. » Il écrit que cette peinture *« pue la tombe, les catastrophes, l'obituaire, l'antique ossuaire, le cercueil. De combien de cadavres tombés des limbes avant d'être nés, de corps de vierges non utilisés, les nus de Balthus sont-ils faits ? »* Mais n'est-ce pas l'esprit du poète qui s'est assombri, alors que le travail du peintre, à cette époque, se clarifie au contraire dans de larges paysages ?

Balthus dessine au débotté, sur une carte du café du Dôme, un portrait d'Artaud. Dans un autre portrait, il lui rajoute au coin de la bouche un filet de sang (il fera bien saigner une miche de pain en y plantant un couteau). On dit qu'à cet âge ils se ressemblent. Ils travaillent ensemble : en 1935 pour les *Cenci*. Pierre Jean Jouve, dans son compte rendu pour la *Nouvelle Revue française*, décrit le décor de Balthus : *« A la fois intérieur, symbolique, italien, dans lequel tout se rejoint en une extrême simplicité et force. Décor construit, sur lequel on marche, essentiellement d'architecture, il fait songer à un gigantesque palais-prison du Piranèse, mais où une intime discordance, contenue dans le heurt des couleurs et certaines ruptures de formes, produit la sonorité discordante que nous attendons aujourd'hui. »* Balthus retravaille pour le théâtre ou l'opéra : en 1948 pour *l'Etat de siège*, de Camus, monté par Barrault, en 1950 pour *Cosi fan tutte* (Mozart est son compositeur favori), en 1953 pour *l'Ile des chèvres*, d'Ugo Betti, enfin en 1960 pour *Jules César* monté par Barrault.

Balthus a quitté sa *« chambre de grenier de la rue de Furstenberg »*, comme la décrit Jouve, pour une *« vaste pièce délabrée »* de la cour de Rohan. On est en 1936 : Balthus a vingt-huit ans, 1936 est aussi l'année où Artaud situe *« une tentative pénible de suicide qui l'a infecté pour la vie »*. 1936 est une année maigre de production : pour sa rétrospective, Balthus n'en a conservé que son étonnant portrait d'André Derain en robe de chambre.

Le chat affamé fait valser les rougets

C'est cour de Rohan qu'il entreprend la série des enfants Blanchard. Sans compter les scènes de groupes anonymes, six portraits nommés de Thérèse, qui fut peut-être pour le peintre ce que fut la petite Alice Liddell pour Lewis Carroll. A chaque période de sa vie, c'est son habitation, son voisinage qui semblent définir le sujet de sa peinture : Thérèse est la fille d'un voisin croisée dans l'escalier; il ouvre sa fenêtre, il tombe sur le passage du Commerce-Saint-André, qu'il peindra en 1952 ; à partir de 1938, il va passer ses vacances en Savoie, il tirera de ses paysages ou de ses intérieurs *l'Enfant gourmand, les Poissons rouges* et, si l'on permet, l'hideuse *Montagne* courbetienne, parrainée pourtant par Derain et Alberto Giacometti, dont il fut l'ami.

Mobilisé le 2 septembre 1939, comme nous l'apprend Jouve, Balthus est *« envoyé en première ligne et fait partie des troupes qui attaquent en automne vers Sarrebruck »*. Il rentre malade à Paris : après sa démobilisation il se retire en Savoie, à Champrovent, un château-ferme entre la vallée du Rhône et le lac du Bourget. Comme John Russel l'a démontré, images à l'appui, dans sa préface du catalogue de l'exposition Balthus à la Tate Gallery, en 1968, *le Cerisier*, une des peintures de cette période, est en quelque sorte un détail agrandi d'une toile de Poussin, *l'Automne.* En 1943, Balthus gagne la Suisse et se fixe à Berne, puis à Fribourg : il y peint le paysage du *Gottéron, les Beaux Jours.*

A la fin de 1946, Balthus regagne Paris, se lie avec Malraux et Camus, retravaille pour le théâtre, peint pour le restaurant La Méditerranée, place de l'Odéon, où il habite maintenant, le chat affamé qui fait valser les rougets en arc-en-ciel. En 1951, Balthus fait un second voyage en Italie, découvre Rome et Venise, peint un *Paysage d'Italie*, qu'acquiert Camus. Les lieux décrits dans *Passage du Commerce-Saint-André*, peint entre 1952 et 1954, sont aujourd'hui en voie de démolition : la maison basse où ont habité successivement Marat, qui y faisait imprimer *l'Ami du peuple*, un forgeron, puis un serrurier vient de voir ses fenêtres murées...

Balthus habite le château de Chassy, une gentilhommière du Morvan, de 1954 à 1961. Il y peint une soixantaine de tableaux : *Colette de profil, Jeune fille à la chemise blanche, Grand paysage aux arbres.* Il y a toujours un petit bonhomme qui fuit dans les paysages de Balthus, sans doute moins pour en indiquer l'échelle que pour y mettre un grain de narration. *Nu devant la cheminée*, qui se trouve d'ordinaire au Metropolitan Museum de New-York, *le Phalène* et la série des *Rêves* datent aussi de la période de Chassy.

En 1961, André Malraux, alors ministre de la culture, propose à Balthus de diriger l'Académie de France à Rome. Il s'installe pour quinze ans à la Villa Médicis, fait réapparaître les fresques enfouies sous les badigeons, organise des expositions (Giacometti en 1971) et, dans son atelier du Bosco cerné de lauriers et d'acanthes, poursuit son travail de peintre : *la Chambre turque*, en réminiscence d'Ingres, *Japonaise au miroir* et *Japonaise à la table rouge*, où la jeune femme les reins ceints par un *« cilice de volupté »* (l'expression est de Leymarie), semble se préparer aux rites de *l'Empire des sens.* C'est une jeune Japonaise, en effet, Satsuko, ramenée d'une de ses missions, qui occupe la peinture de Balthus, et sa vie. Leymarie, le plus sourcilleux laudateur de Balthus, a été nommé à sa succession à la Villa Médicis : on raconte que cet homme est prêt à mourir plutôt qu'à laisser toucher un des murs que Balthus y a fait repeindre, aux couleurs de son œuvre...

En 1966 a eu lieu, au Musée des arts décoratifs, la dernière exposition de Balthus à Paris. Il aurait été déçu par l'accueil des critiques, qui ont surtout insisté sur l'aspect érotique de son œuvre, titrant leurs articles « Le peintre des nymphettes »...

Katia lisant, achevé en 1976, et qui fit la couverture du récent album de chez Skira, a réveillé une énigme : qu'est-ce que lisent les héroïnes de Balthus ? Jean Clair, alias Gérard Régnier (ou vice versa), commissaire de la présente rétrospective, a trouvé la réponse : ces grands livres cartonnés à couverture jaune traversée par une rainure rouge, ce n'est pas un catalogue d'exposition, c'est *Tintin* ! Hourra ! enfin une bonne information : Balthus adore Hergé et récite par cœur *le Lotus bleu* ou *l'Ile noire...*

Depuis 1976, Balthus s'est replié de nouveau en Suisse, dans un pays qui s'appelle joliment – traduction de l'Oberland allemand – le Pays d'en haut. Il habite un chalet, l'un des plus anciens de Suisse et l'un des plus beaux : monumental, selon Jean Clair, comme le grand temple de Kyoto. Aucune peinture au mur, aucun objet d'art, mais, bien sûr, tous les chats du village. Dans l'atelier, réplique de celui de Rome, des objets accumulés dans des strates de poussière, des mégots. Trois nus et une nature morte en cours, des tableaux retournés. Au fait, à quoi ressemble notre homme, qui se retourne maintenant lui aussi lorsqu'il se peint ? Henri Cartier-Bresson, *qui lui a souvent rendu visite*, n'a pas encore rendu public un seul portrait de lui.

Pierre Jean Jouve a décrit *« un jeune homme doué d'une singulière gravité (...), un ombrageux dédain doublé de sagesse »*. Antonin Artaud, qui ne tournait pas sept fois sa langue dans sa bouche : *« Balthus a de tout temps peint des hydrocéphales aux jambes décharnées et aux longs pieds parce que lui-même supporte mal sa tête. »*

Un autoportrait au crayon de 1945 dévoile un fin sourire rusé, un regard réservé et doux, une raideur osseuse du maintien et crantée de la chevelure. Un autoportrait peint en 1949-1950 le montre dans une sorte de blouse-robe de chambre, qui serait la camisole de lumière d'un toréador fou. Les ombres donnent maintenant des lunettes noires au peintre.

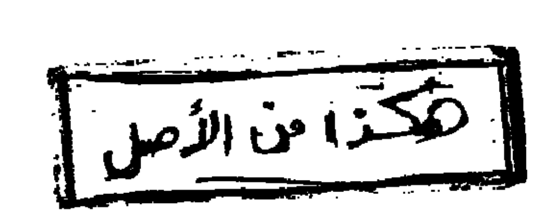
Gœthe de face, Voltaire de profil

Jean Clair, qui l'avait vu une première fois en 1971 pour l'exposition Giacometti à la Villa Médicis, puis qui l'a revu l'année dernière pour mettre au point cette rétrospective, raconte : *« Je connaissais par des photos et des dessins sa ressemblance avec Artaud. Elle était encore valable en 1971, son visage aigu en lame de couteau avait encore cet air de loup famélique. Quand je l'ai revu, j'ai été frappé, il était comme recouvert d'un masque qui le faisait ressembler à Goethe de face, et à Voltaire de profil. Un côté sardonique, acide, et une espèce de sérénité crispée... Il est toujours à peu près vêtu comme dans ses tableaux, comme un gentleman-farmer, avec des bottes et des tissus de laine choisis avec beaucoup de préciosité. C'est l'odeur du savon anglais et du tabac noir en Angleterre, ce mélange de rusticité et de distinction qu'il est l'un des seuls à réussir.*

» Balthus n'était pas content d'exposer à Beaubourg : le Centre Georges-Pompidou représente tout ce qu'il déteste, la peinture transformée en Barnum Circus, en divertissement, en catégorie de variété. Mais ce qui le gênait le plus était le manque de lumière naturelle. Quand on expose un tableau en lumière artificielle sous des lampes à iode, on bouleverse son équilibre chromatique. L'atelier du peintre a toujours une lumière égale et froide, qui vient du nord. »

Au Metropolitam Museum, après Paris, du 21 février au 13 mai 1984, Balthus se retrouvera, enfin, frère de Piero Della Francesca et de Raphaël. Mais les Américains, en contrepartie, n'omettront pas de reconstituer sa biographie, de claironner sa vraie date de naissance et le nom de son vrai père, de ressortir *la Leçon de guitare.* Il n'est pas tous les jours drôle de se déguiser en exégète et de jouer les Duluc de la peinture contemporaine. Mais quelle idée aussi de demander un article sur Balthus à quelqu'un qui est irrémédiablement allergique aux chats et qui, de surcroît, a une peur bleue des petites filles depuis que l'une d'elles – anglaise, comme par hasard – un soir de 1970, à Seaford, s'est relevée de la cheminée, où elle jouait devant les flammes, pour lui piquer la joue avec une aiguille...

HERVÉ GUIBERT.



هكذا من الأصل

Le Traité d'harmonie d'Arnold Schoenberg

La somme et le reste

On n'osait plus y croire, car bien des tentatives avaient échoué, mais l'inconcevable s'est produit : le Traité d'harmonie *de Schoenberg, traduit en français, est désormais à la portée des musiciens, des étudiants et des curieux. Avec la passion et l'acuité qui lui étaient propres, l'auteur du* Pierrot lunaire *se penche pour ainsi dire sur le passé, mais c'est pour y lire l'avenir, ce dont on commence seulement à se rendre compte : l'harmonie intéresse à nouveau les compositeurs d'aujourd'hui.*

Pour ceux qui hésiteraient à se lancer dans la lecture de ce maître livre, mais ne sont pas moins désireux de découvrir sans intermédiaire la personnalité fascinante de Shoenberg, les éditions Jean-Claude Lattès ont prévu ce qu'on appelait autrefois un lot de consolation. Il s'agit en l'occurrence d'un choix de lettres écrites entre 1910 et 1951, réunies et présentées par son élève Erwin Stein, dont l'édition allemande remonte à 1958, mais qui n'avaient jusqu'à ce jour trouvé aucun écho en France. On pourra en lire quelques fragments ici dans l'excellente traduction de Dennis Collins (1). — G. C.

(1) Éditions Jean-Claude Lattès, 308 pages, 190 F.



« *HARMONIE...* » : telle fut, dit-on, la dernière parole de Schoenberg peu de temps avant de mourir à Los Angeles le 31 juillet 1951. Presque autodidacte, l'auteur du *Pierrot lunaire* éprouvait une véritable passion pour une discipline généralement peu goûtée des apprentis musiciens : l'harmonie, et, tout aussi paradoxalement, concevait l'enseignement comme une mission. Sans doute cette tâche, qu'il ne négligea jamais, se confondait-elle parfois avec les nécessités alimentaires et la médiocrité de ses étudiants l'invitait-elle à consacrer le meilleur de son temps à la composition. De là le petit nombre d'ouvrages théoriques achevés en regard de ceux qu'il projetait d'écrire et dont l'ensemble aurait pu constituer un magistral cours de composition, comme en témoigne une lettre du 22 janvier 1945.

Après sa mort, grâce aux efforts persévérants de quelques-uns de ses disciples, on a publié en Angleterre les *Exercices préliminaires de contrepoint* et les *Principes de composition musicale*, tandis que *Fonctions structurales de l'harmonie* paraissait aux Etats-Unis.

Le dernier titre n'était d'ailleurs qu'un condensé et une extrapolation du *Traité d'harmonie* qui reste l'ouvrage théorique essentiel de Schoenberg.

Rédigé précisément à l'époque où il s'affranchissait, dans son deuxième *Quatuor* (1908), des règles contenues dans les traités d'harmonie traditionnels, on pourrait s'attendre à ce que celui-ci s'occupe d'une autre harmonie. Or il n'en est rien ; mis à part quelques envolées prophétiques, c'est bien d'harmonie classique (tonale) qu'il est question ici, mais dans une perspective différente, c'est-à-dire telle que la considère un artiste qui, à force de l'explorer dans ses ultimes conséquences, a fini par en sortir. Du moins a-t-il seulement quitté l'univers que régissent les traités, car Schoenberg, ne se sentant nullement à l'extérieur mais, au contraire, au cœur même du système tonal, va s'attacher à montrer ici que les frontières où on l'a renfermé jusqu'à lui sont non seulement trop étroites mais encore incompatibles avec sa nature profonde. « *Les conditions mêmes de la dissolution du système,* écrit-il, *sont contenues dans celles en vertu desquelles il s'est édifié. Dans tout ce qui vit il y a ce qui change, se développe, se désagrège. La vie et la mort sont contenues dans le même germe ; ce qui est éternel, c'est le changement.* »

Pour Schoenberg, qui vient de s'y engager, il n'y a pas de musique atonale ; il s'agit en réalité d'un retour à la notion, élargie, de monotonalité, seule capable de rendre compte et de maîtriser les réalités harmoniques modernes alors qu'avec l'ancien système, déjà dans Wagner, on ne pouvait souvent plus dire utilement par quelles tonalités on passait au cours d'un morceau. Briser l'hypocrisie des codes périmés et remettre en lumière les lois essentielles, « *lire dans le passé les signes du futur* », tel était le propos de Schoenberg. Le résultat est à la mesure de son ambition.

Une bonne note

Au rédacteur en chef de l'Annuaire juif

Si j'en crois mon expérience, les juifs me considèrent d'un point de vue racial plutôt qu'artistique. Ils me donnent donc une moins bonne note qu'à leurs idoles aryennes. C'est pourquoi j'ai souligné quatre de mes œuvres que les juifs eux-mêmes considèrent comme exceptionnelles. C'est un de mes plus grands triomphes que d'avoir créé une chose qui force même les juifs à regarder un autre juif avec une certaine admiration.

(28 mars 1946.)

Paru à Vienne en 1911, cet ouvrage fondamental n'avait fait l'objet jusqu'ici que de traductions partielles ou contestables, en anglais et en italien. Aussi le lecteur français n'a-t-il pas vraiment lieu de se plaindre d'avoir dû attendre si longtemps une traduction, car celle dont les éditions Jean-Claude Lattès ont chargé Gérard Gubisch mérite mieux que des éloges : toujours claire, pertinente et agréable à lire, elle a su conserver l'âpre saveur particulière de l'auteur. On voudrait croire que la sortie de ce livre a fait grand bruit dans les conservatoires, mais c'était juste les vacances d'été : le bruit est tombé et, à la rentrée, pensait-on, il n'en serait plus question. Voilà pourquoi il fallait attendre un peu pour réveiller un orage qui n'avait pas pu éclater, ou pas assez.

Il faudrait d'ailleurs le réveiller tous les six mois si l'on souhaite, comme Gérard Gubisch, que ce traité « *oriente irréversiblement ce fameux enseignement officiel de l'harmonie en le débarrassant une fois pour toutes de ses scories, de ses tics, des ses vaines complications et traditions fallacieuses qui, trop souvent, firent écran à une vérité plus complexe — ou plus simple* ». Indépendamment de cela, on ne saurait trop souhaiter que la diffusion de ce traité modifie définitivement l'image qu'on se fait ici de Schoenberg, de sa musique, de son évolution, de son message.

Mais l'harmonie — l'art d'employer des sons simultanément, selon l'expression du dictionnaire — fait partie de ces notions dont la seule évocation a le pouvoir de rebuter autant les musiciens que les amateurs, surtout lorsqu'on la présente en traité. On peut donc supposer que cet ouvrage n'entrera pas facilement dans la bibliothèque des mélomanes. Il ne faudrait pas croire que les professeurs d'harmonie lui ouvriront la porte des leurs ; ce n'est pourtant pas la place qui manque, car s'étant débarrassés depuis longtemps des vieux traités (Reber, Dubois) en lesquels ils n'ont jamais cru, ils se sont forgé chacun pour soi une méthode personnelle capable d'aider leurs élèves à réussir tant bien que mal les épreuves imposées aux concours. A quelques exceptions près, ils ne voient, au mieux, dans l'harmonie, qu'une discipline scolaire, une langue morte et contradictoire dont il faut se rendre maître... pour la forme.

J'ai bu un verre de cognac

A son médecin.

Il me semble qu'il faudrait apprendre aux hommes à décrire correctement leurs douleurs, car celles-ci sont tout de même des symptomes de la maladie. Moi-même, par exemple, ainsi que vous l'avez peut-être remarqué, je n'y arrive pas, et je suis persuadé que je ne suis pas le seul dans ce cas.

Est-ce qu'une douleur piquante, c'est comme lorsqu'on s'est piqué ? Une douleur brûlante comme lorsqu'on s'est brûlé ? Une douleur déchirante comme si on s'était déchiré ?

Qu'est-ce qu'une douleur irradiante ? Qu'est-ce qu'une crampe, une colique, l'asthme, etc. ? Qu'est-ce qu'un étouffement ?

On ferait peut-être un pas vers la mise au point d'une terminologie unifiée et des descriptions et définitions qui s'y rapportent en demandant d'abord aux médecins de décrire leurs propres douleurs et en examinant ensuite les sensations communes qui ressortent de ces enquêtes. (...)

J'ai suivi aujourd'hui vos conseils et bu un verre de cognac, et jusqu'à maintenant cela m'a — du moins — paru bon.

(7 avril 1946.)

Comme on ne saurait conseiller aux élèves d'harmonie de première ou de deuxième année d'aller chercher chez Schoenberg un complément d'information (car ils risquent d'y trouver des exemples officiellement réprouvés par les conservatoires) et qu'il n'est pas davantage possible avec ce traité qu'avec aucun autre, d'apprendre l'harmonie sans le secours d'un aîné, on finit par se demander entre quelles mains tombera ce monument élevé à la gloire de l'harmonie tonale soixante-quinze ans après la suspension de la tonalité...

En toute logique, voici donc un livre de cinq cents pages, soigneusement relié, bien présenté, qui a dû coûter une fortune à son éditeur, et qui ne devrait pas trouver de lecteurs. L'événement est d'importance lorsqu'on connaît le succès des iconographies muettes consacrées aux gloires du chant. Pourtant, lorsqu'un livre de cette envergure est lancé sur le marché, on aurait tort de douter de la curiosité à long terme du public. Ainsi, le *Traité d'instrumentation* de Berlioz ne s'est jamais beaucoup vendu mais on l'achète toujours, car si la plupart des données techniques en sont périmées, les problèmes dont il traite sont de tous les temps et, surtout, c'est un artiste créateur qui les pose.

Il en va de même du traité de Schoenberg : au-delà des problèmes de l'harmonie, il pose toujours ceux de la musique en général — ceux de l'artiste face aux moyens qu'il a à sa disposition — parce qu'il sait toujours indiquer la distance qui existe entre les règles, utiles seulement à améliorer l'artisanat musical, et le libre arbitre, qui reste la première condition de toute création proprement dite. Ce ne veut donc être qu'un traité, mais chaque fois qu'il s'attache à le préciser, Schoenberg nous découvre un peu plus sa conception de l'art, c'est-à-dire de tout ce qui, par essence, ne saurait s'inclure dans un traité. Ainsi préfère-t-il remplacer les règles traditionnelles et leur cortège d'exceptions par une formule telle que : « *Ceci semble préférable pour telle ou telle raison, mais demain peut-être, au nom d'une nécessité supérieure (expressive), un chef-d'œuvre viendra prouver le contraire.* » Schoenberg n'oublie jamais que les règles doivent toujours être au service de l'art et que ce dernier n'a jamais eu pour objet de les confirmer, ni de les infirmer, d'ailleurs.

Alors se dessine ce qui fait le prix et l'intérêt de ce traité qui n'est nullement « un de plus », mais un ouvrage de référence. On peut être en désaccord avec lui à propos de certaines hypothèses historiques qu'il propose, et cependant on ne le refermera jamais sans y avoir trouvé matière à réflexion, sans avoir vu s'élargir l'horizon théorique. Ce traité, on l'aura compris, s'adresse aux musiciens curieux, à ceux qui, ayant achevé officiellement leurs études d'écriture, éprouveraient le besoin de réexaminer la question sous un jour nouveau, et surtout à ceux qui enseignent l'harmonie sans se satisfaire béatement des réponses qu'ils apportent aux questions de leurs élèves. « *Ce livre est né de ce que m'apprirent mes élèves* », écrit Schoenberg en tête de sa préface : jusqu'à la fin il ne cessera de poser le problème de l'enseignement, et donc de fraterniser avec les maîtres toujours prêts à se remettre en question.

Il est difficile de penser qu'un ouvrage aussi exceptionnel puisse devenir un jour le manuel officiel des conversatoires, il n'est pas assez scolaire pour cela, et d'ailleurs on devine les points sur lesquels il sera déclaré nul et non avenu par certains traditionalistes à la vue courte, mais il devrait toujours être à portée de la main, prêt à être ouvert pour élargir une discussion et apporter un point de vue original. Il faudrait qu'il constitue une invitation à chercher sans cesse et à repousser les satisfactions émollientes, car, écrit Schoenberg, « *si le but est naturellement de trouver, c'est aussi le terme de toute aspiration* ».

Tandis que les traités en général prétendent apprendre à l'élève à *trouver* la bonne harmonie en lui interdisant sévèrement toutes les autres, celui-ci voudrait lui enseigner à la *chercher* en lui faisant prendre conscience du grand nombre de solutions possibles et en les rendant réellement responsables d'un choix alors effectué en toute connaissance de cause. Le seul reproche qu'on puisse faire à un idéal comme celui-là, c'est d'être trop élevé, mais c'est précisément ce qui différencie l'idéal des bonnes intentions.

GÉRARD CONDÉ.

★ Arnold Schoenberg, *Traité d'harmonie*, traduit et présenté par Gérard Gubisch. Editions Jean-Claude Lattès, 518 pages, 350 F.

Une espèce de Tchaïkovski

A Hans Rosbaud

(...) La compréhension de ma musique pâtit *toujours* de ce que les musiciens ne me considèrent pas comme un compositeur normal, ordinaire, qui exprime ses nouveaux thèmes et mélodies, plus ou moins bons, dans une langue musicale qui n'est pas complètement inadéquate — mais comme un expérimentateur dodécaphonique moderne et dissonant.

Mais il n'y a rien que je désire plus ardemment (si tant est que je désire quoi que ce soit) que d'être pris pour une espèce de Tchaïkovski — ma foi : un tant soit peu meilleur, c'est tout. Ou encore, tout au plus, que l'on connaisse et que l'on siffle mes mélodies.

(12 mai 1947.)

Le lait, c'est comment ?

A Walter E. Koons

La musique est un ensemble simultané et successif de sons et de combinaisons de sons, organisé de manière à produire sur l'oreille une impression agréable et sur l'intelligence une impression compréhensible, et de manière que ces impressions aient la capacité d'influer sur des parties occultes de notre âme et de nos sphères sentimentales et que cette influence nous fasse vivre dans un pays de rêve, de désirs comblés, ou dans un enfer de rêve de..., etc.

Qu'est-ce que l'eau ?

H_2O ; et on peut en boire ; et on peut se laver avec ; et elle est transparente ; et elle n'a pas de couleur ; et on peut l'utiliser pour nager ou naviguer ; et elle fait marcher des moulins..., etc.

Je connais une histoire belle et émouvante :

Un aveugle demande à son guide :

« Le lait, c'est comment ? »

Le guide répond :

« Le lait, c'est blanc. »

L'aveugle :

« Qu'est-ce que c'est, blanc ? Dis-moi une chose qui soit blanche. »

Le guide :

« Un cygne. C'est parfaitement blanc, avec un long col blanc et arrondi. »

L'aveugle :

« ... Un col arrondi ? Comment donc ? »

Le guide, imitant avec son bras la forme d'un col de cygne, fait toucher à l'aveugle la forme de son bras.

L'aveugle (passant lentement sa main le long du bras du guide) :

« Maintenant je sais à quoi ça ressemble, le lait. »

(Avril 1934.)

SÉLECTION

CINÉMA

« Un amour en Allemagne » d'Andrzej Wajda.

Une femme et un homme interdits d'amour, c'était pendant la dernière guerre mondiale. « Un état totalitaire doit maîtriser et surveiller la vie privée, la vie intime des citoyens », dit Wajda.

ET AUSSI: *Le cinéma chinois* (de 1930 à aujourd'hui), *le Voleur de bicyclette*, de Vittorio De Sica (l'émotion toujours vive), *le Destin de Juliette*, d'Aline Issermann (une femme seule), *le Retour du Jedi*, de Richard Marquand (conte de fées du futur), *la Ballade de Narayama*, de Shohei Imamura (la mère, le fils et la mort), *Rue Cases-Nègres*, d'Euzhan Palcy (la Martinique là-bas).

THÉATRE

« La Tempête » à l'Odéon

Cette « Tempesta » italienne mise en scène par Giorgio Strehler avec le Piccolo Teatro de Milan ouvre le Théâtre de l'Europe et nous promet des images magiciennes. « Illusion et pouvoir » est le thème de la première saison.

ET AUSSI: *Les Paravents*, à Nanterre (prolongation jusqu'au 6 novembre). *Savannah Bay*, au Rond-Point (Renaud joue Duras), en alternance avec *Les affaires sont les affaires* (pour Pierre Dux). *La Femme indolente* au Théâtre 13 (la nouvelle pièce de Jean Bois, en alternance avec *l'Emoi d'amour*, une semaine sur deux).

MUSIQUE

Au pays de Baal et Astarté

A l'occasion de la magnifique exposition du Petit Palais (« 10 000 ans d'art en Syrie »), quatre concerts présentés par la Maison des cultures du monde permettront de mieux connaître la musique de Syrie, musique de haute tradition comme celle de l'Iran, avec Salim Kusur, nay (flûte), Samir Hilmi, oud (luth), Nabil Khayat, iqua'at (percussion) et Yarob Jbeil, bouzouk (luth). Comme au cours d'une soirée dans la cour des maisons de Damas, les musiciens alterneront les soli et ensembles, la musique classique et populaire (101, bd Raspail, les 3, 4, 5 novembre, à 20 h 30, et le 6, à 17 h).

Luciano Berio salle Pleyel

Concert exceptionnel aussi à l'Orchestre de Paris, où Luciano Berio dirigera Gabrieli et Frescobaldi et trois de ses œuvres : *Bewegung* (création mondiale), *Encore* et *Concerto pour deux pianos* avec le fameux duo Canino-Ballista (Pleyel, le 3).

ET AUSSI: Mozart, Beethoven et le *Quintette* de Bruckner par les solistes de l'Orchestre national (Gaveau, le 2) ; *Alcina*, de Haendel (Radio-France, le 2) ; *la Trahison orale*, de Kagel (Gémier, jusqu'au 13 novembre) ; *Arabella*, avec G. Janowitz (Opéra de Nice, les 4, 6, 8, 11) ; *Mireille* (Nancy, les 4, 8, 10) ; *Norma*, avec Ruth Falcon (Bordeaux, les 4, 6, 8, 10, 13) ; *Messe en si mineur*, de Bach (Tourcoing, Festival de Lille, le 5) ; Perspectives du vingtième siècle : A. Daniel, D. Denis et P. Boulez (Radio-France le 5, à 14 h 30) ; *Dardanus*, de Rameau (Clermont-Ferrand, les 6, 7, 8) ; Quatuor Melos (Th. du Rd-Point, le 6, à 11 h) ; Orchestre de chambre de Toulouse : Rameau, Boucourechliev, Bartok, etc. (Radio-France, le 7) ; Chants liturgiques orthodoxes (Festival de Lille, le 7) ; Moines tibétains (Festival de Lille, les 8 et 9).

VARIÉTÉS-ROCK

Colette Magny au Théâtre de la Ville

Retour au blues de Colette Magny avec d'anciens titres de Billie Holiday, avec des chansons nouvelles et aussi *Melocoton*, qui la fit découvrir il y a plus de vingt ans. Anne-Marie Fijal a réalisé pour Colette Magny de véritables « recréations », tel *Strange Fruit*, et accompagne la chanteuse au piano. (Théâtre de la Ville, 18 h 30, du 4 au 12 novembre.)

Maxime Le Forestier à Bobino

Dans une structure futuriste, le concert d'amitié de Maxime Le Forestier, le charme de mélodies au rythme nerveux, de ballades en demi-teintes, en demi-sourires (Bobino, 20 h 30).

ET AUSSI: *Jacques Higelin* au Casino de Paris ; *Gilbert Bécaud* à l'Olympia ; *Sylvie Vartan* au Palais des congrès ; *ZZ Top* à l'Espace Balard le jeudi 3 novembre, à Clermont-Ferrand le vendredi 4, en Avignon le samedi 5 ; *Def Leppard* le jeudi 3 à Clermont-Ferrand, le vendredi 4 au Mans, le samedi 5 à Orléans, le lundi 7 à Rennes, le mardi 8 à Brest ; *Kid Creole and the Coconuts* au Palais des Sports de Saint-Etienne le lundi 7, au Palais des sports de Montpellier le mardi 8, au Palais des sports de Toulouse le mercredi 9 ; *Fleshtones* le 6 novembre à Rouen (Exo 7), le 8 au Palais d'hiver de Lyon ; *Doyle Lawson et Quicksilver* le 7 novembre au Phil'One.

DANSE

« Automne » de Quentin Rouillier au Théâtre de Caen

Seconde partie d'un triptyque sur le thème des saisons. Le chorégraphe a choisi comme support de son évocation — plutôt intimiste — la guitare de Philippe Gauvin. (3, 4, 5 novembre).

ET AUSSI : *Chevaucher le vent*, de Lari Léong, au Théâtre 18 (méditation sur la perte de l'ego, 1er, 6 novembre). *Mary Overlie* au Centre américain (quand l'espace suggère la forme du mouvement, 3, 4, 5 novembre). *Spectacle de Dominique Vassart* au Ranelagh (danse, musique et bande dessinée, les 2, 3, et 8 novembre). *L'Heure du coq*, de Hyon Ok Kim, au Centre culturel coréen (la fuite dans le rêve d'enfance, le 4 novembre à 19 h 30). *La Collection épinglée*, de Veuve Angine et Marie-Christine Vernay, à la Maison de la danse de Lyon (les gestes dedans, dehors le vêtement, 3, 4, 5 novembre à 18 h 30).

EXPOSITIONS

Au Centre Pompidou

Balthus

La rétrospective Balthus au Centre Georges-Pompidou avec cinquante-deux tableaux et dessins. Peintre rare du rêve éveillé, il fut proche du surréalisme sans jamais y entrer. Resté longtemps méconnu, confiné à un petit cercle d'amateurs fidèles, son œuvre place au premier plan les valeurs traditionnelles de la peinture de toujours.

François Rouan

L'itinéraire d'un jeune artiste depuis les années 70 à travers la peinture moderne. Un travail subtil sur la couleur et sur la lumière, qui va d'emblée vers la complexité et la profondeur.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

BALTHUS. — Du 5 novembre au 23 janvier.

RICHARD SERRA. — Jusqu'au 2 janvier. « Clara-Clara 1983 ». — Jardin des Tuileries, entrée place de la Concorde. Jusqu'au 2 janvier.

FRANÇOIS ROUAN. — Jusqu'au 2 janvier.

CALDER. — Stabiles, Forum. Jusqu'au 2 janvier.

PHILIPPE DE CROIX. — Photographies. Jusqu'au 4 décembre.

ARCHITECTURE ET INDUSTRIE. Passé et Avenir d'un mariage de raison. — Jusqu'au 23 janvier.

DESSINS TCHÈQUES DU XXe SIÈCLE. — Jusqu'au 12 décembre.

LUCAS SAMARAS. Salle contemporaine et animation. Jusqu'au 27 novembre.

MÉCANIQUES A BOULES, de Pierre Andrès. Atelier des enfants. Sauf dim. et mardi, de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 janvier.

LES PETITES SŒURS D'ALICE. — Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 5 décembre.

C.C.I.

CRÉER UN PRODUIT. — Jusqu'au 21 novembre.

ACTUALITÉ DOCUMENTAIRE : Né (e) pour naître... Jusqu'au 8 novembre.

B.P.I.

VISAGES D'ALICE. — Jusqu'au 28 novembre.

VOUS AVEZ DIT RURAL ? — Jusqu'au 9 janvier 1984.

Musées

AU PAYS DE BAAL ET D'ASTARTE. Petit Palais, avenue Winston Churchill (553-82-05). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 8 janvier.

GUSTAVE DORÉ. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 40. (Visite-conférence, le samedi à 14 h 30.) Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. (Visite-conférence, le mercredi à 14 h 30.) Jusqu'au 6 novembre.

L'ART DES CYCLADES, dans la collection Goulandris. Grand Palais, entrée Place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 11 F ; le samedi : 8 F (gratuite le 2 décembre). Jusqu'au 9 janvier.

J.M.W. TURNER, 1775-1851. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée : 15 F ; le samedi : 12 F (gratuite le 15 décembre). Jusqu'au 16 janvier.

SALON D'AUTOMNE : Naissance du Salon, de Cézanne à Matisse. Grand Palais, porte H (359-46-07). Tous les jours de 10 h 30 à 20 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 7 novembre.

DONATION J.-H. LARTIGUE. Femmes de mes autrefois et de maintenant. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 15 janvier 1984.

AUSTRALIE. Re-constructed vision - Peintures sur écorce. Musée des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 9 F ; dim. : 4,50 F. Jusqu'au *7 novembre*.

D'UN AUTRE CONTINENT : L'AUSTRALIE, le rêve et le réel. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 5 décembre.

JAZZ ET PHOTOGAPHIE. ARC au Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 janvier.

LES MYTHES DE NOS NIPPES. La mode, les enfants, les adolescents 1883-2083. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au *31* décembre.

L'EXPO DES EXPOS. Expositions universelles, *Londres 1851-Paris 1989*. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 décembre.

TADANORI YOKOO. — Jusqu'au 16 janvier. — LE SPECTACLE EN SUÈDE. Affiches de la collection Paul Lipschutz. Jusqu'au 11 décembre. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

COLBERT, 1619-1683. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf sam., dim., et jours fériés, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 30 novembre.

MAURICE BLANCHARD (1903-1969), peintre de la butte. COLLECTION DU VIEUX-MONTMARTRE. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h 30.

PHOTOGRAPHIES ANCIENNES DE LA COLLECTION GEORGES SIROT 1898-1977. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Jusqu'au 10 novembre.

HOMMAGE A JEAN EFFEL. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim. et fêtes, de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 26 novembre.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 janvier.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

CHICAGO. 150 ans d'architecture 1833-1983 : Frank Lloyd et l'école des prairies. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Jusqu'au 15 janvier. — Réalités. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Jusqu'au 15 décembre. — Tendances. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). — Un passé composé. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 15 janvier. — L'architecte B. Goldberg. Galerie G. Fall, 57, quai des Grands-Augustins (633-52-45). — L'architecte H. Weese. Galerie D. Gervis, 14, rue de Grenelle (544-41-90). — L'architecte W. Netsch. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). — L'architecte Madeyski. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 15 novembre.

ANNE ET PATRICK POIRIER : Architecture et mythologie. Chapelle de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital. Sauf lundi, de 12 h à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 5 décembre.

UN MUSÉE : DES CHEFS-D'ŒUVRE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Jusqu'au 8 janvier 1984.

PAUL IRIBE, précurseur de l'art déco. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 31 *décembre*.

TUMULT. Une revue, trois photographes. Centre culturel allemand. 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim. Jusqu'au 10 novembre.

ROSEMARIE CASTORO. Sculptures et dessins. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam. de 12 h à 17 h. Jusqu'au 19 novembre.

PEINTRES KURDES. Institut kurde de Paris, 106, rue La Fayette (824-64-64). Jusqu'au 26 novembre.

COLLECTIONS-PASSION. Forum des Halles (niveau — 1). Sauf lundi, de 12 h 30 à 19 h. Du 4 novembre au 4 décembre.

Ve ANNIVERSAIRE DU LOUVRE DES ANTIQUAIRES. 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Du 4 au 13 novembre.

IMAGES ET HISTOIRE CHYPRIOTE. Photographies. Centre culturel hellénique, 9, rue Mesnil (723-39-06). Sauf sam. et dim., de 10 h à 12 h ; jeudi, de 15 h à 17 h. Jusqu'au 15 novembre.

TROIS GÉNÉRATIONS FÉMININES DANS LA PHOTOGRAPHIE MEXICAINE : T. Dodotti, L. Alvarez Bravo, G. Iturbide. Centre culturel du Mexique, 47 *bis*, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 14 h à 18 h.

IVAN LESTRIVIC. Centre culturel de la R.S.F. de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Sauf lundi, de 11 h à 19 h.

LA PRESSE, 1851-1881. Mairie du 2e arrondissement, 8, rue de la Banque. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Du 3 novembre au 11 décembre.

WAGNER ET LA FRANCE. Théâtre national de l'Opéra (266-50-22). Entrée place de l'Opéra. De 11 à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 26 janvier.

ANDRÉ MASSON ET LE THÉATRE. Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt (256-60-70). Jusqu'au 30 décembre.

CARL TH. DREYER. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 12 h à 19 h ; dim. de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 7 décembre.

HOLLYWOOD AU MARAIS. L'art des photographes portraitistes des stars de Hollywood (1923-1950). Centre culturel du Marais, 20-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). De 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 janvier.

CHRISTIAN DIOR ET LE CINÉMA. Cinémathèque française, musée du cinéma. Palais de Chaillot (553-74-39). Sauf lundi, de 10h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 4 décembre.

LATINO-AMÉRICAINS DE ROME. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 26 novembre.

COZZOLINO, peinture. BARATA, peinture. VILLANI, aquarelle. Galerie Debret, 28, rue La Boétie. Sauf sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 18 novembre.

LE QUARTIER MONTPARNASSE ET LA TOUR. — 56e étage de la tour Montparnasse. De 10 h à 22 h. Entrée : 19 F. Jusqu'au 15 janvier.

Galeries

PEINTURES ET ÉCRITS 1912-1983. — Galerie J. Spiess, 4, rue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 15 novembre.

NIGEL HALL, Sculptures ; ALAN GREEN, peintures ; PIERRE ALECHINSKY ; JIRI KOLAR. — Galerie Maeght Lelong, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 18 novembre.

UNE CHAMBRE A SOI. Photographies, tableaux, sculptures, etc. Le Lieu-dit, 171, rue Saint-Jacques. Jusqu'au 30 novembre.

S.O.S. SCULPTURE. Galerie G. Laubie, 2, rue *Brisemiche (887-45-81)*. Jusqu'au 5 décembre.

CHATIN, peintures. COLIN-DEMARZE, pliage textile ; LI SOUK-HI, tapisseries ; RIVALAN, sculpture, peinture. ADAC, 21, rue Saint-Paul (277-96-26). Jusqu'au 23 novembre.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie D. Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Jusqu'au 17 décembre.

BLAIS, COMBAS, MIDDENDORF. Œuvres sur papier. Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 22 novembre.

CALLIGRAPHIES ET ÉCRITURES. PALM, 75, rue du Temple (277-35-76). Jusqu'au 28 novembre.

LYDIE ARICKX. Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 26 novembre.

CHARLY BANANA. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Du 5 novembre au 7 décembre.

MIKLOS BOKOR. Peintures à l'eau. — Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 12 novembre.

MARGUERITE BORDET. — Galerie Râ, 7, rue de Turbigo (236-45-74). Jusqu'au 26 novembre.

FRANÇOIS BOUE. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quicampoix (887-60-81). Jusqu'au 24 novembre.

YVES BRAYER. Œuvres récentes. — Galerie Matignon, 18, avenue Matignon (266-60-32). Jusqu'au 15 décembre.

CATHELIN illustre « Dix Haïkaï ». — Galerie Yoshii, 8, avenue Matignon (359-74-46). Jusqu'au 19 novembre.

CHAN KIN-CHUNG. Peintures. Galerie art Yomiuri, 5, quai de Conti (326-15-35). Jusqu'au 26 novembre.

MARIE-THERESE CHEVALIER. Dessins-textiles. Galerie Poisson d'or, 7, rue des Prêcheurs (233-10-20). Jusqu'au 24 novembre.

JEAN COCTEAU. — Galerie Proscenium, 35, rue de la Seine (354-92-01). Jusqu'au 3 décembre.

PIERRE COLIN. Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 19 novembre.

DANIEL CUEVA. Galerie Quincampoix, 13, rue Quincampoix (278-68-48). Jusqu'au 14 novembre.

DADO. Travaux récents. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 15 novembre.

FAUTRIER. Dessins, encre, huiles. Galerie Heyraud-Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 17 décembre.

FIEDLER. Peintures et gravures. Galerie A.-Maeght, 42-46, rue du Bac (548-45-15). Jusqu'à fin novembre.

SAM FRANCIS. Œuvres récentes. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (277-32-31). Jusqu'au 25 novembre.

GELZER. Galerie P. Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 25 novembre.

THOMAS GLEB. Tapisseries-collages. — Hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 18 novembre.

E.J.M. HAUSER. Galerie du Lion, 16, place des Vosges (887-73-28). Jusqu'au 30 novembre.

HAYAKAWA. Galerie de la maison des beaux-arts Crous, 11, rue des Beaux-Arts. Jusqu'au 15 novembre.

JOHN HILLIARD. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 3 décembre.

VALENTINE HUGO (1887-1968), des Ballets russes au surréalisme. Galerie J. Damase, 61, rue de Varenne (705-55-04). Jusqu'au 15 novembre.

PATRICE HUGUES. Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 26 novembre.

JOHN KACERE. — Galerie Jean-Pierre Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 12 novembre.

YURI KUPER. Peintures, dessins, sculptures. Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 26 novembre.

LE MARÉCHAL. Œuvre gravée 1960-1983, aquarelles, peintures, dessins. — Galerie M. Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 26 novembre.

PIERRE LE CLERE. Peinture collage. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au au 27 novembre.

LEPROUST. Lieux immobiles. Galerie H. Odermatt, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-92-58). Du 4 novembre au 4 décembre.

ODILE LEVIGOUREUX. La Demeure, 26, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 26 novembre.

CHRISTIAN PARISOT. Mise en scène de la peinture. Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 26 novembre.

MALGORZATA PASZKO. Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud. Jusqu'au 12 novembre.

A. R. PENCK. Galerie Gillespie-Lange-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 23 novembre.

CLAUDE PLESSIER. Très brève relation de la destruction des Indes. Galerie G. Lavroy, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 4 décembre.

DANIEL PONTOREAU. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 4 décembre.

ROBELIN. Galerie P. Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Jusqu'au 19 novembre.

ROHNER. Toiles récentes. Galerie Framond, 3, rue des Saints-Pères (260-74-77). Jusqu'au 20 décembre.

ROMBERG. Peintures 1983. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 26 novembre.

ROUGEMONT. Découper pour voir. Galerie du 7, rue Princesse (326-26-97). Jusqu'au 18 novembre.

JOSE LUIS SANCHEZ. Sculptures récentes. Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 10 novembre.

ALAIN SARFATI. Espace graphique. Galerie Archétype, 17, rue des Francs-Bourgeois (272-18-15).

SEGARD. Les histoires d'Aljoscha. Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 19 novembre.

EVE SONNEMAN. New Photographs. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 23 novembre.

BERNARD STERN. Galerie Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 3 décembre.

THEODORE STRAWINSKY. Pastels. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 17 décembre.

M. VANDEN EECKHOUDT. Zoologies. Photographies. Galerie Ideodis-Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 26 novembre.

GUDRUN VON LEITNER. Collages 1982-1983. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 12 novembre.

WOLF. Peintures. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 19 novembre.

En région parisienne

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Eugène Van Lamsweerde ; travaux récents 1983. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 novembre.

CERGY-PONTOISE. Fonds départemental d'art contemporain. Acquisitions 82. Hôtel du département, avenue du Général-de-Gaulle (207-25-00, poste 2537). Sauf sam. et dim., de 9 h à 16 h. Jusqu'au 10 novembre. — Denis Pondruel : Othello et le Cid (automates) — Alain Fournier : Photo-peinture. Centre culturel A. Malraux. Du mer. au sam., de 15 h à 19 h. Jusqu'au 20 novembre.

CRÉTEIL. Milshtein : Peintures, gravures. — Maison des arts, place S. Allende (899-94-50). Octobre-décembre.

CROISSY-SUR-SEINE. « Bois pluriel I », Biennale internationale de la gravure sur bois. Chapelle Saint-Léonard. Jusqu'au 20 novembre.

GENNEVILLIERS. Erro. — Galerie municipale E. Manet, place J. Grandel (794-10-86). Sauf dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 19 novembre.

LOUVECIENNES. Art contemporain : Arcal, Canson, Delafosse, etc. Maison de l'Etang, 4, rue de l'Etang (969-23-51). De 14 h à 18 h. Du 4 au 13 novembre.

MEAUX. Dupré. Musée Bossuet, ancien palais épiscopal (434-84-45). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Du 5 novembre au 2 janvier.

MELUN. Hommage à Jack Chambrin. — Musée, La Vicomté, 5, rue du Franc-Murier (439-17-91). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. 30 ; Dim., de 15 h à 18 h 30. Jusqu'au 13 novembre.

MONTGERON. A. Reznitsky. Musée de l'art russe contemporain, château du Moulin de Senlis. Sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 11 décembre.

NOGENT-SUR-MARNE. Sculptures de candidats au prix Claude Raphaël-Leygues. Peintures et sculptures de lauréats du prix Paul-Louis Weiller. Maison nationale des artistes, 14, rue Charles-VII (871-28-08). Tous les jours, de 15 h à 18 h. Du 4 au 20 novembre.

PONTOISE. Eugène-Antoine Durenne, 1860-1944. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 novembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Aquarelles orientales d'Emile Bernard. Musée départemental du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (973-77-87). A partir du 4 novembre.

VILLEPARISIS. 10 poètes, 10 peintres. — Centre culturel Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam., dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 20 novembre.

En province

ANGERS. Dieux de l'Inde du Sud dans l'imagerie populaire. — Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée (88-64-65) — Musée Pincé, 32 bis, rue Lenepveu. Jusqu'au 4 décembre.

ARRAS. La bataille électorale. Centre culturel Noroît, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 11 décembre.

BORDEAUX. Memphis. Musée des arts décoratifs, 39, rue Bouffard (90-91-60) — Totem. Entrepôt Lainé, 3, rue Ferrere (44-88-31). Jusqu'au 26 novembre.

CALAIS. Point de vue sur Jean Le Gac. Galerie de l'Ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 4 décembre.

CHALON-SUR-SAONE. Bellaguet. Tensions chromatiques. — Musée Denon (48-01-70). Jusqu'au 15 décembre. — Jochen Gerz. Jusqu'au 27 novembre. Maison de la culture (48-48-92).

CHATEAUROUX. Marie Rossignol. Galerie D. Marchés, 71, rue Grande (22-15-14). Jusqu'au 26 novembre.

CHOLET. Hommage à André Heurtaux. Musée des arts, 50, avenue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 4 décembre.

DIJON. Arpad Szenes, l'œuvre gravé et ses alentours. Musée des Beaux-Arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 31 décembre.

DUNKERQUE. Acquisitions, dons et restaurations. Musée des Beaux-Arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 8 janvier.

GRAVELINES. Félix Vallotton : tout l'œuvre gravé et quelques dessins préparatoires. Quatre artistes, quatre techniques, quatre semaines. Musée du dessin et de l'estampe (23-08-13). Jusqu'au 28 novembre.

LYON. « L'Art nous presse ». — ELAC. Centre d'échanges de Perrache, niveau 4 (842-27-39). Jusqu'au 28 novembre. — Supports/Ecrits. Bibliothèque, boulevard Vivier-Merle (62-85-20). Jusqu'au 26 novembre.

LE MANS. Art populaire de Kirghizie. Collégiale Saint-Pierre-la-Cour. Jusqu'au 25 novembre.

MARCQ-EN-BARŒUL. Maurice Utrillo, 1883-1955. Centre Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 15 janvier.

MARSEILLE. Jean Cocteau, poète graphique. Bibliothèque municipale, 38, rue du 141e R.I.A. (50-25-26). Jusqu'au 10 décembre.

MORLAIX. Yves Elléouet, peintre et écrivain. Musée des Jacobins, rue des Vignes (88-68-88). Jusqu'au 8 janvier.

NICE. Chargesheimer. Photographies 1924-1972. — CARI, villa Arson, 20, avenue S. Liégeard (51-30-00). Jusqu'au 20 novembre. — Hommage à Ange Tomasi (1883-1950), photographe de la Corse. Galerie municipale Mossa, 60, promenade du Paillon (85-06-26). Jusqu'au 16 novembre.

PAU. Charles Caste. Musée des Beaux-Arts, rue Mathieu-Lalanne (27-33-02). A partir du 5 novembre.

POITIERS. Guillermo Nunez. — Musée Sainte-Croix, rue Saint-Simplicien (41-07-53). Jusqu'au 19 décembre.

PONT-A-MOUSSON. Michèle Blondel. Centre culturel des Prémontrés, rue Saint-Martin (81-10-32). Jusqu'au 20 novembre.

RENNES. R. Binet-A. Catherine. Collections de photographies. — Musée de Bretagne, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 31 janvier.

ROANNE. Serge Charchoune. — Musée J. Déchelette, rue A. France (71-47-41). Jusqu'au 20 novembre.

TOURS. Jules Barie, caricaturiste tourangeau (1825-1905). Musée des Beaux-Arts, 18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 2 janvier.

SAINT-AMAND-LES-EAUX. Joelle. Céramique-sculpture 1950-1983. Musée, Grand-Place (48-67-09). Jusqu'au 27 novembre.

SAINT-ÉTIENNE. Nicky Rieti. Dioramas. — Maison de la culture. Jusqu'au 15 décembre.

STRASBOURG. Willi Baumeister, 1889-1955. Musée d'art moderne, ancienne douane (32-46-07). Jusqu'au 27 novembre.

TOULON. François Arnal. — Aujourd'hui le Moyen Age — Japon ; Dialectique du dedans-dehors dans l'architecture de Kyoto. Musée, 113, boulevard général Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 4 décembre.

TOULOUSE. — Jacques Tissinier, 1958-1983. Palais des arts. Jusqu'au 25 novembre.

TROYES. — Roger de La Fresnaye. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 27 décembre.

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON. Serres et vallats des Cévennes. CIRCA, La Chartreuse (25-05-46). Jusqu'au 29 novembre.

VILLEURBANNE. Carl André — Bertrand Lavier. Le Nouveau Musée, 11, rue Léon-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 29 novembre.

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VAGUE A L'AME. — Cartoucherie-Chaudron (328-97-04), mer. 14 30'; ven., sam., 20 h 30, dim., 16 h (2).
DÉRIVE A L'ÉCUME D'AMOUR. — Grand Hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30, dim., 18 h (2).
OSCAR ET WILDE. — Déchargeurs (236-00-02), 20 h 30 (2).
LA TEMPESTA (en italien). — Odéon-Théâtre de l'Europe (325-70-32), les 3, 4, 5, 7, 8, à 20 h ; le 6, à 15 h.
TITUS ANDRONICUS. — Théâtre Présent (203-02-55), 20 h, dim., 17 h (3).
LA DERNIÈRE BANDE. — Aubervilliers, Commune, salle II (833-16-16), les 3, 4, 5, 8, à 21 h.
BLEU BANLIEUE. — Montreuil, salle Berthelot (287-86-24), 21 h (3).
LAST LUNCH. — Blancs Manteaux (887-15-84), 21 h 30 (3).
LE CHARIOT DE TERRE CUITE. — Champigny, CMA Gérard Philipe (880-90-90), 20 h 30 (3).
ACTING SHAKESPEARE (en anglais). — Petit Odéon-Théâtre de l'Europe (325-70-32), les 4, 5, 6, 8, à 18 h.
MADAME, PAS DAME — Versailles, Montansier (950-71-18), les 4, 5, à 21 h.
FÉLICITÉ — Comédie-Française (296-10-20), les 5, 6, 7, à 20 h 30.
COMME LA PIERRE. — Lucernaire, petite salle (544-57-34), 18 h 30 (7).
LA MANSARDE BLEUE. — Marie Stuart (278-03-53), 20 h 30 (7).
FRESHWATER. — Petit Rond Point (256-70-80), 20 h 30 (7).
LA MORT DE DANTON. — TEP (797-96-06), 20 h 30 (8).
LA MAISON JAUNE. — Calypso (227-25-95), 22 h 15 (8).
LE MARCHAND DE VENISE. — Saint-Denis, T.G.P. (243-00-59), 20 h 30 (8).
L'ART DE LA COMÉDIE. — Théâtre de la Ville (274-22-77), 20 h 30 (8).

HORS PARIS

CHALON-SUR-SAONE. — Galaxie Jules Verne, par Jacques Baillart, à la maison de la culture (85) 48-48-92, du 3 au 6.
BESANÇON. — La Madeleine de Proust, par Laurence Simonin au Petit Kursaal (81) 83-47-12, du 3 au 5 novembre.
CEAN. — Mathussiem, par la Tripe de Caen (31) 86-52-09, à l'université-amphithéâtre P. Daure, du 3 au 5 novembre.
REIMS. — La Belle famille, de Victor Haïm, par Daniel Romand, avec le centre dramatique (26) 85-61-69, du *4 novembre au 17 décembre.*
MARSEILLE. — Les Grandes Journées du Père Duchesne, de Jean-Pierre Faye, par Marcel Maréchal avec le N.T.M., à la Criée (91) 54-74-54, du 5 novembre au 18 décembre.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), le 5 à 19 h 30 : Raymonda ; le 7 à 19 h 30 : Madame Butterfly.
SALLE FAVART (296-06-11), le 7 à 19 h 30 : Vive Offenbach.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), (V), les 2 et 6 à 14 h 30 : l'Avare ; les 2, et 3 (dern.) à 20 h 30 : les Estivants.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, (D, L), les 2, 3, 4, 5, 8, à 20 h 30 : Tombeaux de poupées.
PETIT ODÉON (THÉATRE DE L'EUROPE) (325-70-32) (Mer., L.) : le 3 à 18 h 30 : Giorgio Strehler lit Leopardi.
PETIT TEP (797-96-06) (L.) : les 2, 3, 4, 5, 8, à 20 h 30 ; le 6 à 15 h : Clair d'usine.
BEAUBOURG 277-12-33) (mar). Débat : le 3 à 18 h 30 : la revue « Europe » — soixantenaire : Concert-animation : le 5 à 17 h : Invitation à la musique. Le jazz contemporain. — improvisations ; le 7 à 12 h 30 : Invitation à la musique classique du XXe siècle ; Cinéma-vidéo : les 2, 3, 4, 5, 6, 7, à 13 h : Histoire d'une sculpture : Ipousteguy ; 16 h : Duras filme ; 19 h : l'Argentine à l'heure zéro ; à 15 h, Balthus-Le monde mystérieux de l'enfance : les 2 et 3 : Alice au pays des Merveilles ; le 4 : Jeux interdits ; les 5 et 6 : Los Abismos ; les 2, 3, 4, 5, 6, à 18 h : Joan Logue, J.-P. Fargier ; Télévision 1983 : Quatrième Semaine des réalisateurs de télévision (projections et débats).
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). — Concert : le 7 à 18 h 30 : J. Taddei — Maîtrise de la Sainte-Chapelle — F. Bardot (Liszt, Mozart, Haendel...) ; le 7 à 20 h 30 : Orchestre Colonne, P. Dervaux, J.-J. Kantorow, (Stravinski, Berlioz, Mendelssohn).
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) : les 4, 5, 8, à 18 h 30 : Colette Magny.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) : les 2, 3, 4, à 19 h 30 ; le 5 à 15 h et 22 h (dern.) : les Nuits fabuleuses du Kathakali.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), Semaine de la Marionnette ; les 4, 5, 8 à 19 h 30 ; le 6 à 19 h : Théâtre Manarf ; les 4, 5 à 20 h 30 ; le 6 à 16 h : Teatro delle bricole ; le 8 à 10 h, 14 h 30 et 20 h 30 : Marionnettes Dougnac.
ANTOINE (208-77-71), (L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), les 2, 4 à 18 h 30 : Spectacle de la Fontaine ; le 6 à 15 h ; le 7 à 21 h : le Cœur innombrable ; les 7, 8 à 18 h 30 : les Arbres de l'homme ; le 4 à 21 h ; le 5 à 18 h 45 : le Misanthrope ; le 2 à 21 h ; le 5 à 22 h : la Parisienne — 29e à l'ombre.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), mer., mar. 20 h 30 : les Bonnes ; jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Cocteau-Marais.
ATHÉNÉE (742-67-27), mer., mar. 19 h ; jeu., ven. 21 h., sam. 16 h : le Pélican.
BASTILLE (357-42-14), (D. soir, L.) 19 h 30 ; dim. 17 h : De l'Autre côté de la lune ; A Lilian Gish.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), (D.) 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (227-25-95), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven. 20 h 30 : Zod zod-zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Vater Land ; Th. du soleil (374-24-08), le 5 à 18 h 30 : la Nuit des rois ;
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : la Parodie (dern. le 5) ; Resserre, 20 h 30 : Dommage qu'elle soit une putain (dern. le 5) ; Galerie (D., L., Mar), 20 h 30 : les Troyennes.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (Dim. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D., L.), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
CONSTANCE (258-97-62), mer., jeu., mar., 20 h 45 : Appelez-moi Arthur ou les mystères de la Table ronde ; ven., sam. 20 h 45, dim. 17 h : l'Histoire merveilleuse d'un gagnant du Loto dont la fiancée se tua accidentellement le lendemain du tirage.
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 22 h : Va ma Terre quelle belle idée.
ELDORADO (208-23-50) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : le Don Juan de la Creuse.
ÉDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Mademoiselle Julie.
ESCALIER D'OR (523-15-10) (D. soir), 21 h, dim. 17 h : Louise-Emma (dern. le 6).
ESPACE-GAITÉ (327-13-54) (D. soir, L.), 20 h 15, dim. 15 h 30 : la Bonn' Femme aux camélias.
ESPACE GIRAUD-PHARES (233-55-77) (D., L.), 20 h 30 : Fantaisie mineur.
ESSAION (278-46-42) (D., L.), I. 20 h 30 : A. Violeta ; II. 21 h : le Rite du premier soir.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (340-36-35) (D., L., Mar.), 21 h : Récit d'une passion envahissante.
FONTAINE (874-74-40), (D. soir, L.) 20 h 15 : Sam. 18 h, Dim. 17 h : Vive les femmes.
GALERIE-55 (326-63-51), (D., L.) 21 h : Public Eyes - A Private Ear.
HUCHETTE (326-38-99), (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon - Abracadabracula ; 22 h 45 : Cabaret Dada.
LA BRUYÈRE (874-76-99), (D. soir, L.) 21 h, Dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LIERRE-THÉATRE (586-55-83), (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : La Colonie pénitentiaire.
LUCERNAIRE (544-57-34), (D.) I. 18 h 30 : Cajamarca ou le supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 30 : Bobby Lapointe, (dern. le 5) ; II. 18 h 30 : la Voix humaine, (dern. le 5) ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Visages de Cocteau, (dern. le 5) ; Petite salle, 19 h 45 : Mozartement vôtre ; (D., L.) 22 h 15 : Baudelaire du mal.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h : Vendredi, Jour de liberté.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h 45, Sam. Dim. 15 h : Les Serpents de pluie.
MAISON DE LA POÉSIE (236-27-53), le 8 à 20 h 30 : Jean Breton, poèmes dits par l'auteur et par Y. Gasc.
MARAIS (278-03-53) (D.) 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74) (D.) 21 h, Sam. 19 h. et 22 h : Les Sales Momes.
MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15 ; sam., 21 h 30 ; dim., 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30 ; dim., 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30 ; sam., 16 h 30 et 21 h ; dim., 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D soir, L.), 21 h ; dim, 15 h et 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons : Petite salle (D. soir, L.), 21 h ; dim., 16 h : Hérode le grand.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) (D. soir, J.), 20 h 30 ; sam., 18 h 45 et 21 h 45 ; dim., 15 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), mer., jeu., ven., 20 h 30 ; Sam., 22 h ; dim., 14 h 30 : Sarah ; sam., 19 h 30, dim., 17 h., lun., mar., 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 18 h 45 et 22 h ; dim., 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) mer., sam., 15 h ; dim., 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.
PLAISANCE (320-00-06) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h ; sam., 17 h ; dim., 15 h : K2.
POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h 45 ; dim, 15 h 30 : Il Signor Fagotto.
RENAISSANCE (208-18-50) (J., D. soir), 21 h ; dim., 15 h : Théâtre de Bouvard.
SAINT-GEORGES (874-74-37) (D. soir, L.), 20 h 45 ; dim., 15 h : Ma vedette américaine.
STUDIO FORTUNE, le 4 à 21 : Dans un siècle ou deux.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79) ; I. : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Tartuffe ; lun., mar. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II. : jeu., ve., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Fando et Lys ; mer., lun., mar. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
TEMPLIERS (278-91-15) (D. soir, L., Ma.), 20 h 30, dim. 18 h 30 : Cinquante-neuf minutes d'attente ; Semaine de la Marionnette, les 4, 5 à 22 h 30, le 6 à 17 h 30 : Compagnie Ph. Genty.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84) (D.), 21 h : les Dames de fer.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 18 h 30 : mer., ven., lun. : le Grand Ecart ; jeu., sam., mar. : A la rencontre de M. Proust ; 20 h 30 : l'Orchestre ; 21 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.
THÉATRE NOIR (346-91-93) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : les Crocodiles (dern. le 6).
THÉATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Sortilèges.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), I. les 2, 3, 4, 8 à 20 h 30 : les Affaires sont les affaires ; le 5 à 20 h 30, le 6 à 15 h : Savannah Bay ; II. les 3, 4, 5 à 21 h, le 6 à 15 h : les Exilés.
THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, Ma.), 21 h, dim. 15 h : l'Emoi d'amour.
THÉATRE 14 (545-49-77) (D., L.), 20 h 30 : Goodbye paradis cancan.
THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.); 22 h, dim. 18 h : Bruits de peau.
TOURTOUR (887-82-48) (L.), 20 h 30, dim. 15 h : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; (D. soir, L.), 22 h, dim. 18 h : le Bel Indifférent, l'Amour toujours.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D., L.), 18 h 30 : Sacha, Tristan, Jules et les autres ; (D. soir, L.), 21 h, sam, dim 15 h : la Nuit du 16 janvier.
UNION (246-20-83) (D.), 20 h 30, jours pairs : le Chant général ; jours impairs : l'An 2000 n'aura pas lieu.
VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Mod'Mod'Show.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 22 h 30 : Fouillis.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (L., Mar.) 18 h 15 : Welcome Pingouin ; (D. L.) 20 h : Chant d'épandage ; (Mer., D.) 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (L) I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
DIX HEURES (606-07-48) 22 h : The Debile Show.
L'ÉCUME (542-71-16). Toupie or not Toupie, (dern. le 5).
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
RESTOSHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 30 : Hommage à Gribouille ; 21 h 45 : Y'a du Trenet dans l'air.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), (D., L.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Un pneu, c'est un pneu ; 22 h : les Burlingueurs.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L), 20 h 15 + Sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 (D., L.) : P. Miserez ; 23 h : Chez Panique.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h ; dim. 15 h 30 : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h ; dim. 15 h 30 : l'Impôt et les os.

Les opérettes

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), mer. 14 h 30 ; ven. 20 h 30 ; sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim., 14 h et 17 h 30 : l'Amour à Tahiti.
TOURTOUR (887-82-48), (D., L.), 18 h 30 ; sam., 15 h : Un mari à la porte.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 2

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h : Chœurs de Radio-France, dir. : F. Layer (Haendel).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Trio à cordes de Paris (Bach, Mozart, Guinjoan...). Musiciens du Sextuor à cordes de l'O.N.F. (Bruckner).
Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : A. Ciccolini (Chopin, Liszt).
Variétés, 15 h : Trio Ravel.

JEUDI 3

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : L. Berio, Gabrieli/Maderna, Frescobaldi/Ghedini.
Espace Cardin, M. Dalberto.
Salle Gaveau, 20 h 30 : E. Berchot (Chopin, Debussy).
Lucernaire, 21 h : D. Wod (Beethoven, Shoenberg).
Institut néerlandais, 12 h 30 et 18 h 30 : G. Rooijakers, J. Blot (Bach, Shinohara, Milhaud...).
Ranelagh, 18 h : T. Laine (Laine).

VENDREDI 4

Lucernaire, 21 h : voir le 3.
Salle Pleyel, 20 h 30 : F. Gulda (Bach, Chopin, Beethoven...).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : M. Bourgue (Beethoven, Weber, Strauss).
Hôtel Héronet, 20 h 30 : M. Chauveau (Chopin, Schumann, Liszt...).
FIAP, 20 h 30 : G. Torma, Yanouchevsky, Y. Severe (Brahms).
Centre culturel Rose-Croix, 20 h 30 : B. Berstel.
Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : Concert guitare Villagomez.

SAMEDI 5

Eglise Saint-Gervais, 16 h 30 : P. Gazin (Couperin, Clérembault, Corette...).
Hôtel Héronet, 20 h 30 : voir le 4.
Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-S. Bereau (Debussy, Sauguet, Françaix).
Théâtre des Champs-Elysées, 17 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : H. Lewis (Auber, Walton, Glazounov).
Lucernaire, 21 h : voir le 3.
Centre Assas, 17 h : Orchestre de jeunes A. Loewenguth (Beethoven, Vivaldi, Mozart...).
Radio-France, Grand Auditorium, 14 h 30 : Orchestre national de France, dir. : L. Pfaff (Daniel, Denis) ; Ensemble instrumental, dir. : A. Neveux (Boulez).
Salle Gaveau, 17 h : Delme String Quartet (Mozart, Bloch, Beethoven).
Eglise Saint-Merri, 21 h : Quintette à vents Cantabile (Rameau, Janacek, Arnold...).

DIMANCHE 6

Théâtre des Champs-Elysées, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. : G. Devos (Dvorak, Grieg, Brahms).
Hôtel Héronet, 18 h 30 et 20 h 30 : voir le 4.
Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux (Haydn, Poulenc, Prokofiev).
Notre-Dame, 17 h 45 : J.-A. et S. Villard (Bach).
Eglise des Billettes, 17 h : M. Geliot, E. Peclard (Bach, Duport, Fauré...).
Théâtre du Rond-Point, 11 h : Quatuor Melos de Stuttgart (Schubert, Beethoven).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Ph. Entremont (Bach, Debussy, Chopin).

LUNDI 5

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Toulouse, dir. : G. Armand (Rameau, Bartok, Komives...).
Lucernaire, 21 h : I. Muller, F. Tomasi (Dowland, Sor, Torroba...).
FIAP, 20 h 30 : F. Bellon, J.-J. Decreux, C. Rempp (Chopin, Fauré, Jolivet...).
Athénée, 20 h 30 : A. Maliponte, G. Parsons.
Salle Gaveau, 20 h 30 : M. Levinas (Beethoven, Schumann).

MARDI 8

Salle Cortot, 20 h 30 : Y. Miyasaki (Chopin, Schumann...).
Lucernaire, 21 h : voir le 7.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Schubert, Beethoven).
Cité internationale des arts, 21 h : M. Watanabe.
Porte de la Suisse, 20 h 30 : Germ (Jagodic, Dahl).
Centre culturel Rose-Croix, 20 h 30 : Quatuor Da Camera.

Opéra

BOUFFES-DU-NORD (239-34-50) (D. soir, L.), 20 h 30 ; dim., 17 h : le Cadeau de l'empereur (Giovanna Marini).

Le music-hall

ALLIANCE (544-41-42), les 3, 4, 5, à 20 h 30 ; le 6, à 17 h : Musiques du pays de Baal et d'Astarte.
BOBINO (322-74-84) (D. L.), 20 h 45 : M. Le Forestier (dern. le 6) ; à partir du 7 : H. Tachan.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), le 8, à 20 h 30 : Paris claquettes show.
FORUM (297-53-47), 21 h : Una Ramos (dern. le 5) ; le 7, à 21 h : Sol.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h ; dim., 16 h 30 : G. Bedos.
MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 21 h ; dim., 15 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 ; dim., 17 h : G. Bécaud (dern. le 6) ; le 8, à 20 h 30 : J. Guidoni.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33) (D. soir, L.), 20 h 30 ; sam. et dim., 15 h 30 : Sylvie Vartan.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Chopélia (dern. le 5).
PORTE CHAMPERRET, sous chapiteau, le 6, à 17 h : D. Guichard.
TANIÈRE (337-74-39), les 2, 3, 4 et 5, à 20 h 45 : G. Elbaz.
THÉATRE NOIR (346-91-93), le 8, à 20 h 30 : G. Midonet.
THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65) (D. soir, L., Ma.), 20 h 30 ; dim., 17 h : Armanon (à partir du 5).









Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30) (D., L., Mar.), 20 h 30 : B. Letort.

CASINO DE PARIS (874-26-22), (D., L.), 21 h : Higelin ; le 7 à 20 h : Ph. Glass.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : P. Sellin, B. Vasseur.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h 30 : P. Wognin.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), le 3 à 20 h : U-Roy.

DÉPOT-VENTE (624-33-33), 21 h : le 3, J. Guérard, G. Petite, E. Gemsa... ; le 5, M. Anconiane, De Preissac Quintet.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : les 3, 6, Birge, Vitet, Corge ; le 4, Corge, Marugg, Vitet, Sage ; le 5, Birge, Bidou, Degeorges... ; le 7, Joue contre joue.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : Mer., J. Kahne, L. White ; Jeu., M. Ancotina ; Ven., 22 h. : Y. Chelala ; 24 h. : Tuly ; Sam., 22 h. : Y. Chelala ; 24 h. : M. E. Stevens ; Dim., Mar., 23 h. : A. Lauwmann ; Lun., 23 h. : C. Mendoza.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : le 2 : Rova ; le 3 : Bex/Jouvelet ; les 4, 6 : F. Lowe ; le 5 : D. Gillespie ; les 7, 8 : A. Shepp.

PALAIS DES SPORTS DE SAINT-OUEN le 3 à 20 h : Z.Z. Top.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h., les 3, 4, 5 : Alafia.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Mer., les Haricots rouges ; Jeu., : Cl. Bolling Trio ; Ven., Watergate Seven + one ; Sam., Dixie Francis Jazz Group ; Mar., J. Phil Wayne.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h. : B. Rangell, A. Berquez, V. Charbonnier, A. Chaudron (dern. le 6) ; à partir du 7 : Ph. Cahterine, J.-L. Rassinfosse, A. Romano.

LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73) (D., L.) 22 h : R. Raux (dern. le 5) ; à partir du 8 : U. Beckerhoff Quartet.

SAVOY (277-86-88), 21 h : les 2, 3, 4, 5 : P. Blanchard, H. Lavandier, D. Bertram, F. Laizeau ; les 7, 8 : M. Vallois, J. Bardy, J.-Cl. Jovy.

SLOW CLUB (233-84-30), (D., L.), 21 h 30 : le 2 : Cl. Luter ; les 3, 4 : Red Onions Jazz Band ; les 5, 8 : M. Laferriere.

SUNSET (261-46-60) les 2, 3, 4, 5 à 23 h. : J.-P. Ceccarelli, B. Raffaeli, R. Dal'Aneze, Ch. Soulier.

TWENTY ONE (260-40-51) 21 h. : les 3, 4, 5 : K. Clarke/L. Bennet.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 3 et 5, à 21 h : M. Overlie.

CENTRE CULTUREL CORÉEN (720-83-86), le 4, à 19 h 30 : l'Heure du coq.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 8, à 21 h : Aum Namo.

THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir), 20 h ; dim. 16 h : Chevauchée du vent (dern. le 6) ; à partir du 8 : Kasel 5.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim., 15 h : Ballet national des Philippines.

En région parisienne

Argenteuil, C.C.M. (961-25-29), le 4 à 20 h 45 : J.-P. Farre.

Asnières, C.C.A. (773-69-36), le 3 à 20 h 45 : la Bavière ; le 5 à 21 h : Bal costumé ; le 8 à 20 h 45 : Manitas de Plata.

Aubervilliers, Th. de la Commune (833-16-16) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim., 17 h : Émilie ne sera jamais plus cueillie par l'anémone.

Aulnay-sous-Bois, M.C. (831-11-45), le 4 à 20 h 30 : Vive l'accordéon.

Bagnolet, Th. des Malassis (364-77-18), voir Festival d'automne.

Bezons, C.A.C. (982-20-88), le 7 à 21 h : B. Dereime.

Boulogne-Billancourt, T.B.B. (603-60-44), (D. soir, L.) 20 h 30. Dim. 15 h : Mariage.

Boussy-Saint-Antoine, la Ferme (900-98-37), le 5 à 21 h : Orchestre régional de l'Ile-de-France (Bach, Vivaldi, Mozart...).

Bures-sur-Yvette, Eglise, le 5 à 20 h 45 : Solistes de l'Orchestre de Paris (Mozart, Brahms).

Cachan, M.J.C. (665-66-12), le 5 à 20 h 30 : Ballet-Théâtre français de Nancy.

Cergy, Th. des Arts (030-33-33), le 4 à 21 h : Sol ; le 5 à 21 h : l'Essuie-main des pieds.

Chatou, Maison pour tous, le 5 à 21 h : Yalta.

Chelles, C.C. (426-10-96), le 4 à 20 h 45 : F.-R. Duchable.

Choisy, Th. P.-Eluard (890-89-79) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Monsieur de Pourceaugnac.

Clichy, Th. Rutebeuf (731-11-53), le 5 à 20 h 30 : O. Franc Jazz Quintet.

Elancourt, Apsac (062-82-81), le 4 à 21 h : Grand Ecart.

Enghien, Th. du Casino (412-90-00), le 5 à 20 h 45 : L'avantage d'être constant.

Garges-lès-Gonesse, Salle Rencontre, le 5 à 20 h 30 : Concert des professeurs du Conservatoire.

Gennevilliers, Maison des Jeunes des Agnettes (799-55-47), le 4 à 21 h : J. Sommer, M. Edelin, D. Levallet, G. Marais.

Issy-les-Moulineaux, Théâtre (645-21-70), le 4 à 20 h 30 : Ballet-Théâtre français de Nancy.

Montreuil, C.C. J.-Lurçat (287-50-08), le 4 à 20 h 30 : J. Querlier Quartet.

Montrouge, Royal Jazz (253-45-08), les 3, 4, 5 à 20 h 30 et 23 h 30 : Ch. Escoude, B. Ferre, B. Reinhardt.

Nanterre, Th. des Amandiers (721-18-81), les 2, 4, 5 à 20 h ; le 3 à 19 h 30 ; le 6 à 17 h : les Paravents.

Neuilly, Athletic (574-16-93) (D., L., Mar.), 21 h : le Remora.

Ris-Orangis, C.C. R.-Desnos (906-72-72), le 5 à 20 h 45 : Uzeb et D. Lockwood.

Saint-Maur, Atelier-Théâtre (889-22-11), le 4 à 21 h : M. Baquet.

Sartrouville, Théâtre (914-23-77), les 4, 5 à 21 h : A. Souchon ; le 8 à 21 h : Orchestre Rouge.

Suresnes, Th. J.-Vilar (772-38-80), le 5 à 21 h : J. Guidoni ; Eglise luthérienne de la Réconciliation, le 5 à 21 h : le Manteau d'Arlequin.

Versailles, Th. Montansier (950-71-18), le 8 à 21 h : Cl. Bolling.

Le Vésinet, C.A.L. (976-32-75), le 4 à 21 h : Orchestre de chambre Antiqua Musica (Rameau).

Yerres, C.E.C. (948-38-06), le 5 à 21 h : Rêves d'Echasses.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Théâtre Fontaine (874-74-40) (D. soir), 22 h, dim. 18 h : le Frigo (dern. le 6).

Bagnolet, Théâtre des Malassis (364-77-18), les 3, 4, 5 à 21 h ; le 6 à 17 h : Société adoucie.

Théâtre de Paris (280-09-30). — Petite salle (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : Sortilèges.

Concerts

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15), (L.) ; les 2, 3, 4, 8 à 20 h 30 ; le 5 à 15 h et 20 h 30 ; le 6 à 15 h : Une épopée musicale sur le diable (Kagel).

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Paris, Musée Carnavalet (277-92-26), le 6 à 16 h : Quatuor Simon (Haydn, Mendelssohn, Purcell...).

Guyancourt, Eglise Saint-Victor (043-33-18), le 8 à 20 h 30 : Ensemble vocal M. Piquemal (Mendelssohn).

FESTIVAL THEATRAL DE LA VALLEE DE MONTMORENCY (412-85-89)

Enghien, Hall Garnier (412-85-89), le 4 à 21 h : Fastes d'enfer ; le 8 à 21 h : Compagnie C. Daste.

Montmorency, l'Éden (964-44-31), le 4 à 21 h : le Quatuor.

Taverny, Salle des Fêtes (995-21-55), le 4 à 21 h : les Métamorphoses de Robinson.

Montmagny, Salle des Fêtes (983-51-27), le 5 à 21 h : Voir Taverny, le 4.

Sannois, Théâtre Cyrano (981-80-55), le 5 à 21 h : Séance friction.

Saint-Gratien, Salle des Fêtes (989-24-42), le 6 à 16 h : Voir Montmorency, le 4.

Franconville, Ciné H. Langlois (413-54-96), le 8 à 21 h : la Peau d'un fruit sur un arbre pourri.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 2 NOVEMBRE

15 h, l'Amant de Lady Chatterley, de M. Allégret ; Carte blanche à M. Bluwal : 19 h, Cœur d'or poings d'acier, de H. Hawks ; 21 h, les Vieilles Légendes tchèques, de J. Trnka.

JEUDI 3 NOVEMBRE

15 h, Dialogue des carmélites, de R.-L. Bruckberger et P. Agostini ; Carte blanche à M. Bluwal : le Train mongol, de I. Trauberg ; Hommage à L. Gish : la Toile d'araignée, de V. Minnelli.

VENDREDI 4 NOVEMBRE

15 h, la Roue, d'A. Gance ; Carte blanche à M. Bluwal : 19, Je suis un évadé, de M. Le Roy ; 21 h, Le destin est au tournant, de R. Quine.

SAMEDI 5 NOVEMBRE

15 h, l'Aventurier, de M. L'Herbier ; Carte blanche à M. Bluwal : 17 h, Chercheuses d'or 1933, de M. Le Roy ; 19 h, le Crime de M. Lange, de J. Renoir ; 21 h, Une aventure de Buffalo Bill, de C. B. de Mille.

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

15 h, l'Aventure de Cabassou, de G. Granger ; Carte blanche à M. Bluwal : 17 h, Derrière la façade, de Y. Mirande et G. Lacombe ; 19 h, l'Insoumise, de W. Wyler ; 21 h, le Mouchard, de J. Ford.

LUNDI 7 NOVEMBRE

Films réalisés par les étudiants de l'I.D.H.E.C. : 18 h, Souvenirs de Juan-les-Pins, de P. Ferran ; Agenda de J. Michaud-Larivière ; Henri Dreckner est mort, de E. Rochant.

MARDI 8 NOVEMBRE

Carte blanche à M. Bluval : 15 h, Sixième étage, de M. Cloche ; 19 h, Escape, de J. Mankiewicz ; 21 h, All about Mankiewicz, de M. Ciment et L. Bérand.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 2 NOVEMBRE

15 h, l'Auberge rouge, de J. Epstein ; 17 h, les Aventures du Kilimandjaro, de R. Thorpe ; 19 h, Chasse à l'homme, de F. Lang.

JEUDI 3 NOVEMBRE

15 h, la Charrette fantôme, de V. Sjostrom ; 17 h, Un si bel été, de L. Gilbert ; 19 h, le Banni des îles, de C. Reed.

VENDREDI 4 NOVEMBRE

15, le Cabinet des figures de cire, de P. Leni ; 17 h, Escalation, de R. Faenza ; 19 h, Comme tu me veux, de G. Fitzmaurice.

SAMEDI 5 NOVEMBRE

15 h, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30, Tih Minh, de L. Feuillade (en 12 épisodes).

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

15 h, Papa d'un jour, de H. Langdon ; 17 h, l'Ange bleu, de J. von Sternberg ; 19 h, Tout va bien, de J.-L. Godard ; 21 h, Tempête à Washington, de O. Preminger.

LUNDI 7 NOVEMBRE

15 h, l'Inondation, de L. Delluc ; 17 h, Codine, de H. Colpi ; 19 h, les Diables du sud, de K. Annakin.

MARDI 8 MOVEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

L'AMI DE VINCENT (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'AMIE (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88).

L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ASSIA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (325-52-37).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BENVENUTA (Fr.-Belg.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BRULER LES PLANCHES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; (v.f.) : Ciné 13, 18e (254-15-12).

CHANEL SOLITAIRE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHRONOPOLIS Logos III (H. sp.), 5e (354-42-34).

LA CRIME (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LES FILMS NOUVEAUX

CLASS, film américain de Lewis John Carlino. — V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (563-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES PRINCES, film français de Tony Gatlif. — Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN, trois films français de Peter Brook. — Version Delavault : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; version Gal : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; version Sanrova : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE, film franco-allemand d'Andrzej Wajda. — V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) (à partir du 4) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) (à partir du 4) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) (à partir du 4) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) (à partir du 4) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'ERMITE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; George V, 8e (562-41-46).

LE FAUCON (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Images, 18e (522-47-94).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FRANCES (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Acacias, 17e (764-77-83).

LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE (Fr.-It.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE GRAIN DE SABLE (Fr.) : Studio Logos, (354-42-34) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic Entrepot, 14e (545-35-38).

HANNA K. (Fr.-A.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) (H. sp.).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).





CINEMA

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Rex, 2e (236-93-83) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Parmount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Rialto, 19e (607-87-61). – V.f. : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain-Huchette (633-63-20) George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramoint Galaxie, 13e (580-18-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-60-23).

RACKET (A., v.f.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.C.G. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-45-76). – V.F. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Opéra, 2e (261-50-32) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Espac Gaité (H. sp.), 14e (278-47-86).

ROSI ET LA GRANDE VILLE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e, (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

LA SCARLATINE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45)

STAYING ALIVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TENDER MERCIES (A., v.o.) : Bonaparte (mer., jeu.), 6e (326-12-12) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TONNERRE DE FEU (A., v.f.) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

TOOTSIE (A., v.f.) ; Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAVIATA (It., v.o.) ; Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

UN BRUIT QUI COURT. (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UNDERGROUND USA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46), h. sp.

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ZELIG (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) (version angl. non s/titrée) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83). Monte-Carlo, 8e (225-009-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UN NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

VAMPYR (Dan.) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Logos II, 5e (354-42-34) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) Rialto, 19e (607-87-61).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94) ; Rivoli Beaubourg, 4e (h. sp.) (272-63-32).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BARRY LINDON (A., v.o.) : Logos I, 5e (354-26-42).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BREAKING GLASS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES CINQ MILLE DOIGTS DU DOCTEUR T. (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

LE CHOIX DE SOPHIE (A, v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) H. sp. : Templiers, 3e (272-94-56).

LE CRI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; (H.sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE DAHLIA BLEU (A., v.o.) H. sp. : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE DOULOS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES ENFANTS DU SOLEIL (Fr.) : Marais, 4e 278-47-86).

EN MARGE DE L'ENQUÊTE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial 13e (707-28-04).

L'ÉVADÉ D'ALCATRAZ (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

EVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

FLESH (A, v.o.) (**) : Movies (H. sp.), 1er (260-43-99).

GERTRUD (Dan., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéo-stone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H.sp., Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Studio Bertrand (H.sp.), 7e (783-64-66).

L'IMPOSSIBLE MR BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

JEREMIAH JOHNSON (A. v.f.) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It. v.f.) (première et deuxième partie) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LAURA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-58).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58), Paris Loisirs Bowling, 8e (606-64-98).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (334-20-12).

NEW-YORK, NEW-YORK (vers. intégr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

NIAGARA (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

NOUS AVONS GAGNÉ CE SOIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

RAMBO (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

SHOW BUS (A. v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

THE SERVANT (A., v.o.) : Logos III, 5e (326-84-65).

Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07), mer., sam., mar. : Panique à l'hôtel ; jeu., dim. : la Pêche au trésor ; ven., lun. : Une nuit à Casablanca.

WOODY ALLEN (v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07), mer., dim. : Tombe les filles et tais-toi ; jeu. : Woody et le Robot ; ven. : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe... (**) sam., mar. : Guerre et amour ; lun. : Bananas.

GUY DEBORD Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer., jeu., sam. : In girum nocte et consumimu rigni.

CARL THEODOR DREYER (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), t.l.jrs, 16 h 15, 18 h 30, 21 h : Gertrud ; jeu., sam., dim., mar : 14 h : Ordet ; mer., ven., lun, 14 h : Dies Irae ; sam., 13 h, 23 h, dim., 23 h : Dreyer par Eric Rohmer.

HOMMAGE A TOURGUENIEV (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : mer., 18 h ; ven., 14 h, 16 h, 20 h, sam., 20 h ; dim., 18 h, 22 h ; lun., 16 h, 20 h : Assia ; mer., 20 h : jeu. perm. ; sam., 22 h : dim., 16 h, 20 h : lun., 14 h, 22 h : l'Ermite ; mer., 22 h : sam. et lun., 18 h : dim., 14 h : mar., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h : Un nid de gentilhommes.

KUROSAWA-MIZOGUCHI (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer. : les Contes des chrysanthèmes tardifs ; jeu. : Vivre ; ven. : l'Impératrice Yang Kwei Fei ; sam., dim., lun. : Contes de la lune vague après la pluie ; mar. : Rashomon.

BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : (sf D.), 14 h : A travers le miroir ; 15 h 35 (sf D.) : Le VIIe Sceau ; 17 h 10 (sf D.) : le Visage.

AMERICAN MEMORIES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : mer. : King-Kong. Le Fils de Kong ; jeu. : Tous en scène ; ven. : la Féline. Vaudou ; sam. : Quand la ville dort ; dim. : la Dame de Shanghai ; lun. : le Milliardaire ; mar. : Barbe-Bleue.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : mer., jeu. : Mr and Mrs Smith ; ven., sam. : la Maison du Dr Edwards ; dim., lun., mar. : Agent secret.

CARLOS SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) : lun., 20 h : Vivre vite ; jeu., lun. 16 h : Elisa vida mia ; mer., sam., 20 h 10 : jeu., 14 h ; dim., 18 h 10 : Cria cuervos ; ven. 14 h, mar, 16 h : Maman a 100 ans.

AUTOBIOGRAPHIE DE L'ITALIE (v.o.), Olympic, 14e (545-35-38) : mer. : Toto gendarme et voleur ; jeu., lun. : La terre tremble ; ven. : Huit et Demi ; sam. : L'avventura ; dim. : les Nuits de Cabiria ; mar. : Toto apôtre et martyr.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e, (606-36-07) : mer. : les Diables ; jeu. : Femmes (*) ; ven. : la Femme de mon pote ; sam. : Attention, une femme peut en cacher une autre ; dim., mar. : l'Ami de Vincent.

PAUL VECCHIALI CINÉASTE ET PRODUCTEUR Studio 43, 9e (770-63-40), mer., 18 h ; jeu. 20 h (+ débat) ; sam., 14 h : dim., 22 h : Corps à cœur ; mer., 20 h ; sam., 18 h ; dim., 16 h ; lun., 22 h : Femmes, femmes ; mer., 22 h ; ven., 18 h ; dim., 20 h : C'est la vie ; jeu., 18 h ; lun., 20 h : l'Archipel des amours ; jeu., 22 h ; sam., 20 h (+ débat) ; dim, 18 h : Simone Barbes ou la vertu ; ven., 20 h : Maladie ; ven., 22 h ; sam., 16 h : les Ruses du diable ; ven., 20 h ; sam., 22 h ; dim., 14 h ; lun., 18 h : Change pas de main.

FESTIVAL NUITS DE CHINE
VOYAGE
AUTOUR DU CINÉMA CHINOIS
(v.o.)

République Cinéma, 11e (805-51-33), mer., 14 h, 20 h ; ven., 16 h, 22 h ; sam., 14 h, 16 h, 22 h ; lun., 16 h, 22 h : la Basketteuse no 5 ; mer., 16 h, 22 h ; ven., 14 h, 20 h ; lun., 14 h, 20 h ; mar., 16 h, 22 h : la Légende de Lu Ban ; mer., 18 h ; ven., 18 h ; dim., 18 h : les Malheurs de la jeunesse ; jeu., 14 h, 16 h, 20 h ; dim., 14 h, 16 h, 20 h ; mar. 14 h, 20 h 15 : Printemps précoce ; jeu., 18 h ; sam. 18 h ; dim. 22 h ; lun. 18 h : Carrefour ; jeu. 22 h ; la Boutique de la famille Lin ; sam. : les Anges du boulevard.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h.

CARMEN JONES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), sam., lun. 19 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer. 21 h, ven., mar. 19 h.

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), t.l.j. 15 h 45.

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 20.

DE LA NUÉE A LA RÉSISTANCE (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), lun. 12 h.

DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 50.

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 12 h, 18 h 10 : Boîte à films, 17e (622-44-21), ven., sam., 0 h 15.

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam. 22 h, lun., mar. 20 h.

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83), mer. 14 h 15.

LE GARÇON AUX CHEVEUX VERTS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., jeu., lun. 18 h 30, dim. 10 h.

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), mer., jeu., vend., lun., mar. 18 h 15.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) (h. sp.).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), sam. 19 h 30, lun. 22 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (545-35-38), 18 h en sem.

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 5.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 18 h 50, lun., 13 h 50.

LES MONSTRES ATTAQUENT LA VILLE. (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 20.

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-48-65), mer., vend., sam., dim. 20 h, jeu. 22 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 10.

PANIQUE A NEDDLE PARK (**) (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 5.

QUERELLE (**) (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), jeu., vend., lun., mar. 18 h.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), dim., 12 h 15.

STELLA (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), jeu. 19 h, lun. 21 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40, 0 h 20.

YOL (Tur., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu. 18 h ; Cité internationale universitaire, 14e (589-38-69), mar. 21 h.

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

AMER ANNIVERSAIRE POUR LA CÉLÈBRE MAISON D'ÉDITION ITALIENNE

Einaudi au bord de la faillite

Rome. – Amer anniversaire pour l'éditeur Einaudi, qui, le 5 novembre, fêtera son demi-siècle de quasi- règne sur la culture italienne : sans doute la plus prestigieuse maison d'édition, connue pour ses « découvertes » comme pour la rigueur de ses choix, est en effet au bord de la faillite avec plus de 50 milliards de lires de dettes auprès des banques.

Jusqu'au président de la République qui est intervenu – mais dans une relative indifférence générale qui a de quoi surprendre – pour éviter une mise en liquidation de la maison turinoise qui semblerait un peu le naufrage d'une partie de la culture italienne de ce demi-siècle. La solution qui se dessine, et qui sera probablement adoptée au cours d'une assemblée extraordinaire des actionnaires le 11 novembre, pourrait être une prise de participation dans le capital (4 milliards de lires) d'Einaudi par une compagnie d'assurance. Une opération qui signifie pour la famille Einaudi la perte du contrôle financier de l'entreprise.

Pour les Italiens, le nom d'Einaudi est synonyme à la fois d'une attention constante aux courants profonds de la culture, mais aussi d'une audace, d'un style peut-être quelque peu aristocratique, pour imposer des choix. « Le » livre qui plus que tout autre définit Einaudi est son dernier catalogue : *Cinquante ans d'un éditeur 1933-1983* raconte sur 346 pages une histoire qui se confond avec l'itinéraire culturel qu'a vécu l'Italie depuis un demi-siècle avec une manière de lire, de réfléchir, de tendre à la conscience.

Le premier livre publié par Einaudi fut, en 1934, un essai d'Henry Wallace, *Que veut l'Amérique ?* Aussitôt il irrita Mussolini, ce qui donna une publicité involontaire à l'ouvrage.

Giulio Einaudi n'avait alors guère plus de vingt ans. Ayant abandonné ses études de médecine, il avait décidé de se lancer dans l'édition. Fils de l'économiste Luigi Einaudi, qui, après la guerre, sera gouverneur de la Banque d'Italie, puis président de la République, il fondait sa petite maison d'édition grâce à un prêt, s'installant dans cet immeuble de la Via Arcivescovaso à Turin où Gramsci avait publié sa revue *Ordine Nuovo*. Autour du jeune éditeur s'était formé un petit groupe d'amis de lycée qui s'appelaient Leone Ginzburg, Massimo Mila, Cesare Pavese, Noberto Bobbio. Rapidement Einaudi devint le point de rencontre de toutes les intelligences anti-fascistes de l'époque.

Le premier grand succès de l'après-guerre fut *Le Christ s'est arrêté à Eboli*, de Carlo Levi, vendu à soixante mille exemplaires. Mais la consécration vint surtout de la publication des *Lettres* et des *Cahiers de Gramsci* : Togliatti avait préféré donner le manuscrit à Einaudi plutôt qu'à la maison d'édition du P.C.I. Einaudi se marquait à gauche, mais son ouverture d'esprit allait aussi dans une certaine mesure influencer les communistes. Puis ce sont les ouvrages d'Italo Calvino, Leonardo Sciascia, Elsa Morante, mais aussi ceux de Marcel Proust, Thomas Mann, Adorno, Sartre, Marcuse, Lacan qui vinrent s'aligner sur les rayons d'Einaudi à côté des livres de Rilke, Tolstoï, Erasme, Musil, Brecht, Borges ou Braudel : l'essentiel en quelques sorte.

Einaudi, ce sont bien sûr des auteurs – et quels auteurs ! – mais aussi un public qui, bien qu'assailli par une pléthore de publications de qualité médiocre lancées avec force publicité sur le marché, lui fait confiance et achète ses livres en dépit des prix

De notre correspondant

parfois élevés. Car Einaudi est sans doute l'une des rares maisons d'édition qui soit restée fidèle à un projet culturel global.

Un monastère de la culture

Giulio Einaudi, aujourd'hui âgé de soixante et onze ans, définit un jour sa maison d'édition en la comparant à un « *monastère de la culture assiégé par la civilisation industrielle* ». Cette volonté de rester « *sur le bon côté du fleuve* » a encore été réaffirmée récemment par l'éditeur dans une interview à un hebdomadaire. « *La crise d'Einaudi*, dit-il encore, *est une crise de croissance.* » Travailler pour la culture suppose des temps longs, et peut-être l'éditeur n'a-t-il pas toujours suffisamment tenu compte de l'évolution des coûts, de la rapidité des échéances, que les banques sont venues lui rappeler. Le paiement des taux d'intérêts se sont élevés, à la fin de 1982, à quelque 8 milliards par rapport à un chiffre d'affaires de 35 milliards de lires. Cette année, la situation s'est encore aggravée, semblant confirmer cette boutade d'un agent littéraire : « *La capacité d'Einaudi à éviter la faillite a toujours été la preuve la plus convaincante de l'existence de Dieu.* »

Le grand projet de Giulio Einaudi, depuis l'origine de sa maison, fut de publier des livres qui durent, qui restent. Pour certains, cependant, c'est sa collection des « Grandes Œuvres » qui l'a conduit à la crise financière. Certes, la première expérience fut plus que convaincante lorsqu'en 1972 il publia une histoire de l'Italie en six tomes : cent vingt mille exemplaires vendus. Pour le public, *la Storia d'Italia* était devenue « l'histoire » par Einaudi. Il obtint aussi un bon succès avec l'histoire de l'art. Moins, en revanche, avec la publication de son encyclopédie.

Certains lui reprochent d'avoir un peu perdu le sens de la mesure et ses doutes intellectuels, de se croire incontestable en un moment où l'entreprise devenait lourde à manier. Einaudi a commencé, au cours de ces dix dernières années, à ne plus être la maison qu'on refusait de quitter : même un homme comme Giulio Bollati, considéré comme le dauphin, se retirait en 1980. Il avait été précédé par d'autres, tout aussi déçus et amers, mais se sentant aussi tous un peu orphelins.

En 1956 déjà, Einaudi avait connu une grave crise financière (c'était aussi l'année où il publiait son premier catalogue général). Il avait alors lancé une souscription d'actions dans le public avec succès. Aujourd'hui, Giulio Einaudi risque de perdre la direction financière de sa maison. Du moins entend-il en conserver le contrôle intellectuel.

PHILIPPE PONS.

UNE BANQUE DE DONNÉES SUR LE FILM PUBLICITAIRE

Spots en stock

Les Français sont-ils devenus publiphiles ? En octobre 1982, un sondage FNAC/Sofres nous apprenait que 66 % d'entre eux étaient hostiles à la publicité (contre 20 % favorables et 14 % indifférents). En avril 1983, dans un autre sondage de la Sofres *réalisé pour le Parisien libéré*, ils n'étaient plus que 33 % à détester cette forme de communication contre 41 % d'avis favorables. Aujourd'hui, les études d'IPSOS nous révèlent que les publiphobes ne sont plus que 15 % contre une confortable majorité d'amateurs avoués (60 %).

Ce dernier sondage est effectué auprès de six cents téléspectateurs habitants la région parisienne. A partir de cet échantillon, IPSOS teste l'impact des campagnes publicitaires à la télévision, les traces qu'elles laissent dans l'esprit des Français. Un instrument précieux pour les professionnels qui veulent vérifier l'efficacité de leurs efforts mais aussi un petit bréviaire de la séduction qui remet en cause un certain nombre d'idées reçues. Après avoir étudié en deux ans plus de trois cents campagnes, IPSOS est en mesure de dégager certaines lois générales.

Tout d'abord, la publicité ne fait que conforter les positions déjà acquises. Pour toucher le spectateur, il vaut mieux disposer d'un produit déjà bien connu et d'un important budget publicitaire. On s'en serait douté. Mais derrière ce premier clivage, la compétition reste très ouverte et la qualité du film peut faire des miracles. Les « veuves noires » des chaussures Eram obtiennent de meilleurs scores auprès du public que les « petits cœurs » de Belin avec un budget pourtant bien inférieur. En règle général, à investissement égal, l'impact des campagnes peut varier de 1 à 20 !

Hélas, dans le domaine de la création, il n'y a pas de recettes-miracles. On sait seulement que la longueur du spot ne fait rien à l'affaire et qu'on séduit parfois plus facilement en vingt secondes qu'en trente. Les thèmes musicaux sont un puissant facteur de succès : Ticket-choc de la R.A.T.P. ou le petit train de Nescafé ont imposé leurs « jingles » aux oreilles françaises. Et pourtant les couches Pampers, qui ne font pas précisement dans la comédie musicale, restent toujours en tête du hit-parade. Tous les styles ont leurs chances : l'humour d'Orangina ou de Kelton, le grand spectacle hitchcockien de Pioneer, l'ambiance poétique des statues en larmes de B.A.S.F. ou l'érotisme joyeux de Dim. Mais on peut jouer aussi le reportage, la parole spontanée : la campagne d'information sur la contraception recueille un très bon score.

Tendance intéressante : l'audace paye. On peut ficeler une femme à moitié nue, faire décoller l'Arc de triomphe, le public suit malgré les protestation des organisations féministes ou des associations d'anciens combattants. En revanche, la provocation gratuite, le réalisme besogneux heurtent ou ennuient et ce trajet esthétique influe directement sur la mémorisation du film et du produit. La Régie française de publicité (R.F.P.), qui a la lourde tâche de veiller sur la déontologie de nos écrans publicitaires, utilise la banque de données d'IPSOS pour dissuader certains annonceurs d'explorer en détail les cuvettes sanitaires à l'heure du dîner. Comme l'explique M. Philippe Le Menestrel, directeur de la R.F.P., « *en éliminant certains scénarios contestables, on améliore l'image globale de la publicité et on renforce son impact sur le public.* » – J.-F. L.

● *M. Baumel et le statut de la presse.* – M. Jacques Baumel, député R.P.R. des Hauts-de-Seine, estime qu'« *en touchant à la presse* » comme M. Mauroy l'a annoncé devant le congrès du P.S. (*le Monde* du 1er novembre) « *le pouvoir (...) va commettre une énorme erreur* ». « *Tout gouvernement*, ajoute-t-il, *qui met la presse en liberté surveillée avoue son impopularité et passe une camisole de force à la démocratie.* »

● *Le* Chicago Sun-Times *est racheté* – Le septième plus important quotidien américain (649 000 exemplaires), a été acquis par M. Rupert Murdoch, le magnat de la presse australienne, pour 90 millions de dollars. M. Murdoch, qui contrôle, par ailleurs, le *Times* et le *Sun*, de Londres, possède déjà plusieurs autres journeux aux Etats-Unis, dont le *New-York Post*, le *Boston Herald*, le *New-York Magazine*, ainsi que *Village Voice*.

A VOIR

Femmes musulmanes

Elles sont là, absolument anonymes, en gros plan mais le visage caché. Elles ont fui. Par quel miracle ? On ne le sait pas (...une complicité amie ?). Où ? On ne le sait pas non plus, elles ne peuvent même pas le dire. Elles se mettraient en danger, on pourrait venir les chercher – le père, un frère, chargés de « laver » l'honneur souillé de la famille. Elles ont « fauté », il faut les tuer.

Plusieurs milliers de femmes sont assassinées, paraît-il, chaque année dans tout le Maghreb et le Moyen-Orient, de l'Algérie à la Turquie en passant par l'Egypte, le Yémen, la Syrie, l'Iran, la Jordanie... Tuées enceintes ou après l'accouchement (avec l'enfant illégitime), au couteau, avec un fusil, empoisonnées ou brûlées au pétrole.

Dominique Torres et Bernard Branque ont trouvé quelques-unes de ces rescapées – il y en a très peu, – qui ne bénéficient d'aucune aide, d'aucun statut (les organismes internationaux s'en désintéressent); ils ont interrogé aussi ces hommes – le père, le frère – qui ont accepté de tuer parce que, répètent-ils à l'infini, « *il n'y a pas d'autre solution* » quand l'honneur de la famille « *est à ce point atteint* ». Pas d'autre solution ? Elles-mêmes le croient parfois, qui se sont échappées par instinct de vie animal.

Un reportage dur, un peu sec (mais mieux vaut cet excès qu'un autre), un des sujets du magazine des droits de l'homme de Bernard Langlois, « Résistances. »

CATHERINE HUMBLOT.

★ « Résistances », A 2, jeudi 3 novembre, 21 h 35.

Mercredi 2 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Football : (Coupe d'Europe) Laval-Austria de Vienne.
En direct de Laval.

21 h 45 (ou 22 h 15) Documentaire : L'Argentine, la défaite des généraux, réal. A. Silvart.
Le réalisateur tente l'impossible : résumer en moins d'une heure l'histoire contemporaine de son pays, l'Argentine. Des images d'actualité, sans aucune continuité, ponctuées d'interviews d'anciens ministres et de syndicalistes. Il reste le sentiment d'avoir survolé cet immense pays.

22 h 45 (ou 23 h 15) Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : L'Ange foudroyé, de B. Férié.
En 1802, Hölderlin séjourne à Bordeaux, où il fut le précepteur des enfants du consul de Hambourg. On ne sait pas grand-chose de cet épisode de la vie du poète, ce qui laisse au réalisateur la possibilité de supposer, d'imaginer. Tout est en nuances, rien de vulgaire. Juste quelques petites longueurs.

21 h 55 Cinéma, cinémas.
Magazine de M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Toujours le même plaisir avec ce magazine très construit, pensé et filmé comme du grand cinéma. Une interview décapante, très méchante même, de Riccardo Freda (le roi du peplum) sur quelques-uns des plus grands cinéastes italiens; un tournage insensé, celui de A mort l'arbitre *(de Jean-Pierre Mocky); un drôle de reportage sur le cinéma qu'aiment les députés (R.P.R., P.C., P.S., U.D.F.). D'autres sujets encore. Dommage que la lettre d'un cinéaste – ce mois-ci, Paul Vecchiali – ne soit pas de la même veine...*

22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Festival d'Aix-en-Provence 1983 : Hippolyte et Aricie, de Jean-Philippe Rameau.
Opéra en cinq actes, mise en scène, décors et costumes de P.-L. Pizzi, chorégraphie de C. Turocy, réalisé par P. Cavassilas. (En liaison avec France-Musique.)

21 h 55 Journal.

22 h 15 Hippolyte et Aricie (2e partie).

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Le rallye des pharaons, rallye auto-moto.
18 h Mon ami Guignol.
18 h 15 Les Indiens d'Amérique du Nord.
18 h 30 Vie régionale.
18 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.

FRANCE-CULTURE

20 h, Musique française d'aujourd'hui : économie et promotion (Malec, Gaussin).
22 h 30, Nuits magnétiques : futur antérieur... Djuna Barnes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35, Concert (en simultané avec FR 3) : « Hippolyte et Aricie », opéra de Rameau, par le Monteverdi Choir et l'English Baroque Solists, dir. J.-E. Gardiner, sol. J. Norman, R. Yakar, J. Aler...
23 h 40, Fréquence de nuit.

Jeudi 3 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé.
18 h Série : le Provocateur.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 Heureux, avec Fernand Raynaud.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : la Dame aux milles et une vies, de M. Ressy, avec D. Darrieux, G. Petro, C. Lafond.
Une ancienne artiste, mythomane et tyrannique, apprivoise le fils de sa concierge et lui communique l'amour du chant. Pierrot devient un grand artiste.

22 h 10 Au-delà de l'histoire.
Coproduction des télévisions francophones. Emission canadienne.
Les recherches préhistoriques sur la côte nord-ouest du Pacifique, les traditions culturelles des Amérindiens, des Tsimshians... Avec l'archéologue G. Mac Donald.

23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.

14 h 55 Film : Maigret à Pigalle.
Film franco-italien de M. Landi (1966), avec G. Cervi, L. Kedrova, R. Pellegrin, A. Adam, J. Greci (redif.).
Une strip-teaseuse de Pigalle est assassinée après avoir rapporté à la police – qui ne l'a pas crue – un projet de meurtre surpris par elle. Ce meurtre se produit et Maigret mène l'enquête. Un roman de Simenon réduit à son intrigue policière. L'acteur italien, Gino Cervi, n'a de Maigret que la pipe.

16 h 40 Un temps pour tout.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Expression directe.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Martin Eden, réal. G. Battiato.
Les aventures de Martin Eden en Alaska à la recherche de l'or. Un personnage somptueux, l'un des plus beaux romans de Jack London.

21 h 35 Résistances, magazine de B. Langlois.
L'Argentine : le candidat des droits de l'homme ; l'Uruguay : analyse de la déclaration par G. Auer ; la condition de la femme musulmane ; autres sujets : le Brésil, les procès en U.R.S.S. Avec le pianiste Miguel Angel Estrella, le professeur Jean-Paul Mathieu et le Cuarteto Cedron. (Lire notre article.)

22 h 50 Journal et spécial Coupe d'Europe de football.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.

20 h 35 Film : Qui êtes vous, Monsieur Sorge ?
Film français d'Y. Ciampi (1960), avec T. Holtzmann, H.O. Meissner, K. Kishi, J. Berthier, F. Spira (noir).
Quinze ans après la fin de la deuxième guerre mondiale, un romancier apprend que Richard Sorge, espion soviétique exécuté au Japon, n'est peut-être pas mort. L'ayant connu lorsqu'il était, lui-même, attaché à l'ambassade d'Allemagne de Tokyo, il entreprend une enquête.
Le dossier solidement rassemblé d'une étrange et bien réelle affaire d'espionnage. La personnalité de Sorge, devenue mythique, y est éclairée selon l'état des recherches à son sujet.

22 h 45 Journal.

22 h 40 Boîte aux lettres, magazine littéraire de J. Garcin.
Sur le thème : les écrivains venus d'ailleurs. Grand témoin : G. Rosset ; avec D. Lachimet ; portraits de A. Zitouri et Sony Labou Tansi. Une nouvelle rubrique photo : portrait d'écrivain.

0 h 10 Prélude à la nuit.
« Elégie » pour violoncelle et piano, de G. Fauré, par He Jun Wu, violoncelle, et Mme Chow Ching Ling, piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : voyageurs au Maghreb ; à 8 h 32, l'Ukraine ; à 8 h 50, l'oiseau de brume.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Les tests et la graphologie.
11 h 2, Musique : orgues (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *Supplique au roi de Norvège*, de J.-P. Dufreigne.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : à 15 h 20, Dossier : Les personnages féminins dans la littérature enfantine ; à 16 h, Les radios locales et l'information ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : *Une journée de travail*, de T. Capote, lue par J.-P. Cassel.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : adolescence et santé, avec le prof. V. Courtecuisse.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : *le Jeu*, de Marguerite Liberaki, avec M. Lonsdale, F. Bergé, Y. Fabrice.
21 h 45, Profession : spectateur, Guy Dumur.
22 h 30, Nuits magnétiques : liaisons dangereuses.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.
7 h 10, Concert : Purcell, Bach.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, « D'une oreille l'autre » : œuvres de Marais, Liszt, Gluck, Chostakovitch, Albeniz, Glinka.
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz.
13 h, Concours international de guitare.
13 h 30, Poissons d'or.
14 h 4, Musique légère.
14 h 30, Musiciens à l'œuvre : Satie, le Théâtre du Vieux-Colombier, le Groupe des Six...
17 h 5, Repères contemporains : O. Nemescu, Vieru, Brindus.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, IVe Festival de jazz de Paris.
20 h, Jazz.
20 h 30, Concert : *Diffraction*, de Tessier, *Delizie contente*, de Druckman, *Vision*, d'Evangelista, *le Tribun*, de Kagel, par l'Ensemble de l'Itinéraire, le Groupe de musique de chambre expérimentale, dir. G. P. Taverna.
22 h 30, Fréquence de nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 2 NOVEMBRE

– *M. Max Gallo*, porte-parole du gouvernement, est reçu au journal de Fréquence-Montmartre, à 19 h 30 (Paris, 98,85 MHz).

JEUDI 3 NOVEMBRE

– *Mme Hélène Carrère d'Encausse*, historienne, est invitée à l'émission « Plaidoyer », sur R.M.C., à 8 h 15.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Sous des plumes

Dans un foyer français sur six, on a troqué le drap et la couverture du lit contre la couette.

Inconnu en France il y a six ans, ce couchage à la scandinave a rapidement progressé : un million sept cent mille couettes ont été vendues en 1982. La majeure partie des acheteurs résident en région parisienne ; l'adoption de la couette est de moyenne importance dans le Nord et le Centre, faible dans le Midi méditerranéen et quasiment nulle dans le Sud-Ouest.

D'après une enquête réalisée, en novembre 1982 par IFOP-Etmar pour le fabricant de fibres synthétiques Du Pont de Nemours, 74 % des possesseurs de couettes les utilisent dans leur résidence principale, 5 % seulement uniquement en résidence secondaire et 21 % dans leurs deux résidences. Dans les motivations d'achat, la chaleur vient en tête, suivie par la légèreté puis la rapidité à faire son lit. Si l'aspect décoratif de la couette est également mentionné (alors qu'il était absent des premières enquêtes de ce genre), c'est que la variété des housses — unies ou imprimées — est aujourd'hui pratiquement égale à celle des draps.

Lorsqu'on achète une couette, il faut changer ses habitudes : on la pose sur le lit, mais on ne la borde pas comme une couverture. Les dimensions standard sont de 140 × 200 cm pour une personne et de 200 × 200 cm ou 240 × 220 cm pour deux personnes. Ces couettes sont généralement assez grandes pour recouvrir le lit et retomber de 25 à 30 cm de chaque côté. C'est une nouvelle façon de dormir, mais on s'accoutume assez vite à garder la couette sur soi pendant le sommeil.

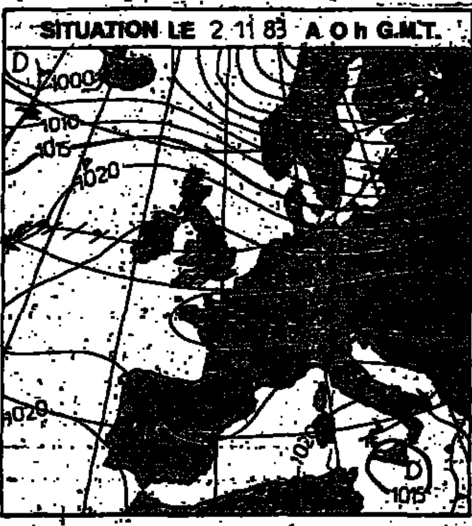
Le prix d'une couette est très variable suivant la nature de son garnissage, la qualité de l'enveloppe (le coton étant le textile le mieux adapté) et la disposition du piquage pour bien répartir la matière gonflante. Ces prix vont du simple au quintuple selon qu'il s'agit d'une couette en fibres polyester ordinaires ou en duvet d'oie. Actuellement, il se vend à peu près autant de duvet que de fibres synthétiques de tout genre ; mais les acheteurs manquent d'informations pour comparer les divers garnissages.

Le duvet est réputé pour sa légèreté, son pouvoir gonflant et sa chaleur, mais ce mot recouvre différentes sortes de plumes. De même, les appellations « duvet », « 3/4 duvet » ou « 1/2 duvet » n'indiquent pas une proportion de matière mais une qualité de produit, sans qu'il y ait toutefois de normes à ce sujet. Les fibres synthétiques, variées également, ont en commun d'être anti-allergiques et de bien isoler du froid.

En 1978, Du Pont de Nemours créait le Dacron Hollofil, la première fibre creuse, à canal microscopique, qui donne plus de légèreté aux couettes. Sa nouvelle fibre Quallofil contient quatre canaux et se rapproche sensiblement du duvet par son gonflant, sa chaleur et son prix. Rhône-Poulenc a sorti récemment un Tergal « Frisurel 403 », fibre frisée dont la structure s'apparente à la laine. A propos de cette fibre naturelle, le fabricant de couvertures Manta vient de créer la couette Sole Mio, garnie d'une nappe en pure laine vierge au label Woolmark, dont l'enveloppe est en percale de coton, à piquage croisé. Son prix est voisin de celui d'une couette en bon duvet.

JANY AUJAME.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 3.11.83 DÉBUT DE MATINÉE

Évolution probable du temps en France entre le mercredi 2 novembre à 0 heure et le jeudi 3 novembre à minuit.

Avec l'éloignement vers l'est de l'anticyclone européen, le flux s'oriente au secteur sud et des masses d'air doux et moins humide vont circuler sur la France ; les perturbations atlantiques sont toujours tenues à l'écart de notre pays.

Jeudi matin, un temps gris, doux et brumeux prédominera sur tout le pays, excepté près de la Méditerranée où les éclaircies seront belles dès le matin ; les bancs de brouillard seront plus fréquents des Pays-de-Loire au Centre, au Bassin parisien et à l'Est.

Au cours de la journée, nuages et brumes se dissiperont, par évolution diurne, et de belles périodes ensoleillées prédomineront ; toutefois, la nébulosité restera importante du nord de la Bretagne à la Normandie et aux régions du Nord, les vents seront faibles en général. Les températures, voisines de 6 à 10 degrés le matin, atteindront l'après-midi 13 à 20 degrés du Nord au Sud.

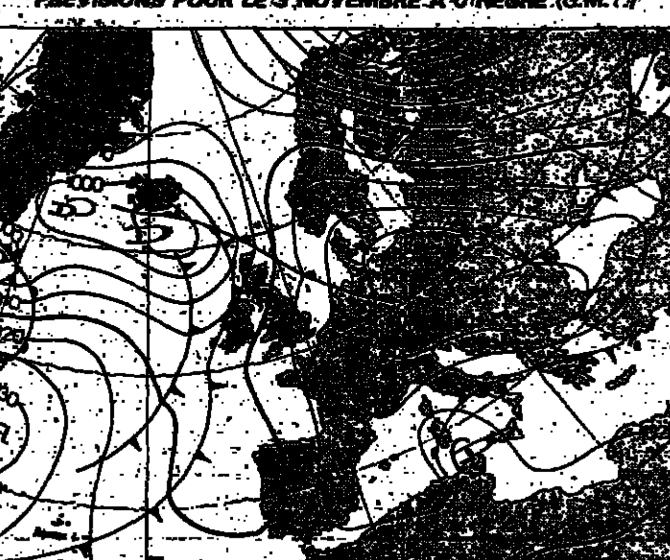
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le mercredi 2 novembre 1983, à 8 heures, de 1 029,3 millibars, soit 772 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er novembre ; le second, le minimum de la nuit du 1er novembre au 2 novembre) : Ajaccio, 18 et 7 degrés ; Biarritz, 17 et 7 ; Bordeaux, 15 et 7 ; Bourges, 14 et 9 ; Brest, 14 et 11 ; Caen, 15 et 12 ; Cherbourg, 13 et 13 ; Clermont-Ferrand, 11 et 3 ; Dijon, 11 et 4 ; Grenoble, 12 et 4 ; Lille, 15 et 13 ; Lyon, 12 et 5 ; Marseille-Marignane, 17 et 8 ; Nancy, 11 et 5 ; Nantes, 15 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 20 et 11 ; Paris-Le Bourget, 15 et 12 ; Pau, 16 et 4 ; Perpignan, 19 et 5 ; Rennes, 14 et 10 ; Strasbourg, 12 et 1 ; Tours, 14 et 10 ; Toulouse, 14 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 11 degrés ; Amsterdam, 13 et 6 ; Athènes, 21 et 17 ; Berlin, 11 et 10 ; Bonn, 14 et 10 ; Bruxelles, 14 et 12 ; Le Caire, 27 et 16 ; Iles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 11 et 8 ; Dakar, 31 et 26 ; Djerba, 21 et 18 ; Genève, 12 et 2 ; Jérusalem, 24 et 16 ; Lisbonne, 22 et 13 ; Londres, 16 et 13 ; Luxembourg, 9 et 7 ; Madrid, 19 et 0 ; Moscou, 5 et 3 ; Nairobi, 26 et 14 ; New-York, 18 et 8 ; Palma-de-Majorque, 21 et 6 ; Rome, 19 et 10 ; Stockholm, 12 et 7 ; Tozeur, 22 et 14 ; Tunis, 17 et 11.

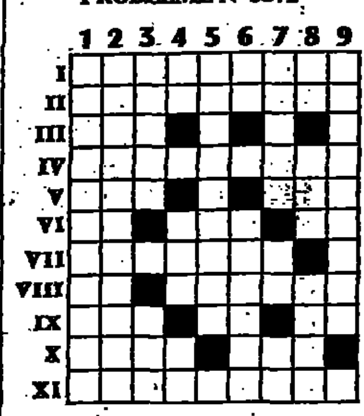
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 3 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3572



HORIZONTALEMENT

I. C'est parfois la seule chose que l'on peut retirer de certains propos. — II. Toujours sur les dents dans son travail. — III. Formation manuelle. — IV. Caractère gras. — V. Base navale. Secret d'Etat ou secret d'état. — VI. Manière d'être. On le trouvait derrière les sabots d'un cheval. Symbole chimique. — VII. On peut y voir les côtes ou on peut lui voir les muscles. — VIII. Conjonction. Bénéficie donc d'un bon souffle ou d'une bonne vue. — IX. Parle donc pour ne rien dire. Lettre d'embauche. Sont doués. — X. Il peut y être pour beaucoup lorsqu'on « fait » la tête. Raccourci pour bon conducteur. — XI. Restaurants qui font l'unanimité dans la « presse ».

VERTICALEMENT

1. Invasions de fourmis. — 2. Ne met pas en bonne forme, même si elle conserve quelques rondeurs. — 3. Couteau de vacances. Lettre grecque. — 4. Symbole chimique. Bec dans l'eau. S'employait pour un oui mais pas pour un non. — 5. Fait donc partie des choses qui s'arrosent. — 6. Ligne jaune. L'arbre qui cache la forêt. — 7. Fut le théâtre d'affrontements monstrueux. Fait partie d'un réseau d'évasion. Note. — 8. Conjonction. Marque le début ou la fin d'une opération. Fait un effet bœuf en Inde. — 9. « Pacifia » la Grèce à une certaine époque.

Solution du problème n° 3571

Horizontalement

I. Enostose. — II. Ovation. — III. Cover-girl. — IV. Cher. Erié. — V. Létal. — VI. Sassât. — VII. Soi. Zombi. — VIII. Liane. — IX. Valéra. Au. — X. En. Net. Ie. — XI. Sénateurs.

Verticalement

1. Occlusives. — 2. Evohé ! Ane. — 3. Navet. — 4. Oteras. Iéna. — 5. Sir. Lazaret. — 6. Toge. Sonate. — 7. Onirisme. — 8. Ri. Ab. Air. — 9. Eclectiques.

GUY BROUTY.

VENTES

A LA COUR D'APPEL DE PARIS

Les « enchères du siècle »

La vente d'un « grand amateur » annoncée par l'étude Ader Picard Tajan, pour le 15 novembre prochain, à l'Hôtel George-V risque d'être remise en question à la suite de la procédure introduite devant la cours d'appel de Paris par les avocats d'un homme d'affaires libanais, M. Anthony Tannouri.

En vertu d'un jugement du tribunal de grande instance de Paris du 4 mars dernier la collection de bronzes, objets d'art et de meubles anciens de ce grand amateur a fait l'objet d'une saisie à la demande de son ancien associé, M. Pharaon, un financier saoudien, qui fait valoir une créance de sept millions de dollars. Cependant, par une lettre du 13 septembre, M. Pharaon donnait son accord pour suspendre toute poursuite, s'il obtenait le règlement de sa créance à bref délai.

Entre-temps, Me Jacque Tajan, chargé de mettre aux enchères la collection de M. Tannouri avait annoncé la « vente du siècle », présenté les meubles à la presse et édité un luxueux catalogue de soixante quatre numéros où figuraient — en dépit de discrétions contestables — les plus belles pièces de la collection de ce grand amateur, notamment des meubles attribués à André-Charles Boulle, Cressent, Cuvellier, Montigny, Martin-Carlin, Georges Jacob et autres maîtres ébénistes du dix-huitième siècle.

M. Tannouri considère que la créance de son partenaire devenu rival n'est pas en péril et il assure qu'il est en mesure d'éteindre sa dette à l'échéance prévue, ce qui rendrait la vente sans objet.

« Je ne veux pas parler avant une décision de justice, nous a déclaré M. Tannouri ; *cette affaire m'a beaucoup meurtri, mais j'espère encore qu'il n'y aura pas de vente, car je crois en la justice française. »*

Dans une première audience, le 28 octobre dernier, la première chambre de la Cour d'appel présidée par M. Vassogne premier président, a examiné le fondement de la créance et les protocoles d'accord échangés entre les deux adversaires. Elle doit rendre son arrêt, mercredi 2 novembre. Pour éviter la vente, les avocats de M. Tannouri ont, d'autre part, introduit un second référé visant à suspendre la dispersion de la collection saisie. La sentence de la cour d'appel doit en principe être rendue le 14 novembre, un jour avant la vente prévue à l'hôtel George-V. — F. G.

AUTOMOBILE

Jaguar XJS : britanniques jusqu'au bout

On ne sait pas ce qui réjouissait le plus, l'autre soir à Torquay (Grande-Bretagne), M. Morgan, le directeur des ventes de Jaguar : la prochaine (?) dénationalisation de la célèbre marque anglaise ou les deux nouveaux modèles lancés sur le marché britannique, un coupé et un cabriolet à arceaux, habillages somptueux d'un tout aussi nouveau six cylindres. Les sourires étaient de rigueur tant au cours de la conférence de presse qu'au long du dîner servi dans les plats d'argent de l'hôtel Impérial.

Il faut dire que le redressement de la vieille dame anglaise peut être qualifié de spectaculaire après des années noires qui ne devaient pas tout à une nationalisation — jugée ouvertement désastreuse — mais aussi à des produits dont la fiabilité, malgré toute l'affection des automobilistes fortunés pour la firme, laissait parfois rêveurs.

Les perspectives pour 1984, après une année 1982 à peine équilibrée et une année 1983 qui s'annonce bénéficiaire, sont de 48 000 voitures produites, chiffre selon Jaguar insuffisant, à tel point qu'il ne sera plus possible de livrer toutes les 20 000 voitures commandées par les Etats-Unis.

A vrai dire, Jaguar veut rester une marque de luxe et la sérénité affichée par les responsables de la firme devant le manque à gagner faisait plaisir à voir.

Quant à la nouvelle gamme XJS, elle reprend la même ligne générale imposante des coupés précédents, avec, toutefois, une élégance plus achevée. L'essentiel se trouve au poste de conduite où règne un confort fait de silence, de cuir et de bois. L'important se trouve sous le capot qui protège le nouveau groupe à six cylindres en ligne, tout en aluminium à vingt-quatre soupapes et double arbre à cames en tête. Il en sort 225 chevaux assez sages (5 300 t/mn), mais la souplesse est à l'heure. A l'usage, le moteur ne répond pas à une conduite sportive, mais plutôt à une utilisation en grand tourisme. Le couple maximum se trouve bas, mais le moteur manque d'allant au-dessus de 4 500 t/mn.

En conduite, l'autre défaut se situe dans le freinage dont la réponse est lente. Autrefois l'on disait, avec un humour tout britannique, que « rien n'arrêtait les Jaguar, même pas les freins ». Sans en être là aujourd'hui, il vaut tout de même mieux se rappeler l'histoire et jouer de l'excellente boîte mécanique. C'est est plus sûr.

Les nouvelles XJS seront vendues en France de 240 000 à 260 000 F. C'est le dernier défaut qu'il faut reconnaître à ces bolides tout britanniques.

C. L.

Mise en vente de la vignette auto 1984

La nouvelle vignette automobile pour l'année 1984 est mise en vente à partir de ce mercredi 2 novembre dans les recettes principales des impôts et à partir du 10 novembre dans les débits de tabac, jusqu'au 1er décembre à minuit (le Monde daté 30-31 octobre).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 4 NOVEMBRE

« L'exposition Colbert », 14 h 30, 11, quai Conti, Mme Hulot.

« *Le musée Victor-Hugo* », 15 heures, 6, place des Vosges, Mme Allaz.

« Le Musée de la marine », 15 heures, place du Trocadéro, Mme Colin.

« *Le Carmel de la fille de Louis XV à Saint-Denis* », 15 heures, métro Basilique Saint-Denis, Mme Legrégeois.

« Le Panthéon », 15 heures, grille rue Soufflot, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Turner », 15 h 45, Grand-Palais (Arts et curiosités de Paris).

« Au pays de Baal », 15 heures, Petit-Palais (Arcus).

« Turner », 15 h 30 et 17 h 45, Grand-Palais (Mme Canetti).

« La Franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les Halles », 15 heures, 1, rue Turbigo (M. Czarny).

« De l'hôtel de Sens à la place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Esotérisme et philatélie au Père-Lachaise », 13 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« La Seine », 14 h 30, place du Châtelet (Paris autrefois).

« *De Saint-Roch aux hôtels de la rue Saint-Honoré* », 14 h 30, métro Tuileries (Paris pittoresque et insolite).

« La chapelle dite « expiatoire », 15 heures, 36, rue Pasquier (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Exposition Turner », 15 h 30, Grand-Palais (Visages de Paris).

FORMATION

UNE CAMPAGNE POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DES HOMMES ET DES FEMMES

Estimant qu'« *il ne suffit pas de rédiger des lois* » mais qu'« *il faut aussi les faire connaître aux personnes concernées* », Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, vient de lancer une campagne d'information sur la loi sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes adoptée le 13 juillet 1983.

Comme la campagne pour la contraception, celle-ci s'appuie sur la télévision où deux coureurs (un homme et une femme), que l'on a vus l'hiver dernier, font leur réapparition. Plus de slogan « *Allez les femmes !* », mais une voix qui renvoie toutes celles désirant obtenir des renseignements sur les droits des femmes à une boîte postale (1). Un dépliant — *Les obstacles tombent* — expliquant les points forts de la loi sera distribué par les déléguées régionales et chargées de mission du ministère, par les centres d'information des droits des femmes et par les mairies qui le désirent.

Dès à présent, un petit fascicule, *le Guide des droits du travail*, rédigé par le ministère des droits de la femme, publié par la Documentation française, est mis en vente au prix de 20 F. Ce guide de 203 pages du même format que *le Guide des femmes* et *le Guide des femmes seules*, explique dans un langage clair, accessible à tous et à toutes, quels sont les droits des travailleurs. Autre qualité de l'ouvrage : il propose des modèles de lettres, décortique les contrats de travail et montre ce que doit comporter un bulletin de paie. En fait, ce livre s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes, et ses auteurs ont pris soin d'utiliser le féminin et le masculin...

Enfin, une brochure destinée aux animateurs des comités d'entreprise sera publié prochainement.

(1) Droits des femmes, B.P. 3000, 75500 Paris CEDEX 16. Documentation *française*, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris, CEDEX 07.

EN BREF

COLLOQUES

L'INSTITUT NATIONAL D'ÉDUCATION POPULAIRE organise les 5, 6 et 7 décembre prochain des journées d'études et de recherches sur le thème « Éducation populaire et jeunesse sous le gouvernement de Vichy. » Les principaux sujets traités concerneront le secrétariat à la jeunesse et les mouvements de jeunesse, la politique socio-culturelle, les chantiers, les Compagnons de France, les Camarades de la route, Uriage et la presse des jeunes.

La participation aux frais, couvrant l'hébergement et tous les frais de stage, est de 270 F. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 novembre à l'INEP, 11, rue Willy-Blumenthal 78160 Marly-le-Roi (tél. : 916-50-90).

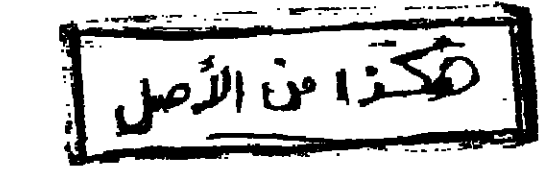
LES PARADOXES DE LA RETRAITE. — L'Association médicale et multidisciplinaire pour l'étude des conditions de vie et de santé (AMEV) organise le 5 novembre au Sénat, de 9 heures à 18 heures, sous la présidence d'Alfred Sauvy, un colloque sur les paradoxes de la retraite, avec la participation de sociologues, psychologues et médecins.

L'entrée est réservée aux porteurs d'invitations, que l'on peut se procurer au siège de l'AMEV, 9, boulevard Delessert 75016 Paris.

SALONS

LE NEUVIÈME SALON MARJOLAINE. — Deux cents exposants de produits d'alimentation biologique, d'hygiène, de cosmétologie de jardinage, de librairie, d'art de vivre accueillent les visiteurs du 4 au 13 novembre à Paris, 24, quai d'Austerlitz, dans le cadre du neuvième Salon Marjolaine. Cette année, plus de cent conférenciers dont Robert Linssen, Kenneth White, Brice Lalonde et un programme non stop de films étofferont ce salon. La mairie de Paris et la Maison de la récupération de Chamarande animeront chacun un stand d'information sur la récupération.

★ G.I.P., 62, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. : 562-84-58.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le la mm/col.*	Le mm/col.T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
LEVALLOIS-PERRET

activité engineering domaine : séchage, calcination, refroidissement, traitement des eaux, recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

pour développer ses activités en France et à l'étranger.
Il sera également responsable de la réalisation technique.

10 ans expérience dans un domaine similaire.

Formation Arts et Métiers ou Ecole Polytechnique.

Langue allemande nécessaire, anglais souhaité.

Env. C.V. et prét. sous réf. 11.309 à
PIERRE LICHAU S.A. B.P. 220
75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Un jeune directeur technique imaginatif et innovateur

Ingénieur A.M., ICAM, ECAM, ENSA, INSA... 200.000 F. +

A.M.F CUNO est un Groupe International, leader mondial sur le marché de la filtration industrielle ; un de nos objectifs est de développer ses activités de fabrications spéciales dans le cadre des grands projets d'Engenering. Dans ce but, la Direction Générale recherche son DIRECTEUR TECHNIQUE qui assumera la responsabilité des solutions techniques envisagées et de leur compétitivité.

Jouant le rôle d'interface entre le Marketing et les Usines, il étudiera, mettra au point, proposera des solutions nouvelles aux problèmes posés ; il supervisera l'établissement des offres de matériels spéciaux; il dirigera le Bureau d'Etudes et le contrôle qualité.

Ce poste à pourvoir à Calais conviendrait à un jeune ingénieur connaissant la mécanique des fluides, avec 3 ou 5 ans d'expérience acquise dans un même secteur d'activité ou assez proche.

Lors de l'envoi de votre dossier de candidature sous réf. 372 C faites-nous part de vos disponibilités afin que notre Conseil Marc Galopin convienne rapidement d'un entretien avec vous.

claude debray conseil 78, rue Olivier de Serres 75739 Paris Cédex 15

Organisme à vocation sanitaire et sociale
recherche
pour la Loire-Altantique :

son DIRECTEUR DÉLÉGUÉ de 3 Établissements

(150 lits)

Responsable du fonctionnement des établissements de l'élaboration budgétaire et du programme d'activité, de la gestion du personnel.

Expérience indispensable.

Ecrire sous n° 7.073
le Monde Pub., Service Annonces Classées - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Villes de Romainville et Noisy-le-Sec (93)
recherchent
en vue ouverture prochaine Cinéma Intercommunal

UN (E) DIRECTEUR (TRICE) PROGRAMMATEUR

Responsable de la programmation, la gestion et le personnel.

Expérience professionnelle indispensable.

Salaire net mensuel : 8.000 F.

Adresser candidatures et C.V. à :
Monsieur le maire - Mairie de ROMAINVILLE
93230 ROMAINVILLE.



Le Groupe MÉCANORMA, No 2 mondial dans la fabrication et la diffusion de produits destinés aux professionnels des industries graphiques. (380 personnes, C.A. 200 M.F., dont 50% à l'exportation, 5 filiales à l'étranger, gamme de plus de 10.000 articles disponibles sur catalogue), recherche son

DIRECTEUR LOGISTIQUE
INDUSTRIELLE ET DISTRIBUTION PHYSIQUE

Il aura la responsabilité de l'ensemble des flux de matières et de produits, ainsi que du traitement physique et administratif de la distribution à l'exportation.
Il déclenchera la fabrication de la totalité des produits finis des 3 unités de production et les approvisionnements en matières premières.
Il sera responsable de la gestion des plans de production et de la coordination entre les sites.
Il gérera l'ensemble des stocks, y compris ceux des filiales étrangères.
Il animera une équipe d'une trentaine de personnes et disposera d'un outil informatique performant.
Il sera basé au siège social au Perray-en-Yvelines 78.

Ce poste sera confié à une personne de 30 ans minimum, de formation supérieure (ingénieur), justifiant d'une solide expérience de la fonction et ayant la maitrise de l'anglais.
Si vous avez des qualités de méthode et d'analyse, si vous avez l'esprit ouvert et le sens des relations inter-services, si vous êtes attiré par une entreprise industrielle à taille humaine et performante, envoyez votre C.V. et vos prétentions à :

MÉCANORMA Direction du Personnel
78610 LE PERRAY-EN-YVELINES
(Une discrétion totale sera assurée)

bleu

URGENT

IMPORTANTE ENTREPRISE GENERALE recherche

Directeur de travaux Algérie

Expérience export indispensable.

Ecrire sous référence 8014 à Télex P.A. Jonction
34 Bd Haussmann 75009 Paris qui transmettra.



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

GROUPE TRAVAUX PUBLICS
A VOCATION INTERNATIONALE RECHERCHE DANS LE CADRE DE SON EXPANSION A L'ETRANGER SON

représentant au Nigéria

INGENIEUR D'AFFAIRES TP.
diplômé d'une grande école ou équivalent, le candidat justifiera d'une expérience et d'une réussite commerciale et de recherches d'affaires.

Une grande partie de sa carrière se sera déroulée à l'étranger, de préférence dans un pays d'Afrique anglophone.

Homme de terrain et ayant des qualités de contact, il sera entraîné à négocier au plus haut niveau des contrats difficiles (génie civil, ouvrages d'art etc. . .).

La pratique courante de la langue anglaise écrite et parlée est exigée.

Basé à LAGOS, le candidat bénéficiera d'une logistique et de l'appui d'une équipe dont l'implantation est déjà éprouvée.

L'intégration familiale dans le pays est facilitée par les avantages consentis à l'expatriation.

Le poste est à pourvoir rapidement.

Adresser lettre manuscrite avec CV détaillé, photo; prétentions sous Nº 6678 à PARFRANCE ANNONCES
4, rue Robert Estienne - 75008 PARIS qui transmettra

Nous sommes une société internationale d'ingénierie.
Nous supervisons la construction d'un grand projet d'électrification d'une région d' **ARABIE SAOUDITE**.
Pour compléter notre équipe sur le site, nous recherchons en urgence :

LE COST CONTROLLER DU PROJET

Conditions requises : Anglais courant. Diplôme (université ou école d'ingénieur) équivalent au BSC des universités américaines. Expérience de quelques années dans la fonction. Disponibilité immédiate.

Merci d'envoyer votre C.V. et une photocopie de votre diplôme en précisant sur l'enveloppe la réf. 5004 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

CHERCHONS

CHIRURGIENS
MISSIONS COURTES

urgent

MÉDECINS SANS FRONTIÈRE
Téléphone : 828-39-61.

Nous recherchons :
pour l'un de nos Contrats en
EXTRÊME-ORIENT

INGÉNIEURS GÉNIE CIVIL
CONDUCTEURS DE TRAVAUX

LES CANDIDATS devront :
posséder une expérience sur un Chantier de Centrale Nucléaire.

Tél. : (1) 577-37-17
ou adresser C.V. + prétentions à :
PRESTICER E.T.T. - 42, rue du Théâtre,
75015 PARIS.

Société en expansion
(C.A. : 250 millions de francs - 600 personnes),
filiale d'un Groupe Nord Américain, fabriquant et commercialisant des produits chimiques d'hygiène et d'entretien pour les collectivités, l'agriculture et l'industrie alimentaire
recherche

RESPONSABLE FILIALE CAMEROUN

DOUALA

Relevant du Directeur Régional, pour l'**Afrique Ouest et Centre,** il aura la responsabilité de la vente et de la distribution des produits de la filiale en tenant compte des conditions de marché, de prix et des actions de promotion.

Le candidat recherché aura un profil de Technico-Commercial (de préférence issu de l'industrie alimentaire) et sera capable d'animer une équipe de ventes et de gérer l'entité locale.

La connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.
Statut expatrié.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions ss réf. 81658 à
CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

sont recherchés par
UNE IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION
DE BATIMENTS CLES EN MAIN
LEADER DE LA CONSTRUCTION INDUSTRIALISEE

Cette Société propose de participer à son développement en France et à l'étranger et pour tous les secteurs d'activités, aux Ingénieurs :

- diplômés I U.T., B.T.S. (gestion - informatique)
- diplômés de l'Ecole des Arts et Métiers, des Ponts et Chaussées des Travaux Publics ou équivalent.
- diplômés d'Ecoles de Commerce et de Gestion - H.E.C. - ESSEC - ENSAE - E S.C.P. ou similaire.

Cette Société offre de larges possiblités de carrière aux jeunes Cadres débutants ou de quelques années d'expérience.
Après période de formation ces jeunes ingénieurs pourront occuper des postes de responsabilités dans l'ensemble de l'entreprise en France et dans des affectations successives à l'étranger.

Pour mieux connaitre les perspectives offertes, écrivez à notre Agence Conseil TELEX P.A. JONCTION sous référence 7926 - 34, boulevard Haussmann 75009 PARIS qui transmettra.

Bureau d'Etudes spécialisé recherche 1 ingénieur

CIRCULATION ET TRANSPORTS

pour mission longue durée en Afrique noire francophone. Expérience 5 à 10 ans indispensable dans le domaine des études urbaines de transports et de circulation : analyses de projets de transports ou d'infrastructures, enquêtes, traitements informatiques, économie des transports, etc. Responsabilité d'une équipe. Avantages liés à l'expatriement.
Envoyer c.v. en précisant dernière rémunération annuelle sous référence 92-17 à M. BOUCHE, 19, rue Thiers, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

Organisateurs sur place recherchés pour New-Forest language School. Rémunération excellente. Contacter :
M.A. WILD 6, Marley Avenue, New-Milton, Hampshire BH 25 6 LJ, England.

English speaking businessman seeks
Young Lady
able to teach German and French, willing to travel, available immediately upto Spring 1984.
Write and send photo, experience, phone no, etc. to Publicitas S.A. Chiffre Nº P. 115'784
CH-1002 Lausanne (Switzerland).

MODELS
(HOMMES et FEMMES)

Pour photos publicitaires, pouvant séjourner au minimum deux mois l'an prochain au JAPON.

Envoyez votre c.v. avec âge, taille, numéro de téléphone et photo avant le 14 novembre.

Vous appellerons ultérieurement pour interview à Paris fin novembre.

M. Wada
Agence ZIPANG
5-37, 8-Chome,
Higashi, Yamamotocho
Yao, Osaka, Japon 581.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CADRES GRANDE DISTRIBUTION

MIEUX ETRE BIEN TRANSMETTRE

Intégrer l'A.F.P.A, principal organe d'intervention du Ministère de la Formation Professionnelle chargé de la formation professionnelle des adultes (10.000 personnes - 150 établissements).

Elargir votre horizon en transmettant à des adultes désireux de devenir à leur tour des spécialistes, votre compétence et votre vécu dans l'entreprise.

Enseigner dans un centre.

Vivre en contact aver les stagiaires.

Contribuer à leur avenir en leurs dispensant un enseignement toujours actualisé.

Cette orientation nouvelle, nous vous la proposons en poste fixe dans les centres F.P.A. de
Montpellier - Nice - Tarbes
si vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce et si vous avez assumé des responsabilités de direction en G.M.S.
Votre propre formation pédagogique, assurée par nos soins, durera environ six mois.

afpa
Merci d'adresser votre candidature avec C.V. très complet à
Nicole LARDREAU - C.P.T.A - Z.I Les Chanoux 63, rue Ampère
93330 NEUILLY SUR MARNE.



2 POSTES D'

Assistants en Gestion Industrielle

sont actuellement à pourvoir
dans 2 Chambres de Commerce et d'Industrie de Basse Normandie

CALVADOS - ORNE

Ils auront principalement pour mission :
- d'assurer la promotion des PMI de leur Région (diagnostics et conseil, information et mise en relation avec les partenaires locaux et régionaux, organisation d'actions concertées professionnelles ou interprofessionnelles)
- d'aider et d'accueillir les créateurs d'entreprises nouvelles
- d'assister les entreprises en difficulté.

Ces deux postes conviendraient à des candidats, 30 ans environ, diplômés d'Etudes Supérieures, disposant déjà de quelques années d'expérience professionnelle acquise si possible en PMI-PME, et ayant des qualités d'organisation, un excellent contact humain et le désir de travailler en équipe pluridisciplinaire.

Pour l'un des postes, à CAEN, la préférence irait à un diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce ou formation équivalente, ayant de bonnes connaissances en gestion mais surtout une expérience commerciale ou marketing. Réf. 730

Pour le second, une formation ESC serait appréciée, si possible en option comptabilité gestion. Peuvent également convenir : licence Sciences Economiques, DECS ou IAE. Réf. 731

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) en précisant la référence du poste choisi à

APRODI 87-89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

LEVI TOURNAY

LYON
LABORATOIRE EN FORTE EXPANSION

recherche

UN JEUNE CADRE FINANCIER

Il sera responsable du contrôle de gestion des filiales implantées à l'étranger
- procédures comptables,
- reporting,
- budgets,
- trésorerie et financement.

Il assistera la Direction Financière pour
- la consolidation des comptes,
- les études spécifiques dans le cadre de la stratégie de développement.

Ce poste conviendrait à un :
- HEC, ESSEC, ESCP, ESCL...
- titulaire d'un DECS
- ayant (si possible) 1 à 2 ans d'expérience dans un cabinet d'audit ou dans un groupe international.

Ecrire S/Réf. 3585 à Pierre LICHAU S.A. 12, rue Président Carnot 69002 LYON qui transmettra.





LYON



La Société GALLET étudie, fabrique et commercialise des systèmes automatiques de manutention de charges isolées.
Elle connait une expansion rapide et son adaptation au marché se fait par une organisation en départements spécialisés et une gestion par affaire.
Nous recherchons actuellement un jeune collaborateur(trice) qui, avec l'aide d'un service de 4 personnes, assurera les fonctions comptables, budgétaires et administratives de l'établissement en utilisant l'outil informatique.
Dépendant du Directeur et Administratif et Financier, il (elle) aura à aider les Commerciaux à gérer financièrement leurs affaires.
Nous souhaitons rencontrer un homme ou une femme de formation supérieure (Sup. de Co, maitrise Gestion, Sciences Eco...). Une expérience pratique de la comptabilité générale en milieu industriel, des qualités de gestion et de dynamisme sont nécessaires pour réussir dans ce poste.
Merci de prendre contact avec Rolande MANDON, sous réf. GC 10.

KEYMEN 2 rue Childebert, 69002 LYON

LEVI TOURNAY

MERLIN GERIN

Spécialiste mondial des matériels électriques et électroniques de commande et de protection, est l'un des plus importants constructeurs européens pour les ensembles électriques «clés en mains».
15000 personnes, 43 filiales et participations en France et dans le monde, 5 milliards de chiffre d'affaires en 1982 dont 50 % à l'exportation.
Nous recherchons pour plusieurs de nos départements à ***GRENOBLE.***

ingénieurs électroniciens

Leur mission : le développement de produits
- d'électronique de puissance,
- d'automatique.

A partir d'un cahier des charges, ils conçoivent, réalisent, mettent au point les prototypes, définissent et homologuent les composants, sont garants de la fiabilité des produits, participent à leur industrialisation.
Nous souhaitons rencontrer de jeunes ingénieurs débutants ou, de préférence, disposant d'une première expérience, de *formation électrotechnique et électronique de puissance, ou* électroniciens, créatifs, désireux de participer au développement d'activités porteuses.
Merci d'adresser votre candidature
avec prétentions, en précisant la référence CF 217
au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres -
MERLIN GERIN 38050 GRENOBLE CEDEX

BANQUE
Exploitant Cl. V,VI.

Deux postes d'exploitation sont à pourvoir dans un Grand Groupe Bancaire Privé, l'un en province, l'autre à l'étranger.
Une solide polyvalence *(opérations avec l'étranger, analyse du risque et animation collecte ressources)* est nécessaire ; plan de carrière attrayant pour cadres acceptant le principe de mobilité au sein d'un important réseau international.

Adresser C.V. détaillé sous réf. 2322/O à :
M. GUIGNARD
86, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS

Groupe Français
de l'industrie mécanique
parmi les leaders dans sa spécialité

recherche pour USINE située en
CHAMPAGNE/ARDENNES

UN INGENIEUR MECANICIEN
(ENSI - A.M. - INSA)

qui après une prise en charge de la fabrication, prendra la responsabilité globale de

CHEF DE PRODUCTION

avec possibilité d'évolution vers
DIRECTION DE L'USINE (450 personnes)

pour ce poste, une expérience confirmée dans le domaine de la production est nécessaire.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions s/réf. 46286 à PROJETS
12, rue des Pyramides 75001 Paris
qui fera suivre.

CRÉDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST
Banque Régionale

groupe CIC

recherche
ATTACHÉS COMMERCIAUX
Minimum 3 ans d'expérience (Classe III)
pour l'ensemble de son réseau.

Ecrire avec C.V. détaillé manuscrit,
photo et prétentions au :
CRÉDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST
Direction du personnel 1 X 44040 Nantes Cedex

Centre hospitalier régional d'Orléans
recrute

1 INGÉNIEUR EN ORGANISATION

Placé sous la responsabilité du directeur du service organisation, méthodes et informatique, il dirigera une cellule d'organisation et sera associé à des opérations de réorganisation de l'établissement.
Il devra être diplômé de l'I.E.S.T.O. ou justifier des titres requis pour le recrutement des ingénieurs principaux hospitaliers ou d'un diplôme de l'Institut Européen d'Administration des Affaires de Paris, de l'Ecole des Affaires de Paris, de l'Institut Supérieur des Affaires, des Hautes Etudes Commerciales, de l'Ecole de Commerce de Paris, ou des Ecoles de Commerce de Province.

Adr. cand. avec c.v. au Directeur général du Centre hospitalier régional, B.P. 2439, 45042 ORLÉANS CEDEX.

Le Centre de Recherche (Nancy) de l'I.N.R.S.
recrute

Chef Département Sécurité Ergonomie

Le Département comprend cinquante personnes (chercheurs, *ingénieurs, techniciens), réparties* en 3 unités : sécurité des machines, sécurité des systèmes, ergonomie, psychologie et sociologie du travail.
Ce poste s'adresse à des candidats possédant un niveau scientifique et technique élevé dans les domaines suivants : mécanique, électrotechnique, électronique et micro-processeurs. Des notions d'ergonomie et une bonne connaissance des milieux industriels sont indispensables.

Le poste est à pourvoir à :
VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

Adresser C.V., prét. et photo à
J.F. SAUGIER, I.N.R.S.,
30, rue Olivier-Noyer, 75680 Paris Cedex 14, sous la référence n° 2.

L'Office H.L.M. de LORIENT recherche

pour mettre en place et développer des outils de gestion informatisés, un cadre titulaire d'une maîtrise d'informatique, MIAGE, IESTO, grande école de gestion (option organisation).

Il justifiera d'une expérience similaire. Cet emploi fera l'objet d'un contrat de durée déterminée.

Expérience micro informatique souhaitée.

Adresser candidatures et Curriculum-Vitae à :

O.P.C. H.L.M.
4, Boulevard Gal-Leclerc
B.P. 403
56322 LORIENT CEDEX

BANQUE RÉGIONALE

dynamique et performante
PROXIMITÉ MONTAGNE

recherche pour renforcer son équipe d'ORGANISATION

ORGANISATEUR CONFIRMÉ

- avec personnalité affirmée,
- formation souhaitée (Sciences ECO ou ESS + ITB ou CES-B...),
- esprit logique de synthèse et créatif,
- expérience 3 à 5 ans dans une banque, si possible, ou en cabinet ou entreprise.

RÉF. 1900 M.

ORGANISATEUR DÉBUTANT

- sortant d'une école de commerce ou autre,
- esprit logique, de synthèse et créatif,
- libéré O.M.,
- acceptant formation intense.

RÉF. 2900 M.

Adr. lettre man., C.V., photo et prét. en précis. la réf. du poste choisi à O.C.B.F., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris.

Centre de Recherche (Nancy) I.N.R.S.
recrute

DOCTEUR en psychologie Chef du Service

Ergonomie, psychologie et sociologie du travail (15 chercheurs, ingénieurs et techniciens).
Les candidats devront posséder une bonne expérience des milieux industriels.
Le Chef du Service sera notamment responsable de l'animation des différentes sections (ergonomie et biomécanique, socidentologie, psychologie ergonomique) et devra créer une section de psychologie-sociologie du travail.

Adresser C.V., prét. et photo à
J.-F. SAUGIER, I.N.R.S.,
30, rue Olivier-Noyer, 75680 Paris Cedex 14, sous la référence n° 1.

La Direction de la Formation de l'A.F.P.A.
recherche
pour son Centre pédagogique et technique de Lyon :

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN
A. & M., E.C.A.M., I.N.S.A., E.N.S.I.

pour concevoir et expérimenter les programmes de formation aux techniques avancées.

SONT DEMANDÉES :
- Cinq années d'expérience dans la responsabilité d'un atelier mettant en œuvre les technologies nouvelles de fabrication ;
- Des qualités de relations humaines et des aptitudes à transmettre son savoir-faire.

NOUS VOUS OFFRONS :
- La sécurité de l'emploi ;
- Un salaire annuel attractif de 140.000 à 230.000 F selon l'expérience.

Adresser votre c.v. à :

afpa
M. PELOSSE
Directeur du C.P.T.A.
35, boulevard Jodino
69694 Vénissieux Cedex.

BRANCHE PHARMACEUTIQUE SANOFI CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY MONTPELLIER

RECRUTE

1 MÉDECIN RHUMATOLOGUE

responsable des essais cliniques de médicaments antirhumatismaux.

- Sera chargé d'établir et de mettre en œuvre un plan de développement de nouveaux antirhumatismaux conduisant à l'enregistrement dans différents pays (U.S.A., EUROPE, JAPON...).
- Devra assurer l'interface entre la recherche préclinique et les études cliniques (phases I, II, III) ; formation souhaitée chef de clinique (CHU/CHR), expérience hospitalière de pharmacologie clinique et d'essais thérapeutiques contrôlés.
- Formation en statistique, informatique.
- Connaissance de l'anglais parlé et écrit.
- Expérience de l'industrie pharmaceutique appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à
CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY,
Service du PERSONNEL,
rue du Professeur-Joseph-Blayac,
34082 MONTPELLIER CEDEX.

ÉCOLE INGÉNIEURS ANGERS
recrute

UN INGÉNIEUR
pr. l'enseignement fonderie

UN INGÉNIEUR
pr. enseignement forge
8500 F. net par mois environ

Exp. souhaitée. C.V. et n° de Tél. à M. SIMON – B.P. 3525 49035 ANGERS Cedex.

LA VILLE DE BREST
envisage le recrutement d'un

JOURNALISTE

chargé au sein d'un service de presse rattaché au cabinet du Maire de la rédaction d'un Bulletin Municipal et de divers articles

Env. curric. vitae et prétentions à M. le Maire – Cabinet, Hôtel de Ville, 29279 BREST Cedex.

L'Office H.L.M. de LORIENT
recherche
son Chef de Service Financier

Ce cadre « attaché » ou similaire sera titulaire d'une maîtrise de Gestion ou D.E.C.S.

Il justifiera d'une expérience de responsabilité équivalente dans le service financier d'un organisme d'H.L.M., d'une société du secteur tertiaire ou d'un établissement financier, ainsi que l'utilisation de systèmes faisant appel à l'informatique.

Adresser candidatures et Curriculum-Vitae à :
O.P.C. H.L.M.
4, boulevard Gal-Leclerc
B.P. 403
56322 LORIENT CEDEX

Association Languedoc-Roussillon
recherche

RESPONSABLE INFORMATIQUE

- Responsable de l'organisation de l'informatique dans l'entreprise. Il aura, en liaison avec la Direction Générale, à définir les actions à entreprendre à court terme et à long terme dans tous les domaines concernés (ingénierie, planification, gestion, production, etc...)
- Diplômé d'une Grande École, vous avez acquis en tant que chef de projet ou responsable des Etudes une réelle compétence dans la réalisation de programmes informatiques importants.
- Vous avez complété cette première expérience par la conduite d'actions concrètes d'organisations exploitant des techniques. La connaissance de l'environnement IBM (MVS, IMS) serait pour vous un atout supplémentaire.

Adr. lettre de candidature et C.V. Ecr. s/n° 7064, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Centre de Recherche I.N.R.S. (Nancy)
recrute

ACOUSTICIEN

Responsable du laboratoire d'acoustique
Formation supérieure (ingénieur ou docteur) en mécanique vibratoire, mécanique des fluides et en acoustique.
Connaissances des méthodes de traitement du signal et de simulation numérique.
Une bonne connaissance des problèmes industriels est indispensable.

Adresser C.V., prét. et photo à
C.A. LEMAITRE, I.N.R.S.,
B.P. 27, avenue de Bourgogne,
54501 VANDŒUVRE CEDEX.

Compagnie spécialisée dans le parquet lambris

recherche

UN CHEF DE VENTES

Pour sa Direction Commerciale du Sud-Est de la France
Expérience parquet-lambris souhaitée, 5 ans minimum.
Anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions à *PETITFILS*
10, rue de Brie – 78310 Maurepas.

vous travaillez dans une entreprise vous cherchez un emploi

Titulaire d'une maîtrise scientifique ou d'un diplôme d'ingénieur (ou niveau équivalent)

VOUS VOULEZ ACQUÉRIR

une spécialisation ou une nouvelle compétence en INFORMATIQUE en ÉLECTRONIQUE et la valider par un DIPLOME NATIONAL du niveau ingénieur

UNIVERSITÉ LYON 1 VOUS PROPOSE DES STAGES DE 9 MOIS AGRÉÉS PAR L'ÉTAT ET OUVRANT DROIT A RÉMUNÉRATION

Tél. : (7) 889-61-24 p. 3034

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
à caractère industriel et commercial SUD PARIS
Spécialisé dans études et recherches relatives à l'environnement

recrute pour son secteur activité "ANALYSE INSTRUMENTALE"

INGÉNIEUR PHYSICO-CHIMISTE

(35 ans minimum)

ayant au moins 10 années d'expérience, particulièrement dans la pratique de l'analyse de l'air (et si possible de l'eau).

Son sens du commandement, ses qualités d'organisateur, ses connaissances scientifiques et techniques seront utilisées pour assumer, à la tête d'un service dont il aura la responsabilité, les missions ci-après :

- gérer le budget de fonctionnement du service.
- proposer et conduire des recherches d'intérêt général en matière d'environnement industriel.
- diriger des campagnes de mesures de polluants sur sites industriels.
- mettre au point et évaluer des appareillages de contrôle et de mesure.

Ecrire avec C.V., références et prétentions à :
IRCHA Service du Personnel
BP No 1 - 91710 VERT-LE-PETIT

bleu

THOMSON-CSF COOPÉRATION

Depuis plusieurs années, nous sommes spécialisés dans la formation des utilisateurs étrangers d'équipements et de systèmes électroniques produits par THOMSON-CSF.

Nous recherchons un

RESPONSABLE COMMERCIAL HF
DE HAUT NIVEAU

Il devra prendre en charge le suivi et le développement de nos activités à l'étranger (Moyen-Orient) et promouvoir nos services auprès d'autres unités du Groupe.

Il sera appuyé dans son action par une équipe d'ingénieurs commerciaux placés sous son autorité directe.

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation supérieure, âgés d'au moins 35 ans et ayant une expérience significative dans un secteur d'activité similaire.

Une grande disponibilité pour des déplacements et la pratique courante de l'anglais sont indispensables.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé avec rémunération actuelle, photo à M. GUICHARD, THOMSON-CSF-COOPÉRATION, 147, rue Yves-Le-Coz 78000 VERSAILLES.

THOMSON
Direction Internationale

HAVAS CONTACT

Paris - Nous sommes une importante société (+ du milliard de C.A.) filiale d'un grand groupe exerçant une activité de services. Nos projets de développement interne (partenaire à part entière dans la réalisation de nouveaux moyens de communication) et de diversification externe (création de filiales) sont très conséquents. Aussi notre direction de la gestion souhaite enrichir son potentiel en recherchant un

CONTRÔLEUR DE GESTION
responsable budget et trésorerie

Vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce et vous avez complété votre formation en comptabilité avec l'obtention du DECS. Vous avez 5 à 8 ans d'expériences professionnelles : peut-être une expérience bancaire au départ avec de bonnes connaissances de la partie financière de la banque, mais surtout une orientation depuis plusieurs années vers le contrôle de gestion. Vous êtes à même de mettre en place et développer l'ensemble des moyens et techniques du contrôle de gestion, en y intégrant les nouveaux projets et la diversification. Vous aurez, au sein de la direction de la gestion, la responsabilité du développement d'un véritable contrôle de gestion : budgets, tableaux de bord, analyses financières, conseil des directions opérationnelles. Vous assurerez parallèlement la fonction trésorerie : prévision et gestion de flux financiers importants et bien sûr relations avec les banques. Vos capacités techniques et vos qualités relationnelles seront les atouts de votre réussite et de votre développement futur au sein du groupe.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux sous réf. 5736 M ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET - 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11
MEMBRE DE SYNTEC

Fion Chomox

Société des Automates Programmables S.M.C.

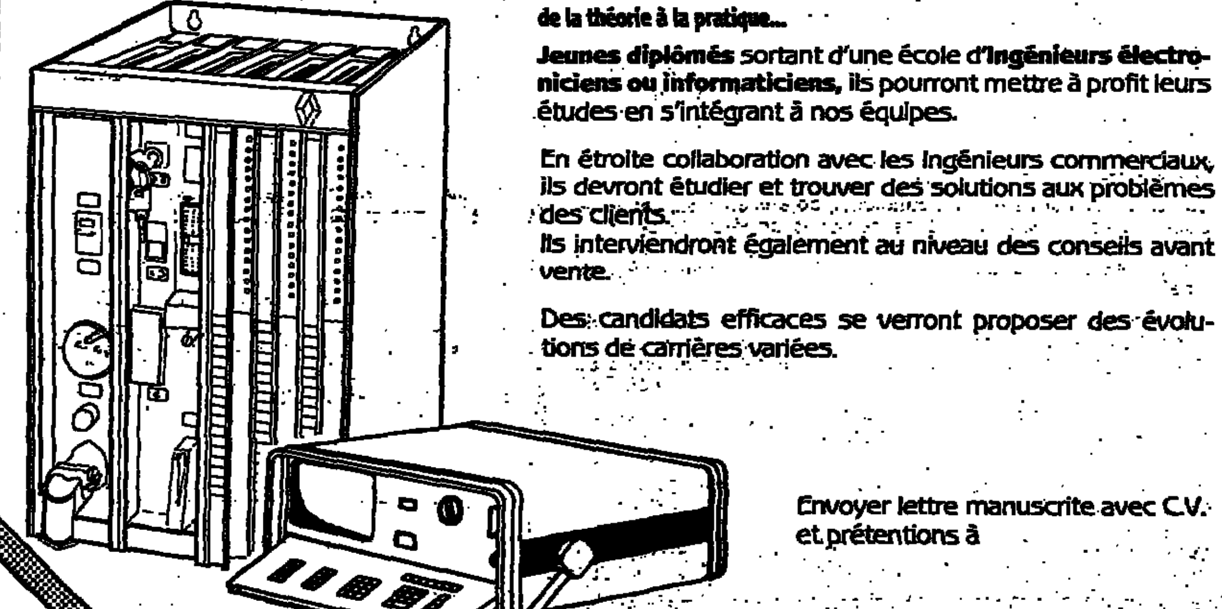
PRENDRE PART AU DEVELOPPEMENT D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL...
c'est possible en associant ses ambitions au plan de développement du 1er fabricant français **d'AUTOMATES PROGRAMMABLES.**

au PLESSIS ROBINSON et en PROVINCE :

• INGENIEURS COMMERCIAUX REGIONAUX (réf. DC 0905)

il s'agit d'un excellent tremplin pour des **ingénieurs électroniciens débutants** à qui nous assurerons une formation complète.
Nous prendrons également en compte les candidatures de vendeurs de formation électronique ayant 2 à 4 ans de métier.
Les opportunités de carrière existant au sein du groupe, seront de nature à motiver des candidats ambitieux.

• INGENIEURS D'APPLICATION (réf. DC 0906)



de la théorie à la pratique...

Jeunes diplômés sortant d'une école d'**ingénieurs électroniciens ou informaticiens,** ils pourront mettre à profit leurs études en s'intégrant à nos équipes.

En étroite collaboration avec les ingénieurs commerciaux, ils devront étudier et trouver des solutions aux problèmes des clients.
Ils interviendront également au niveau des conseils avant vente.

Des candidats efficaces se verront proposer des évolutions de carrières variées.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à

Mme LE GUET - Directeur du Personnel
AUTOMATES PROGRAMMABLES SMC
ZAC La Chartreuse - BP 75 - 81103 CASTRES.

RENAULT
Automatismes

URGENT

Société mécanique, filiale d'un important groupe national fabriquant et distribuant des biens d'équipement pour l'industrie alimentaire
PARIS

220.000 F +

Jeune chef achats

Le candidat devra assurer tous les achats matières au niveau des fournisseurs et compagnies affiliées.

Superviser la planification et le suivi des approvisionnements.

Animer et gérer un service de 7 personnes.

Expérience réussie de quelques années dans un poste à responsabilités similaires.

Bonne connaissance des Achats au niveau international, si possible dans le secteur électromécanique.

Ingénieur diplômé ou équivalent et bonne maîtrise de l'anglais exigée.

Disponible pour voyager, le candidat devra faire preuve de qualités de négociation et d'organisation.

Ce poste est à pourvoir rapidement.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous réf. 23010 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis - 92522 Neuilly.

Importante Société d'Ingénierie
Région Parisienne (La Défense)
recherche

CADRE DIPLOME
FORMATION JURIDIQUE

pour l'analyse et la préparation des dossiers juridiques de la Société (contrats internationaux, assurances, contentieux, connaissances en droit du travail).

Missions à l'Etranger possibles.

Anglais courant - 5 ans d'expérience.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 81736 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Nous entrons dans l'ère tertiaire

Les sociétés de services voient s'ouvrir devant elles de nouveaux débouchés. Dans tous les domaines d'activité, leurs prestations se multiplient.
Devant l'ampleur de ce développement, elles se structurent différemment et s'équipent. Le traitement, la gestion des affaires nécessitent des compétences nouvelles, les fonctions évoluent...
Vous êtes bien placé pour le savoir. De formation supérieure, vous assumez depuis au moins 5 ans un poste de responsabilité dans la gestion, la vente, l'import-export, le marketing...
L'informatique est certainement l'un de vos outils de travail.

Soyez l'un des promoteurs du tertiaire

en devenant

PROFESSEUR A.F.P.A.

150.000 F +

Vous animerez et formerez nos enseignants.
Vous étudierez les nouvelles qualifications requises par les métiers de ce secteur.
Vous accomplirez des missions ponctuelles d'appui technique sur tout le territoire national dans nos centres de formation comme en entreprise.
Vous resterez ainsi en contact étroit avec votre marché du travail et de l'emploi.



Nous remercions les candidats intéressés d'adresser leur C.V. détaillé à Nicole LARDREAU - CPTA - Z.I. LES CHANOUX - 63, rue Ampère - 93330 NEUILLY SUR MARNE

Assistant du controller
Comptabilité Générale/Analytique

PARIS **160.000 F. +**

Cette société, filiale française d'une multinationale U.S. est leader sur le marché européen de la filtration industrielle.

Le controller crée aujourd'hui la fonction d'Assistant pour lui confier le développement des comptabilités générale et analytique et en faire un véritable outil de gestion.

L'homme que nous recherchons, maîtrise très bien les techniques comptables et possède les qualités réelles d'un animateur. Il a, en outre, l'ambition et la capacité de prendre une part de plus en plus active à la gestion de l'entreprise.

Agé d'une trentaine d'années, de formation supérieure (D.E.C.S. minimum), il a l'habitude de travailler à un tel niveau de responsabilité. La pratique de l'outil informatique, de la langue anglaise et de la connaissance de la comptabilité anglo-saxonne seraient des atouts supplémentaires.

Venez en parler avec Marc Galopin, notre Conseil, adressez-lui auparavant votre dossier de candidature sous référence 372 B



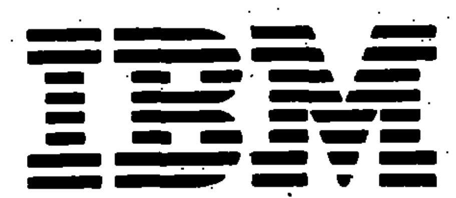
claude debray conseil
78, rue Olivier de Serres 75739 PARIS Cédex 15

TITULAIRE BACCALAURÉAT DE GESTION H/F

débutant dans la vie professionnelle et intéressé par gestion analytique, sera intégré dans équipe dynamique.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS-ÉTOILE

Ecrire sous réf. 8.514 à PIERRE LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.



Parce que demain rien ne se fera sans l'informatique...

C'est maintenant une évidence : l'informatique pénètre chaque jour davantage au plus profond du tissu économique français. De la multinationale à la PME, chaque entreprise s'est informatisée, s'informatise ou s'informatisera. Phénomène économique et social, l'informatique sera demain familière à l'univers de chacun. Au moment où, *jeune diplômé(e), vous choisissez votre voie, nous vous proposons un secteur d'avenir qui se développera longtemps encore.*

Parce que demain le conseil sera indispensable aux entreprises...

Les conseils les plus écoutés dans ce domaine sont certainement l'ingénieur commercial et l'ingénieur technico-commercial. Chez nous, ce sont de jeunes diplômés d'Ecoles d'Ingénieurs ou de Commerce qui reçoivent une formation alternée et rémunérée leur permettant de jouer pleinement leur rôle d'assistance, de formation et de conseil auprès d'entreprises diverses. Ils analysent le besoin du client, l'étudient, soumettent une solution adaptée, aident au démarrage *du système et suivent le client.*

Parce que demain comme hier IBM innovera...

Présente dans tous les pays du monde par ses laboratoires, ses unités de production et son réseau commercial, IBM développe constamment des produits nouveaux, destinés à des utilisateurs nouveaux.
La Compagnie IBM France est l'une de ses plus importantes filiales : 20.000 Français sont employés par IBM. Un centre d'études et de recherches, quatre usines et un réseau dense d'agences et de directions régionales, installées à Paris et dans les principales villes de France, font de la compagnie une grande entreprise française, proche de ses clients pour leur assurer le meilleur service.

Pour toutes ces raisons nous avons besoin de vous, JEUNES DIPLOME(E)S d'écoles d'ingénieurs ou de commerce.

Si vous terminez vos études cette année, ou si vous avez déjà une première expérience professionnelle, IBM France vous propose un métier et, si vous le souhaitez, une carrière. Grâce à la formation permanente, vous pourrez avoir accès à des fonctions variées. Avec autonomie, vous exercerez pleinement vos responsabilités, à PARIS ou en PROVINCE, dans le cadre d'une grande entreprise, beaucoup moins contraignante qu'on ne l'imagine.
Outre les qualités inhérentes à un tel poste, nous vous demandons d'accepter le principe de la mobilité géographique et d'avoir de bonnes connaissances en anglais.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, même si vous n'avez pas encore terminé vos études, à :

IBM FRANCE
(Référence DNM 01) - Département Recrutement - Orientation - Conseils
2, rue de Marengo - 75001 PARIS

Organisation et Publicité



17, rue La Rochefoucauld 75009 PARIS - Tél. (1) 878.52.02.
206, rue Vendôme 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.

Ingénieur des ventes - Aéronautique

La vocation de cette entreprise française est l'étude et la réalisation de systèmes et équipements hydrauliques, électro-hydrauliques, mécaniques, et son activité est orientée principalement vers l'aéronautique, le spatial, les matériels militaires. Sa politique d'expansion l'amène actuellement à mettre l'accent sur le secteur aéronautique et spatial, et dans cette optique, elle y renforce son action commerciale. Elle recherche *donc un ingénieur des ventes qui*, sous le contrôle d'un directeur commercial, viendra s'intégrer à une équipe existante et sera responsable des relations et négociations avec des avionneurs ainsi qu'avec des équipementiers français ou étrangers dans le cadre éventuel de projets en collaboration. Trente ans minimum, de formation supérieure technique (Sup Aéro par exemple), réellement bilingue français anglais, le candidat retenu aura quelques années d'expérience de vente acquise impérativement dans les milieux de l'aéronautique. Ecrire à *Antoinette* Leclercq à Paris. *Réf. M 8186* ou *téléphoner (878.52.02).*

Discrétion totale assurée.

Bon technicien, bon gestionnaire excellent animateur

Notre Société de services (130 personnes), leader dans le domaine de la régie publicitaire cinématographique couvrant 2/3 du marché, recherche son

RESPONSABLE TECHNIQUE

(37 ans environ).

Directement rattaché à la Direction Générale, il sera autonome pour la réalisation de ses objectifs. Son expérience de responsable d'atelier et son goût pour la gestion lui permettront d'animer efficacement nos ateliers (de 55 personnes) de montage de films publicitaires.
Très variée, cette mission implique une bonne maîtrise des techniques d'organisation du travail, une formation technique Bac + 2, une bonne culture générale et d'excellentes connaissances des circuits de distribution et des transports.
Responsabilité, dynamisme, sens du contact, sont les principaux traits de caractère souhaités pour ce poste.
Salaire motivant + nombreux avantages sociaux.

Envoyer C.V. + photo sous réf. 265 M à Christine d'AUBIGNY

VALENS CONSEIL

VALENS CONSEIL RECRUTEMENT
59, rue de Richelieu - 75002 PARIS
qui vous assure de sa totale discrétion.

Organisation et Publicité



LA COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES

5500 personnes dont 640 ingénieurs et cadres
recrute dans le cadre de son développement :

INGENIEURS ELECTRONICIENS

ESE ou équivalent

Ayant une première expérience ou débutants passionnés de techniques de pointe pour postes :

INGENIEURS ETUDES (réf. E 640)

Au sein d'une petite équipe, de l'avant-projet à la mise au point sur site, en relation avec le groupe de projet, le client, les fournisseurs et l'usine.
Deux des postes développent des EQUIPEMENTS MILITAIRES.

CHEF DE PROJET (réf. E 641)

Définition des équipements, de leur compatibilité, de leurs conditions d'emploi, supervision technique de la réalisation, mise en service, documentation clients.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à : CSEE - Service emploi et développement des cadres - DPRH
17, Place Etienne Pernet 75738 PARIS Cedex 15.

CSEE, L'AVENIR TECHNOLOGIQUE EN ACTION

CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

recherche pour renforcer la coordination de sa Direction Informatique à St Quentin en Yvelines (78)

2 Ingénieurs Organisation/Informatique

Dans le cadre d'une équipe fonctionnelle dynamique, ils seront chargés :
- de l'élaboration du schéma directeur des systèmes d'information,
- de l'étude et de la mise en œuvre des **méthodes** informatiques.

Les postes exigent :
- une formation supérieure,
- une expérience de quelques années en organisation et informatique,
- une très grande facilité de communication, d'écoute et de synthèse,
- une volonté d'évolution vers des fonctions d'animation et de coordination.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. ***D 101*** *à*
CNCA - Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

LEVI TOURNAY

ORGANISATEUR
fort potentiel pour carrière motivante

PUISSANT GROUPE DU SECTEUR TERTIAIRE, leader dans sa branche, mettant en œuvre des systèmes de gestion évolués, recherche un **Organisateur de fort potentiel,** Mines, ECP, HEC... disposant d'une première expérience de 3 ans environ.

En liaison avec un des plus importants cabinets anglo-saxon, il pilotera la refonte des systèmes et procédures actuels de fonctionnement d'un grand département.
La réussite dans cette première mission implique une forte motivation, une familiarisation avec l'outil informatique et permettra d'accéder à des réelles responsabilités fonctionnelles ou opérationnelles dans le groupe.
Poste à Paris.

Écrire sous réf. DN 122 AM

4, rue Massenet 75016 Paris — etap

Membre de Syntec

Pour la filiale d'un important groupe industriel, nous recherchons

UN CHEF LOGISTIQUE

- **responsabilités :**
  - — administration des ventes - facturation,
  - — transports,
  - — gestion de stocks, produits finis et matières premières,
  - — achats.
- **formation souhaitée :**
  - — Ecole Supérieure d'Approvisionnements.
  - — Ingénieur Chimiste + I.A.E.
- **connaissances et intérêt pour l'informatique de gestion appréciés.** Age 30 ans environ.

Lieu de travail : **proche banlieue Sud-Est.**

Adressez votre dossier de candidature détaillé (avec prétentions) sous réf. 9061 à **VALENS CONSEIL** BP 359 - 75064 PARIS Cédex 02.

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
recherche

CHEFS DE MISSION
AUDITEURS CONFIRMES

Les candidats retenus
- devront être diplômés de l'enseignement supérieur et pour les candidats expérimentés avoir acquis en cabinet la pratique de l'audit.
- interviendront auprès de sociétés appartenant à des secteurs d'activités variés.
- bénéficieront d'une formation diversifiée préparant aux diplômes d'expertise comptable.

Envoyer CV manuscrit et prétentions à
COGERCO 72, rue Bellechasse 75007 Paris.

PLUS INTERIM *l'intérim administratif en Région Parisienne (12 agences) renforce ses structures pour mieux gérer son expansion* et recherche

chef d'agence stagiaire Créteil

Capable d'assurer la responsabilité complète de l'agence dans un délai de 6 mois après formation à la vie et à la politique de l'entreprise.
Cette offre s'adresse à des candidates ayant au minimum une formation de base de type secrétariat (BTSS) ou bacc + 2.
Leur expérience, d'au moins 3 ans, devra mettre en évidence leur connaissance du recrutement du personnel et de sa gestion administrative, leur expérience commerciale dans le secteur des services et leur capacité à gérer une petite unité.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Mademoiselle CHOPIN - 60, rue de l'Arcade - 75008 PARIS.

Notre image de marque ainsi que nos moyens logistiques (informatique, publicité, etc...) constituent un soutien de poids et assurent de réelles perspectives d'avenir

---

OFFRES D'EMPLOIS

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

UN COLLABORATEUR INFORMATICIEN

Gérer nos act... « province

d'ADJOINT DE DIR...

VALENS CONSEIL

Comptabilité - Réas...

Organisation et Publicité

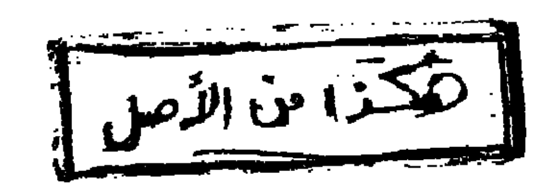
Analyste Financie...

LA MICRO-INFORMATIQUE

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

ÉTABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (Siège PARIS)

CADRE FINANCIER CONFIRMÉ



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

cherche
pour son équipe chargée du développement des :

BANQUES DE DONNÉES D'INTÉRÊT NATIONAL

UN COLLABORATEUR INFORMATICIEN

Ayant le goût des contacts humains, niveau I.U.T minimum, 2 ans d'expérience, compétences appréciées dans les domaines suivants : SGBD, logiciels documentaires, réseaux, vidéotex, micro...

Adresser C.V. et prétentions à :
C.C.I.P. (DOAI)
14, rue Chateaubriand, 75008 PARIS.

Nous recherchons pour notre service contentieux à Paris

Juriste confirmé

Ce poste implique la prise en charge et le suivi des dossiers judiciaires traditionnels, et touchant au contentieux bancaire nouveau, ainsi que des contacts avec les Agences, les autres Services du Siège, les Conseils de la banque et les autres Etablissements bancaires.

Le candidat devra posséder une formation supérieure (Droit privé) et justifier d'une expérience certaine des procédures judiciaires, y compris internationales, acquise dans un cabinet d'avocat, de syndic ou dans une grande entreprise.
La pratique de la langue anglaise est requise; une connaissance des opérations bancaires sera appréciée.

Merci d'envoyer lettre de candidature, CV et prétentions, sous réf. 321 JL à Société Générale, Service du Recrutement, 7 rue Caumartin 75009 Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

média-system

MÉCANORMA

Société leader dans la fabrication et la diffusion de produits destinés aux professionnels des industries graphiques (C.A. 200 M.F. dont 50% à l'exportation, 5 filiales à l'étranger).

recherche

CHEF DE PRODUIT MARKETING
(H ou F)

rattaché au directeur du marketing et en relation étroite avec les services commerciaux et logistiques, il sera responsable, dans un premier temps d'une ligne d'instruments de dessin dont il assurera l'évolution et la gestion.

Il devra rechercher une nouvelle répartition des ressources entre les produits actuels et procéder aux études de produits nouveaux. Il élaborera les stratégies de communication, de distribution et de lancement.

Agé de 30 ans environ, de formation supérieure, parlant bien l'anglais, il aura quelques années d'expérience du lancement de produits industriels de grande diffusion (agence ou annonceur).

Ce poste implique un développement ultérieur de la fonction dans le cadre d'une entreprise à taille humaine et performante.

Envoyer C.V. et prétentions à :
MÉCANORMA
78610 LE PERRAY-EN-YVELINES

bleu

Gérer nos activités "province"

195.000/an.

Une bonne opportunité pour le candidat à qui nous souhaitons confier ce poste

d'ADJOINT DE DIRECTION

Leader dans le domaine de la régie publicitaire cinématographique, nos exploitants « province » représentent 50 % de notre C.A..
Pour les fidéliser et mieux les connaître, nous souhaitons recruter un commercial de niveau Bac, ayant une expérience de **PREFERENCE BANCAIRE OU ASSURANCE.**

Apte à la négociation et à l'analyse, sa mission sera la visite des salles, leur étude, le renouvellement des contrats et l'analyse des informations qu'il aura pu recueillir.

Ce poste impliquant des déplacements de 2 à 3 jours par semaine, nécessite : dynamisme et disponibilité.

Salaire fixe + frais de déplacements sur justificatifs. Nombreux avantages sociaux.

Envoyer C.V. + photo sous réf. 266 M à Christine d'AUBIGNY
VALENS CONSEIL RECRUTEMENT
59, rue de Richelieu - 75002 PARIS
qui vous assure de sa totale discrétion.

VALENS CONSEIL

Pour la filiale d'un important groupe industriel, nous recherchons

UN INGENIEUR CHIMISTE

ou équivalent pour laboratoire de recherche et développement.

Expérience 10 - 15 ans en formulation et contrôle de peintures industrielles indispensable. Age 40 ans environ.

Lieu de travail : **proche banlieue Sud-Est.**

Adressez votre dossier de candidature détaillé (avec prétentions) sous réf. 9060 à **VALENS CONSEIL** BP 359 - 75064 PARIS Cédex 02.

Important groupe TP recherche pour quartier Défense

1 BTS comptabilité
2 BTS comptabilité
avec connaissances fiscalité

pour participer, au sein de la direction comptable et fiscale du holding, à la consolidation des situations des sociétés du groupe, présentes dans le monde entier.
Les candidats, ayant 2 ans d'expérience si possible, devront s'intégrer à une équipe performante, et avoir goût et aptitudes pour l'utilisation de l'informatique.
Possibilités de développement de carrière.
Restaurant d'entreprise et avantages sociaux.

Ecrire avec référence et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 275.646
Régie Presse 65 bis rue Réaumur 75002 Paris.

Comptabilité - Réassurance

ADJOINT(E) AU RESPONSABLE DU SERVICE

Assurances PARIS 8è recherchent l'Adjoint(e) au Responsable du Service Comptabilité-Réassurance. Ce poste s'adresse à de jeunes diplômé(e)s d'enseignement supérieur, ayant éventuellement une première expérience de 1 à 2 ans dans une fonction similaire. Ils devront posséder des connaissances en comptabilité ou en technique d'assurances, en informatique, en organisation.

Envoyer lettre, C.V., photo et prétentions, sous la référence 8255 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Analyste Financier

Une importante banque PARIS 8ème recherche pour son Bureau d'Etudes un **Analyste Financier** qui devra justifier d'une expérience d'au moins 2 ans.

Préférence sera donnée à des candidats de formation supérieure (Ecole Supérieure de Commerce ou d'Ingénieurs).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, prétentions (et éventuellement le n° de téléphone où il est possible de vous joindre) sous référence 4286 à rscg carrières 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.
Discrétion assurée.

Dans un secteur en pleine expansion

LA MICRO-INFORMATIQUE

Notre société réalise des progiciels et distribue des micros professionnels.
Pour développer nos ventes et attaquer de nouveaux marchés (P.M.E., P.M.I.) nous recherchons

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

expérience micro, TDT, SSCI appréciée.
Forte progression pour candidat motivé.
Adr. C.V. + prétentions sous n° 2.277 *LE MONDE* Pub.,
SERVICE ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (Siège PARIS)

recherche pour sa

Filiale spécialisée dans les opérations de géothermie en France et à l'étranger

CADRE FINANCIER CONFIRMÉ

H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.P.C. ou équivalent

- Assistant directement le Directeur Général dans l'administration et la gestion de la société.
- Elaborant les montages financiers au plan international avec les opérateurs, groupe bancaire public et privé.
- Bonne connaissance du droit international.
- Anglais et si possible espagnol courant.
- Voyages à l'étranger à prévoir.

Envoyer C.V. sous n° 275.494 M - RÉGIE PRESSE, 55 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ORGANISME SOCIAL

recherche
pour service prestations
(Contrat - groupe de rente - survie et mutuelle)

UN RESPONSABLE

de bon niveau en comptabilité et en secrétariat, ayant l'esprit d'initiative, le sens de l'organisation et étant disponible.
(Avantages sociaux, conventions collectives)

URGENT
Envoyer C.V. + photo à :
U.N.A.P.E.I.
15, rue Coysevox 75018 Paris.

Recherchons
PROFESS. D'HISTOIRE-GEO et RÉPÉTITEURS ttes matières.
Tél. pour R.V. : 281-26-30.

Dans le cadre de son développement, Société 5 personnes, activités Imprimerie et Audio-visuel

recherche

AGENT TECHNICO-CCIAL

Notions de conception et connaissances techniques indispensables.
Poste plein temps

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence L.M.O.L.L - PSYCHOREC, 88, rue François-Rolland 94130 Nogent-sur-Marne

---

SOCIÉTÉ DE PRODUITS DE LUXE DE RENOM INTERNATIONAL
PARIS-8e
utilisant IBM 38, modèle 7 (30 terminaux)
recherche
pour s'intégrer à l'équipe informatique :

ANALYSTE

FORMATION SUPÉRIEURE
(ENSI - DEUG Informatique)

Evolution à moyen terme vers CHEF DE PROJET.
Première expérience exigée.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions, s/réf. 3.458, à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220
75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Etablissement financier de crédit-bail
recherche

jeunes diplômés

E.S.C. OU SIMILAIRE

Après une formation d'environ 2 ans à l'analyse des dossiers clientèle, leur carrière pourra être orientée vers le réseau commercial.

Un goût pour l'activité commerciale (prospection et négociation) et une totale disponibilité géographique après la période de formation sont nécessaires.

Envoyer C.V., photo et prétentions
s/réf. 10427 à
PIERRE LICHAU S.A.,
BP 220, 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

Groupement d'entreprises recherche psychologue avec exp. recrut. en entrep. : responsab. secteur orientation et conseil prof. (réception pers. handicapées, rel. avec milieux profs. animat., stages) CV GIRPEH, 27, r. du Général-Foy 8e.

Lycée technique privé engage

PROFESSEUR D'INFORMATIQUE DE GESTION

pour baccalauréat informatique environ 20 h semaine dont 5 de cours. Convient à MIAGE DUT + expérience informatique O.R.T. Choisy-le-Roi. 852-42-79.

GESTION 2000
Société de services
Recherche
CADRE
TECHNICO-COMMERCIAL
pour développer
- service commercial ;
- secteur ingénierie ;
- secteur administratif ;
expér. et réf. exigées. Adresser C.V. à GESTION 2000
102, rue La Fayette, 75010 Paris.

MISSION LOCALE
POUR L'EMPLOI DE CRÉTEIL
recherche

UN ANIMATEUR

Au sein de l'équipe, il sera plus spécialement chargé des relations avec les milieux professionnels en vue de favoriser l'insertion des jeunes par l'organisation de stages en entreprises.

Les candidats devront être âgés de plus de 28 ans, connaître les problèmes de formation en entreprise, et avoir bénéficié d'une expérience professionnelle.

Envoyer lettre de cand. et c.v. à

Annexe de la Maison des Associations rue M.-Déménitroux, 94000 CRÉTEIL.

Collège sous contrat cherche

Professeur de français suppléance longue durée Tél. Jeudi 763-46-35

Groupe immobilier important recherche pour animer les ventes d'un de ses programmes sur la côte varoise

CHEF DE VENTES

expérimenté et imaginatif
Envoyer C.V., photo et prétent. ss la réf. 81.922 à CONTESSE, 20, av. Opéra, 75001 Paris.

D.O.O.
78, Champs-Elysées
recrute
PROGRAMMEUR-ANALYSTE

pour maintenance et développements de produits de gestion sur micros (BASIC). Tél. pour R.-V. au 359-17-86.

Etablissements publics intercommunaux recrutent INGÉNIEURS
pour gestion et maîtrise d'œuvre d'équipements de Services publics locaux :
électrifications rurale et urbaine, éclairage public, (ingénieurs débutants ou confirmés), distribution d'eau, assainis., hydroélectricité, distribution de chaleur (ingénieurs confirmés).
Ecr. s/n° 7081 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Rech. TRADUCTEUR ANGLAIS Universitaire excellent niveau-langue maternelle français. Téléph. : 723-87-79 hres bur.

SERVICE CONTENTIEUX
Caisse de retraite
PARIS (9e)
recherche :

RÉDACTEUR (H.F.)

EN CONTENTIEUX

Capacité en droit ou équivalent, ayant quelques années de pratique chez un avocat ou avoué
Salaire de l'ordre de 75.000 F par an. Avantages sociaux. Horaires variables

Merci de faire acte de candidature en adressant lettre manuscrite, C.V., photo, sous réf. 46.294 à PROJETS, 12, r. des Pyramides, Paris-1er, qui fera suivre.

SOCIÉTÉ DE SERVICES
recherche

INGÉNIEURS

logiciel temps réel
diplômés et expérimentés sur 68000, SOLAR, MITRA...
pour grands projets T.R.
TANG : 806-35-80.

Analyste-programmeur

IBM 34
GAP II INTERACTIF
pour missions ponctuelles
118, r. Crimée, 75019 PARIS.
Tél. 205-24-53/241-83-83.

---

formation professionnelle

STAGE INTENSIF 480 HEURES

ANALYSTES-PROGRAMMEURS DE GESTION

15/11/83 – 24/02/84

ASSEMBLEUR
COBOL — L.P.C.
T.P. avec spécialistes.

Recrutement Bac + 2.
Assistance assurée.
Pour placement possibilité prêt études,
conditions très favorables.

EDUVISION, 227-77-10, 359-35-73.

Devenez en 3 mois à plein temps

ANALYSTES PROGRAMMEURS

NOMBREUX DÉBOUCHÉS
AIDE ASSURÉE A L'EMPLOI

FACILITÉS DE PAIEMENT

STAGE 3

28, rue Bergère, Paris 9e.
Mo Montmartre, RER Auber.

824-45-25 +

capitaux propositions commerciales

A céder franchise pilote prest. services à Paris. Bon CA, laisse 20.000 F mois. Il faut avoir 200.000 F cash. Tél. SAVRY (3) 973-55-94.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 291.09 PARIS.

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée

FRANCE CARRIÈRES

(C 16) B.P. 402.09 Paris.

travail à domicile

Je dactylographie vos thèses, mémoires et manuscrits à domicile. Tél. : 535-28-65.

traduction demande

Traductrice indépendante, 13 ans d'exp. export machine-outil, dipl. E.S.I.T., all., fr., angl. Tél. 735-19-71.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 33 ans, conn. Basic, exp. anim., form. et réal. cinéma/vidéo, étud. ttes prop. motiv. Vaucluse/Provence.
Marise LAGET (90) 51-65-90.

Pour un de ses groupes de cadres en recherche d'emplois ou de missions temporaires, le « Gier-cadres Ile-de-France » adresse un APPEL AUX EMPLOYEURS pour recevoir offres d'emplois ou de missions temporaires au numéro 222-12-65.

J.F. 34 ans recherche place gouvernante G.-B. Réf.
Ecr. s/n° 2256 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Habitant Paris, F. 42 ans, psycho-clini. (DESS 1983), recherche poste libre immédiatement, exp. enseignement et bureau.
Ecr. s/n° 2226 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEF COMPTABLE,
34 ans, connaissant nouveau plan comptable, libre de suite.
Ecr. s/n° 2253 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ASSISTANTE PERSONNELLE
38 ans, cultivée, idéaliste, parlant couramment français, anglais, allemand, arabe. Formation juridique, habitude des voyages, très bonne rédactrice, potentiel intellectuel et humain. Etudierait toutes propositions. Tél. : 554-04-11.

Homme 30 a., acheteur gestionnaire ESC, expér. stages. 367-23-53 - Place stable.

DIRECTEUR PERSONNEL

50 ans, rech. travail à TEMPS PARTIEL dans P.M.E., P.M.I. audit et contentieux social conférencier lois Auroux.
Ecr. s/n° 2248 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. COMPTABLE 1 dactylo. 2 ans 1/2 exp. de service clients, trésorerie.
Ch. place stable - 437-37-54.

Dame nat. française, solide exp. sté et organisation internationale, retour Afrique : recherche emploi étranger secrétariat traduc. haut niv. et pub., relat. et sérieuses références contrôlables.
Ecrire sous le n° T 42063 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ING. CONSEIL INDÉP., spécialiste organisation et gestion informatisée de production. Plan informatique. Formation. Solides références industrielles. Etud. ttes propos.
Ecrire sous le n° T 042.892 M.
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ingén. comm. 34 a. disponible, motivé, créatif, 10 a. expér. profess. biens équipements. Etudie ttes prop. T. 774-81-55.

MÉDIATIQUE

J.H. 27 ans, esprit créatif - Concepteur-réalisat. de service vidéotex (Télétel) - Maquettiste de presse, ouvert aux nouvelles technologies audio-visuelles. Recherche poste dans presse, médiatique, télématique.
Ecr. s/n° 2269 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

secrétaires secrétaires



recherche pour sa Direction Commerciale des Ventes Indirectes, une :

Secrétaire de direction

possédant le BTS de Secrétariat de Direction.
Les candidates à ce poste devront avoir une excellente présentation.
Merci d'envoyer vos candidatures (lettre manuscrite + CV + photo) à Geneviève CAJAT, 36 bd de Clichy 75018 Paris.

Canon

média-system

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

BELLE RÉNOVATION PAR ARCHITECTE
STUDIO 2 PIÈCES
entièrement équipée à neuf. TT CONFT, CHARME, SOLEIL. A SAISIR. 321-66-55.

LOUVRE imm. restauré, stand., très beau 2 p. refait neuf. COGEFIM 347-57-07.

2e arrdt

BONNE-NOUVELLE
RUE TRÈS CALME
BEAU STUD. 23 m², kitchen., bains, tout conf. 181.500 F. 2 PCES 42 m², salle de bains, cuis., tout conf. 318.000 F, refaits entièrement à neuf. IDÉAL PLACEMENT
Téléphonez au : 387-39-48.

FORUM DES HALLES
2 p., tt cft, imm. restauré, asc., ét. nf. 500.000 F. 567-42-70.

3e arrdt

PRÈS PL. RÉPUBLIQUE
Imm. p. de T., bel appt 215 m² 1.500.000 F. Tél. : 526-69-60

4e arrdt

TOURNELLES
Sup. 3 P., 80 m², ét. noble, terrasse, park., 296-63-33.

5e arrdt

CŒUR DU 5e
71 m², Neuf, luxe, 1.300.000, 80 m² + 20 m² ss/sol 900.000. 80 m² état neuf. 960.000. Tél. 535-86-37.

Mº ST-MICHEL
gd 2 p. en duplex, pout. appar. bon imm. ancien 600.000 F
LERMS 535-14-40

7e arrdt

DUROC BOULEVARD DES INVALIDES
magnifique 380 m², soleil, verdure, PROFESSIONNEL POSSIB. « TAC ».
Téléphone : 329-33-30.

9e arrdt

Rue Lentonnet
93 m², R.-de-C., 4 P. libre, studio occupé.
380-75-20.

SAINT-GEORGES
Dans bel imm. Pierre de taille. Studio 6e ét., asc., charme. 295.000 F. 562-17-17.

10e arrdt

RÉPUBLIQUE 4/5 p., parfait état, balc. 5e ét., pierre de t. ravalé. 650.000 F. 347-57-07.

11e arrdt

Voltaire 110 m². 354-42-70.
ATELIER ARTISTE
+ 2 P., verrière, charme.

RÉPUBLIQUE PETIT 2 P. 5e ét. clair tt équipé nf 200.000 F Ppaire 590-86-06, 7 h à 21 h.

12e arrdt

VINCENNES 170 m²
Près bois, pierre de taille splendide 6-7 pièces, cuisine, 2 bains, ascens. Chbre service. 1.650.000 F. — 345-82-72.

LEDRU-ROLLIN
Très bel imm. pierre de T., 4 P., 98 m², occupé, loyer libre. 650.000 F. 562-17-17.

VOLTAIRE
Très bel immeuble, asc.
2 P., ét. élevé, 250.000 F.
2 P., occupé, 150.000 F.
4 P., 72 m², occupé, 300.000 F.
5 P., 145 m², occupé 550.000 F.
ISORE S.A. 562-17-17.

13e arrdt

PORTE-ITALIE SUR KREMLIN part. 5 p. loggias, box, calme, soleil, 630 000 F. 535-56-92.

BUTTE-AUX-CAILLES
MAISON originale et très confortable de 155 m² sur 3 nivx : entrée, cuisine, triple séjour à beaux volumes 60 m², 3 ch., 3 w.-c., 2 salles de bains, salle d'eau, cave, chauff. central gaz. Possib. parking en location. 1.500.000 F. Tél. 357-41-13.

14e arrdt

BEAU 4 P. DUPLEX
St-Jacques, récent gd stand. park. 1.260.000. 542-40-90.

MONTPARNASSE
Neuf, 2 P., 47 m² s/jard. 640.000 F. 225-32-25.

Mº ALÉSIA imm. 62
2 p tout confort, 7e ét., asc. Prix : 400.000 F. COTIMO, 783-62-74.

Mº PLAISANCE NEUF
Livré janvier 84, vue dégagée plein sud du 3 au 6 P. dont 1 duplex terrasse, à partir 835.000 F. Tél. : 225-32-25.

ALESIA, r.-de-ch., 3 P., 70 m². Communication facile, université. 605-57-71.

15e arrdt

8, VILLA POIRIER
Imm. tt conft. 2 P., cuis., bns. 500.000 F. Jeudi 13 à 16 h.

PROX. CHAMP-MARS
Imm. pierre de t., 2 P., 45 m², 2e ét., ascenseur. 540.000 F. Téléphone : 554-28-66.

17e arrdt

45 BIS, AV. DE VILLIERS
Mº MALESHERBES
DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2-4-5 P. et STUDIOS
LUXUEUSE RÉHABILITATION
Vis. mercredi-jeudi 14/18 h.

EXCEPTIONNEL
BEL IMMEUBLE RAVALÉ
2 P. 198.000 F
ENTIÈREMENT REFAIT
URGENT. Tél. : 294-11-33.

Mº MALESHERBES dans une maison au 1er étage s/adorable jardin, 2 pces 41 m², à rénover. Exceptionnel. Prix : 250.000 F. Laurent FLEURY : 555-07-06.

PONT CARDINET 100 m²
Séjour double, 2 chambres, 3e ét., asc., vue dégagée.
Prix 900.000 F.
GARBI - 567-22-88.

18e arrdt

Mº LAMARCK
Rue des Saules. B. 2 P., cft. 3e ét. 342.000 F. 254-71-93.

PRÈS JUNOT
BEAUCOUP DE CHARME ATELIER ARTISTE + 5 P., tt confort. 150 m² env. + belle terrasse, verdure. 254-71-93.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
A prox., 2-3 P., tt cft, rue-cour, imm. ravalé. 319.000 F.
LERMS 355-58-88.

77 Seine-et-Marne

A vendre APPT F4 CHELLES situé près bord de Marne face parc arboré.
Salon - salle à manger
2 chamb. - cuis. - salle de bains
5' Gare de Chelles
15' Paris-Est
Prix : 280.000 F
Tél. : 405-60-78 à partir 19 h

78-Yvelines

Particulier VEND Parly-2
APPARTEMENT TYPE 2.
2e et dernier étage.
2-3 pces, loggia vitrée, porte blindée, cave, parking extérieur.
Prix 490.000 F. Parfait état.
Téléphone : 951-34-13.

94 Val-de-Marne

CRÉTEIL ÉGLISE
apparts dans imm. rénové 4-5 P. Chf. indiv. asc. V.O. Prêt conventionné A.P.L. MONTVIL. 837-15-03

95- Val-d'Oise

FRANCONVILLE (95)
Part. vends F4, 83 m². Balcon, 2 loggias. Cuisine, s. de bains, salle d'eau, parking, cave. Prix : 450.000 F dont 95.000 F prêt PIC. Téléphone : 413-95-68.

Province

Cannes, imm. stand. très bel appt 5/6 pces, 180 m², 4 chbres, 3 bns, 3 W.C. cuis. équip. refaits à neuf park. plein sud, vue mer à 150 m plage
Prix très intéressant
Tél. 10 h 30/12 h 30
15 h/18 h - (93) 47-03-35
Visite sur place jusqu'au 4/11

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris, Île-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers. 75017 PARIS. T. 227-44-44.

INVESTISSEZ
Garantie pierre, appts occupés gens âgés, à part. 2.300 F le m². R. LANNO, le matin 553-91-45.

appartements achats

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine. 75008 PARIS
rech. pour clientèle étrangère et Diplomates APPARTS HOTELS PARTICULIERS et BUREAUX. ACHATS ou LOCATION. 562-16-40.

Jean FEUILLADE 54, av. de La Motte-Picquet 15e 566-00-75. Paie comptant 15e-7e arrdts APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES.

FRANCE AFRIQUE ACH. urgent STUDIOS à 5 PIÈCES ou PAVILLON, CFT, NEUF OU ANC. BON STAND., 338-88-58.

Recherche 1 à 3 P. Paris, préfère rive gauche, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire 873-20-67, même le soir.

DÉPARTEMENT ÉTRANGER
AGENCE DE L'ÉTOILE
380-26-08.
Rech. PIED-A-TERRE, APPTS GD STAND., HOTEL PART. CLIENTÈLE ASSURÉE.

Part., P.D.G. de société, rech. dans quartier résidentiel 7e, 8e ou 16e art, achat apt. 80 m² environ (living + 1 chambre avec les dépendances).

Téléphone au 742-15-33 pour rendez-vous.

immeubles

SPÉCIALISTE (16e)
ACHÈTE COMPTANT
1 à 5 PIÈCES
PROMOTIC : 553-14-14
25, av. Paul-Doumer, Paris-16e.

locations ventes

EVRY
Quartier résidentiel. Maisons individuelles bon standing
LOCATION VENTE
Bail de 3 ans assorti d'une promesse de vente
Maison décorée, sur place Villa Gripet — Rue Gripet à Evry : samedi, dimanche de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Lundi de 14 h à 18 h. Téléphone 077-74-99
En semaine : boutique OCIL Téléphone : 522-22-22

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER
Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

RECH. DE LOCATIONS
Appts Villas ttes catégories pour personnel et cadre muté IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PETROLE 503-37-00, postes 32.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. ttes banl. Loyer garanti 10.000 F. 283-57-02.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris, rech. pour clientèle étrangère et diplomates.
VILLAS, BANLIEUE OUEST.
RÉSIDENTIELLE **562-78-99**

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris - Île-de-France,
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. T. 227-44-44.

RAMBOUILLET
Belle mais., année 71, dble liv., 8 chbres, cuisine équipée, 2 bains, 2 w.-c., salle de jeux, jardin. URGENT. 634-13-18.

Mº FONTENAY-aux-ROSES
Pavillon récent 5/6 P., sur terrasse et jard., sud, calme. 1.200.000 F. 547-62-62.

YPORT (76)
Entre Fécamp et Étretat
à 500 m de la mer
VENDS MAISON
Salle à manger, cuisine, 2 chbres au 1er, salle d'eau, 1 chbre mansardée, grenier aménagé, cellier + gde cave, possibilité rentrer 5 voitures, 550 m² de terrain.
Tél. : 996-38-29 à part. 19 h.

BALAINVILLIERS
Pavillon plain-pied, tt cft, 7 pièces. Terrain 400 m². Prix : 635.000 F.
ETI
448-96-23 - ouv. le dimanche.

villas

LANDES-AIRE-SUR-L'ADOUR part. vd villa 8 pces, 4 chbres, terrasse, balcon, gar., chauf. élect. 600 m².
Prix : 980.000 Francs.
Tél. : (58) 76-67-41.

A CANET-PLAGE
A 200 mètres mer, villa 3 façades, F4, 250 m² terrain avec garage, combles aménag. Autoris. construire, 1er ét., très bon état. Tél. (68) 61-91-60, Après 19 h.

maisons de campagne

Haut-Poitou FERMETTES. De 1 à 10 ha. Maisons de camp. de 50.000 à 450.000 F. Renseignements : AGENCE LEON. 79390. THENEZAY.

propriétés

PLAISIR RÉSIDENTIEL
Belle propriété. Division possible. — Téléphone : 281-07-94.

LA MORLAY, près pays maison évolutive, beau jardin 1850 m² plain-pied, hall, salon, salle à manger, cuisine, 4 chbres, sdb, roberie, 140 m², garage 25 m², atelier 16 m², sans travaux. 680.000 F.
Tél. : 16 (4) 427-53-25.

LYS CHANTILLY
très beau parc 3800 m², s/sol, cuisine, coin repas 20 m², bureau 12 m², séjour 50 m², cheminée. Au premier : 2 gdes chbres, sdb, roberie. Combles : 2 chbres, cabinet toilette, annexe, gd garage, abri de jardin, construction ancienne, rénovée en parfait état, prix 1.150.000 F.
Tél. 16 (4) 421-53-25

Presbytère 18e 1 colombage 22 km, Deauville 6 pces, s. d. b., jardin. 240.000 F Tél. : 589-90-27.

LYS CHANTILLY
parc 3750 m², avenue recherchée, proche pays et golf, hall-séjour 44 m², bureau, 4/5 chbres, sdb, salle d'eau, cuis. équipée moderne, greniers, sous-sol complet, plus de 160 m² habitables
Prix 1.310.000 F.
Tél. : 16 (4) 421-53-35.

80 km autoroute A 13
PRES VERNON, MAISON, séj., poutres, cheminée, 3 chbres, cave, tt cft, terrain 800 m², remise. 450.000 F.
Tél : (16-32) 53-07-02.

terrains

LUBERON - GORDES
Vds terrain prévisib. av. P.C. permettant hameau vacances, motel, centre de séminaires, etc. Tél. (90) 72-04-72.

Pour acheter un bien immobilier dans le midi de la France, contactez-nous !
Terrain constructible 4.000 m². Bouches-du-Rhône.
Tél. : 16 (42) 01-88-84.

viagers

Studio tt cft libre de suite. 68.500 + 1.300 F, couple 76/77 ans. Imm. près Guy-Môquet. Rez-de-chaus., très clair. Téléphone : 266-19-00.

17, rue Deutanbourt, local 90 m² ou boutique libre de suite. 255.000 F compt. + rente 3.000 F. Hme 83 ans. CRUZ. 8, rue La Boétie. Téléphone : 266-19-00.

Occupé par femme 79 ans, gd studio, tt cft, bel imm. récent. 118.000 F + 1.250. F. CRUZ. 8, rue La Boétie. 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

DOMICILIATION
16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES — 723-82-10

DOMICILIATION DANS LE 16e
Inscription R.C. immédiate. Location de bureaux à l'heure.
Tél. : 651-29-77

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris-8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de société. G.S.M.P., 54, r. de Crimée, 19e. Tél. : 607-62-00 TELEX.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 150 à 200 m²,
bureaux quartier affaires.

66, CHAMPS-ÉLYSÉES
BUSI-RENT
BUREAUX MEUBLÉS
Secrétariat, services, parking. Tél. : 562-66-00

VOTRE SIEGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique
355-17-50.

FAUBG SAINT-HONORÉ
A LOUER BUREAUX
PRESTIGE
800 à 2.000 m²
FRANCO-SUISSE
Tél. : 294-19-19.

bureaux

SIEGE SOCIAL
de 100 F à 200 F H.T.
TOUTES DÉMARCHES
10e-12e, S.D.M. 340-24-54.

VOTRE SIEGE SOCIAL-92
secrétariat, tél. télex, bureaux meublés, Boulogne. Démarches, constitution société.
ACTE 92. 603-38-32.

8e COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250/350 F. PAR MOIS.
A.F.C. 359-20-20.

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

locaux commerciaux

Ventes

BLANC-MESNIL plein centre ville, 400 m² entrepôt 200 m² burx + appartement 120 m² 1.400.000 F. T. 555-07-06.

Placement exceptionnel
PANTHÉON
Ds imm. récent, local ccial, 270 m² libre, accès voiture vitrine sur rue, à saisir. 634-13-18.

Centre ville LAVAUR (81). vends ou loue
LOCAL 700 m² couvert, gd accès sur 2 rues et sur parking public de 1.600 m².
Bureaux. Tél. Conviendrait supérette, dépôt.
Tél. : (63) 58-02-33, ou heures repas 58-05-78.

Locations

MONTREUIL S/BOIS
Local profes. ou ccial 90 m² + PARKING
MONTVIL — 837-15-03.

FAUB. ST-HONORÉ
Galerie des antiquaires
66 m² en R.D.C.
Cession de bail
Idéal salon de thé
SARI. 776-44-88.

locaux industriels

Locations

PARIS (20e), BD DAVOUT
A LOUER
Locaux d'activités à partir de 200 m².
SOCOMIE, 776-17-46.

fonds de commerce

Ventes

FONDS CONFECTION POITIERS
CA 1.300.000 F C. retraite
Inst. moderne 30 mn vitrine. Agence Leon. 79390 THENEZAY.

Grande ville méditerranéenne. Beau magasin de meubles. Spécialisé. 230 m². Grosse renommée. Avant. ossature S.A. C.A. 3.500.000 F. Loyer mens. 1.350 F. Tenu par 1 pers. + 1 chauffeur livreur. Rentabilité très élevée. Mise au courant assuré. Vendu raison santé. PRIX : 1.350.000 F avec camion + voiture société + bel emplac. réservé gde foire commerciale. T. (91) 33-95-31.

Val-de-Marne, région St-Maur
LIBRAIRIE-PAPETERIE JOUETS — CADEAUX
Situation très agréable, angle rue. Possibilité presse (accord N.M.P.P.), 113 m² bien agencés. S/sol 52 m², appt 85 m². Loyer 4.500 F. par mois. Bail reste 3 ans. Chiffre affaires 800.000 F (25 % libr., 50 % papet., 25 % cadeaux).
Prix : 400.000 F + stock.
Tél. : (16-1) 576-41-66.

boutiques

Ventes

LEVALLOIS rue commerçante Murs, bout. loués 22.500 F et 12.600 par an. 553-91-45.

Locations

18e RUE DUHESME
à louer rez-de-chaussée sur rue dans imm. récent de standing 320 m² + 110 m² réserve + 3 parkings, chauff. autonome. 286-27-66.

l'agenda du Monde

Antiquités

ACHAT ANTIQUITÉS aux meilleurs cours. Même dimanche 373-38-63 ou 262-80-20.

Bijoux

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses
Bijoux, or, etc., argenterie
PERRONO Joailliers-orfèvres
à l'Opéra : 4, Chaussée-d'Antin
à l'Etoile : 37, av. Victor-Hugo.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or
PAUL TERRIER. 225-47-77
35, rue du Colisée, 75008
Métro Saint-Philippe-du-Roule.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc., ne faites rien sans téléphoner au 588-74-36.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

ACHAT OR
PIÈCES OR ET ARGENT
OR DENTAIRE, DÉBRIS
BIJOUX MÊME ABIMÉS
DE 60 A 200 F LE GR.
L'ÉMERAUDE
2 bis, rue Malar, Paris-7e face au 166, rue de l'Université, Mº INVALIDES.
Tél. 705-99-95 +
2, bd Bessières, Paris-17e
Mº PORTE-DE-SAINT-OUEN
Tél. 627-56-39 +
Prévoir pièce d'identité et justificatif de domicile.
Ouvert du mardi au samedi.

Cadeaux

Sté DUPIRE. 236-49-19.
Aquarelles miniatures.
CADEAUX D'ENTREPRISE et particuliers. Prix intéressant.

Carrelages

DIRECT USINES
GD CHOIX — TOUTES MARQUES
BOCAREL — 357-09-46 + +
113, av. Parmentier — Paris 11e.

Cours

MATHEMAT.-PHYSIQUE.
Toutes classes secondaires
MATH. SUP. SPÉCIALE.
Prof. expérimenté 558-11-71.

Italien tous niveaux
professeur agrégé.
Tél. 627-78-09.

Livres

HENRI-LAFFITTE
Achat comptant de LIVRES
13, rue de Buci-6e. 326-68-28.
Distribue un catalogue.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer (110 km de Londres), notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment, notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1967 et reconnue par le British Council).
£ 15.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25 % RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
PAYABLE EN FRANCE
écrire **REGENCY SCHOLL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. : 843-51212. Telex 96464
ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tél. : (3) 959-26-33 (Soirée)
Pas de limite d'âge - pas de séjour minimum
ouvert toute l'année - cours spéciaux vacances scolaires.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS
GRANDES MARQUES
refaits et garantis.
A partir de 5.000 F.
DEVIS GRATUITS
POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 340-89-52.

Moquettes

MOQUETTES ET TISSUS A PRIX DE GROS
- Moq. 100 % laine 77,50 F/m².
- Revêt. plastique larg. 4 m. 29,50 F le m². Tissu pur lin en 2,90 m : 49,50 F le ml.
- Textiles muraux : 6 à 16 F le m².
- Paille japonaise : 14,50 F le m².

Pose et livraison assurées
ARTIREC
4, bd de la Bastille
75012 Paris. 340-72-72.
- 5 % sur la présentation de cette annonce.

Reprographie

PHOTOCOP. 0,29 h.t.
Offset, compo, dactylo, 22, rue Lacretelle, Paris-15e. 531-41-15.

Photo

Vends Caméra Bolex-Paillard 16 mm av. 2 obj. Berthiot, très bon état. Prix : 5.000 F.
Téléphone : 340-87-57.

Maroquinerie

VENTE AU PRIX DE GROS
SACS, BAGAGES, CADEAUX.
VISCONTI, 5, rue M. Le Comte.
Mº Rambuteau. 272-16-88.

Rénovation

Pour mieux vendre, après avoir acheté.
RENOUVELEZ VOTRE APPARTEMENT.
Transformation tous corps d'état.
S.A.M. 548-51-51.

Sanitaires

CABINE DE DOUCHE
Prête à raccorder, toute équipée, pour 1.990 F seulement
SANITOR.
21, rue de l'Abbé- Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi.
Téléphone : 22-44-44.

Vacances
Tourisme
Loisirs

COTE D'AZUR 06500 Menton
Hôtel Céline Rose ** NN,
57, av. de Sospel.
Téléphone : (93) 28-28-38.
Chbres tt cft. Calme et ensol., cuis. fam. Asc. Jardin. Pension complète automne-hiver 83-84 152 à 172 F TTC.

MENTON Gd studio, 2-3 pers., s. de b., asc. Décembre à mars 1.500 F, avril-mai 1.800 F. Tél. 597-37-46.

SKI DE FOND
Dans le haut Doubs
à 3 h 1/2 de Paris (T.G.V)
Yves et Liliane vous accueillent dans belle ferme confort. 5 chbres, 5 s.-de-bns, cuisine maison, pain cuit au feu de bois, table d'hôtes, limité à 12 pers. — calme, repos, tout compris (pension, accompagnement mat. de ski) du dim. au dim. Prix : 1 660 à 1 880 F. Ecr. : Le Crêt l'Agneau, La Longeville — 25650 Montbenoit. Tél. (16-81) 38-12-51.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

Un entretien avec M. Claude Dollé, président du groupe sidérurgique Sacilor

• Le retour à l'équilibre financier n'est pas envisageable avant trois ou quatre ans

• La modernisation aura des conséquences sociales plus douloureuses que prévu

« La sidérurgie traverse une crise qui semble n'en plus finir. Comme si, plan de restructuration après plan de restructuration, cette industrie devait lentement disparaître. L'acier a-t-il encore un avenir en France ?

– La sidérurgie mondiale est en crise. Pas seulement celle de la France, mais tout la sidérurgie européenne, y compris celle de l'Allemagne, pourtant souvent citée comme un modèle. Les Japonais eux-mêmes sont aujourd'hui mis à mal. Quant aux Etats-Unis... n'en parlons pas. Les raisons de cette crise sont connues : tout d'abord, l'évolution très rapide des techniques de production. Ensuite, les nouvelles exigences des clients, qui entraînent une mutation des produits eux-mêmes, et la naissance d'une nouvelle géographie de l'acier avec l'émergence de nouveaux producteurs. Enfin, la crise économique mondiale, qui entraîne une forte baisse de l'investissement industriel, qui est le premier débouché des sidérurgistes.

» Je vais citer deux exemples concrets de cette mutation : pour faire une même quantité de produits finis, il fallait couler 27 millions de tonnes d'acier liquide en 1974 ; il suffit de 23 millions aujourd'hui. Autre élément : les trains à fil français laminent actuellement à des vitesses situées entre 60 et 80 m/seconde. Demain, il faudra des laminoirs qui travailleront à plus de 100 m/seconde. Cela signifie qu'un seul laminoir fera le travail de deux. Voilà la mutation.

» Contrairement à ce que certains croient en France, la sidérurgie a déjà fait chez nous beaucoup d'efforts d'adaptation et de modernisation. Ce n'est pas suffisant. Mais il faut du temps pour faire virer à 180° un gros cuirassé comme la sidérurgie, qui ne peut réagir comme une vedette rapide.

» Alors, l'avenir ? L'acier est présent partout dans l'environnement quotidien, et on l'utilisera encore pendant longtemps. Mais sous des formes nouvelles. Observez le Japon : en vingt ans, la sidérurgie de ce pays est devenue la première et la plus compétitive du monde. Pourquoi ? Parce qu'il fallait une excellente sidérurgie pour avoir une forte industrie mécanique, de construction navale ou d'automobiles. C'est un choix volontariste. Imaginez-vous les constructeurs automobiles français obligés d'acheter leurs tôles en Allemagne, ou la S.N.C.F. ses rails ailleurs qu'en France ? On ne peut pas abandonner l'acier comme certains le préconisent.

– Il faut encore beaucoup d'argent...

– C'est exact. Comme je viens de le rappeler, c'est une industrie lourde, de ce point de vue aussi. La mutation technologique et celle des structures de production exigent des investissements considérables. D'autre part, la situation de crise que nous vivons ne nous permettra pas de retrouver l'équilibre d'exploitation avant plusieurs années. Raison de plus pour faire vite.

– Le plan 1982 prévoyait un retour à l'équilibre financier en 1986. Est-ce encore possible ? Quand la sidérurgie cessera-t-elle de faire appel au contribuable ?

– Les négociations actuelles tiennent compte de la situation financière que nous avons connue en 1982 et qui sera agravée en 1983. Il faut, en tout cas, je tiens à être clair sur ce point, sortir du cycle pertes – comblement des pertes, par appel à l'argent du contribuable. Il faut garder une logique d'entreprise avant tout, car nous sommes dans un secteur concurrentiel en Europe et dans le monde.

» Cela étant, un retour à l'équilibre financier n'est pas possible pour nos sociétés sidérurgiques avant trois ou quatre ans compte tenu des perspectives actuelles des marchés. Il faut beaucoup de temps pour tirer bénéfice des modernisations en cours. Il faut les réaliser, et j'insiste sur la nécessité de faire vite. C'est notre seule chance d'aboutir : moderniser mais aussi rationaliser très vite l'organisation de la production. Cela aura des conséquences sociales douloureuses. Au-delà de ce qui était prévu dans le plan 1982. Mais il faut les connaître et les reconnaître pour mieux les affronter.

« Économies, économies, économies »

– Encore faut-il adapter les capacités au marché. Le plan acier arrêté par le gouvernement en 1982 n'est-il pas trop optimiste ? Et comment le réviser ?

– Depuis le début de l'année, nous avons revu nos hypothèses de production en fonction de la situation nouvelle née de la chute du marché à la mi-1982. Le ministre de l'industrie vient d'indiquer à l'Assemblée que les objectifs fondamentaux ne seront pas remis en cause mais qu'ils devront être adaptés au marché et aux contraintes financières. C'est ce que je fais à Sacilor. Mon impératif est : « Économies, économies et encore économies ». Mais avec en vue un double objectif : notre compétivité industrielle et le gain de parts de marché, partout où cela se peut.

– Avec quels objectifs de production ?

– Je me méfie des prévisions chiffrées. On s'est si souvent trompé dans la sidérurgie... Mais, pour un chef d'entreprise, le pire n'est jamais sûr. Je préfère parler de fourchette de production. Nous travaillons sur des hypothèses effectivement réduites par rapport à 1982. Mais si le marché baisse, admettons, de 30 %, il ne faut pas en conclure qu'il faut immédiatement baisser les capacités de 30 %. C'est un trop grand risque de repli pour l'avenir. Notre hypothèse actuelle de production est basée sur 16 à 20 millions de tonnes par an.

» Devant la gravité de la situation, on reparle périodiquement, de fusion entre Usinor et Sacilor. D'autres évoquent une concertation étroite, nécessaire pour éviter une concurrence néfaste entre les deux groupes. Quelle est votre point de vue ?

» Il faut éviter de gaspiller de l'argent. Si la concurrence signifie l'émulation commerciale, il faut la conserver. Quant à la concurrence sur les investissements, il n'y a pas aujourd'hui de gaspillage. Il reste à mettre au point des optimisations qui font l'objet de discussions entre nos deux groupes sidérurgiques. Si la fusion m'apparaissait comme le meilleur moyen pour régler les problèmes de la sidérurgie, je serais le premier à la défendre. Mais une structure n'est qu'un moyen pour atteindre un objectif. En revanche, j'ai toujours pensé, et je pense, que des accords portant sur des produits ou des productions sont souhaitables et possibles.

L'Europe risque la rupture

– Ne faudrait-il pas réorganiser l'ensemble, et notamment la sidérurgie lorraine ?

– La sidérurgie française lourde doit se développer autour des deux pôles existants, en Lorraine et dans le Nord, sans négliger pour autant Solmer (Fos) ou certaines usines périphériques. Beaucoup de choses ont été dites à ce propos, et il faut rétablir la vérité. La Lorraine a l'avantage d'une bonne localisation géographique au cœur de l'Europe, très proche de ses marchés. Il y a en Lorraine des outils dont certains sont bons et d'autres à transformer. Et puis, il y a en Lorraine un savoir-faire, une compétence des hommes, un acquis technique extraordinaire qu'il serait coupable de laisser se dégrader. La production lorraine de produits plats (tôle automobile, fer blanc) est appréciée par les clients les plus exigeants (Mercedes, Volvo, Volkswagen, Renault, etc.). Nous occupons l'un des premiers rangs européens du secteur des produits longs, lourds (rails, palplanches pour les travaux publics, poutrelles). Ces produits font l'objet de notre projet de train universel à Gandrange, qu'il est indispensable de réaliser. Faute de quoi, nous aurons pris à l'horizon 1990 un retard insurmontable, donc mortel. Pour les produits longs légers (ronds à béton, fil machine...), il faut certainement développer la filière des aciéries électriques, actuellement insuffisante en France.

– La restructuration de la sidérurgie européenne se heurte aux égoïsmes nationaux et aux problèmes sociaux. Ne risque-t-on pas une rupture de la CECA à quelques mois des élections européennes ?

– Les difficultés de la sidérurgie européenne sont telles qu'elles prennent des dimensions politiques dans tous les pays de la Communauté. Pensez à la Belgique... Les risques de rupture que vous évoquez sont certains. Si tel devait être le cas, on irait sans doute vers des accords bilatéraux entre gouvernements, mais cela constituerait un recul indéniable des idées de la coopération européenne. »

Propos recueillis par
ERIC LE BOUCHER.

I.B.M. attaque le marché de l'ordinateur domestique

I.B.M., premier groupe mondial de l'informatique, a présenté, mardi 1er novembre, à New-York, le dernier né de ses laboratoires : le « P.C.-junior ». Il s'agit d'un modèle bas de gamme du « Personal Computer », le micro-ordinateur qu'I.B.M. a lancé sur le marché voilà un peu plus de deux ans.

Le « P.C.-junior », qui répondait dans les labos d'I.B.M. au nom de code de « Peanut » (cacahuète), utilise le même micro-processeur 16 bits que son grand frère. Il se présente en deux versions : l'une, d'un prix de 669 dollars, peut contenir 65 536 caractères dans sa mémoire. L'autre, coûtant 1 269 dollars, comporte une mémoire à disque qui peut stocker 131 072 caractères, et peut être agrandie jusqu'à 368 640 caractères. Aucun des deux modèles n'est livré avec écran.

Beaucoup des programmes réalisés pour le « P.C. » pourront être utilisés sur le « Junior », dont les deux modèles ne seront disponibles qu'au cours du premier trimestre 1984. Officiellement, I.B.M. explique ces délais par la saturation de ses unités de production, en raison notamment du succès du « P.C. », dont 800 000 exemplaires auront été vendus en 1983.

Toutefois, la firme a toujours su faire de l'effet d'annonce une arme commerciale. En annonçant le 1er novembre que son « P.C.-junior » sera disponible dans trois ou six mois, I.B.M. va semer le trouble chez bon nombre de consommateurs potentiels. Une partie de ceux qui envisageaient l'ordinateur domestique comme cadeau de fin d'année risquent fort de différer leur achat... et de causer quelques tracas supplémentaires aux constructeurs de « micro ».

L'arrivée massive d'I.B.M. a bouleversé, depuis un an, le marché de la micro-informatique, évalué à plus de 2 milliards de dollars par an. Avec le « P.C. », le numéro un mondial de l'informatique avait attaqué le marché par le haut, sur le créneau des « micro » de bureau vendus autour de 2 000 dollars. Cette offensive avait causé quelques dommages parmi les pionniers de la micro.

En lançant son « P.C.-junior » au moment même où le marché de l'ordinateur domestique (vendu entre 300 et 1 000 dollars) connaît une sévère guerre des prix et une floraison de matériels, I.B.M. va entraîner vraisemblablement une redistribution des cartes dans ce secteur et la disparition de bon nombre de produits. Déjà Texas Instrument vient de baisser les bras et de passer par pertes et profits les quelques centaines de millions de dollars investis dans la micro. L'arrivée prochaine du « P.C.-junior » d'I.B.M. n'était sans doute pas étrangère à ce retrait. – J.-M. Q.

INDUSTRIE CHIMIQUE

Embellie ou redressement significatif ?

L'industrie chimique mondiale, malade de la crise, serait-elle engagée sur la voie de la guérison ? Les uns après les autres, les grands de la profession font état, pour le troisième trimestre, d'une remontée spectaculaire de leurs bénéfices. Aux États-Unis, la hausse est de 60 % pour Du Pont de Nemours (312 millions de dollars), de 61,9 % pour Monsanto (115 millions), de 214,8 % pour Dow Chemical (100 millions).

En Europe, le groupe Imperial Chemical Industries (ICI) a été le premier à donner la température avec un résultat avant impôts presque triplé (147 millions de livres contre 58 millions). A n'en pas douter, les allemands Hoechst, B.A.S.F. et Bayer ne vont pas tarder à confirmer le renversement de tendance.

Simple embellie ou redressement plus durable ? Difficile de répondre. Les firmes américaines signalent toutes une amélioration à peu près générale, ICI, en revanche, souligne que les conditions de marché restent très difficiles dans la chimie organique, la pétrochimie et les matières plastiques, encore que, dans ces deux dernières branches, le groupe ait réussi à équilibrer ses comptes.

Qu'en sera-t-il de ses concurrents européens ? Pour l'instant on constate que les uns et les autres viennent de très bas, que nécessairement toute amélioration traduite en pourcentage prend immédiatement une allure spectaculaire. Cependant, pour les neuf mois, les progrès accomplis ne sont pas vraiment significatifs (+ 14 % pour Du Pont, + 8,9 % pour Monsanto, – 32 % même pour Dow Chemical). Seul ICI a réussi à doubler la mise (291 millions de livres nets contre 133 millions) mais avec des ventes pour les trois mois d'été atteignant tout juste le niveau du premier trimestre. Ajoutons enfin que les augmentations de chiffre d'affaires sont faibles dans la plupart des cas (+ 6 % pour Du Pont, + 3,3 % pour Monsanto, + 8,2 % pour Dow Chemical, + 13,8 % pour ICI). Dans ces conditions il est difficile de se prononcer sur l'état de santé de l'industrie chimique. – A.D.

CONJONCTURE

La rigueur, et après ?

(Suite de la première page.)

Démodées, *enfin*, les idées *en vogue* de la décennie 70, qui ont enflammé les esprits socialistes, et bien d'autres, dénonçant en chœur l'économie de consommation, ses gadgets, *ses faux besoins, son aliénation*, condamnant le productivisme au nom du bonheur de l'homme et du respect de l'environnement, prônant la croissance zéro !

Aujourd'hui, le langage officiel est revenu à des idées plus traditionnelles. Si la croissance est arrêtée, ou simplement se ralentit, on le déplore. On est résolument favorable à l'industrie, voire productiviste ; à travers le IXe Plan, on fait du progrès de la technique industrielle le grand dessein de la nation.

Il faut naturellement applaudir cette conversion. Voilà donc restaurés les bons vieux principes : pas de reprise sans assainissement préalable — notamment rétablissement des grands équilibres, — pas d'assainissement sans satisfaire aux recettes aussi connues qu'impopulaires de la bonne gestion. Si ambiguës soient-elles dans leur présentation, les intentions du gouvernement s'inscrivent bien dans cette perspective. Les objectifs qu'il poursuit en ce domaine doivent être approuvés : diminuer le pouvoir d'achat et ralentir la *hausse des salaires, en éliminant notamment* leur indexation sur les prix ; limiter le déficit du budget pour restaurer une épargne nationale en baisse et l'orienter vers des placements productifs grâce à des formules attractives ; abaisser la survalorisation propre à notre pays du capital foncier et immobilier par rapport au capital mobilier. Enfin, et, peut-être par-dessus tout, promouvoir l'entreprise dans la hiérarchie des valeurs de la société et affirmer l'industrie comme priorité nationale.

L'ensemble de ces mesures a un effet mécanique que l'on commence à observer : le recul de l'activité économique devrait progressivement rétablir l'équilibre *extérieur. En revanche*, les résultats sont beaucoup plus décevants en matière d'inflation, d'autant qu'ils doivent être corrigés à plusieurs titres. L'amélioration de l'indice des prix est artificiellement provoquée en partie par le contrôle administratif, qui freine la hausse des prix et des tarifs publics. Elle est d'autre part quasi nulle si on la compare à celle obtenue par nos concurrents étrangers : malgré le plan de rigueur, l'écart d'inflation avec l'Allemagne, le Japon, les Etats-Unis s'est plutôt accru ; de nouvelles corrections monétaires ne pourront être évitées au sein du S.M.E.

Supposons cependant les objectifs *du gouvernement atteints. Le vrai* problème est alors de savoir où conduit la politique de rigueur. Va-t-elle provoquer un assainissement, point de départ d'un nouveau bond en avant ?

Tant que le gouvernement n'aura pas modifié l'ensemble de sa politique — des erreurs accumulées depuis 1981 à l'étatisation progressive de l'économie, — la rigueur ne pourra déboucher que sur la rigueur, parce qu'elle s'exerce au détriment de l'industrie.

Deux années de socialisme ont créé un environnement accablant pour les entreprises. Après les prodigalités du budget 1982 (28 % d'augmentation des dépenses par rapport à l'année précédente), voici un budget de pénitence en 1984 pour en corriger les effets, celui de 1983 ayant amorcé le mouvement. Il faudra continuer ainsi de nombreuses années pour faire face à la grave crise financière de l'Etat, et notamment pour réduire un déficit financé en partie par la création monétaire, donc l'inflation (1). Il en résulte un double frein au développement économique : moins de dépenses productives, plus d'impôts.

La pesanteur de la protection sociale

Les prélèvements obligatoires, déjà démesurément développés depuis dix ans par une politique sociale incompatible avec le ralentissement de la croissance et le coût social du chômage, continuent, et continueront, de croître.

S'agit-il de l'impôt direct ? Le gouvernement a pris quelques initiatives pour en répartir plus également la charge, en frappant notamment les fortunes acquises et en favorisant l'enrichissement par une taxation plus légère des plus-values. Il aurait fallu, en contrepartie, plafonner la taxation du travail, qui va devenir insupportable pour un nombre croissant de Français. Comme le gouvernement devra encore augmenter l'impôt, tout en voulant épargner le plus grand nombre, il frappera de plus en plus les agents du progrès économique : cadres, dirigeants et créateurs d'entreprise. La conséquence sera le départ à l'étranger *des meilleurs, le découragement et* l'immobilité de ceux qui restent. Moins d'initiative, de zèle, d'effort : le processus est amorcé.

C'est cependant le poids de la protection sociale qui fait craquer l'édifice. S'agit-il des dépenses de santé ? Comme dans tous les pays occidentaux, le coût de la santé augmente plus vite que le revenu national. Situation intenable à terme pour leurs économies. En France, on rafistole chaque année le système sans y toucher ; si l'on parle de ré*forme, c'est pour trouver de nou*veaux payants ou faire payer les uns à la place des autres. Mais nul ne dit : il faut endiguer le flot. Il n'y a guère que deux solutions pour modérer les dépenses : l'intervention autoritaire de l'Etat ou la mise en jeu de la responsabilité individuelle. Toutes deux supposent la modulation des prestations en fonction à la fois des contributions et des ressources des bénéficiaires. Seule la seconde est en mesure d'améliorer la gestion, d'éliminer abus et gaspillage et de maintenir la liberté de choix. En tout cas, retarder leur adoption en fait et en fera retomber le poids, d'une façon ou d'une autre, sur les entreprises.

La réduction du temps de travail (*horaires, congés, retraite*) *était une* conquête fortement désirée par de nombreux Français. Comment ne l'aurait-elle pas été, même si elle ne ressortissait pas à la *lutte contre* le chômage, *qui, contrairement* à une opinion répandue, n'est pas liée, bien au contraire, à la réduction de la durée du travail ? Intervenant à un moment où il faut plutôt retrousser ses manches, *elle* constitue pour les entreprises un coût qui doit être mesuré non seulement en heures perdues, mais en enthousiasme et en zèle au travail. Une population à qui l'on parle prioritairement de loisir et de temps libre n'a plus la même productivité ; un cadre qui ferait trente-cinq heures serait hors d'état d'exercer son métier.

La politique consistant à distribuer plus et à produire moins n'a jamais réussi à personne. Elle ne peut qu'augmenter l'inflation et dégrader les finances et la compétitivité des entreprises, et conduit inévitablement à la « rigueur ».

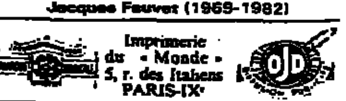
ALBIN CHALANDON.

(1) Le déficit représente officiellement 3 % du P.N.B., en fait 5 % si on prend en compte les budgets sociaux et le financement des entreprises publiques.

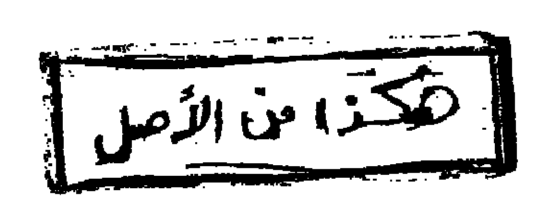
Prochain article :

LA PROIE D'UNE ÉCONOMIE ADMINISTRÉE.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.



هكذا من الأصل

10 ANS

-10%

LES 3, 4, 5 NOVEMBRE
POUR LES 10 ANS D'HABITAT
–10% SUR TOUT HABITAT*



habitat

IDEODIS

HABITAT LA DEFENSE "LES 4 TEMPS" / HABITAT VELIZY / HABITAT ORGEVAL
HABITAT MONTPARNASSE / HABITAT 35 AVENUE DE WAGRAM / HABITAT FORUM DES HALLES
ET DANS LES 13 MAGASINS HABITAT DE PROVINCE

* Cette offre ne s'applique ni à la V.P.C. ni aux magasins Grand H

40 NOUVELLES DANS « LE MONDE »

« Le Monde » vient d'éditer une brochure illustrée rassemblant, dans une deuxième livraison, quarante nouvelles publiées par « LE MONDE DIMANCHE »

93 pages. 25 F. En vente chez tous les marchands de journaux et au « MONDE » 5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09

AFFAIRES

A IVRY (VAL-DE-MARNE)

L'inspection du travail autorise le licenciement des salariés de S.K.F.

L'inspection départementale du travail du Val-de-Marne a accepté, vendredi 28 octobre, le licenciement des 495 salariés de l'usine S.K.F. d'Ivry (Val-de-Marne), une des unités du groupe suédois, qui prévoit de la fermer fin 1983. La veille, la commune avait vécu une « journée de lutte autour de S.K.F. », à l'initiative de la municipalité (1) : pétitions dans les entreprises, débrayages à l'hôpital Charles-Foix, chez les employés communaux et dans plusieurs entreprises de la métallurgie. Cette journée faisait suite à une série d'actions en faveur du maintien de cette usine. Une délégation a été reçue à la direction du groupe, à Clamart, et au ministère de l'industrie. M. Georges Marchais, député du Val-de-Marne, est intervenu auprès de M. Laurent Fabius. Pour le moment, la C.G.T. annonce qu'*« aucune machine ne quittera l'usine »* d'Ivry.

De notre correspondant

Cette usine vieille de plus d'un demi-siècle employait encore 615 salariés il y a six mois. Le plan de restructuration actuel prévoit le transfert de la production à Saint-Cyr, près de Tours, et à Fontenay-le-Comte, en Vendée. Selon la C.G.T., *ce transfert ne serait que temporaire*, les investissements du groupe se faisant en R.F.A. et en Italie. Ainsi la fabrication des billes qui se faisait à Tours, *va être transférée* en Italie.

Avant les vacances, il avait été prévu pour la rentrée à Ivry une semaine de chômage par mois. Actuellement, selon la C.G.T., il est proposé de reclasser 258 ouvriers à Saint-Cyr et à Fontenay-le-Comte, une centaine dans d'autres entreprises, et d'en mettre 80 à la préretraite. Mais, selon le syndicat, *45 personnes seulement ont accepté* leur départ dans une autre unité : *« fin décembre, pour les personnes qui seront ici, ce sera l'A.N.P.E. ».*

Des démarches ont été entreprises par la C.G.T., notamment auprès de P.S.A., le plus gros client de l'usine, et d'entreprises aéronautiques, pour leur demander, selon le syndicat, *« d'augmenter de façon significative l'utilisation des roulements français plutôt que d'en importer à des prix de dumping : plus de 50 % des roulements viennent de l'étranger. Une reconquête de un à deux points du marché permettrait de maintenir des capacités qui, sinon, seraient définitivement perdues »* (un point correspondrait à 4,24 % des ventes de S.K.F.).

C'est un des aspects du contre-plan de relance élaboré, à la demande de la C.G.T., par la Sogex, *un cabinet d'expertises économiques*, qui préconise des contrats de type emploi-formation-production entre utilisateurs et producteurs. Selon la C.G.T, *avec les 400 millions* de francs prévus pour la restructuration (200 millions apportés par S.K.F. et 200 millions par le F.D.E.S.) en maintenant Ivry *« sans licenciements et en se basant sur un taux d'inflation de 8 % »*, et un taux de croissance de 4 %, ce plan permettrait à S.K.F. de retrouver un équilibre dès 1985. L'usine aujourd'hui éclatée sur trois sites pourrait regrouper ses installations sur deux.

Dans l'usine d'Ivry, ont été élaborés, notamment, les roulements à bille de la *quatrième génération*, devenus un élément de la roue et aujourd'hui utilisés sur les véhicules de Formule 1 (ce sont eux qui permettent de changer *les roues* en quinze secondes) ; d'ici quatre à cinq ans, ils équiperont les voitures de série. *« Aujourd'hui, seul S.K.F. fabrique ces roulements. Si l'usine d'Ivry ferme, ils seront produits en R.F.A. »*, affirme-t-on à la C.G.T.

FRANCIS GOUGE.

(1) L'usine S.K.F. est un des plus gros, sinon le plus gros, contribuable de la ville. Elle verse 5 millions de francs par an au titre de la taxe professionnelle.

LA RESTRUCTURATION DE LA CIMENTERIE FRANÇAISE

10 % des emplois seront supprimés en cinq ans

Le groupe Ciments Lafarge-France, branche spécialisée du groupe Lafarge-Coppée, prévoit d'opérer environ cinq cents suppressions d'emplois d'ici à 1988. M. Gilbert Laduema, directeur *général* des cimenteries, a annoncé cette prévision à l'usine de Cruas (Ardèche), dont l'activité cimentière va être transférée *à l'usine* du Teil (Ardèche) ; ce transfert touche une quarantaine d'emplois, une vingtaine de personnes partant en préretraite.

Le plan des Ciments Lafarge s'inscrit dans le plan plus général de restructuration en cinq ans des cinq groupes de cimentiers français (Lafarge, Ciments français, Vicat, Origny, Cedest), qui employaient 11 360 personnes à fin 1982, dont 6 630 *ouvriers* et 4 730 *cadres* et employés, dans cinquante-six usines, pour un chiffre d'affaires de 8,9 milliards de francs.

Le plan de restructuration, qui doit toucher dix de ces usines, prévoit la suppression de 1 000 à 1 200 emplois, par transfert de l'activité vers les plus modernes des unités. Une grande partie de ces suppressions d'emplois s'opéreront par départs en préretraite. Pour les autres, un accord signé en 1979, après une grève d'un mois, fait obligation aux employeurs d'offrir un autre emploi.

Cette restructuration, dit-on au Syndicat national des fabricants de ciments et chaux, est rendue nécessaire par la chute de 8 % du marché en 1982 et en 1983, les capacités de production étant utilisées à 70 %.

Magnétoscopes

NOUVEAU LITIGE ENTRE L'EUROPE ET LE JAPON

Les magnétoscopes sont, de nouveau, sujet de litige entre la C.E.E. et le Japon. L'accord conclu en février dernier d'« autolimitation » des exportations japonaises vers l'Europe, prévu pour trois ans, n'avait fixé le quota que pour la première année à 4,55 millions d'unités entre février 1983 et février 1984. Les négociations s'engagent pour la suite et M. Davignon doit se rendre à Tokyo à la mi-novembre à ce sujet.

Le gouvernement japonais demande une supression de cet accord ou, au minimum, une augmentation de son quota. Mais Philips désire de son côté une réduction de ce quota d'importations à 3 millions de magnétoscopes. Le groupe néerlandais s'appuie sur ses prévisions de marché : celui-ci ne devrait pas dépasser 5,3 millions d'unités. Or, poursuite Philips, une production européenne minimale de 2,3 millions d'appareils (par Philips, Grundig et les constructeurs sous licence japonaise comme Thomson) est nécessaire pour sauvegarder l'emploi.

FAITS ET CHIFFRES

● **Les produits pétrochimiques saoudiens indésirables en Occident.** – M. Robert Horton, directeur de B.P. Chemicals, a mis en garde les industiels saoudiens contre la tentation d'évacuer vers l'Europe les produits (éthylène, polyéthylène, etc.) excédentaires des *neuf unités* en cours de construction dans le pays et dont la mise en route est prévue en 1985 ; cela en raison des surcapacités *existantes* sur le Vieux Continent. *« Il suffit de faibles quantités vendues à des prix irréalistes pour désorganiser complètement un marché »*, a-t-il déclaré, ajoutant que la situation pourrait conduire les producteurs européens à demander des mesures de sauvegarde.

Aux Etats-Unis, le secrétaire au Trésor a déjà prévenu les Saoudiens que leurs produits seraient interdits à moins d'être vendus aux prix locaux.

● **15 millions d'économiquement faibles en Grande-Bretagne.** – *15 millions* de Britanniques, soit plus d'un quart de la population, étaient économiquement faibles en 1981, contre 11,5 millions en 1979, *indique un rapport publié le 1er novembre* par le ministère de la santé et des services sociaux.

D'après les critères officiels, le « seuil de pauvreté » correspond au revenu d'une famille entièrement dépendante de l'Etat pour ses ressources (allocations chômage, prestations familiales, aide au loyer, etc.).

Un couple sans enfant et sans ressources touche, par exemple de l'Etat 52,30 livres (600 F) par semaine pour vivre, auxquelles peut s'ajouter une indemnité de logement. Selon le rapport officiel, 2,8 millions de Britanniques disposaient en 1981 de ressources inférieures à ce niveau, ce qui représente une augmentation de 24 % par *rapport à 1979. Au total, 15 millions* de personnes avaient en 1981 des revenus inférieurs à 1,4 fois le seuil de pauvreté. – *(A.F.P.).*

● **Excédent de la récolte de cacao en 1983-1984.** – Selon les courtiers londoniens Gill and Duffus, dont les statistiques font autorité, la récolte mondiale de cacao serait légèrement excédentaire pour l'année 1983-1984, après avoir été déficitaire de 101 000 tonnes en 1982-1983.

Elle dépasserait d'environ 130 000 tonnes celle de l'année précédente, alors que la *consommation* ne croîtrait guère. La production de 1982-1983, exceptionnellement faible, est estimée à 1 533 000 tonnes, à comparer aux *1 726 000 tonnes* de 1981-1982. Pour Gill and Duffus, ces prévisions provisoires signifient que les cours du cacao devraient continuer de baisser au cours des prochains mois. – *(A.F.P.)*

ERRATUM. – Dans *le Monde* du 1er novembre, à propos des protestations contre la taxation des mutuelles, nous avons attribué à la Mutualité sociale agricole (M.S.A.) une réaction qui provenait des Assurances mutuelles agricoles (AMA). La M.S.A., service public qui gère les prestations du monde agricole, n'est pas touchée par la taxation des assurances.

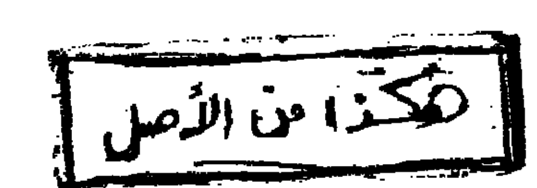
Au Japo

égalité entre hommes et femmes

Main-d'œuvre d'



BENIN
CENTRAFRIQUE
40 séjours e
CONGO
COTE D'IVOIRE



ÉTRANGER

Au Japon

L'inégalité entre hommes et femmes au travail reste systématique

De notre correspondant

Tokyo. — Dans un pays où la séparation des genres — masculin-féminin — imprègne depuis toujours l'ordre social et où la compétitivité économique actuelle doit tant à une discrimination sexuelle systématique en matière d'emploi, on conçoit la difficulté qu'il y a à faire passer dans les lois, puis dans les mœurs, le principe et la pratique de l'égalité entre l'homme et la femme. *A fortiori* lorsque, au poids de la tradition et à celuie de l'intérêt patronal, s'ajoutent la passivité des femmes japonaises elles-mêmes et celle des législateurs.

C'est dans ce dilemme que se trouve depuis longtemps enfermé le Japon, coincé entre les particularismes de sa pratique socio-économique d'une part et le caractère universel de ses obligations internationales d'autre part. En clair, et pour ne pas être éternellement en butte aux critiques de ses partenaires industrialisés, le Japon s'est engagé, il y a déjà plusieurs années, à faire ratifier par la Diète la convention des Nations unies sur l'élimination de la discrimination féminine.

Dans le cadre de la Décennie de la femme, patronnée par l'ONU, le gouvernement de Tokyo a également annoncé son intention de porter, entre 1975 et 1985, la proportion des femmes employées dans les organismes publics à 10 %. On reste cependant dans les deux cas assez loin du compte : non seulement le principe de l'égalité dans le travail, conformément à la lettre du code du travail et à l'esprit de la Constitution, n'est pas respecté, mais encore le patronat s'oppose à toute nouvelle législation éventuelle. Quant au quota des 10 % prévu d'ici à deux ans, il était encore, en 1982, à peine supérieur à 4 %.

Le problème endémique qu'illustrent ces difficultés et retards refait bruyamment surface ces jours-ci à la « une » des journaux, à l'occasion d'une « campagne » pour droit de la femme à l'égalité dans le travail. C'est un rituel auquel le gouvernement, la presse et quelques organisations féministes (isolées dans un océan de « chauvinisme » masculin et de soumission féminine) s'adonnent désormais tous les ans — sans notables succès.

Malgré un très fort accroissement de la main-d'œuvre féminine, et en dépit de son très haut niveau d'éducation, la femme japonaise reste littéralement la « moitié » de l'homme pour ce qui concerne les salaires (systématiquement inférieurs de 50 %, à compétence égale) et même moins si l'on prend en compte l'accès et la garantie de l'emploi, les promotions, pensions et autres avantages. Vouloir faire carrière, plutôt que se consacrer exclusivement au foyer, au mari et aux enfants, demeure mal vu par beaucoup : c'est s'écarter de la norme et faire preuve d'un individualisme ou d'un souci d'indépendance intellectuelle et financière, *a priori* suspects.

Main-d'œuvre d'appoint

La femme reste ici « main-d'œuvre d'appoint » bon marché, temporaire et compressible à volonté. Elle a au Japon, avec les personnes âgées, le rôle des travailleurs immigrés en Europe : et l'on comprend mieux l'un des « secrets » de la compétitivité nippone, lorsque l'on sait que 35 % de la force de travail du Japon est constituée (surtout dans le secteur manufacturier) par des femmes qui touchent des salaires de moitié inférieurs à ceux de leurs collègues masculins et qui, étant exclues du système dit de l' « emploi à vie », coûtent infiniment moins cher aux entreprises en charges sociales.

En outre, le nombre de femmes travaillant à temps partiel (souvent à demeure), pour un salaire horaire moyen équivalant à 10 ou 15 F, est en forte augmentation, approchant les trois millions, selon les chiffres officiels. La tendance, dans les grandes entreprises, est de favoriser les départs et de limiter l'embauche, tout en ayant de plus en plus recours, en fonction de la demande, à cette main-d'œuvre féminine d'appoint. En ajoutant ceci à cela, on imagine les économies qui sont faites par les entreprises japonaises au détriment des vingt-deux millions de femmes employées d'une façon ou d'une autre. D'où l'extrême difficulté de porter atteinte au système et à l'« ordre des choses » traditionnel : divin, confucéen, paternaliste et patronal.

Vu l'état d'esprit général, les impératifs économiques (c'est-à-dire, ici, l'alpha et l'oméga de la politique nationale) et le rapport de forces massivement en faveur de la « loi du mâle », on voit mal comment sortir du dilemme. L'alignement du Japon sur les normes féministes égalitaires de ses partenaires occidentaux ne semble pas être pour demain dans la pratique, alors que le temps presse pour ratifier la convention des Nations unies sur l'abrogation de la discrimination à l'encontre des femmes.

La très puissante fédération des employeurs japonais (Nikkeiren) vient de sortir de sa réserve et de déclarer tout de go qu'une modification de la pratique discriminatoire porterait gravement atteinte aux fondements mêmes du système de l'emploi et à la compétitivité japonaise. On ne saurait mieux confirmer explicitement ce qui a toujours été implicite : la bonne santé économique du Japon — et le maintien de sa discipline sociale — passent directement par la discrimination sexuelle. La fédération des employeurs réclame donc logiquement son maintien. A part quelques éditoriaux déplorant rituellement cet état de choses, cela ne soulève guère de vagues d'indignation populaire, pas même du côté des femmes, laborieuses ou non. En fait, les sondages indiquent que la femme japonaise est plutôt contente de son sort — ou résignée à le subir.

R. P. PARINGAUX.

Aux États-Unis

Près de 46 millions de femmes ont un emploi

Washington (A.F.P.). — Le nombre de femmes américaines qui travaillent en dehors du foyer a augmenté de 173 % de 1947 à 1980, passant de 16,7 millions à 45,6 millions. Selon un rapport du Bureau des statistiques qui vient d'être rendu public, près de la moitié des femmes d'âge adulte avaient un emploi en 1980 contre un tiers en 1950.

Actuellement, les femmes se marient en général plus tard qu'il y a trente ans, l'âge moyen étant de 22,1 ans en 1980, contre 20,3 ans en 1950, et la proportion des femmes célibataires entre 20 et 24 ans est passée pendant cette période de 25 % à 45 %. Alors que les femmes mariées ont moins d'enfants (2 en moyenne par foyer, contre 3 en 1950), le nombre des mères célibataires a augmenté : on comptait 16 naissances pour 1 000 femmes célibataires âgées de 15 à 44 ans en 1950, contre 25 en 1980. Plus du quart des femmes ont la charge d'une famille (+ 15 % en 30 ans). Les salaires des femmes américaines restent en moyenne inférieurs de deux tiers à ceux des hommes.

● **Après l'augmentation du quota des importations d'automobiles japonaises aux Etats-Unis.** — Le Syndicat américain des ouvriers de l'automobile (U.A.W.), ainsi que les constructeurs américains — à l'exception de General Motors — ont vivement condamné, le 1er novembre, l'accord intervenu entre les États-Unis et le Japon (*le Monde* du 2 novembre). Celui-ci prévoit une augmentation de 10 % des automobiles nippones vendues sur le marché américain (avec 1,85 million de véhicules entre avril 1984 et avril 1985).

Pour l'U.A.W., cet accord va coûter leur emploi à des milliers de travailleurs.



ÉNERGIE

UNE JOURNÉE D'ACTION DE LA C.F.D.T.

« Oui au charbon, non au neutron »

Des 16,2 millions de tonnes de charbon brûlées en 1982 par E.D.F. dans ses centrales thermiques classiques, que restera-t-il en 1990 ? Probablement très peu de chose, affirme la C.F.D.T., qui manifestait fin octobre sur le thème *« oui au charbon, non au neutron »*. Quelque vingt-deux centrales au charbon (représentant quarante-quatre tranches de 50 à 250 mégawatts) fonctionnent encore actuellement. Sur ce total, vingt unités représentant trente-neuf tranches sont menacées, d'ici à 1986, de déclassement. Ne resterait plus à l'horizon 90 que deux centrales au charbon, représentant cinq tranches à la Houve et à Cordemais.

Certes, toutes les décisions ne sont pas encore prises. Seul a été officiellement approuvé par le Conseil d'administration en mars 1983, le programme de déclassement de toutes les tranches classiques (charbon et fuel) du pallier 125 mégawatts, soit quarante-six tranches au total, dans dix-huit centrales. La décision de déclassement des tranches du pallier 250 à 340 mégawatts (vingt-cinq tranches dans douze centrales) devrait être discutée en conseil en novembre. *« Les directions hésitent »*, affirme la C.F.D.T. Mais décision officielle ou pas, *« tout est fait actuellement comme si... »* : effectifs gelés, mutations, refus des directions de s'engager sur quoi que ce soit après 1985 et, surtout fonctionnement très limité des unités menacées. *« Certaines centrales ne fonctionnent qu'à la marge, une quarantaine d'heures par an ». « Nous ne voulons pas qu'on tranche le problème politique de Charbonnages de France par des décisions techniques à E.D.F. Que le gouvernement prenne ses responsabilités ».*

La C.F.D.T. montre que la poursuite d'un programme nucléaire aggrave les risques de surcapacité d'E.D.F. dès 1990, et pousse l'établissement à sacrifier avant terme les centrales classiques pour ne pas risquer de voir le coût des équipements nucléaires, sous utilisés, grimper, dépassant dans certains cas le coût des centrales thermiques en charbon. La plupart des centrales classiques du pallier 250 mégawatts ne seront même pas amorties lors de leur déclassement, leur durée de vie moyenne n'atteignant alors que douze à quatorze ans alors que l'amortissement prévu s'étale sur vingt-cinq ans. De plus, le passage au « tout-nucléaire » pose de délicats problèmes de conduite du réseau : on substitue à de petites unités diversifiées géographiquement et très souples, des centrales nucléaires beaucoup plus puissantes, moins souples et moins bien réparties. D'où nécessité d'engager des investissements importants et des travaux, notamment dans le transport du courant. Enfin, l'effet de ce déclassement sur l'activité et l'emploi régional n'est pas minime. L'ensemble des déclassements touche 5 214 agents dont l'emploi n'est certes pas menacé – il n'y aura pas de licenciements, – mais dont les mutations risquent de peser lourd dans les communes ou régions d'implantation des anciennes centrales (Ile-de-France, Nord et Normandie notamment).

La C.F.D.T. ne perd donc pas espoir de voir les pouvoirs publics revenir sur leurs décisions de l'été. *« Plus on va avancer, plus les conséquences des choix vont se traduire dans les faits et toucher des corporations de plus en plus nombreuses »*, expliquent les syndicalistes. Priorité donc, au sein d'E.D.F., à la lutte contre le déclassement accéléré des centrales classiques *« pour laisser sa place au charbon »*. Un rêve : la construction à l'horizon 90 de deux nouvelles tranches de charbon de 600 mégawatts utilisant des techniques de pointe. *« N'y aurait-il à E.D.F. de disponibilités financières que pour la pub ? »*... — V. M.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	8,0705	8,0725	+ 155	+ 210	+ 310	+ 380	+ 930	+ 1070
$ can.	6,5459	6,5492	+ 139	+ 194	+ 296	+ 364	+ 870	+ 1000
Yen (100)	3,4379	3,4402	+ 158	+ 190	+ 316	+ 360	+ 989	+ 1061
DM	3,0432	3,0446	+ 159	+ 184	+ 312	+ 344	+ 953	+ 1018
Florin	2,7142	2,7156	+ 135	+ 160	+ 266	+ 297	+ 795	+ 854
F.B. (100)	14,9662	14,9726	+ 369	+ 502	+ 657	+ 822	+ 1667	+ 2042
F.S.	3,7440	3,7463	+ 263	+ 298	+ 498	+ 538	+ 1478	+ 1560
L (1 000)	5,0134	5,0159	– 235	– 159	– 439	– 336	– 1361	– 1200
£	11,9742	11,9828	+ 265	+ 374	+ 568	+ 697	+ 1675	+ 1929

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 3/4	9 3/2	9 3/4	9 1/2	9 7/8	9 5/8	10
DM	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 5/8	6	5 11/16	6 1/16
Florin	5 1/2	6 1/8	5 9/16	6 3/16	5 3/4	6 1/4	5 7/8	6 1/2
F.B. (100)	8	9	8 3/8	9 1/8	8 7/8	9 5/8	9 1/2	10 1/4
F.S.	1 5/8	2 5/8	3 3/8	3 3/4	4	4 3/8	4 3/16	4 9/16
L (1 000)	16 1/2	16 1/2	16 1/4	17 1/4	16 1/2	17 1/2	17 5/8	18 3/8
£	8 3/4	9 1/2	8 7/8	9 1/2	8 15/16	9 9/16	8 1/8	9 3/4
F. franç.	12	12 1/4	12	12 1/2	12 1/4	13	13 3/4	14 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

TRANSPORTS

APRÈS LA MISE EN SERVICE D'UNE NOUVELLE PISTE

L'aéroport de Nice devrait tripler son trafic passagers en l'an 2000

De notre correspondant régional

Nice. — La nouvelle piste de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur, inaugurée à la fin de la semaine dernière, est l'élément principal de l'opération d'extension sud de la plate-forme aéroportuaire niçoise, qui a permis de gagner, au terme de huit ans de travaux, 170 hectares sur la mer.

La nouvelle piste, longue de 3 100 mètres, décalée vers le sud-ouest par rapport à celle qui existe déjà, permet de réduire le bruit dans les quartiers ouest de Nice, où vivent trente mille personnes. Elle doit favoriser le développement du trafic, qui pourrait atteindre dix à douze millions de passagers en l'an 2000, contre quatre millions en 1982.

L'ensemble des travaux représente un investissement de 638 millions de francs, répartis entre l'État (35 %), la chambre de commerce et d'industrie des Alpes-Maritimes, concessionnaire des installations et maître d'ouvrage (30 %), le département des Alpes-Maritimes et la Ville de Nice (17,5 % chacun).

Lors de l'inauguration, M. Jacques Médecin, député des Alpes-Maritimes et maire de Nice (app. R.P.R.), et M. Joseph Ippolito, président de la chambre de commerce des Alpes-Maritimes, ont souhaité la reprise des études de création du port. Les travaux avaient été interrompus après l'éboulement du 16 octobre 1979. La mission d'enquête sur cette catastrophe avait autorisé l'achèvement des travaux de la nouvelle piste de l'aéroport, mais ne s'était pas prononcée sur les causes exactes du sinistre. Un nouvel expert, M. Pierre Habib, directeur du laboratoire de mécanique des solides à l'École polytechnique, avait donc été nommé. Son rapport, qui vient d'être déposé, conclurait à un éboulement sous-marin à une dizaine de kilomètres en mer, dans le « canyon du Var », sans rapport avec le chantier d'endiguage ouvert pour l'extension de l'aéroport et la création du port.

GUY PORTE.

LES ALPES-MARITIMES N'AIDERONT PLUS « LE TRAIN DES PIGNES »

(De notre correspondant)

Nice. — Les conseillers généraux des Alpes-Maritimes, à l'exception des élus socialistes et communistes, minoritaires, ont refusé de reconduire le système actuel d'aide financière au chemin de fer de Provence (*le Monde* du 11 octobre) et demandé la dissolution du Syndicat mixte Méditerranée-Alpes (SYMA), concessionnaire de la ligne.

Pour couvrir le déficit du l'exploitation en 1983, les Alpes-Maritimes ont versé 4 500 000 francs, la ville de Nice... 1 750 000 francs, les Alpes-de-Haute-Provence 2 200 000 francs, et la ville de Digne 242 000 francs.

Ce vote ne devrait cependant pas remettre en cause l'existence du *« train des Pignes »*, et les négociations entre les intervenants – collectivités locales et État – ne sont pas rompues, comme l'a déclaré le président du conseil général, M. Jacques Médecin, député des Alpes-Maritimes et maire de Nice (apparenté R.P.R.).

Il semble plutôt que cette manifestation d'humeur puisse s'interpréter comme une pression sur les pouvoirs publics, afin que, comme en Corse, ces derniers prennent en charge à 90 % le déficit de la ligne (de l'ordre de 13 millions de francs), *en* attendant son intégration dans le réseau S.N.C.F. Pour l'heure, l'État et la région (Marseille) proposent d'affecter 92 millions de francs en cinq ans au réseau, ce qui, selon le président du SYMA, M. Francis Palmero, sénateur des Alpes-Maritimes (centriste), ramènerait à 5 millions de francs par an la part du déficit à la charge des collectivités locales.

M.V.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

La B.N.P. crée une société financière d'innovation

NATIO-INNOVATION

Après l'expérience acquise par Finovectron, société de financement *spécialisée dans* les domaines liés à l'électronique, créée en juillet 1982, la B.N.P. renforce encore ses moyens d'intervention en fonds propres dans les entreprises innovatrices et vient de constituer une société financière d'innovation, Natio-Innovation, par l'intermédiaire de la Banexi, aux côtés de la banque Courtois et de la banque de Baecque Beau Hieaux.

La nouvelle société est présidée par M. Patrick Champetier de Ribes, industriel et vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, la direction générale étant assurée par M. Franck Boget, de la Banexi.

Natio-Innovation recouvrira tous les secteurs de l'activité industrielle et apportera son concours aux entreprises concentrant leurs efforts sur des projets d'innovation. Ses interventions pourront concerner la « filialisation » d'activités, le développement technologique entrepris par une société existante, voire la création d'une entreprise, notamment par :

– la participation à des augmentations de capital ;

– la souscription à des obligations convertibles en actions.

Les dossiers déposés dans les agences des banques actionnaires seront sélectionnés, après avis d'un comité technique, par le conseil d'administration.

DUMEZ

Le chiffre d'affaires du groupe réalisé au cours du troisième trimestre 1983 s'élève à 3 117 millions de francs hors taxes (soit 3 158 T.T.C.).

Au cours des neuf premiers mois de 1983, les travaux exécutés par le groupe ont représenté 8 498 millions de francs hors taxes.

Le volume des travaux restant à exécuter au 30 septembre 1983 représente près de 15 milliards de francs. Cette estimation ne comprend pas la part (environ 1 800 millions de francs) revenant au groupe Dumez dans l'exécution du barrage de Yacyreta selon le marché signé le 21 octobre dernier.

Le bénéfice net consolidé du groupe Dumez est estimé pour le premier semestre 1983 à 160 millions de francs. Le résultat net de la société Dumez seule ressort à 85 millions.

P.S.A.

1. Société Peugeot S.A.

Au cours du premier semestre 1983, les revenus bruts perçus par la société Peugeot S.A. ont été de 223 millions de francs, au lieu de 266 millions pour les six premiers mois de l'année précédente ; ils ont été à l'origine d'un bénéfice d'exploitation de 85 millions, contre 140 millions pour le premier semestre 1982.

Après pertes et profits et, notamment, prise en compte de la plus-value de 98 millions réalisée lors de l'apport de la participation de 48 % détenue dans le capital de la Compagnie *Générale de Crédit aux Particuliers - Crédipar à la société* P.S.A. Finance Holding, mais aussi, en sens inverse, d'une dotation de 982 millions à la provision pour dépréciation des titres Automobiles Peugeot et Automobiles Citroën en portefeuille, en fonction de l'évolution de l'actif net consolidé de ces deux sociétés, la situation provisoire au 30 juin se solde par une perte de 799 millions. Pour le premier semestre 1982, au titre duquel les provisions pour dépréciation des actions Automobiles Peugeot et Automobiles Citroën avaient été directement imputées sur l'écart de réévaluation sans transiter par le compte de pertes et profits, le résultat avait été un bénéfice net de 109 millions.

2. Division Automobile

En France, où le marché est resté porteur pendant tout le premier semestre, puisqu'il s'est maintenu au niveau élevé de la même période de 1982, les deux sociétés Automobiles Peugeot et Automobiles Citroën se sont attachées à regagner et à améliorer leurs positions commerciales, qui avaient été affectées l'année précédente, à partir de la fin du printemps, par les conséquences des conflits sociaux d'Aulnay et de Poissy. Au total, pour les 6 premiers mois de l'année en cours, leurs immatriculations ont porté sur 352 000 voitures particulières et commerciales (209 000 Peugeot et Talbot et 143 000 Citroën), en hausse de 4,3 % sur celles du premier semestre 1982, et leur ont permis de porter à 33,2 % leur part de marché, dont 19,6 % pour Peugeot et Talbot et 13,5 % pour Citroën, contre 32 % au premier semestre 1982 (Peugeot-Talbot 18,9 % et Citroën 13,1 %) et 30,2 % pour l'année 1982 entière (Peugeot-Talbot 18,1 % et Citroën 12,1 %).

Cette progression de la pénétration commerciale du groupe P.S.A., obtenue en dépit d'une nouvelle intensification de la *concurrence étrangère (31,5 % contre 28,6 %), est due pour* une large part au succès recueilli par les deux nouveaux modèles Citroën BX et Peugeot 205, qui, bien que ce dernier n'ait été lancé que fin février, ont représenté ensemble 26,4 % des immatriculations françaises du groupe, mais elle participe aussi de l'excellente tenue des autres modèles, dont de nombreuses versions améliorées en performance ou en économie d'utilisation ont été introduites sur le marché.

Dans les autres pays européens, où l'évolution très contrastée des divers marchés nationaux se traduit au premier semestre 1983 par une augmentation de l'ordre de 7 % des immatriculations totales, les trois marques du groupe P.S.A. ont en revanche constaté un recul de leurs ventes, qui a été assez prononcé pour compenser les progrès réalisés en France. Dans ces pays, la situation devrait toutefois commencer à s'inverser au second semestre, du fait de l'introduction progressive de la Citroën BX puis de la Peugeot 205, ainsi que des autres nouveaux modèles.

Pour les ventes hors d'Europe, enfin, le premier semestre 1983 a été satisfaisant dans l'ensemble, en raison notamment de la très forte reprise des expéditions de voitures en éléments détachés réalisées au départ de la Grande-Bretagne à destination de l'Iran. En revanche, les ventes d'Automobiles Peugeot à destination du Nigéria ont été fortement ralenties au premier semestre du fait des difficultés économiques de ce pays, mais ont repris depuis lors sur un rythme qui devrait leur permettre d'atteindre un volume sensiblement normal pour l'année entière.

3. Informations consolidées

Au premier semestre 1983, le chiffre d'affaires HT consolidé du groupe P.S.A. s'est élevé à 41 900 millions de francs. Par rapport à celui du premier semestre 1982 et à structure comparable (c'est-à-dire après déconsolidation des sociétés Ravi et Peugeot-Loire, dont le contrôle a été cédé au cours des premiers mois de l'année), il s'établit en hausse de 5,9 % environ.

L'amélioration de certains paramètres économiques et l'augmentation des ventes sur les marchés européens et africains devraient entraîner au second semestre une progression du chiffre d'affaires consolidé supérieure à 25 %, ce qui porterait au total la hausse du chiffre d'affaires de l'exercice 1983 à 15 % environ.

Malgré une activité industrielle et commerciale sensiblement conforme par conséquent aux prévisions de début d'année, les résultats de l'exercice 1983 seront inférieurs à ceux qui étaient attendus et resteront encore éloignés de l'objectif de retour à l'équilibre que le groupe a placé au premier rang de ses priorités. Les raisons en tiennent principalement à la poursuite d'un alourdissement relatif des coûts et des charges de toutes nature, dont la répercussion sur les prix de vente n'a pu être que partielle, notamment en France, ainsi qu'à l'insuffisance des gains de productivité qui étaient escomptés. En revanche, les résultats des filiales industrielles étrangères marqueront une amélioration qui sera particulièrement nette pour la filiale anglaise Talbot Motor Co.

Le second semestre 1983 devrait cependant confirmer la tendance au redressement progressif du groupe. Sur ces bases, l'exploitation de l'exercice 1983 ferait apparaître un déficit sensiblement inférieur à celui de l'année précédente. Les mesures voulues continueront d'être prises pour comprimer les coûts et les charges de toute nature, comme le montre le programme de réduction d'effectifs récemment annoncé, en vue de renforcer et d'accélérer l'évolution déjà engagée.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949	20 oct.	27 oct.
Valeurs franç. à revenu variable	1176,7	1183
Valeurs étrangères	3623,8	3608,8
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	169,8	170,7
Valeurs étrangères	490,3	488,4
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	146,6	147,4
Pétroles-Énergie	115,4	114,8
Métallurgie	79,7	78,3
Chimie	163,7	164,7
Bâtim., mat. constr., trav. publics	112,1	118,6
Constructions mécaniques	105,8	106,3
Matériel électrique	185,6	188,7
Automobile et accessoires	117,9	118,6
Industr. de consom. non alim.	221,8	223,7
Agro-alimentaire	209,7	212
Distribution	92,7	93,3
Transports	139,1	136,9
Services	172,4	176,2
Assurances	116,4	113,7
Banques	170,9	172,2
Immobilier et foncier	145,6	145
Investissement et portefeuille	163,6	164,5
Valeurs industrielles (base 100, 1972)	171,5	172,5
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe (*)	103,5	103,8
Emprunts d'État (*)	104,7	104,7
Emprunts garantis et assimilés (*)	103,1	103,2
Sociétés (*)	104,1	104,3
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés (*)	90,6	90,7
Sociétés (*)	99	99,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	139,7	141,2
Produits de base	118,6	121,4
Construction	109,4	110,7
Biens d'équipement	117,3	118,5
Biens de consom. durables	157,3	168,7
Biens de consom. non durables	198,4	198,5
Biens de consom. alimentaires	208,1	208,4
Services	119,2	120,1
Sociétés financières	168,8	160,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	118,8	119,3
Valeurs industrielles	143,2	144,7
BOURSES RÉGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	117,7	118,4

NEW-YORK

Reprise en fin de séance

Les ventes bénéficiaires ont encore été au rendez-vous, mardi, à Wall Street, et avec elles une irrégularité prononcée ainsi qu'une tendance à l'alourdissement. Toutefois, vers la fin de la séance, un mouvement de reprise se dessinait et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 4,06 points à 1 229,26. Mais ce sont surtout les « Blue Chips » qui en ont profité. Une fois de plus, le bilan de la journée a été négatif. Sur 1 947 valeurs traitées, 862 ont baissé, 716 ont monté et 369 n'ont pas varié.

L'attention des opérateurs s'est surtout polarisée sur les valeurs de haute technologie en liaison avec l'annonce tant attendue du lancement par I.B.M. de son nouvel ordinateur domestique « Peanut » (voir d'autre part). L'action du géant de l'informatique a compté parmi les plus traitées (1,08 million de titres échangés).

L'actualité était assez pauvre, et nul ne s'aventurait à rechercher une explication au redressement final. Faut-il l'imputer au seul facteur technique (reconstitution des marges de couverture) ? Beaucoup le disaient. L'activité s'est un peu accrue, et 84,46 millions de titres ont changé de mains, contre 79,4 millions.

VALEURS	Cours du 31 oct.	Cours du 1er nov.
Alcoa	44 1/4	41 3/8
A.T.T.	62	61 7/8
Boeing	38 1/8	39 1/8
Chase Manhattan Bank	43 1/4	43 5/8
Du Pont de Nemours	51 3/4	51 1/4
Eastman Kodak	66 7/8	67 5/8
Exxon	38 1/4	39 1/8
Ford	66 3/8	65 1/8
General Electric	51 3/4	51 1/2
General Foods	53 1/8	52 7/8
General Motors	77 1/2	77 1/4
Goodyear	31 3/8	31 3/8
I.B.M.	126 5/8	126 1/2
I.T.T.	40 7/8	41 1/8
Mobil Oil	30	29 1/4
Pfizer	38 5/8	38 3/8
Schlumberger	52 1/4	52 1/4
Texaco	35 3/8	35 1/8
U.A.L. Inc.	29 1/2	30 3/4
Union Carbide	65 1/8	64 5/8
U.S. Steel	27 3/8	27 1/8
Westinghouse	48 7/8	49 3/4
Xerox Corp.	45 3/4	45 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LA REDOUTE. – Émission d'un emprunt de 100 020 000 F, représenté par 83 350 obligations de 1 200 F, convertibles à tout moment en actions (1 pour 1). Intérêt 10 % et durée huit ans deux mois dix-neuf jours. D'autre part, une augmentation du capital de 49 760 300 F à 58 053 650 F par émission, à 600 F, de 165 867 actions de 50 F, jouissance 1er mars 1983 (1 pour 6).

POCLAIN. – Encore du déficit pour le groupe dont les comptes se soldent, au 30 juin, par une perte de 111,6 millions de francs, contre 109 millions un an auparavant. Cette perte devrait, toutefois, être réduite de plus de moitié (50 millions) pour le second semestre avec la disparition des effets exceptionnels (charges financières avant restructuration pour 40 millions, pertes provenant des dévaluations du franc et du peso mexicain pour 20 millions). D'après le président Bigelow, l'équilibre financier pourrait être atteint en 1984.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	27 oct.	28 oct.
Valeurs françaises	144,5	144,9
Valeurs étrangères	150,2	150,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	27 oct.	28 oct.
Indice général	141,2	141,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 nov. .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1er nov.	2 nov.
1 dollar (en yens)	234,85	234,45

TEL-AVIV

Toujours la baisse

Une semaine après la réouverture de la Bourse de Tel-Aviv, la chute des valeurs mobilières, constatée dès le premier jour de la reprise des transactions, se poursuit, et la plupart des actions cotées ne trouvent pas preneur. Dimanche et lundi, la baisse moyenne des cours a été quotidiennement de 10 %. Le Trésor intervient pour acheter des actions bancaires et maintenir ainsi leur stabilité, conformément à ses engagements envers les banques.

Son intervention, depuis le milieu de la semaine dernière, a porté sur 70 à 80 millions de dollars par jour. Des spécialistes interviewés par la radio de l'armée ont souligné que cette « hémorragie » ne saurait se prolonger très longtemps. D'autre part, le quotidien *Haaretz* (indépendant) a indiqué que le public israélien réalise son épargne en shekels israéliens pour acheter des dollars ou ouvrir de nouveaux comptes d'épargne indexés au dollar. – (*A.F.P.*)

BOURSE DE PARIS – Comptant – 28 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 28/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]					

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

●: coupon détaché; *: droit détaché; o: offert; d: demandé.

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1910	4,5 % 1973	1903	1911	1915	+ 0 63	740	Euromarché	767	755	765	– 0 26
3010	C.N.E. 3 %	3040	3042	3050	+ 0 32	565	Europe n° 1	570	565	564	– 1 05
178	Accor	179	178 10	178	– 0 55	750	Facom	733	734	732	– 0 13
830	Agence Havas	840	875	875	+ 4 16	725	Fichet-bauche	725	675	675	– 6 89
[illegible]											

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
340	Gén. Belgique	335	332	332	– 0 89	90	Shell transp.	86 50	86 10	86 10	– 0 46
560	Gén. Electr.	567	565	566	+ 1 61	1540	Siemens A.G.	1589	1597	1600	+ 0 69
800	Gen. Motors	854	833	833	– 2 45	162	Sony	162	161	161	– 0 61
78	Goldfields	78	76	76 50	– 1 92	210	T.D.K.	219	219 50	217 50	– 0 68
200	Hennessy	186	190 20	191 90	+ 3 17	850	Unilever	865	846	845	– 2 31
38	Hitachi	41	41 10	41 05	+ 0 12	695	Unit. Techn.	710	724	724	+ 1 97
695	Hoechst Akt.	711	724	725	+ 1 96	1080	Vaal Reefs	1021	1033	1032	+ 1 07
88	Imp. Chemical	91 50	93 80	93 80	+ 2 51	505	West Deep	475	482 50	482	+ 1 47
180	Inco. Limited	151 40	148	148 50	– 1 91	460	West Hold.	454	458	463	+ 1 98
1370	IBM	1375	1392	1393	+ 1 30	500	Xerox Corp.	490	490	490	....
74	Ito-Yokado	75 20	77	76 50	+ 1 72	2 45	Zambia Corp.	2 27	2 18	2 28	+ 0 44
440	ITT	456	452	448	– 1 75						

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	7 888	7 974	7 740	8 140
Allemagne (100 DM)	304 790	304 740	293	313
Belgique (100 F)	14 970	14 970	14 100	15 200
Pays-Bas (100 fl.)	271 300	271 800	259	288
Danemark (100 krd)	84 350	84 390	79	87
Norvège (100 k)	108 370	108 280	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 921	11 913	11 500	12 300
Grèce (100 drachmes)	8 515	8 517	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 006	5 007	4 500	5 200
Suisse (100 fr.)	375 760	376 050	365	388
Suède (100 krs)	102 350	102 280	99	106
Autriche (100 sch)	43 335	43 300	42 250	44 250
Espagne (100 pes.)	5 256	5 253	4 850	5 450
Portugal (100 esc.)	6 400	6 385	4 900	6 100
Canada ($ can 1)	6 496	6 471	6 240	6 580
Japon (100 yens)	3 432	3 430	3 280	3 440

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/10
Or fin (kilo en barre)	99000	99800
Or fin (en lingot)	99200	99950
Pièce française (20 fr)	659	658
Pièce française (10 fr)	399	.....
Pièce suisse (20 fr)	638	651
Pièce latine (20 fr)	625	632
Souverain	769	778
Pièce de 20 dollars	3905	3930
Pièce de 10 dollars	1847 50	1856
Pièce de 5 dollars	1080	.....
Pièce de 50 pesos	4150	4120
Pièce de 10 florins	646	647

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

La C.G.E. et un pool bancaire acquièrent 10 % du capital d'Olivetti

L'accord définitif entre le groupe nationalisé C.G.E., la firme italienne Olivetti et les pouvoirs publics français sur le reclassement de la participation de 33 % que les groupes Bull (24 %) et Saint-Gobain (9 %) détenaient dans le capital de la société transalpine devait intervenir mercredi 2 novembre en fin de matinée.

La C.G.E. et un pool bancaire français vont racheter 10 % du capital d'Olivetti au prix de 450 millions de francs. Le groupe nationalisé détiendra directement le tiers de cette participation, les banques assurant un « portage » pour son compte pour les deux autres tiers. La C.G.E. aurait ainsi les droits de vote équivalant à la participation de 10 %.

Les 23 % restant seront revendus à M. de Benedetti, le patron d'Olivetti, et à divers investisseurs institutionnels, notamment italiens, pour une somme voisine du milliard de francs.

L'accord technico-commercial conclu pendant l'été entre les groupes C.G.E. et Olivetti est définitivement approuvé par les pouvoirs publics français. Il s'agit, pour l'essentiel, d'un accord de commercialisation croisée, le groupe français mettant à son catalogue des produits de la firme italienne, cette dernière introduisant dans son réseau de vente le terminal annuaire électronique Minitel de C.G.E. Une coopération est prévue pour l'implantation en France d'une usine de machines à écrire électroniques, qui devrait entraîner d'ici à quatre ans la création de huit cents emplois.

LE DOLLAR REPASSE LA BARRE DES 8 F

Le dollar a refranchi, mercredi matin 2 novembre, la barre des 8 F à Paris, pour s'inscrire à 8,07 F contre 7,974 F vendredi 28 octobre. Les cambistes attribuaient ce sursaut du billet vert essentiellement à l'effet de rattrapage. Alors que le marché parisien chômait pour les fêtes de la Toussaint, un peu partout la devise américaine avait remonté, poussée en cela par les craintes qu'avait soulevées l'annonce faite par l'Irak de la destruction de cinq navires de guerre iraniens.

Ces craintes ne se sont du reste pas dissipées dans les milieux financiers ; sur la plupart des marchés, le dollar, ce mercredi, s'est maintenu à un palier élevé. Il a valu 2,6520 DM à Francfort (contre 2,6477 DM la veille) et 2,1550 FS à Zurich (contre 2,1555 FS).

De l'avis des spécialistes, cependant, une activité normale a régné. Retombé à son plus bas niveau depuis août 1982, l'or s'est redressé dans la City de Londres pour atteindre 380,50 dollars l'once contre 377,75 dollars mardi en fin d'après-midi.

NOUVELLES BRÈVES

● *Occupation du siège de la Pan Am par des militants turcs.* – Quatre militants turcs du mouvement Gauche révolutionnaire (Dev Sol), une des principales organisations d'extrême gauche en Turquie, ont occupé, le mercredi 2 novembre dans la matinée, le siège de la Pan Am, rue Scribe, à Paris, en prenant en otage une vingtaine d'employés, afin de protester contre les *« élections organisées le 6 novembre par la junte fasciste ».* Ils se sont rendus très rapidement, et sans violence, à la police.

● *La quatrième rencontre sino-indienne sur les litiges frontaliers* s'est achevée, dimanche 30 octobre. Les deux parties sont parvenues à un accord de principe qui pourrait débloquer le contentieux qui envenime depuis 1962 les relations entre New-Delhi et Pékin. Les Chinois ont accepté l'approche secteur par secteur proposée par les Indiens, et les deux côtés ont décidé d'adopter une méthodologie qui tiendrait compte des *« liens historiques, culturels et traditionnels »* propres à chaque portion de territoire revendiqué. D'importantes divergences subsistent néanmoins. Les négociations se poursuivront l'an prochain à Pékin. – *(Corresp.)*

● *Attaques de positions soviétiques à Kaboul.* – Les résistants ont lancé plusieurs attaques, entre le 22 et le 28 octobre, contre divers établissements ou positions soviétiques dans la capitale, et notamment l'ambassade, a-t-on appris, de source diplomatique occidentale, le 1er novembre, à Islamabad. – *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

MORT DE MARC DEVADE

Le labyrinthe de la peinture

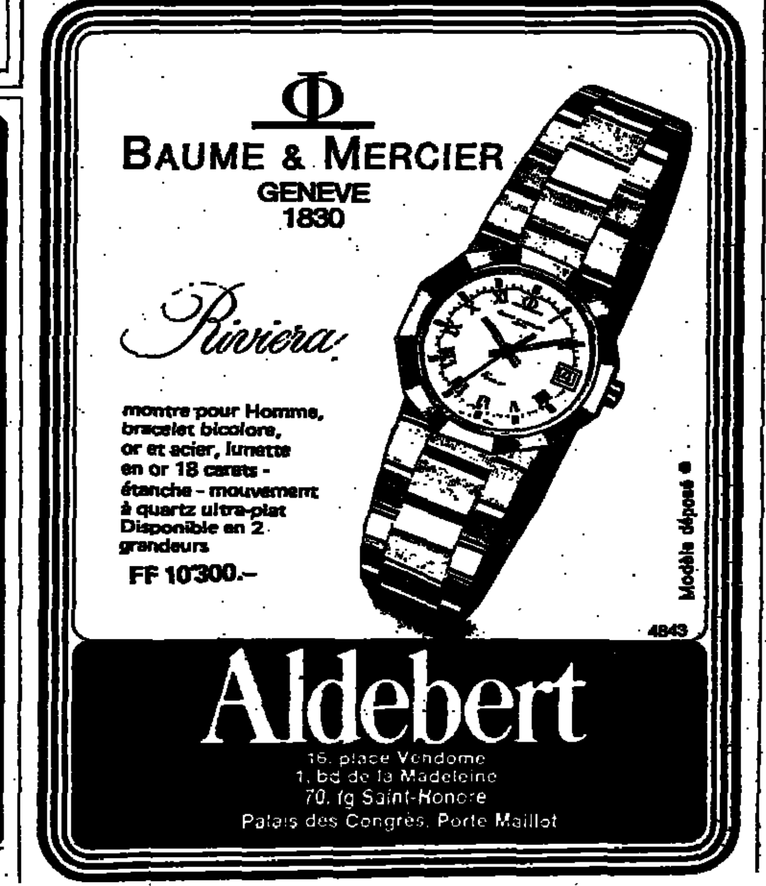
Le peintre Marc Devade est mort à Paris, le 31 octobre, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de trente-quatre ans.

Marc Devade faisait partie du groupe Support-Surface apparu au lendemain de 1968 avec sa picturalité légère, sur des toiles sans cadres roulant parfois des cimaises au sol. Après la grande mise en question, de jeunes artistes, parmi lesquels figuraient notamment Viallat et Louis Cane, s'étaient groupés pour reprendre le travail de la peinture à son stade initial. Ils retournaient au Support premier – la toile, pas le tableau – et aux moyens patients de toujours, à la magie de la couleur, sans référence à la réalité extérieure, le contenu de l'œuvre devenant la peinture même.

Ce labeur était accompagné d'une recherche à travers l'écriture dans des textes que publiait la revue Tel Quel. *Malgré – ou à cause de – leur haute intellectualité, ces textes n'ont pas éclairci le débat sur la peinture, ni le travail de l'artiste. Le groupe n'a pas tardé à éclater et chacun à prendre sa voie particulière, sans que Support-Surface, mouvement qui en vaut bien d'autre, ne parvienne à obtenir une reconnaissance internationale.*

Marc Devade, personnalité discrète, douce, très introvertie, l'un des plus intellectuels, avait poursuivi ses élucidations écrites dans Tel Quel, *tout en menant son travail rigoureux, sévère, dans la solitude de l'atelier, le labyrinthe de la peinture.*

JACQUES MICHEL.



Au Soudan

L'archevêque de Khartoum et sept autres prélats s'élèvent contre l'application de la loi islamique

Khartoum *(A.F.P.).* – La décision du maréchal Nemeiry, annoncée le 8 septembre, d'appliquer la loi islamique (charia) à la place du code pénal a provoqué consternation et préoccupation parmi les non-musulmans, mais aussi les musulmans modérés et certains militaires de haut rang.

L'émotion a été d'autant plus vive dans les communautés chrétiennes (1,2 million de catholiques et 300 000 à 400 000 protestants) que, lors des manifestations de joie de musulmans après la proclamation de la charia, certains extrémistes ont lancé des appels au meurtre des chrétiens et d'autres ont crié des slogans comme *« Les chrétiens paieront ! »*. A Omdurman, ville satellite dans la banlieue nord-ouest de Khartoum, des calicots ont été accrochés sur les murs des mosquées sur lesquels on pouvait lire *« Plus de communisme ni de christianisme à partir d'aujourd'hui ».* Ces faits sont rapportés par Mgr Gabriel Subeir Wako, archevêque de Khartoum, dans une lettre ouverte distribuée dans la capitale. Le prélat, âgé de quarante ans et originaire de Wau, dans le sud-ouest du pays, est aussi président de la conférence épiscopale du Soudan.

Mgr Wako a signé le 21 septembre, avec sept autres dignitaires chrétiens, une pétition adressée au président Nemeiry. Dans ce document, très modéré dans sa forme, les signataires estiment que l'introduction de la charia se fera *« au détriment des intérêts des communautés chrétiennes, des droits des individus, de l'égalité devant la loi, de l'administration de la justice dans une société pluriraciale, ethnique et religieuse ».*

Des mutilations « inacceptables »

L'archevêque de Kharthoum a ensuite publié, le 23 septembre, une lettre pastorale et une lettre ouverte au ton très ferme, après consultation de la hiérarchie catholique nationale et des prêtres de la capitale. Mgr Wako y souligne que les chrétiens ne considèrent pas la loi islamique comme leur règle de conduite.

« La loi islamique favorise les musulmans dans les conflits avec les chrétiens et les non-musulmans, écrit-il. *Les chrétiens estiment que tous les Soudanais devraient être égaux devant la loi. » « Certaines des peines prévues sont inacceptables,* ajoute-t-il. *La mutilation est contraire à la dignité de l'homme... »* (1).

Mgr Wako déplore le refus des autorités d'autoriser la construction d'églises et de centre culturels catholiques et les discriminations dont sont victimes les chrétiens dans les domaines de l'emploi et du logement. *« Nous demandons,* conclut l'archevêque, *les mêmes droits pour tous les citoyens, la liberté de religion et la liberté de propager notre foi. »*

Le patriarche copte-orthodoxe de Khartoum n'a pas signé l'appel des autres prélats. Des prêtres coptes, ne faisant pas partie de la hiérarchie, ont été vus sur les écrans de la télévision soudanaise lors de la destruction des stocks d'alcool dans la capitale, sur les bords du Nil, en présence du chef de l'Etat, le 23 septembre.

(1) Un tribunal islamique a d'ores et déjà condamné un homme qui avait volé l'équivalent de 1 500 francs français de vêtements chez une femme à avoir la main droite coupée et un autre, qui avait pénétré par effraction dans un magasin pour y voler des magnétophones, à avoir la main droite et le pied gauche amputés. Ces mutilations doivent être pratiquées en public.

SELON L'AGENCE KYODO

Des élections législatives anticipées auraient lieu au Japon avant la fin de l'année

Tokyo *(A.F.P.).* – Le premier ministre, M. Y. Nakasone, a décidé de dissoudre la Chambre des représentants (la Chambre basse) et de convoquer des élections législatives anticipées le 18 ou 25 décembre, a affirmé, mercredi 2 novembre, l'agence de presse Kyodo, citant des sources informées. Cette décision aurait été prise pour mettre fin à la crise faisant suite à la condamnation de l'ancien chef de gouvernement, M. Tanaka.

Malgré les pressions de l'opinion publique, de l'opposition et même de certains membres du parti libéral démocrate au pouvoir, M. Tanaka a refusé de démissionner de son siège de député, ce qui entraîne le boycottage par l'opposition des travaux de la diète. Le 24 octobre, M. Nakasone avait démenti les rumeurs selon lesquelles il aurait l'intention de dissoudre la Chambre des représentants fin 1983 pour procéder à des élections législatives anticipées.

D'autre part, le chancelier ouest-allemand, M. H. Kohl, qui s'adressait, mercredi 2 novembre, à la diète, a déclaré que les pays occidentaux ne permettraient pas à l'U.R.S.S. de redéployer en Asie soviétique des missiles nucléaires actuellement dirigés vers l'Europe. Il a réaffirmé que l'OTAN était prête à trouver un compromis avec l'U.R.S.S. sur la réduction des armes nucléaires en Europe, mais *« pas au dépens des amis japonais et d'autres pays d'Extrême-Orient ».*

Au Zimbabwe

L'ÉVÊQUE MUZOREWA EST ACCUSÉ DE LIENS AVEC L'AFRIQUE DU SUD

Les autorités zimbabwéennes ont annoncé, mardi 1er novembre, que l'évêque Abel Muzorewa, ancien premier ministre, arrêté lundi 31 octobre (*le Monde* du 2 novembre), a été appréhendé *« au terme d'une opération destinée à enquêter sur des éléments subversifs liés à des bandits sud-africains ».* Un communiqué officiel précise : *« Nous avons appris que l'évêque avait l'intention de se rendre à l'étranger pour un voyage qui l'aurait conduit notamment quelques jours en Afrique du Sud, où il devait se réunir avec ses amis intimes du gouvernement sud-africain. »*

Le fils de Mgr Muzorewa, M. Philemon Muzorewa, a catégoriquement démenti ces accusations, indiquant que son père devait se rendre le 10 novembre aux Etats-Unis pour une conférence de l'Eglise méthodiste, et qu'il n'aurait pas le temps de se rendre en Afrique du Sud. Il a, d'autre part, révélé que la police avait perquisitionné dans le bureau de l'évêque et saisi des documents relatifs à son récent séjour en Israël. Son passeport a, en outre, été confisqué. – *(Reuter.)*

Au Zaire

M. UMBA DI LUTETE DEVIENT MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le président Mobutu a procédé, mardi 1er novembre, à un remaniement de son gouvernement, marqué par le départ de huit ministres, parmi lesquels MM. Munongo Mwenda M'Siri (intérieur), Kamitatu Masamba (agriculture et développement rural), Kande Dzambulate (information), Inonga Lokongo Lome (transports et communication) et Yoka Mangono (affaires foncières).

M. Kamanda Wa Kamanda, ministre des affaires étrangères, passe à la justice. Il est remplacé par M. Umba Di Lutete, chef de la délégation zaïroise à l'ONU, qui à déjà été ministre des affaires étrangères pendant plusieurs années. Après des années de semi-disgrâce, M. Sakombi Inongo fait sa rentrée au gouvernement au poste de ministre de l'information. Il avait été réhabilité en mai dernier lors des cérémonies marquant le seizième anniversaire du Mouvement populaire de la révolution (M.P.R., parti unique).

Le ministre du plan, Namwisi Ma Koyi, et celui des finances et du budget, M. Ngole Iliki, permutent, alors que M. Pay-Pay Wa Syakasige (portefeuille immobilier de l'Etat) devient ministre de l'économie, de l'industrie et du commerce extérieur, poste où il remplace M. Nyembo Shabani. Le titulaire du ministère des investissements de l'Etat devient M. Kiakwama. Enfin, M. Sampassa Kaweta Milombe, précédemment ministre de l'enseignement supérieur et universitaire, cumulera les fonctions de ministre des sports et de chef de la jeunesse du parti, le M.P.R. – *(A.F.P., Reuter.)*

LA VISITE DU PRÉSIDENT CHADLI

A l'occasion du voyage en France du 7 au 10 novembre, du président de la République algérienne, *le Monde* publiera, dans ses éditions des 4 et 5 novembre, une enquête de Paul Balta sur « l'Algérie de Chadli ». Cette série sera suivie d'un entretien avec le président algérien et d'un ensemble d'articles sur les relations entre les deux pays.

● *Le roi d'Espagne chez le président de la République.* – Le roi Juan Carlos d'Espagne devait être reçu à dîner ce mercredi 2 novembre à l'Elysée par M. Mitterrand. Le roi est venu à Paris pour prendre la parole devant l'Assemblée générale de l'UNESCO.

Le numéro du « Monde » daté 2 novembre 1983 a été tiré à 369 306 exemplaires





